This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

BMD
David

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

VOYAGE
AU SÉNÉGAL.

I.

Digitized by Google

Digitized by Google

Senegal
(I, C)

VOYAGE

AU SÉNÉGAL,

FAIT DANS LES ANNÉES 1785 ET 1786;

CONTENANT la description historique, philosophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans les mers de l'Océan atlantique, depuis le Cap-Blanc jusqu'à la rivière de Serra-Léone inclusivement; suivie de la relation d'un voyage par terre de l'île Saint-Louis à Galam; et du texte arabe de trois traités de commerce faits par l'auteur avec les princes du pays, revus par M. SILVESTRE DE SACY.

AVEC UN ATLAS DE 44 PLANCHES ET CARTES.

Heureux le peuple qui met sa gloire dans l'industrie, et sa puissance dans les travaux utiles au genre humain!

Épître dédicatoire.

PAR JEAN-BAPTISTE-LÉONARD DURAND,
Ancien Directeur de la Compagnie du Sénégal.

TOME PREMIER.

PARIS,
DENTU, Imprimeur-Libraire, rue du Pont-de-Lody, n.° 3.
M. D. CCCVII.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉPITRE DÉDICATOIRE

AU

COMMERCE DE FRANCE.

C'est à vous, Armateurs et Négocians, que je dédie mon ouvrage ; c'est pour vous que je l'ai fait : agréez-en l'hommage. Heureux le peuple qui vous honore, qui met sa gloire dans l'industrie, et sa puissance dans les travaux utiles

Digitized by Google

au genre humain ! Un tel peuple aura existé pour le bonheur du Monde : sa puissance sera durable, sa renommée sera éternelle.

Je vous salue avec estime et respect.

DURAND.

Digitized by Google

l peuple aura
ı Monde : sa
sa renommée

et respect.

AND.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Depuis que l'activité du commerce et le besoin d'en étendre les relations ont engagé les puissances maritimes de l'Europe à tenter de nouvelles découvertes, tous leurs efforts se sont dirigés vers le Nouveau-Monde. Quand les parties les plus fertiles de son continent, quand ses îles les plus productives ont été reconnues, exploitées et presque épuisées, on s'est porté jusque sous le pole; les expéditions les plus lointaines, les plus hasardeuses ont été faites, et l'on a dépensé des sommes immenses pour découvrir quelques coins de terre inhabitables.

Cependant, tandis que les navigateurs couraient ainsi les aventures, on délaissait des découvertes faites depuis longtems, des établissemens formés, le pays le plus riche, le plus propre à la culture

Digitized by Google

des denrées coloniales, et le plus voisin de l'Europe : on l'eût peut-être abandonné entiérement si la nécessité d'avoir, pour d'autres contrées, des cultivateurs robustes n'eût appelé quelques vaisseaux vers des pays qui présentaient exclusivement cette ressource.

Je veux parler de la partie occidentale de l'Afrique, qui, soit sur les bords de la mer, soit dans l'intérieur des terres, présente les plus grandes ressources sous le double rapport du commerce et de l'agriculture. Les Mémoires que je publie, serviront peut-être à rappeler sur ces possessions intéressantes l'attention d'un peuple à qui l'honneur de les avoir découvertes appartient tout entier.

Il paraît en effet que les Anciens n'ont connu, n'ont occupé de l'Afrique que la côte septentrionale, qui s'étend sur la Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à l'isthme de Suez, et la côte orientale voisine de la Mer-Rouge. La partie méridionale leur fut tout-à-fait

Digitized by Google

inconnue; ils n'eurent que des notions très-bornées sur la côte occidentale, et ne firent que la parcourir : cette route même, devenue si facile, fut pour eux un effort rare et pénible. Les Phéniciens, les Perses, les Grecs, les Carthaginois et les Romains ont fait successivement plusieurs tentatives pour reconnaître cette côte et en faire le tour : on dit même que les Phéniciens franchirent les colonnes d'Hercule, passerent le détroit, et qu'ils établirent dans plusieurs endroits des colonies et des comptoirs; mais les relations qui nous sont parvenues de toutes ces expéditions, sont tellement remplies de fables absurdes et de contradictions évidentes, qu'il est bien difficile de leur accorder quelque confiance.

Quelques Phéniciens, au rapport d'Hérodote, partirent de la Mer-Rouge, sous le regne de Nécao, roi d'Égypte, et revinrent dans leur pays, après trois ans de navigation, par le détroit de Gibraltar;

Digitized by Google

mais ils n'oserent retourner sur leurs pas pour rentrer dans la Mer-Rouge. Ces voyageurs n'aperçurent que des côtes, et ils ornerent de fables le récit de leur navigation. Eudoxe, fuyant la colere de Ptolémée Lathyre, réussit dans la même entreprise, sans qu'on retirât plus de fruit de son voyage. Satas, sous Xercès, roi de Perse; Hannon et Himilcon, par ordre de la république de Carthage, tenterent de faire le même voyage en sortant des colonnes d'Hercule; ils échouèrent dans leur entreprise. Les Nasamones, anciens habitans du royaume de Tunis, firent une semblable expédition; elle fut de même infructueuse. Tous ces voyages, et plusieurs autres que je pourrais citer, loin de servir à notre instruction, ne présentent que des doutes; ils sont une preuve de l'ignorance et de la crainte des anciens navigateurs. S'ils ont eu lieu, ils furent faits au large et très-loin des terres; car on ne trouve aucune trace, aucun indice de l'apparition des

Digitized by Google

voyageurs, encore moins de leur séjour sur la côte de l'Océan atlantique.

Les Romains, si ardens à étendre leur Empire, ne parvinrent pas à l'établir sur la côte occidentale d'Afrique : on croit qu'ils pénétrerent par l'isthme de Suez, jusqu'au Niger et jusqu'au Mont-Atlas ; mais s'ils arriverent à cette fameuse montagne, elle borna positivement les découvertes qu'ils firent dans cette partie du Monde. Ils pensaient, et d'autres peuples pensaient avec eux, que sous la zône torride les terres étaient brûlantes et les fleuves des torrens de feu. Cette opinion fut même long-tems accréditée, non-seulement dans le vulgaire, mais encore parmi les savans, et l'on regarda comme hérétiques les Chrétiens qui les premiers oserent mettre en problême la question de savoir si les terres sous la zône torride pouvaient être habitées. On ne connaissait pas assez la Nature pour soupçonner qu'elle pût adoucir la chaleur par la fraîcheur des nuits, par les

Digitized by Google

vents, par les brouillards, par les pluies.

Les auteurs qui furent d'un avis contraire, donnerent dans d'autres écarts; ils peuplerent ces contrées de nations si étranges, qu'on ne pouvait raisonnablement les mettre au rang des hommes. Ils imaginerent, pour former cette population, des *Cynocéphales*, qui avaient la tête, les pattes et les crins du chien; des *Blemmyes*, monstres sans tête, avec des yeux et une bouche à l'estomac; des *Sciapodes*, qui se garantissaient de l'ardeur du soleil avec la seule ombre de leurs pieds, et d'autres peuples aussi fabuleux. La fable s'est toujours emparée des pays inconnus, et chez toutes les nations les poëtes ont été les premiers historiens.

Les Espagnols, dans des tems plus modernes, prétendirent avoir reconnu toutes les côtes d'Afrique plusieurs siecles avant la venue du Messie; ils ne parlerent pas de l'intérieur; et nous devons leur savoir gré de cette réserve. Ils

Digitized by Google

prétendirent encore avoir conduit en Amérique les vaisseaux de Salomon et d'Hiram, lorsqu'ils allerent y chercher les trésors dont parle l'Écriture : l'un et l'autre faits ont les mêmes caracteres de modestie et de vérité.

Cette prétention des Espagnols n'en fut pas moins combattue *sérieusement* par les Portugais, qui soutinrent avoir fait les premieres expéditions dans ces contrées ; ils le soutinrent avec opiniâtreté, et le procès fut jugé en leur faveur.

Ce fut alors que des Français de Dieppe intervinrent dans cette grande et fameuse discussion ; ils fournirent à toute l'Europe la preuve qu'ils étaient entrés les premiers dans le Sénégal ; qu'ils avaient formé des établissemens sur cette côte long-tems avant que les Portugais ou d'autres navigateurs s'y fussent montrés. Ils établirent leurs droits d'une maniere si claire, si authentique, qu'il fut généralement reconnu que la gloire et l'hon-

Digitized by Google

neur de ces premieres découvertes appartenaient aux Français.

On sait que les expéditions des Dieppois remontent au commencement du quatorzieme siecle : ils s'étaient établis dès-lors sur le Sénégal et le long de la côte jusqu'à Serre-Lionne. Au mois de septembre 1365, ils associerent à leurs entreprises des négocians de Rouen, et par ce moyen ils firent, l'année suivante, la plus forte expédition maritime qu'on eût encore vue sur les mers d'Afrique. Ils formerent sur la côte, et à certaines distances les uns des autres, des comptoirs qui servirent d'asyle à leurs employés et à leurs marchandises : les Africains y trouvaient un commerce toujours en activité, et les vaisseaux français des cargaisons toutes prêtes. Alors on vit s'élever les établissemens du Sénégal, de Rufisque, de Gorée, de la riviere de Gambie, de Serre-Lionne, et deux autres sur la côte de Malaguette, dont l'un fut appelé *le petit Paris*, et l'autre *le petit*

Digitized by Google

Dieppe. Ils allerent plus loin encore En 1382, ils éleverent des forts à la Min d'or sur la côte de Guinée, à Acra et Cormentin.

Ils retirerent de leurs découvertes de profits immenses : les moindres furen peut-être ceux qui procurerent à leu ville natale le travail de l'ivoire, pou lequel elle fut long-tems célebre.

De nouvelles spéculations sur la côt et dans l'intérieur du pays allaient san doute accroître encore ces moyens d prospérité, quand une si belle entreprise fut absolument ruinée. En 1392, l France fut violemment agitée. La maladie de Charles VI fit éclater la guerr civile : les Normands y prirent une par très-active, et le commerce d'Afrique fu entiérement abandonné.

On doit peut-être assigner une autr cause à son dépérissement presque subit : elle eut sa source dans les préjugé qui dominaient alors, et qui malheureusement résisterent trop long-tems au

Digitized by Google

progrès des lumieres et de la raison. La noblesse poussa l'excès de ses prérogatives jusqu'à mépriser le commerce, la navigation, les sciences, les arts, et les hommes qui ne tenaient pas exclusivement à la chevalerie. Elle ne vit pas qu'elle compromettait sa considération naturelle, la dignité de son rang, en déconsidérant tous les autres ordres de l'État. Les négocians qui s'étaient enrichis, voulurent devenir nobles ou s'allier à la noblesse pour faire oublier leur origine, dont ils avaient la faiblesse de rougir : cette vanité ridicule énerva toutes les ames; le commerce fut dédaigné, et les Normands employerent à se déshonorer noblement, les biens qu'ils avaient acquis dans une profession vraiment honorable.

Les comptoirs d'Afrique, pour lesquels on avait fait de si grands sacrifices, devinrent alors la proie des Portugais, des Hollandais, des Anglais, des Espagnols, qui profiterent de ces momens de trouble et de la noble folie de leurs fonda-

Digitized by Google

teurs. Ils se les partagerent comme des dépouilles, ne laissant aux Français que l'établissement du Sénégal.

Les Portugais furent les premiers et les plus ardens spoliateurs des établissemens français. Enhardis et autorisés par les papes, qui leur concédaient à perpétuité toutes les terres qu'ils pourraient découvrir depuis le cap Bojador jusqu'aux Indes inclusivement, ils firent plusieurs expéditions heureuses, et jouirent long-tems d'une grande supériorité.

Le pape Martin V, de sa pleine puissance et autorité divine, accordait au Portugal, et très-libéralement, le droit de disposer par la force des biens des Infideles, sous l'obligation de les convertir, avec indulgence pléniere pour l'ame de ceux qui périraient dans ces pieuses expéditions. Cette donation faite en 1432, fut, dans la suite, confirmée et même augmentée par les papes Eugene IV, Nicolas V et Sixte IV. Le

Digitized by Google

rois de Portugal prirent le titre de seigneurs du royaume de Guinée et de la côte d'Afrique.

L'Espagne voulut prendre part aux actes d'autorité temporelle des souverains Pontifes sur l'Univers. En 1492, Alexandre VI divisa ses libéralités; il donna l'investiture à l'Espagne et au Portugal, des Indes orientales et occidentales: c'était un beau présent, c'était ainsi que Rome fondait sa suprématie et ses droits à la soumission des autres puissances.

Les Anglais furent lents dans leurs courses, et contenus par les ordres exprès de leur cour. Cette puissance, par respect pour les papes, et par considération pour le Portugal, ne permettait pas à ses sujets de s'avancer vers les côtes occidentales d'Afrique au-delà de Gibraltar: ils ne s'émanciperent que vers le milieu du seizieme siecle. Leurs premiers armemens furent dirigés contre le Portugal; ils eurent des succès: ils ose-

Digitized by Google

rent davantage, et de succès en succès ils parvinrent, sur tous les points, à détruire la puissance portugaise.

Les Français, seuls légitimes propriétaires, se ressaisirent cependant de leurs droits, et reparurent en maîtres dans plusieurs de leurs anciennes possessions; mais ces événemens n'ayant eu lieu que successivement et à des époques différentes, je n'en tracerai pas ici l'historique : on le trouvera dans le corps de l'ouvrage, que j'ai divisé en autant de chapitres que nous avions d'établissemens.

Je dois néanmoins dire ici que la France, dont les navigateurs avaient fait les premieres découvertes, et qui par conséquent étaient en droit d'en jouir, soutint long-tems, même par la force des armes, les titres qu'elle avait acquis sur la côte occidentale d'Afrique, depuis le Cap-Blanc jusqu'à la riviere de Serre-Lionne, et de là au Cap de Bonne-Espérance; elle a toujours considéré cette vaste étendue de côte comme étant dans

Digitized by Google

la dépendance exclusive de ses opérations commerciales. Elle a eu des guerres à soutenir pour écarter plusieurs nations de l'Europe, qui cherchaient à s'y établir. Le résultat de ces guerres a quelquefois resserré, quelquefois étendu ses limites; elles ont varié à différentes époques, suivant les succès ou les revers; mais la possession des points les plus importans lui a toujours été assurée : les autres peuples n'ont même pu y trafiquer sans en avoir obtenu d'elle la permission. Elle y a élevé au contraire des forts, des comptoirs, des établissemens de tout genre, ouvrages de plusieurs compagnies auxquelles elle a donné successivement le privilége de les fréquenter et d'y faire le commerce.

Il ne sera pas inutile de présenter ici l'historique de cette espece d'administration, qui seule en assura la prospérité. On pourra voir par la simple nomenclature des changemens qu'elles éprouverent, les rapides accroissemens du

Digitized by Google

du commerce sous la direction de quelques hommes de génie, et ce qu'on peut encore en espérer.

Dans le principe, de simples associations sans autorité du prince, faisaient choix d'une partie de la côte, et s'y établissaient; mais le Sénégal fut toujours le point favori des Français. Sans remonter jusqu'aux premiers tems, on voit que les marchands de Dieppe et de Rouen nommerent, en 1626, un directeur à l'île Saint-Louis; ce fut M. Lombard : il y mourut en 1631, et eut pour successeur M. Fumechon. Celui-ci, après avoir conduit les affaires pendant neuf ans, revint en France, et fut remplacé, en 1641, par M. Colyer, qui gouverna pendant près de huit ans, et repassa en Europe à la fin de 1648. M. de Soussy lui succéda, et mourut à l'île Saint-Louis en 1650. Vint ensuite M. Messineau, en 1651, qui mourut sur les lieux en 1658. M. Baguenet, qui le remplaça y mourut en 1661, et M. du Boulay

Digitized by Google

qui y fut envoyé au commencement de 1662, mourut à la fin de 1664. A cette époque les marchands de Rouen et de Dieppe vendirent leurs établissemens, et céderent leur commerce, dans cette partie du Monde, à la compagnie des Indes occidentales, qui se forma en 1664 : cette vente fut faite pour la somme de 150,000 liv.

La compagnie des Indes occidentales fut la premiere établie par autorité du roi ; elle obtint le privilége exclusif du commerce depuis le Cap-Blanc jusqu'à celui de Bonne-Espérance, pour quarante années. Elle envoya, en 1665, M. Jacquet pour directeur de ses affaires à l'île Saint-Louis ; il fut rappelé trois ans après, et eut pour successeur M. de Richemont, qui mourut dans le lieu de sa résidence en 1673.

Les entreprises de cette compagnie étaient beaucoup trop vastes : elle s'empara du commerce de l'Amérique, de la riviere des Amazones jusqu'à celle

Digitized by Google

d'Orénoque, des Antilles, de la Nouvelle-France, de l'Acadie, de la baie de Hudson, enfin de celui des côtes d'Afrique : elle voulut faire tout le commerce de la nation, et fut écrasée sous le poids de ses projets.

Ses affaires d'Afrique allaient si mal, qu'elle fut obligée, par arrêt du conseil du roi, du 9 avril 1672, de céder tout ce qu'elle possédait dans cette partie du Monde. Elle fut entiérement révoquée par un édit du mois de décembre 1674. Le roi réunit à son domaine les îles d'Amérique, qui depuis ont été gouvernées, comme les autres provinces de l'État, par des gouverneurs et des intendans.

La vente que fit la compagnie des Indes occidentales de ses établissemens d'Afrique, est du 8 novembre 1673; le prix en fut réglé à la somme de 75,000 l., et un marc d'or ou la valeur en ambre gris, de redevance pour chacune des trente années, avec clause expresse que

Digitized by Google

[illegible]agnie pourrait, à l'expiration [illegible]nnées, rentrer en possession [illegible]semens vendus, en payant, [illegible] experts, les améliorations et [illegible]ions que les acquéreurs au[illegible] faites sur les lieux. Cette réserve [illegible] preuve qu'elle ne prévoyait pas [illegible] chute fût si prompte.

La nouvelle compagnie prit de suite possession de son domaine; mais elle ne put avoir de lettres-patentes qu'au mois de janvier 1679. Elle reçut du roi le titre de compagnie d'Afrique, et le privilége de négocier exclusivement depuis le Cap-Blanc jusqu'à celui de Bonne-Espérance, pendant l'espace de trente années. Elle envoya à l'île Saint-Louis, pour directeur et commandant-général, M. Jacques Fumechon; il y arriva en 1674, et mourut au commencement de 1682.

Cette compagnie fit de beaux établissemens, et ses affaires prospéraient lorsque la guerre s'étant déclarée, elle

Digitized by Google

éprouva tant de pertes, qu'elle fut entiérement ruinée.

Les étrangers allaient s'emparer de tous les établissemens français. Pour s'opposer à leurs entreprises, il fallut former une nouvelle compagnie : elle fut créée le 2 juillet 1681. Le ministre n'oublia rien de ce qu'il crut capable de la soutenir. Elle acquit, pour un million 10,015 liv. 2 sous, le privilége, les habitations, les forts, les comptoirs, les meubles, marchandises et effets des vendeurs.

Cette différence énorme entre le prix de 1681 et celui de 1673 prouve sans réplique que la premiere compagnie avait conduit ses affaires avec beaucoup de prudence; qu'elle avait considérablement augmenté la valeur de ses établissemens, et qu'il ne lui manqua, pour réussir complétement, qu'un peu de bonheur.

Le contrat par lequel elle avait vendu, fut homologué par une déclaration du

Digitized by Google

roi, du même mois et de la même année, qui confirma, pour trente années, en faveur de la nouvelle compagnie, tous les priviléges de celle qui venait de finir, et des autres qui l'avaient précédée.

Les opérations de celle-ci furent bien dirigées, et sa conduite donnait lieu d'espérer qu'elle serait plus heureuse que toutes les autres, lorsque M. de Seignelai, ministre et secrétaire d'état, jugea à propos de réduire l'étendue de la côte qui lui avait été accordée, et de la restreindre à la partie qui se trouve depuis le Cap-Blanc jusqu'à la riviere de Gambie exclusivement. Cette réduction fut faite en vertu d'un arrêt du conseil du 12 septembre 1684. Les motifs par lesquels le ministre crut devoir expliquer cet arrêt, n'étaient que de vains prétextes; ils furent combattus par la compagnie, qui parvint enfin à obtenir un autre arrêt du conseil du roi, le 6 janvier 1686, par lequel la concession fut augmentée de quelques lieues. Au lieu

Digitized by Google

d'être bornée à la riviere de Gambie, elle eut pour limites la riviere de Serre-Lionne exclusivement, avec la pleine et entiere propriété, droit de seigneurie directe et entiere sur tous les pays de la concession, à la réserve seulement de la foi et hommage au roi, et de la redevance d'une couronne d'or de trente marcs à chaque mutation de roi, outre le marc d'or par an dont elle demeura chargée envers le domaine d'occident.

Du démembrement que le ministre venait de faire, se forma la compagnie de Guinée, ainsi appelée par la déclaration du roi, qui en fit l'établissement en janvier 1685, et qui eut pour bornes de son commerce la riviere de Serre-Lionne inclusivement, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

L'ancienne compagnie prit le nom de compagnie du Sénégal. Elle envoya, en 1686, pour directeur de son commerce, M. Fumechon, qui fut rappelé au bout de six ans. M. Chambonneau, qui lui

Digitized by Google

succéda, fut arrêté par ses propres commis. Il abdiqua, et revint en France après une gestion d'environ deux ans. M. Lacourbe prit soin des affaires par interim pendant deux ans ou environ; et M. Chambonneau ayant été nommé de nouveau avec le caractere de directeur et commandant-général de toute la concession, mourut à l'île Saint-Louis après trois ans de nouvelle résidence.

Ces fréquens changemens nuisirent aux intérêts de la compagnie. Le démembrement qu'elle avait éprouvé, dégoûta plusieurs associés; quelques-uns sortirent du royaume pour cause de religion, d'autres pour le mauvais état de leurs affaires particulieres. La guerre survint, et la compagnie perdit plusieurs vaisseaux. Il n'en fallut pas davantage pour mettre le désordre parmi les intéressés qui restaient; ils reconnurent qu'ils n'étaient plus en état de soutenir leurs opérations. Ils eurent recours au roi, et ils obtinrent un arrêt de son

Digitized by Google

conseil, le 28 août 1692, qui leur permettait de vendre leur concession pour les dix-neuf années qui restaient à courir des trente qui leur avaient été accordées : cette permission fut encore confirmée par un autre arrêt du 20 avril 1694.

La vente eut lieu les 18 septembre et 13 novembre 1694, moyennant la somme de 300,000 liv., et fut homologuée par arrêt du conseil du 30 novembre 1694.

M. d'Apougny, seul acquéreur, s'associa avec des personnes riches, et le roi confirma cette réunion par ses lettres-patentes du mois de mars 1696; il prolongea la durée du privilége de douze années au-delà des dix-huit qui formaient l'acquisition.

Cette compagnie ne fut pas plus heureuse que les précédentes. Les intéressés se dégoûterent de l'application qu'ils avaient eue d'abord aux affaires ; ils en remirent la conduite à un seul, qui les

Digitized by Google

négligea à son tour, et qui laissa tomber toutes choses dans un chaos épouvantable. Ainsi réduits aux expédiens, ils furent forcés d'avoir recours à la bonté du roi et à la protection de ses ministres.

Le premier directeur et commandant que cette compagnie envoya à l'île Saint-Louis, fut M. Jean Bourguignon. Il n'y demeura qu'un an et demi.

M. Bruë lui succéda au mois d'avril 1697. Les affaires de la compagnie prirent une meilleure tournure sous son gouvernement, et les intéressés y auraient trouvé des avantages considérables, si eux-mêmes ne se fussent pas opposés à leur bonne fortune; mais ils se conduisirent si mal, que malgré les ressources que créa le génie de M. Bruë, ils furent obligés de le rappeler en France, pour s'en servir à remédier au désordre dans lequel ils étaient tombés.

Il quitta l'île Saint-Louis le 12 avril 1702, et eut pour successeurs MM. Lemaître et Lacombe. Ces deux directeurs

Digitized by Google

gouvernerent chacun environ quatre ans. Il paraît qu'ils avaient de bonnes intentions, de la droiture et de la probité ; mais cela ne suffit pas dans le poste qu'ils occupaient. Il faut un esprit fort, inventif, de l'expérience, de la fermeté, et une vigilance constamment active ; il faut que le chef conçoive, ordonne et se fasse obéir. Ces deux directeurs ne firent rien de grand, et les administrateurs en France, au lieu de profiter des avis de M. Bruë qu'ils avaient nommé directeur-général en leur bureau de Paris, se laisserent abattre sous le poids des procès, suites des dettes qu'ils avaient contractées. Ils perdirent ainsi le reste de leur crédit, et furent contraints d'abandonner tout-à-fait leur commerce ; de sorte qu'ils reçurent comme une grace l'ordre que le roi leur fit donner par M. de Pontchartrain, ministre et secrétaire d'état, de vendre le privilége de leur concession à des gens qui fussent plus en état de le faire valoir.

Digitized by Google

En conséquence de cet ordre, la compagnie vendit son privilége et sa concession le 20 février 1709, moyennant la somme de 240,000 liv.; se réserva moitié d'intérêt dans les opérations futures, et aux conditions que les acquéreurs feraient un fonds de 600,000 liv., dont 240,000 seraient employées au paiement de la concession qu'ils venaient d'acheter, et destinées aux créanciers des vendeurs : les 360,000 liv. restantes devaient être employées aux opérations commerciales. Il fut convenu pour clause expresse, qu'il ne serait point permis à la nouvelle compagnie d'emprunter en commun et solidairement, mais que chacun des intéressés serait obligé de fournir sa portion des sommes qui seraient jugées nécessaires pour le bien des affaires communes.

Cette vente fut approuvée par arrêt du conseil d'état, du 18 mars 1709, qui prolongea de treize ans le privilége de la nouvelle compagnie au-delà des dix-

Digitized by Google

sept ans qui restaient à courir. Elle obtint des lettres-patentes sur son établissement et ses priviléges le 30 juillet 1709.

Il s'éleva dans la suite quelques difficultés entre les deux compagnies réunies. Les vendeurs furent expulsés faute de fonds. Il intervint un arrêt du conseil d'état qui déclara qu'ils étaient exclus de la société.

Elle envoya pour premier directeur et commandant-général M. Mustellier, un des principaux intéressés. Il était au fait du commerce d'Afrique, et plus propre qu'un autre à le faire valoir; il aimait le travail et les conseils. M. Bruë lui avait recommandé de s'établir puissamment à Galam, et de porter ses vues sur les mines d'or du pays. Il en sentait toute l'importance, et fit les meilleures dispositions pour réaliser ce grand projet.

Il arriva à l'île Saint-Louis le 20 mars 1710; il fit la visite de tous les comp-

Digitized by Google

toirs et partit pour Galam, mais il tomba malade pendant le voyage, et mourut à *Tuabo* sur le Sénégal le 15 août 1711.

Cette mort déconcerta beaucoup les projets de la compagnie naissante. Les intéressés jeterent d'abord les yeux sur M. Bruë, et le presserent de se charger de nouveau de la direction et du commandement général de la concession; mais ses affaires particulieres ne lui permirent pas de s'absenter et de leur rendre ce service. Il leur proposa M. de Richebourg, alors gouverneur du fort de Gorée. La compagnie le nomma, et lui envoya les provisions ordinaires, avec ordre de suivre les projets que son prédécesseur avait commencé de mettre à exécution. L'on comptait assez sur ce nouveau directeur, lorsqu'on apprit qu'il s'était noyé en passant la barre du Sénégal le 2 mai 1713.

Les intéressés s'adresserent de nouveau à M. Bruë, et le solliciterent si vivement de reprendre le timon de leurs

Digitized by Google

affaires en Afrique, qu'il fut obligé d'accepter. Il partit de Nantes le 15 mars, et arriva à l'île Saint-Louis le 20 avril 1714.

Malgré la guerre d'Europe et les difficultés qu'elle fit naître, les affaires de la compagnie furent conduites avec tant d'art, de prudence et de bonheur par M. Bruë, qu'outre les profits considérables qu'elle fit alors, elle se trouva encore en état de faire de nouveaux établissemens, et de s'occuper surtout de celui de Galam. Ses succès devenaient chaque jour plus brillans depuis la paix générale de 1714.

A cette époque et au mois d'août 1717, il se forma une association puissante qui ne parut d'abord que sous le nom de compagnie d'Occident ou de Mississipi : mais ce seul objet ne suffisait pas à ses vastes desseins ; elle traita avec l'ancienne compagnie des Indes occidentales, se chargea de ses dettes et de ses effets. Elle joignit ainsi le commerce

Digitized by Google

d'Orient à celui d'Occident. Elle fit plus, elle attira à elle le commerce du Sénégal; elle acheta de la compagnie tous ses droits, concessions, priviléges, établissemens, forts et comptoirs pour la somme de 1,600,000 liv. L'acte en fut passé le 15 décembre 1718, approuvé et autorisé par un arrêt du conseil d'état du roi, du 10 janvier 1719.

En comparant le prix que la compagnie du Sénégal venait d'obtenir de ses établissemens avec celui qu'elle en avait donné dix ans auparavant, on peut juger de l'état brillant de ses affaires, et se faire une idée de l'accroissement de son commerce sous la direction de M. Bruë.

La nouvelle association, connue sous le nom de compagnie des Indes, fut la sixieme compagnie du Sénégal établie avec privilége exclusif depuis 1664. Elle en avait l'administration civile et militaire. Cette administration fut toujours douce et paternelle, parce qu'elle fut confiée

Digitized by Google

confiée à des gens sages, instruits et laborieux. Ils surent profiter des fautes de leurs prédécesseurs, de la protection du roi et de ses ministres; ils firent de grandes entreprises, et toutes réussirent au-delà de ce qu'on pouvait espérer. Ils élevèrent les forts de l'île Saint-Louis, de Podor, de Félémé et de Galam. Ces derniers n'offrent que des ruines, mais ces ruines même parlent en faveur des fondateurs, et accusent hautement l'insouciance et la barbarie de leurs successeurs. Ils eurent soin d'entretenir la paix et l'union entre les différens peuples du pays: tous vivaient sans défiance et en bonne amitié avec les agens de la compagnie. Ils se souviennent encore et se souviendront toujours de ces tems heureux: ils peuvent renaître, et c'est le vœu de leurs cœurs.

La compagnie des Indes ainsi organisée n'eut pas de peine à décider M. Bruë à lui continuer ses services dans les postes de directeur et de commandant-

Digitized by Google

général de toute la concession. Il en remplit les fonctions jusqu'au 23 juin 1720, que ses affaires particulieres l'obligerent de repasser en France. Il n'en resta pas moins attaché à l'administration de Paris, dont il était l'ame et le conseil; il s'embarqua même pour les mers d'Afrique quand sa présence devint nécessaire; il parut sur les lieux, termina toutes les contestations, et conduisit plusieurs expéditions importantes.

M. de Saint-Robert lui succéda : ses infirmités l'obligerent à se retirer en France le 25 avril 1723. Il eut pour successeur M. Julien Dubelay; mais il s'éleva tant de réclamations, il y eut tant de plaintes contre lui, que la compagnie fut obligée de le révoquer, et de nommer à sa place M. Robert, qui partit de Paris à la fin de l'année 1724.

Sa résidence en Afrique fut probablement longue; mais sur ce point nous n'avons rien de positif, et nous ne con-

Digitized by Google

naissons de directeur marquant après lui que M. David, qui le fut long-tems, et qui sera toujours en vénération parmi les nègres. C'était un administrateur distingué; il surpassa, s'il est possible, les vertus, les connaissances et l'activité de M. Bruë. Il fit un voyage en France en 1741, repassa à l'île Saint-Louis, et se rendit à Galam pour visiter lui-même nos établissemens et les faire réparer; il chargea M. Delabruë de l'exécution de ses ordres, et l'établit directeur du fort de Tombaboukané.

La guerre de 1744 suspendit les travaux. La compagnie fit choix de M. David pour la direction de ses affaires à l'Ile-de-France; Delabruë prit le gouvernement de l'île Saint-Louis, et fut remplacé à Galam par M. Aussenac, qui remplit dignement sa mission. La compagnie eut un regne de plus de quarante ans; elle eut à son service des hommes distingués par leurs lumieres et leur zele; elle ne fut jamais contrariée dans ses vues,

Digitized by Google

puisqu'elle avait l'administration civile et militaire ; elle fit beaucoup de bien, et marcha de succès en succès.

Sur les côtes ou dans l'intérieur de sa concession, elle fit plusieurs établissemens : Arguin et Portendick, le fort Saint-Louis et Podor sur le Sénégal ; les forts Saint-Joseph et Saint-Pierre au royaume de Galam ; Gorée, Joal, Albreda sur la riviere de Gambie ; Bintam sur la riviere de Gereges et les Bissaux. Tous étaient bien tenus et en grand produit. Elle en méditait d'autres qui eussent également réussi, mais qui n'ont jamais été qu'en projet, puisque, au lieu de suivre ses plans, notre insouciance a été telle, qu'il ne nous reste de tous ces monumens que l'île Saint-Louis. Les autres seront rétablis un jour, et je fonde cet espoir sur le génie réparateur qui préside aux destinées de la France.

Les Anglais prirent l'île Saint-Louis et le Sénégal en 1758. Les Français y rentrerent vingt ans après, en 1779, et

Digitized by Google

cette possession leur fut assurée de nouveau par le traité de paix conclu entre la France et l'Angleterre, le 3 septembre 1783.

Ce sont les dispositions de ce traité qui reglent les droits respectifs sur la côte occidentale d'Afrique. Elles fixent les possessions de la France sur cette côte, depuis le Cap-Blanc au 19^{d}. 30^{m}. de longitude, et 20^{d}. 55^{m}. 30^{s}. de latitude, jusqu'au Cap-Verd, situé au 19^{d}. 50^{m} 45^{s}. de longitude, et 14^{d}. 43^{m}. 45^{s}. de latitude. Elles en garantissent la propriété exclusive à la France, et accordent seulement aux Anglais le droit de faire la traite de gomme depuis la riviere Saint-Jean jusqu'à la baie et fort Portendick inclusivement, aux conditions qu'ils ne pourront former dans ladite riviere ni sur la côte, non plus que dans la baie de Portendick, aucun établissement permanent de quelque nature qu'il puisse être.

Elles garantissent encore à la France l'île de Gorée, toutes les côtes entre le

Digitized by Google

Cap-Verd et la riviere de Gambie, le comptoir d'Albreda, situé à l'embouchure de cette riviere, dont cependant la possession, ainsi que celle du fort James, est assurée à l'Angleterre.

Depuis la rive gauche de la riviere de Gambie, qui forme le cap Sainte-Marie jusqu'à la riviere de Serre-Lionne, la côte n'appartient exclusivement à aucune nation : les Français partagent avec les Anglais, les Portugais et tous les peuples commerçans le droit de la fréquenter, et de former de nouveaux établissemens sur tous les points qui ne sont pas occupés.

Aussitôt après la paix de 1783, on pensa à créer une compagnie pour le Sénégal. Le 11 janvier 1784, le roi, par arrêt du conseil, accorda à la compagnie de la Guyane le privilége exclusif de la traite de la gomme pour neuf années, à commencer au premier juillet 1784, jusqu'au premier juillet 1793, en indemnité de ses réclamations.

Digitized by Google

La compagnie de la Guyane céda son privilége à plusieurs négocians qui prirent le titre de Compagnie de la Gomme par acte du 31 janvier 1785. Cet acte fut sanctionné par le gouvernement.

Par arrêt du conseil du 10 novembre 1786, le roi soumit la compagnie à payer les dépenses coloniales, fixées à 260,749 liv., et lui accorda en dédommagement la traite exclusive des negres et la prolongation pour trois années du privilége de la gomme. Elle prit alors le nom de Compagnie du Sénégal. Enfin le 20 janvier 1789, on étendit son privilége sur l'île de Gorée, jusqu'à la riviere de Gambie et le comptoir d'Albreda : on la chargea des dépenses de divers établissemens dans cette partie qui s'élevaient à 41,412 livres. Le roi dépensait, avant cette époque, plus de 500,000 livres. Par cet arrangement les frais d'administration furent considérablement réduits et fixés à 302,16[illegible] livres.

Digitized by Google

Cette compagnie fut trop mesquinement organisée ; elle ne fit rien de grand ; elle exista comme un marchand qui se borne aux bénéfices du jour, sans oser prendre d'essor ; enfin, elle fut entiérement détruite par un décret de l'assemblée constituante, du mois de janvier 1791.

J'étais alors attaché au ministere de la marine. M. le maréchal de Castries me proposa d'être, et je fus le premier directeur de cette compagnie à l'île Saint-Louis. Je partis du Havre le 13 mars 1785, et j'arrivai à ma nouvelle destination le 10 avril suivant. J'eus pour successeur M. Pelletan, qui fut remplacé par M. Dufour.

M. de Repentigny était, à cette époque, gouverneur-général : c'était un homme sage, instruit et sans prétentions. Je lui fus particuliérement recommandé par M. de Vergennes, ministre des affaires étrangeres, son parent et son ami. Le ministre de la marine, M. de

Digitized by Google

Castries, parlait avantágeusement de moi dans une lettre dont j'étais porteur pour M. de Repentigny ; il me reçut avec bonté, avec distinction ; il m'accorda bientôt sa confiance ; nous vécûmes dans la plus parfaite harmonie, et je n'eus qu'à me louer de ses dispositions pour le bien du service.

Le lendemain de mon arrivée, le 12 avril 1785, M. de Repentigny convoqua extraordinairement une assemblée de tous les habitans libres, pour leur annoncer les intentions du roi, et le privilége que sa majesté venait d'accorder à la compagnie que je représentais. Réunis dans une des salles du fort, le greffier ouvrit la séance par la lecture de l'arrêt du conseil, du 11 avril 1784. M. de Repentigny dit ensuite :

« Messieurs, en vous annonçant la » volonté du roi, je vous donne une » nouvelle preuve de son amour paternel » et de sa tendre sollicitude pour votre » prospérité. Le commerce de cette co

Digitized by Google

» lonie n'est pas assez étendu, n'est pas
» assez varié pour résister, sans danger,
» aux effets de la concurrence : borné
» dans le seul objet de la gomme, vous
» avez vu ce commerce, dont les Maures
» sont en possession exclusive, languir,
» dégénérer et périr d'une maniere ef-
» frayante. Le prix de la gomme s'est
» élevé chaque année en raison des de-
» mandes ; il s'est élevé si haut, que les
» armateurs français ont été forcés de
» renoncer à la traite, pour ne pas con-
» sommer leur ruine. Les Maures profi-
» tent des excès de la concurrence, et
» nous sommes sans moyens de réparer
» les pertes qu'ils nous font éprouver ;
» ils disparaissent pour ne revenir qu'un
» an après ; nous ne faisons enfin avec
» eux aucune opération étrangere à la
» gomme.

» Vous avez été frappés, comme moi,
» de la conduite des Maures : la concur-
» rence qui devait naturellement mul-
» tiplier les produits, a fait précisément

Digitized by Google

» tout le contraire ; elle les a réduits à
» tel point, que la traite de gomme ne
» donnait pas le tiers de ce qu'elle nous
» procurait annuellement ; cette faible
» partie qu'ils vendaient aussi cher
» qu'ils voulaient, rendant assez de mar-
» chandises pour fournir à leurs besoins,
» ils ne se donnaient pas la peine d'en
» récolter une plus grande quantité. Il
» est bien reconnu que plus le prix se
» serait élevé, plus la gomme serait de-
» venue rare ; nous serions enfin arrivés
» au point d'en trouver à peine de quoi
» former un chargement.

» Vous avez éprouvé la même disette
» toutes les fois que les Maures, par
» suite de leurs guerres contre les ne-
» gres, ont fait un nombre considérable
» d'esclaves, et qu'ils se sont procuré,
» par cette vente, beaucoup de mar-
» chandises : la traite de gomme alors
» n'a presque rien offert, et n'a pris
» d'accroissement que lorsqu'ils ont
» éprouvé de nouveaux besoins. Les

Digitized by Google

» Maures et les negres, dans l'intérieur,
» ne pensent jamais à l'avenir. Naturel-
» lement paresseux, s'ils ne sont pas
» excités au travail par des considéra-
» tions personnelles et du moment, ou
» s'ils ne sont pas éveillés par des im-
» pulsions étrangeres, ils dorment et
» passent leur vie à ne rien faire.

» Le gouvernement n'avait qu'un
» moyen d'arrêter ce désordre; il vient
» de l'adopter: le privilége qu'il accorde
» fera cesser les prétentions et l'indo-
» lence des Maures. N'ayant plus à
» traiter avec la multitude, ils seront
» moins exigeans et plus laborieux; ils
» réduiront le prix de la gomme, nous
» en fourniront davantage; il s'établira
» une balance entre sa valeur et leurs
» besoins. Ce commerce était perdu pour
» vous; mais, vous vous en souvenez,
» sous la compagnie des Indes, il fai-
» sait la principale richesse du pays:
» dégagé de la concurrence, il va re-
» prendre son cours naturel, et, comme

Digitized by Google

» autrefois, vous serez heureux des
» avantages qu'il promet.

» Sous la concurrence, les comptoirs,
» les forts ont été détruits, nos relations
» avec l'intérieur ont été abandonnées;
» tout est à réparer; l'intention du gou-
» vernement est de mettre en activité,
» de donner une nouvelle vie aux éta-
» blissemens qui furent élevés par vos
» peres : sentez le prix de ce bienfait,
» et bénissez à jamais la main qui vous
» protege. »

Après ce discours, je dis à l'assemblée :

« Messieurs, je n'ajouterai rien à ce
» que M. le gouverneur vient de vous
» dire sur le privilége dont je viens
» exercer les droits, ni sur les motifs de
» son établissement; cette mesure était
» commandée par l'avidité des Maures,
» par leur insouciance et par le salut
» de tous. Vous trouverez dans mon ad-
» ministration, franchise, loyauté, pré-
» venances, désintéressement, et tous les
» secours dont vous aurez besoin; vous

Digitized by Google

» serez employés de préférence, et je
» me conduirai d'après vos conseils. Si
» je m'égare dans la route que je veux
» prendre pour la prospérité du com-
» merce et votre bonheur particulier,
» ayez soin de m'en avertir; je revien-
» drai sur mes pas, je réparerai mon
» erreur, je ferai tout ce qui sera en
» mon pouvoir pour vous rendre heu-
» reux. Je suis arrivé parmi vous, et j'y
» vivrai dans ces dispositions : en re-
» tour, je demande votre confiance et
» votre amitié. »

Le maire prit la parole ensuite, et dit :

« M. le gouverneur, les habitans de
» l'île Saint-Louis, dont je vais expri-
» mer les sentimens, reçoivent avec
» respect les ordres du roi et les dispo-
» sitions qu'il a prises pour la prospérité
» de cette colonie : il était tems, sans
» doute, d'arrêter les funestes effets de
» la concurrence, et de s'opposer à la
» conduite des Maures; le privilége met-
» tra tout à sa place. Sa majesté a dai-

Digitized by Google

» gné s'occuper de nous, c'est un bien-
» fait qui lui donne de nouveaux droits
» à notre amour et à notre reconnais-
» sance. Nous sommes disposés à se-
» conder les opérations du directeur-
» général que la compagnie a choisi ;
» nous comptons sur son assistance, sur
» ses promesses ; il peut compter sur
» notre attachement, sur notre fidélité
» et sur notre zele à le servir. »

Les habitans parurent satisfaits, plusieurs m'embrasserent ; tous me donnerent des témoignages de contentement et de joie.

Le greffier consigna sur ses registres le procès-verbal de cette séance ; il m'en remit trois expéditions : j'en fis parvenir une au ministre de la marine, une autre à la compagnie ; je gardai la troisieme, que je n'ai pu retrouver, et que j'aurai probablement perdue dans mon naufrage. Quoique j'en rende compte de mémoire, l'on peut compter sur mon exactitude ; j'ai bien pu ne pas me servir

Digitized by Google

des mêmes expressions, mais j'ai rendu fidellement l'opinion des habitans, le vrai sens et la pensée des discours.

M. de Repentigny fut remplacé par M. de Boufflers, dont les talens, l'esprit et la célébrité firent concevoir et réaliserent les plus grandes espérances : sous son administration la colonie prit un aspect plus riant, plus animé; tous les genres d'industrie furent protégés; les habitans, excités au travail, devinrent plus riches et plus heureux.

M. de Boufflers eut pour successeur M. Blanchot, major du bataillon d'Afrique. Chargé du commandement général, M. Blanchot, d'un caractere bienfaisant, doux, modeste et désintéressé, a fait pendant long-tems le bien des colonies qu'il fut chargé d'administrer.

Mes mémoires ont été commencés au Sénégal, et terminés à Paris à peu de chose près en 1788. Je les communiquai dès-lors à plusieurs personnes; deux auteurs estimables, Lalande et Laharpe, ont

Digitized by Google

ont publié des réflexions sur mon voyage à Gâlam, et en ont dit quelque bien. Je cede enfin au desir qu'on me témoigne, de connaître plus complétement mes observations sur cette partie du Monde. Je livre ces mémoires à l'impression, et pour rendre mon ouvrage plus généralement utile, je donne la description exacte de tous nos établissemens, en indiquant les avantages qu'on peut en tirer pour l'agriculture, le commerce, les arts, les sciences et l'humanité.

Je dois le dire cependant : je n'ai pas tout vu, je n'ai pas tout observé. Sur les parties qui me sont inconnues, j'ai consulté les habitans du pays et les auteurs, tant anciens que modernes, qui en ont parlé, mais après m'être assuré que les meilleurs documens nous étaient transmis par le Pere Jean-Baptiste Labat, dans sa *Nouvelle Relation de l'Afrique occidentale*, imprimée à Paris en 1728, cinq volumes in-12. J'ai puisé dans son ouvrage les lumieres dont j'ai eu besoin.

Digitized by Google

Je l'ai fait avec d'autant plus de confiance, que le Pere Labat écrivait lui-même sur les mémoires de ce M. Bruë qui, comme je l'ai dit, fut directeur-général au Sénégal en 1697, de cet homme profondément instruit, qui nous a laissé dans sa conduite et dans ses actions les meilleurs renseignemens. Je n'ai pas craint de m'égarer en suivant la route qu'il a tracée. L'ouvrage du Pere Labat n'étant point cependant exempt d'erreurs, j'ai mis le plus grand soin à les reconnaître et à les éviter. J'ai eu recours à d'autres ouvrages : ceux de Raynal, de Wartrom, de Jonh Matheus, de Charles Montlinos, de Mungo-Park et de P. Labarthe m'ont été plus ou moins utiles. Le dernier, P. Labarthe, justifie l'opinion généralement prononcée sur sa modestie, ses talens et ses vues pour la prospérité nationale.

Tous les peuples d'Afrique ont entre eux des rapports si parfaits, qu'il m'a

Digitized by Google

été impossible d'en donner une idée juste et précise, sans être obligé de me répéter souvent; c'est un défaut que la nature de mon ouvrage ne m'a pas permis d'éviter. Quant au style, je déclare que je suis sans prétentions : j'ai moins cherché à faire preuve d'éloquence, que d'exactitude et de vérité; je me suis occupé des faits, sans penser à la maniere de les écrire.

Je termine ce discours préliminaire en assurant que je n'ai rien négligé pour donner à mon ouvrage le développement dont il est susceptible; j'ai voulu qu'il réunît toutes les connaissances acquises sur la partie de l'Afrique dont j'ai parlé; que seul enfin il pût suffire à l'instruction du gouvernement et des particuliers. S'il est utile à mon pays, s'il contribue à sa richesse, à sa puissance; si les habitans de l'Afrique en deviennent plus heureux, j'aurai rempli la tâche que je me suis imposée pour le bonheur et la gloire de tous.

Digitized by Google

La paix générale vient d'être proclamée : mon ouvrage pouvait-il paraître sous de plus heureux auspices ? Salut, honneur et gloire aux armées françaises : le bonheur du Monde est fondé, et ce bonheur est leur ouvrage.

La paix est telle que les Français devaient l'attendre, telle que devait l'accepter l'homme immortel qu'ils ont placé au premier rang. Son plus grand triomphe sera sans doute d'avoir ainsi terminé honorablement la plus mémorable des révolutions. Soyez heureux, premier consul ; vivez long-tems, jouissez de la félicité publique, de l'amour et de la reconnaissance des Français.

Cambacérès, Lebrun, vous avez couru tous les dangers auxquels fut exposé le vaisseau de l'État ; fixés au timon dans le fort de la tempête, vous l'avez sauvé des secousses violentes qui menaçaient de l'engloutir : toujours fermes et toujours calmes, vous ne désespérâtes jamais de son salut ; vous ne fûtes effrayés ni par

Digitized by Google

les hommes ni par l'orage. C'est ainsi qu'à travers les vagues en courroux, votre stoïque constance l'a conduit au port. Veillez toujours sur ses destinées ; secondez les mains habiles et sûres qui en sont dépositaires ; elles nous garantissent les triomphes que vous avez préparés, et vous donnent des droits à la plus honorable récompense.

En nous assurant l'intégrité de nos possessions coloniales, la paix nous impose l'obligation de remettre en activité ces grands ateliers de l'industrie commerçante. C'est par eux que nos pertes et nos malheurs doivent être réparés ; c'est par eux que notre marine deviendra forte et puissante, que nous ferons, comme autrefois, pencher en notre faveur la balance du commerce ; c'est par eux surtout que la *grande nation* rendra ce titre qu'elle a conquis, immuable et respecté. C'est dans les colonies que les productions de notre territoire trouveront un écoulement avan-

Digitized by Google

tageux ; c'est là que croîtront encore ces végétaux que le luxe et l'habitude nous ont rendus nécessaires ; c'est là que notre industrie manufacturiere ira chercher des approvisionnemens indispensables, et fera des échanges doublement lucratifs ; c'est enfin là que nous trouverons le principe de vie qui doit animer ce grand corps du commerce français, auquel la paix a rendu sa véritable place.

Armateurs et Négocians, vous êtes placés dans l'État pour y fixer la richesse et l'abondance. *Heureux le peuple qui vous honore, qui met sa gloire dans l'industrie, et sa puissance dans les travaux utiles au genre humain !* Profitez du moment, unissez vos efforts aux vues bienfaisantes du gouvernement, secondez ses intentions paternelles et les projets qu'il a conçus pour la prospérité nationale.

L'agriculture est l'ame du commerce ; elle fait fleurir les États, elle en assure la force et la durée. Français, livrez-vous

Digitized by Google

sans réserve à cet art nourricier, le premier, le plus utile des arts. Faites un pacte, une grande réunion pour tous les genres d'industrie; marquez l'heureuse époque de la paix par un grand élan vers la culture et le commerce; employez vos capitaux, votre génie; donnez tout votre tems aux travaux qu'ils exigent, vous aurez des richesses, de la puissance, *des mœurs;* vous égalerez, vous effacerez peut-être la gloire des peuples les plus célebres; vous vivrez toujours par votre renommée.

N. B. Il vient de paraître un ouvrage sous le titre de *Fragmens d'un voyage en Afrique*, pendant les années 1785, 1786 et 1787, dans les contrées occidentales de ce continent, depuis le Cap-Blanc jusqu'à celui de Palmes; par Silv.-Meinard-Xaxier Golbery, 2 volumes in-8°., imprimés chez Treuttel et Würtz, libraires à Paris, quai Voltaire, n°. 2.

Ces *Fragmens* sont les précurseurs d'un ouvrage plus étendu que l'auteur nous annonce, et dont nous devons concevoir de grandes espérances, s'il répond, comme je n'en doute pas, aux documens utiles et curieux que présentent les *Fragmens*.

Le citoyen Golbery, que j'ai connu à l'île Saint-Louis, a fait une étude particulière du pays qu'il décrit, de

Digitized by Google

l'origine, de la religion, des mœurs et des usages des habitans : je m'en suis occupé de même, et quoique nous ne soyons pas toujours d'accord, je n'en rends pas moins hommage à la droiture de ses intentions. Nous avons voulu l'un et l'autre servir les sciences et l'humanité, augmenter notre puissance, porter le bonheur et la civilisation chez des peuples sauvages que nous pouvons rendre heureux. Nous différons sur les moyens d'arriver à ce but : le meilleur sera sans doute celui qui pourra l'atteindre.

Je ne puis me refuser à faire une observation sur ces *Fragmens*, et c'est la seule que je me permettrai. Le citoyen Golbery s'est écarté de sa prudence ordinaire, en disant beaucoup de mal de M. David, qui fut long-tems directeur-général et commandant des concessions en Afrique de la compagnie des Indes : cet administrateur n'a laissé que des souvenirs honorables : peu d'hommes eurent autant de sens, de vertus et de génie. Cette inculpation hors d'œuvre est une tache qui dépare les *Fragmens*, et j'aime à croire que le citoyen Golbery la fera disparaître; je lui rends la justice de penser qu'il n'a pas eu l'intention d'outrager la mémoire d'un homme distingué, et qui vécut sans reproches; il aura donné trop de confiance à de faux rapports : cette injustice n'est donc pas la sienne; je ne connais d'erreurs coupables que celles de la volonté.

VOYAGE

Digitized by Google

VOYAGE
AU SÉNÉGAL.

CHAPITRE PREMIER.

Le Cap-Blanc et ses environs. Dangers de cette navigation. Les Maures qui campent sur la côte, sont barbares et cruels. Naufrage de M. de Brisson.

En arrivant sur la côte occidentale d'Afrique, les navigateurs rencontrent d'abord le Cap-Blanc, situé au 19^{d}. 30^{m}. de longitude, et au 20^{d}. 55^{m}. 30^{s}. de latitude. C'est une pointe émoussée et presque ronde, des moins saillantes et des plus difficiles à reconnaître de toute la côte : elle est bordée de bancs dangereux et qu'on a beaucoup de peine à éviter ; elle tire son nom de la couleur blanche de son sol aride et brûlé.

Le cap Sainte-Anne se montre ensuite ; il est dans le même parallèle et à l'est : on compte huit lieues d'un cap à l'autre. Ils forment

Digitized by Google

entre eux une baie large et profonde d'environ douze lieues nord et sud : il s'y trouve divers enfoncemens, une petite île et quelques embouchures de torrens ou rivières, dans lesquels la mer monte assez haut pour gâter leurs eaux et priver les navigateurs de l'unique ressource que cette côte eût pu leur présenter.

Depuis le cap Sainte-Anne jusqu'à celui de la Saline qui vient après, la côte court sud-est nord-ouest pendant six lieues ou environ, en y comprenant la circonférence d'une anse peu profonde placée entre les deux caps. On voit à la pointe de la Saline une petite île déserte, qui ne se distingue presque pas du continent.

On a donné à ce cap le nom de Saline, parce qu'on trouve tout auprès des salines naturelles et fort abondantes. On y recueillait autrefois une quantité considérable de sel blanc avant la saison des pluies. Les Européens les ont abandonnées, mais il est probable que les Maures en font encore usage.

De la pointe de la Saline à celle de Hof, on compte environ six lieues. C'est l'ouverture d'une seconde baie aussi profonde et aussi large que la première. Elle renferme trois îles, dont la plus grande, qui est à l'est, s'appelle Arguin.

Digitized by Google

profonde d'environ
il s'y trouve diver
île et quelques en-
rivières, dans les
aut pour gâter leurs
eurs de l'unique re-
pu leur présenter.
ne jusqu'à celui de
la côte court sud-
: lieues ou environ,
nférence d'une ance
e les deux caps. On
ne une petite île dé-
presque pas du con-

le nom de Saline,
auprès des salines
tes. On y recueillait
idérable de sel blanc
. Les Européens les
l est probable que
e usage.
ne à celle de Hof,
eues. C'est l'ouver-
aussi profonde et
. Elle renferme trois
qui est à l'est, s'ap-

Il faut doubler tous ces caps pour arriver à nos possessions. La côte est du plus grand danger pour les navigateurs. Les tempêtes y sont fréquentes et la mer toujours mauvaise: des courans auxquels il faut se garder de s'abandonner, portent violemment à la terre, qui devient pour les marins une nouvelle Tauride s'ils ont le malheur d'y échouer. Les naturels, sujets du roi de Maroc, sont de véritables barbares, avec lesquels on n'a pu jusqu'à présent et on ne pourra sans doute jamais lier aucun commerce. Ils regardent les vaisseaux naufragés comme des présens du ciel, s'enrichissent de leur pillage, et réduisent au plus affreux esclavage tous les individus jetés sur la côte. Il ne reste pas le moindre espoir d'en sortir, à moins d'une réclamation puissante auprès du roi de Maroc, qui dans ce cas fait rendre les esclaves s'il peut les découvrir, moyennant une rançon ordinairement très-forte. Nous avons plusieurs exemples du paiement de cette rançon par le roi de Maroc lui-même, qui a tenu cette conduite toutes les fois qu'il a pensé devoir faire sa cour au gouvernement français, et celui-ci n'a jamais manqué d'en être reconnaissant. Quelquefois ces barbares, pour éviter la réclamation du roi de Maroc et se soustraire

Digitized by Google

ses ordres, se retirent dans des parties impraticables du désert, y conduisent leurs esclaves, se donnent le barbare plaisir de leur faire souffrir des tourmens affreux, et de les voir périr de la mort la plus cruelle. Les navigateurs peuvent éviter tous ces dangers en dirigeant leur route à l'ouest des îles Canaries.

Je vais rendre compte d'un naufrage arrivé sur cette côte pendant que j'étais à l'île Saint-Louis; c'est le meilleur moyen d'en faire connaître le danger, et d'avoir sur l'intérieur du désert qui borde le Sénégal, quelques notions intéressantes.

M. de Brisson partit de France au mois de Juin 1785 pour l'île Saint-Louis, sur le navire la *Sainte-Catherine*, capitaine Leturc. Le 10 juillet suivant ils se trouvèrent, à minuit, entre la côte d'Afrique et les îles Canaries, dans une espèce d'anse formée par des rochers. Le capitaine, étonné, fit gouverner vers l'écueil; le navire ainsi dirigé, et entraîné d'ailleurs par la force des courans, frappa trois fois contre la terre et resta enfin immobile. Ils luttèrent pendant toute la nuit contre une mer toujours prête à les engloutir. Le lendemain M. de Brisson et tout l'équipage abordèrent sur le rivage.

Débarqués sur une terre déserte et incon-

Digitized by Google

les parties impra-
ıisent leurs escla-
laisir de leur faire
ux, et de les voir
ıelle. Les naviga-
es dangers en di-
des îles Canaries.
ın naufrage arrivé
'étais à l'île Saint-
ren d'en faire con-
sur l'intérieur du
quelques notions

France au mois
-Louis, sur le na-
capitaine Leturc.
rouvèrent, à mi-
e et les îles Cana-
e formée par des
ıné, fit gouverner
lirigé, et entraîné
courans, frappa
resta enfin immo-
ute la nuit contre
es engloutir. Le
t tout l'équipage

déserte et incon-

nue, ces malheureux ne savaient où port
leurs pas; ils montèrent sur les rochers l
plus élevés, et n'aperçurent qu'une plai
immense couverte d'un sable blanc, sur lequ
serpentaient quelques plantes assez semblabl
aux branches de corail : ces plantes porte
une petite graine de la même couleur et à pe
près de la même forme que celle de la mo
tarde; les Maures l'appellent *avezoud*; ils
récoltent, et en font une pâte dont ils se r
galent. Dans le lointain on découvrait d
coteaux qui, étant couverts d'une espèce
fougère sauvage, ressemblaient à une vas
forêt.

En marchant vers ces coteaux, on aperç
plusieurs chameaux à la pâture : il n'y ava
donc plus à douter que ce canton ne fût h
bité. Précieuse découverte, qui porta le caln
dans le cœur des naufragés. Pressés par
faim et la soif, ils s'estimaient heureux d'a
procher de quelque bourgade.

Les pasteurs portèrent l'alarme dans l
camps voisins, et bientôt les habitans vinre
à leur rencontre. Les Maures eurent l'air
se réjouir, poussant des cris épouvantables
des hurlemens affreux. Les naufragés s'éta
divisés, plusieurs furent enveloppés et sais
au collet avec une férocité barbare; d'autr

Digitized by Google

furent blessés, dépouillés, et restèrent étendus presque expirans sur le sable.

Pendant cet affreux massacre, M. de Brisson aperçut un Maure sans armes, et à son costume il le prit pour un de ceux qui avaient accompagné le roi Alikoury dans une visite qu'il en avait reçue à l'île Saint-Louis; il courut aussitôt se jeter dans ses bras; il fut suivi de M. Devoize, du second du navire et de cinq autres infortunés qui ne l'avaient point quitté. Ils s'aperçurent bientôt qu'ils étaient aussi malheureux que les autres : ce Maure les reçut dédaigneusement. Il adressa la parole à M. de Brisson, et lui demanda d'un ton sévère : Qui es-tu? Que viens-tu faire ici? Comment y es-tu parvenu? M. de Brisson traça sur le sable la forme d'un navire, fit des gestes expressifs, et avec le secours de quelques mots arabes qu'il avait appris à l'île Saint-Louis, il parvint à lui faire entendre qu'il avait fait naufrage, et qu'il réclamait son assistance pour le faire conduire à sa destination; il ajouta qu'il avait de quoi le récompenser de ses peines. Ce dernier article fut parfaitement entendu et plut beaucoup au Maure; il parut s'adoucir, et s'empressa d'entrelacer ses doigts dans ceux de M. de Brisson, pour lui annoncer que dès ce mo-

Digitized by Google

ment ils devenaient amis et seraient toujours étroitement liés. Il demanda les effets dont M. de Brisson lui avait parlé ; il reçut deux montres, dont une à répétition, deux chaînes et une boucle de cou en or, deux paires de boucles d'argent, une bague de brillans, un gobelet et un couvert d'argent ; enfin, 200 liv. en espèces : ce dernier article lui fit plus de plaisir que les premiers. Il cacha très-mystérieusement ce trésor dans sa chemise, qui était bleue, et promit à M. de Brisson de ne jamais l'abandonner. Ces bijoux avaient donné à ce dernier l'espoir de gagner la bienveillance de celui entre les mains de qui il tomberait ; ils furent pour lui la source des plus grands malheurs.

Le Maure demanda ensuite à M. de Brisson de quel côté il avait fait naufrage : après l'avoir appris, il appela plusieurs autres Maures, et leur fit signe de le suivre. A la manière dont ils l'abordèrent, M. de Brisson reconnut que son protecteur était un homme de considération. En effet, c'était un de leurs prêtres, qu'ils nomment *Talbe*.

Arrivés sur le bord de la mer, ils poussèrent des cris de joie ; mais l'espoir du butin ne tarda pas à diviser les esprits. Sur le refus des naufragés d'aller à la nage retirer du bâtiment tout ce qu'il serait possible d'en sauver,

Digitized by Google

ils s'y rendirent eux-mêmes : ceux qui restèrent à terre, redoutaient d'être maltraités dans le partage; les femmes surtout se portèrent à des excès.

La nouvelle de ce naufrage s'étant répandue au loin, de toutes parts on voyait accourir des sauvages avides, dont le nombre devait nécessairement augmenter le trouble; ils en vinrent aux mains et plusieurs perdirent la vie. Les femmes, furieuses de ne pas pouvoir piller le navire, se jetèrent sur les malheureux Français, et leur arrachèrent le peu de vêtemens qui leur restaient : ceux de M. de Brisson parurent mériter quelque préférence; elles s'attachèrent principalement aux siens.

Le *Talbe*, devenu le maître des naufragés, mais qui n'était rien moins que guerrier, s'apercevant que le nombre des sauvages augmentait d'un instant à l'autre, fut contraint de s'associer deux amis pour conserver la portion qui lui était échue. Les arrangemens faits, tant pour le partage de ce qui fut retiré du navire, que pour celui des esclaves, il s'éloigna de la foule pour mettre à couvert son butin et se garantir de toute insulte. Les Français furent conduits de suite dans une misérable cabane couverte de mousse, éloignée de plus d'une lieue de la mer : là ils fu-

Digitized by Google

es : ceux qui resté-
être maltraités dans
urtout se portèrent

age s'étant répan-
arts on voyait ac-
s, dont le nombre
menter le trouble;
plusieurs perdirent
ses de ne pas pou-
tèrent sur les mal-
arrachèrent le peu
ient : ceux de M. de
quelque préférence;
ulement aux siens.
uître des naufragés,
que guerrier, s'aper-
sauvages augmen-
, fut contraint de
onserver la portion
urrangemens faits,
qui fut retiré du
esclaves, il s'éloi-
tre à couvert son
oute insulte. Les
de suite dans une
de mousse, éloi-
la mer : là ils fu-

rent entassés les uns sur les autres, et visité rigoureusement, dans la crainte qu'ils n'eussent caché quelque chose. Les compagnons d'infortune de M. de Brisson, qui n'avaient rien pu sauver, furent mis à nu, dépouillés de leurs chemises et de leurs mouchoirs : on voulut en venir aux mêmes extrémités avec M. de Brisson; mais comme il avait déjà beaucoup donné, il en fit l'observation, et on la trouva juste.

M. de Brisson apprit alors que son maître s'appelait *Sidy-Mahammet-del-Zouze*, de la tribu de *Labdesseba*, la plus féroce d'entre celles du désert, ennemie irréconciliable des *Ouadeleins*, qui ne valent guère mieux.

Après avoir enfoui dans le sable le petit trésor dont il venait de s'enrichir, Sidy-Mahammet-del-Zouze retourna sur le bord de la mer pour prendre la part qui lui revenait dans le pillage du navire. Pendant son absence, une troupe d'Ouadeleins vint assiéger la retraite des naufragés; ils furent pillés et saccagés, les uns traînés par la gorge, les autres par les cheveux. Le peu de hardes qui restaient à M. de Brisson devint l'objet de leur fureur jalouse; il fut dépouillé de sa chemise et de ses mouchoirs; ils le poursuivirent, et le poussèrent, en l'outrageant, jusque der-

Digitized by Google

rière des monceaux de sable ; il crut expirer sous leurs coups. On préparait des cordes pour le garroter, lorsqu'un de ceux que le Talbe s'était associés, accourut hors d'haleine. Il se plaignit de ce qu'on avait violé l'asyle de Sidy-Mahammet, enlevé son esclave et foulé aux pieds les livres sacrés de la religion. Il annonça que le prêtre, indigné de l'indécence de cette conduite sacrilége, avait demandé que les vieillards des deux partis s'assemblassent pour juger les coupables en plein conseil ; il dit que le seul moyen d'appaiser sa colère et d'en prévenir les suites, était de rendre son esclave. Cette menace produisit un bon effet : M. de Brisson fut rendu sur le champ.

Ce libérateur s'appelait *Nonegem*. Il conduisit M. de Brisson au lieu où le conseil était assemblé : le procès s'instruisit, et le libérateur, aussi avide que rusé, prétendit que M. de Brisson faisait partie des esclaves qui devaient lui appartenir, puisqu'il l'avait retiré des mains de ceux qui voulaient l'enlever ; il fondait encore ses droits sur ce qu'il avait vu M. de Brisson donner à son maître plusieurs effets qui lui avaient paru très-précieux. Ces prétentions audacieuses, et surtout la révélation du petit trésor, rendirent Sidy-Mahammet

Digitized by Google

; il crut expiret
rait des cordes
de ceux que le
rut hors d'ha-
u'on avait violé
levé son esclave
sacrés de la re-
rêtre, indigné
luite sacrilége,
lards des deux
juger les cou-
dit que le seul
t d'en prévenir
esclave. Cette
: M. de Brisson

negem. Il con-
le conseil était
t, et le libéra-
prétendit que
es esclaves qui
'il l'avait retiré
nt l'enlever; il
qu'il avait vu
aître plusieurs
-précieux. Ces
rtout la révéla-
dy-Mahammet

furieux; il lança sur Nonegem un reg
foudroyant de colère, et dit : Ce chrét
m'appartient; il est venu de lui-même se je
dans mes bras; je lui ai promis de le proté
et de le conduire au roi Alikoury; je lui
ai donné ma parole, et j'espère que le
bunal saura faire une distinction en faveu
mes droits, entre un homme de mon car
tère et un Nonegem, qui mériterait que j
punisse sévérement.

Ton esclave ne pouvant être à moi, il
périr de ma main, lui répondit Noneg
Aussitôt il tire son poignard pour en frap
M. de Brisson, qui était tremblant sous
glaive menaçant de ce barbare. Sidy-Mah
met, sans se troubler, jeta sur lui une esp
de chapelet d'une longueur incroyable, p
il prit un petit livre qui pendait à sa ceintu
Au même instant les femmes se précip
rent vers M. de Brisson et l'enlevèrent
mains de Nonegem, pour le remettre en
celles du prêtre courroucé; elles redoutai
qu'il ne lançât un anathême contre son
versaire. Le conseil en corps approuva l'
d'autorité du Talbe, et applaudit à la c
duite des femmes. Je dois dire, en passant,
les Talbes ou Maraboux portent toujours
long cordon auquel sont enfilés cent qui

Digitized by Google

petites boules noires; ils s'en servent comme les catholiques font des chapelets.

M. de Brisson avait perdu ses camarades; il les retrouva tout près du lieu où cette scène venait de se passer; comme lui, ils étaient mourans de faim et de soif, dans un état pitoyable. Depuis trois jours dans la captivité, ils n'avaient eu pour toute nourriture qu'un peu de farine d'Europe, corrompue par les eaux de la mer, mêlée d'une autre farine d'orge long-tems conservée dans des peaux de bouc.

Comme ils prenaient ce mauvais repas, un ami de Sidy-Mahammet vint le presser de se cacher au plus vîte, attendu que les Ouadeleins arrivaient de toutes parts pour lui enlever ses esclaves et son trésor. Le Talbe profita de l'avis, et tous furent se cacher derrière des monticules de sable, où ils restèrent jusqu'à ce que quelques Maures d'une autre tribu, intéressés de même à conserver leur pillage, fussent venus se joindre à eux et renforcer la troupe. Un guide les devançait et leur traçait le chemin qu'ils avaient à tenir, en plaçant de distance en distance des petites pyramides de pierres; ils prirent cette précaution pour éviter les bourgades ennemies, et surtout celle des Ouadeleins. Au surplus, tous ces peuples sont si avides, qu'amis ou

Digitized by Google

servent comme
elets.
ses camarades;
eu où cette scène
lui, ils étaient
dans un état pi-
ans la captivité,
ourriture qu'un
rrompue par les
utre farine d'orge
s peaux de bouc.
auvais repas, un
t le presser de se
u que les Ouade-
arts pour lui en-
résor. Le Talbe
nt se cacher der-
, où ils restèrent
ures d'une autre
à conserver leur
ndre à eux et ren-
les devançait et
avaient à tenir,
stance des petites
rirent cette pré-
gades ennemies,
ins. Au surplus,
des, qu'amis ou

ennemis, ils sont de même à redouter. A
pointe du jour, tous ceux qui avaient
esclaves chrétiens, s'étant réunis à eux, il
mirent en marche pour gagner l'intérieur
terres, où résidaient les familles de leurs m
tres respectifs.

Ce voyage fut pénible et douloureux à l'
cès pour les Européens. Ils mouraient de f
et surtout de soif; ils avaient tant de di
culté à mouvoir la langue, qu'ils n'osai
se faire la moindre question. Forcés de s
vre les pas des chameaux dont on précipi
la marche, ils étaient exténués de fatig
Pour éviter d'être surpris, ils firent plusie
contre-marches, et mirent quinze jour
faire une route qu'on fait ordinairement
cinq.

Après avoir gravi des montagnes d'u
hauteur prodigieuse, couvertes de petits c
loux grisâtres et tranchans comme des pier
à fusil, ils descendirent dans un fond sab
neux, jonché de chardons couronnés d'é
nes. Là ils ralentirent leur marche. M.
Brisson, ayant les pieds ensanglantés, ne
pas aller plus loin : son maître le fit mon
derrière lui sur le chameau, dont la mar
lourde lui causait des douleurs insuppo
bles; il était nu, et ne pouvant se garantir

Digitized by Google

frottement du poil de la bête, dans peu de tems il fut écorché de manière que son sang ruisselait sur le corps du chameau : ce spectacle amusait son maître; il s'en faisait un jeu, et pour mieux en jouir il pressait sa monture. M. de Brisson, ne pouvant plus endurer cette torture, se laissa tomber sur le sable, et n'éprouva dans sa chute, d'autre mal que d'être un peu plus déchiré par les chardons épineux.

Vers le soir ils rencontrèrent leur guide et firent halte. M. de Brisson, ne pouvant plus marcher, éprouvant toutes les horreurs du besoin le plus extrême, courut se tapir derrière un buisson où il implorait la mort. On vint le tirer brusquement de cet asyle pour lui faire décharger les chameaux : n'ayant plus rien à redouter, il fit résistance, et donna quelques coups au Maure qui était venu le chercher; ce Maure prit la fuite. Le maître parut aussitôt, et ne fit que rire de la fureur de M. de Brisson; il le rassura, et lui dit qu'il n'avait rien à craindre. Cet exemple et beaucoup d'autres prouvent que les Maures ne sont insolens et ne montrent du courage que quand on ne leur résiste pas.

Les naufragés, tapis sous des buissons, s'aperçurent de quelques mouvemens dont ils

Digitized by Google

furent épouvantés. Les Maures firent rougir des cailloux dans un grand brasier ; ils soulevèrent une grosse pierre et creusèrent la terre ; ils répétaient le nom de Brisson, et faisaient de grands éclats de rire ; enfin ils l'appelèrent, et le firent approcher du trou qu'ils venaient de creuser. Quelle fut sa surprise quand il vit retirer de la fosse dont il s'était approché en tremblant, une outre pleine d'eau, un sac de cuir qui renfermait de la farine d'orge et une chèvre nouvellement égorgée. Ses craintes se dissipèrent, et la vue de ces provisions lui donna de nouvelles forces. Il vit remplir d'eau un grand vase de bois dans lequel on avait versé de la farine d'orge : des cailloux rougis, jetés dans cette eau, servirent à la faire bouillonner. C'est ainsi qu'ils firent une espèce de bouillie qu'ils pétrirent dans leurs mains et qu'ils avalèrent sans la mâcher. Les esclaves eurent pour leur repas, de cette même farine détrempée et une très-petite quantité d'eau du plus mauvais goût : la chèvre fut réservée pour le lendemain. Le guide qui les devançait, s'était procuré ces provisions dans une bourgade de la contrée, et les avait cachées sous terre afin de les dérober à la vue des autres Maures. M. de Brisson observe que le ressentiment du Maure qu'il avait frappé, se

Digitized by Google

convertit en actes de bonté et de complaisance ; il en reçut une meilleure et plus grande provision. Le repas fini, chacun fut se coucher derrière un buisson.

Dès l'aube du jour le signal du départ fut donné. M. de Brisson et les autres esclaves rassemblèrent les chameaux et les chargèrent. La troupe se mit en route, et à midi elle s'arrêta dans une plaine où l'on ne trouva pas un seul arbre pour se mettre à l'abri du soleil. Après avoir déchargé les chameaux, les esclaves furent employés à arracher des racines pour faire du feu. Ce travail est d'autant plus pénible, que, dans ce pays, tous les arbres, les racines et les herbes sont épineux. Dès que le feu eut bien échauffé le sable, on en couvrit entiérement la chèvre, et pendant que les esclaves entretenaient le feu, leurs maîtres se régalaient de graisse crue, et paraissaient mettre un grand prix à cette nourriture. Quand la chèvre fut cuite, les Maures, sans se donner le tems d'ôter le sable, la dévorèrent avec une voracité incroyable ; ils la rongèrent jusqu'aux os, et se servirent de leurs ongles pour mieux les dépouiller de la viande qui pouvait y rester, puis ils les jetèrent aux esclaves en leur recommandant de se presser de manger et de recharger les chameaux.

Vers

Digitized by Google

Vers le déclin du soleil, on aperçut des tentes sur une petite éminence, et des troupeaux qui revenaient du pâturage. Les habitans de cette bourgade vinrent en foule à la rencontre des voyageurs; mais loin d'exercer envers les malheureux esclaves les douces lois de l'hospitalité, ils les accablèrent d'injures et leur firent subir les traitemens les plus inhumains. Deux des camarades de M. de Brisson furent traités avec une rigueur extrême. Les femmes surtout, plus féroces que les hommes, prenaient le plus grand plaisir à les tourmenter. Leurs maîtres n'opposaient qu'une faible résistance; ils étaient fort aises qu'on s'occupât plus de leurs esclaves que de la charge de leurs chameaux. M. de Brisson, qui s'était un peu éloigné du sien, aperçut un homme qui le couchait en joue avec un fusil à deux coups; il lui présenta sa poitrine et lui dit de tirer: sa contenance ferme fit tomber les armes des mains de son assassin. Au même instant il fut frappé à la tête d'un coup de pierre et perdit un moment connaissance; mais dès qu'il eut repris ses sens, il fit éclater la plus vive colère et demanda vengeance à grands cris. Il n'en fallut pas davantage pour répandre la terreur parmi les enfans du village: les

Digitized by Google

sauvages qui étaient venus au devant des voyageurs, ne sachant ce que ce pouvait être, se mirent à fuir. Un d'entre eux cependant, avant de s'éloigner, porta à M. de Brisson un coup de crosse de fusil dans la poitrine, et lui fit vomir le sang. L'infortuné ne put reconnaître la main qui l'avait frappé : réduit à se plaindre vaguement, il le fit avec tant d'emportement, qu'il excita la curiosité de plusieurs d'entre ces monstres; ils firent plusieurs questions à son sujet, et parurent satisfaits des réponses qu'ils en reçurent.

M. de Brisson, pour prouver qu'il connaissait le roi Alikoury, et qu'il avait été son ami à l'île Saint-Louis, entreprit de contrefaire les bouffons de ce roi, appelés *Egeums*. Il réussit; et cette espèce de farce avait tellement plu à son maître, qu'il la lui faisait répéter assez souvent : il se servait même de ce petit stratagême pour divertir ceux de la part desquels il craignait d'être pillé et pour détourner adroitement leur attention. A peine eut-il rendu compte du talent de son esclave pour l'imitation des *Egeums*, que M. de Brisson fut entouré d'hommes, de femmes et d'enfans qui le pressaient de chanter; dès qu'il finissait, ils le faisaient recommencer, et il se prêtait

Digitized by Google

d'autant plus volontiers à cette mauvaise bouffonnerie, qu'en les amusant il en recevait quelques gouttes de lait de chameau.

Ils ne restèrent qu'un jour dans ce canton : les habitans, dont ils furent si mal reçus dans le principe, leur donnèrent cependant des provisions pour trois ou quatre jours. En avançant vers la partie de l'est, les plaines qu'ils parcoururent, étaient couvertes de petits cailloux blancs, ronds et plats comme la lentille. Ce pays n'offre aucune variété et ne produit aucune plante : l'horizon paraît chargé d'une vapeur rougeâtre ; on croit voir de toutes parts des volcans enflammés. Les petites pierres picotent les pieds comme des étincelles de feu. On ne voit dans l'air, ni oiseaux ni insectes : il y règne un silence profond qui a quelque chose d'épouvantable. Si par fois il s'élève un souffle d'air, le voyageur éprouve aussitôt une lassitude extrême ; ses lèvres se gersent, sa peau se dessèche, et tout son corps se couvre de petits boutons qui causent une douleur très-cuisante. Les Maures, qui s'étaient enfoncés dans ces terres pour éviter quelques tribus dont ils auraient eu beaucoup à craindre, ne furent pas plus exempts que leurs esclaves, des maux qu'il fallut souffrir dans ce

Digitized by Google

passage, où les animaux les plus féroces n'osent point pénétrer.

Sortis de cette plaine dévorante, ils entrèrent dans une autre que les vents avaient sillonnée, de distance en distance, d'un sable ferme et rougeâtre : au dessous de la crête des sillons, il s'élevait quelques plantes odoriférantes qui furent dévorées par les chameaux, presque aussi affamés que les hommes. Ils trouvèrent ensuite un vallon entouré de montagnes : le terrain en est blanc et savonneux. Ce fut là, aux pieds de quelques genêts, qu'ils trouvèrent de l'eau dont ils avaient un si pressant besoin ; ils en burent avec un plaisir indicible, quoiqu'elle fût très-amère, couverte de mousse verte et d'une odeur infecte.

Le soir ils firent l'heureuse rencontre d'une horde hospitalière ; ils en furent très-bien accueillis ; elle leur indiqua d'autres bourgades qui leur fournirent tous les secours nécessaires pour arriver à leur destination : cette découverte vint fort à propos : leur guide s'était égaré.

Le beau-frère du maître de M. de Brisson était un des chefs de la bourgade. Il prit un soin particulier de tous les esclaves ; il leur fit donner du lait de chameau et de la viande

Digitized by Google

d'autruche séchée au soleil et hachée. Il parut touché du sort de M. de Brisson, et lui dit avec attendrissement : Infortuné chrétien ! mon frère est mon débiteur depuis long-tems ; si tu veux t'attacher à moi, je prendrai des arrangemens avec lui. Cette proposition, qui toucha M. de Brisson, le fit cependant trembler ; elle semblait lui annoncer une longue captivité, et il vivait toujours dans l'espoir que la sienne ne devait pas durer : il fut trouver son maître, et le pria de ne consentir à aucun accommodement. Sois tranquille, lui répondit le maître : tu ne me quitteras que pour aller au Sénégal ou à Maroc, et cela ne tardera pas. Cette assurance porta dans son cœur une joie inexprimable.

Ils se reposèrent trois jours chez les Maures de la tribu *Laroussye ;* puis ils continuèrent leur route plus avant dans les terres, où ils devaient trouver les familles de leurs conducteurs. Ce ne fut qu'après seize jours de fatigues et de la plus affreuse misère, qu'ils y arrivèrent exténués et presque décharnés.

Aux premiers rayons du soleil, ils découvrirent un hameau qui semblait annoncer un séjour agréable. Plusieurs tentes dressées entre des arbres touffus, des troupeaux sans nombre qui paissaient sur les coteaux, auraient

Digitized by Google

fait prendre ce lieu pour l'asyle du bonheur et de la paix : fausse illusion ! elle s'évanouit lorsqu'il fut vu de près.

Bientôt ils furent aperçus sur le penchant d'une colline qui conduisait à la demeure de leurs maîtres. Plusieurs esclaves noirs vinrent au devant de ceux-ci pour leur baiser les pieds; plus loin, les enfans faisaient retentir l'air de leurs cris de joie, et les femmes, se tenant debout, par respect, à l'entrée de leurs tentes, attendaient leurs époux. Dès qu'ils se furent approchés, elles s'avancèrent d'un air soumis, posèrent la main droite sur la tête de leurs maris, puis la baisèrent après s'être prosternées devant eux. Cette cérémonie faite, elles jetèrent sur les esclaves chrétiens un regard de curiosité, et se hâtèrent de les accabler d'injures; elles leur crachèrent au visage et leur jetèrent des pierres. Les enfans, à leur exemple, les pinçaient, leur arrachaient les cheveux ou les déchiraient à coups d'ongles; leurs mères cruelles se plaisaient à les leur faire tourmenter. Épuisés de fatigues, de faim et de soif, ils avaient desiré avec impatience le moment de leur arrivée : pouvaient-ils prévoir les nouveaux supplices auxquels ils allaient être livrés ?

On fit de suite le partage des esclaves.

Digitized by Google

MM. Devoise, Brisson et Beaudré tombèrent en partage à Sidy-Mahammet. Dès qu'il eut reçu les caresses de toute sa famille, M. de Brisson lui demanda laquelle des femmes qui l'entouraient était sa favorite? Il la lui fit voir. Aussitôt le captif s'approcha d'elle et lui présenta deux poignées de girofle que son mari lui avait gardées précieusement, pour qu'il pût, en lui en faisant hommage, s'attirer un accueil plus favorable; ces femmes aiment passionnément les odeurs, et surtout celle de girofle. Elle reçut ce présent avec une hauteur insultante, et le chassa de sa tente avec mépris. Un instant après cette méchante femme ordonna aux trois esclaves chrétiens de décharger les chameaux, de nétoyer une espèce de marmite et d'aller arracher des racines pour faire du feu. Pendant qu'elle donnait ainsi ses ordres, son cher mari dormait tranquillement sur les genoux d'une de ses concubines.

Ces malheureux Français, ainsi condamnés à l'excès de la fatigue, de la misère et de l'opprobre, respiraient quelquefois sous la tyrannie de leur maître; mais ils avaient tout à souffrir des cruautés de sa femme, et ils ne pouvaient en supporter le poids.

Les Maures n'habitent jamais long-tems le même lieu. Quand les troupeaux affamés ne

Digitized by Google

trouvent plus de quoi paître, ils changent de position, et s'arrêtent dans celle qui leur paraît la plus favorable. Les soins et le travail de ces changemens étaient une tâche imposée aux esclaves français; ils se répétèrent trente fois au moins, et leurs forces en furent absolument épuisées. Devoise et Beaudré furent un jour meurtris de coups et laissés presque morts sur le sable, parce qu'ils se trouvèrent hors d'état de faire le service qu'on exigeait d'eux.

Pendant long-tems ils furent réduits à la dure nécessité de chercher leur nourriture avec les bestiaux : les plantes sauvages qu'ils foulaient aux pieds et les limaçons crus furent dans ces jours déplorables leur unique aliment.

M. de Brisson eut assez de force et de courage pour résister à toutes ces épreuves. On lui en fit subir de nouvelles; il fut chargé d'atteler les chameaux à la charrue, de labourer la terre, de l'ensemencer, et son maître, quand l'esclave avait fini son travail, le louait à d'autres Maures pour une ration de lait. Il eût infailliblement succombé s'il eût perdu l'espoir de la liberté, et s'il n'eût eu l'adresse de voler de tems en tems quelques poignées d'orge et quelques brebis pour suppléer à la mauvaise nourriture qu'on lui donnait quelquefois en trop petite quantité.

Digitized by Google

L'infortuné M. Devoise, plus âgé et moins fortement constitué, ne put résister plus longtems à tant de peine et de privations : chaque jour il appelait la mort, qui vint enfin à son secours. C'est ainsi qu'il termina sa carrière dans l'esclavage et la douleur. M. Devoise était frère du commissaire actuel des relations commerciales à Tunis. Je l'avais connu en Espagne, et nous étions liés de la plus étroite amitié : ce sentiment le conduisait auprès de moi à l'île Saint-Louis, où je résidais alors; je fus informé de son naufrage, et je fis faire, dans le désert, les plus grandes perquisitions pour le délivrer : toutes mes tentatives furent sans succès. J'en fus désolé, et je porterai toujours dans mon cœur les regrets que j'eus alors de sa fin malheureuse. M. de Brisson lui rendit les derniers devoirs.

Beaudré mourut de même. Son corps fut mangé par les corbeaux et les serpens.

M. de Brisson avait précédemment obtenu de son maître, pour première faveur, la faculté d'écrire à Mogador, que les Maures appellent *Soira*. Sa lettre était adressée au consul de France ou à son représentant; il les priait d'être touchés de ses maux et d'y apporter un prompt remède. Un juif qui voyageait dans cette partie du désert, en fut chargé.

Digitized by Google

Les juifs nés dans le désert vivent en bonne intelligence avec les Maures ; ils ont à peu près les mêmes habitudes ; mais les habitans des villes sont plus rigides observateurs de leurs maximes religieuses, et sont moins bien traités des Maures.

Une seconde faveur plus signalée que la première, fut produite par le hasard. Sidy-Mouhammet, shérif de la tribu des Trarzas, eut occasion de passer dans la peuplade où se trouvait M. de Brisson : ils se reconnurent. Le shérif en dit tant de bien, que le beau-frère de son maître, Sidy-Sellem, d'un naturel bon, compatissant et humain, fit de nouvelles instances pour l'acheter (j'ai déjà dit qu'il l'avait tenté une première fois) : le marché fut conclu, et le prix fixé à cinq chameaux.

Sidy-Sellem en donna la première nouvelle à M. de Brisson : elle lui fut bientôt confirmée par son premier patron ; ils se séparèrent de la meilleure grace. M. de Brisson trouva à quelques pas de là un compagnon d'infortune et de voyage ; c'était le boulanger du bâtiment naufragé : ils se mirent en route sous la garde et la protection de leur nouveau maître.

On leur avait destiné un chameau sans selle ; ils s'en servirent quelques jours, mais ils furent bientôt contraints de l'abandonner et de

Digitized by Google

marcher à pied pendant le reste du voyag

Ce voyage fut pénible, mais beaucoı moins que le premier : les peuples sont moi sauvages, les vivres et l'eau étaient moi rares. Cependant M. de Brisson eut u aventure cruelle chez les Maures de la tri de *Telkannes*. On tira sur lui deux coups fusil dont il ne fut pas heureusement attei Deux Maures le saisirent aussitôt, et ils disposaient à l'enlever quand Sidy-Selle averti par les coups de fusil, accourut v l'endroit où se passait la scène. Il se plaig vivement de ce qu'on violait à son égard droits de l'hospitalité : les Maures lui dir qu'ils avaient pris son esclave pour un vole et s'excusèrent ainsi. Sidy-Sellem feignit les croire, et nos voyageurs continuèrent l route.

Les Maures de cette tribu sont les plus r constitués du désert ; ils vivent au milieu montagnes de sables formées par les ven on dirait qu'ils cherchent à se dérober à lumière du jour, tant il est difficile de pé trer dans leurs retraites et d'en sortir; les plai qui les avoisinent, sont remplies de serp énormes qui ne permettent pas aux troupe d'en approcher.

Le pays qui restait à parcourir, est coup

très-hautes montagnes presque nues, de rochers et de vallons, dont quelques-uns sont couverts de verdure, et d'autres de cailloux calcinés.

Enfin ce fut à travers les antres et les rochers que nos voyageurs découvrirent le fort Labat et la ville de *Gouadnum*, où ils arrivèrent deux heures après. Cette ville, bâtie sur une élévation, présente de loin un aspect imposant et des fortifications formidables : de près elle fait horreur. On ne voit que des murailles de terre toutes délabrées : les habitans ne s'y montrent qu'à travers de petites lucarnes, et semblent toujours méditer quelque mauvaise action : c'est le réfuge de tous les rebelles du désert. La ville est divisée en deux parties, et chacune a son gouverneur, sans autre supériorité entre eux que celle que leur donne la fortune. Toutes les maisons sont construites de la même manière. Quatre grandes murailles embrassent un espace immense de terrain; tous ceux du même parti logent dans l'enceinte, et construisent des maisons qui ne reçoivent de jour que par la porte et par le haut qui reste ouvert. Les quatre murs qui entourent ces maisons, sont fort élevés : il n'y a qu'une seule porte dans toute la circonférence; elle est gardée par de gros chiens;

Digitized by Google

chaque particulier a aussi son chien pour sa propre sûreté : ils n'ont pas moins à craindre de leurs voisins que des étrangers.

Malgré cette méfiance générale, il se fait dans la ville un commerce considérable : on y tient plusieurs marchés qui ressemblent beaucoup à nos foires ; il y circule quelques espèces ; mais il paraît que les plus grandes affaires s'y traitent par des échanges. On y trouve des laines superbes et en grande quantité, des étoffes très-fines de laine blanche et cramoisie, qui servent pour l'habillement. Les marchands qui les transportent dans l'intérieur des terres, donnent en échange des chameaux et de l'or des mines de Bambouck ; ils reçoivent aussi en échange, et pour les mêmes articles, du froment, de l'orge, des dattes, des chevaux, du tabac, du sel, de la poudre à canon, des peignes, des petits miroirs et d'autres clincailleries.

Il n'y a guère que les juifs qui fassent ce commerce ; ils sont cependant exposés aux affronts les plus outrageans, mais ils les endurent patiemment ; ils s'en dédommagent par les gros bénéfices qu'ils font et le plaisir qu'ils éprouvent à tromper les Maures.

Nos voyageurs séjournèrent huit jours à Gouadnum. De là jusqu'à *Mogador*, ils ne

Digitized by Google

trouvèrent que des bourgs et des châteaux perchés, pour la plupart, sur de très-hautes montagnes : de loin, on se figure de superbes palais, mais de près on ne voit que des murs de terre, de formes hideuses et dégoûtantes. Ils n'étaient plus si bien nourris: plus ils approchaient de la ville, moins ils trouvaient d'hospitalité. Il est probable que les habitans n'aiment pas les voyageurs étrangers et qu'ils en craignent l'affluence.

Après soixante-six jours de marche, ils arrivèrent à Mogador. MM. Duprat et Cabannes, qui se sont toujours distingués par leur empressement à secourir les malheureux, vinrent au devant d'eux, et sans être rebutés par leur extérieur révoltant, ils les assurèrent, en les embrassant, que leurs malheurs étaient finis. Suivez-nous, dirent-ils; nous allons travailler à vous les faire oublier : ils emmenèrent avec eux Sidy-Sellem et son fils. Leur maison fut l'asyle de tous, et chacun y trouva les soins, les prévenances et les attentions de la plus tendre amitié. Ils reçurent la visite de tous les Européens qui se trouvaient à Mogador.

Le même jour M. de Brisson et le boulanger furent présentés au gouverneur de la place, qui leur intima l'ordre d'aller à Maroc, l'empereur desirant connaître tous les esclaves

Digitized by Google

chrétiens, et leur annoncer lui-même l'arrêt de leur liberté.

La place de Mogador est avantageusement bâtie; les batteries sont bien ordonnées: il y a du canon à chaque embrâsure, mais la bouche du canon porte sur l'embrâsure même, de manière qu'ils ne sont là que pour la parade. Il en est de même à Rabat, à Salep et à Tanger: l'empereur n'a ni ouvriers capables de monter les canons sur les affûts, ni bois propres à en faire.

Huit jours après, ils partirent pour Maroc avec Sidy-Sellem. On leur fournit des mules, une tente, des vivres, et des hommes pour les servir. Ils y arrivèrent le quatrième jour.

La ville de Maroc n'est rien moins que belle: les maisons sont de terre, dans le goût de celles de Gouadnum, mais plus basses, plus sales et moins aérées. Les rues sont étroites, en partie couvertes de paillassons très-mal-propres, et encombrées d'ordures et d'ossemens des bestiaux qu'on y tue. Le palais de l'empereur est du même genre que les autres bâtimens, de terre et entouré de murs; il consiste en six vastes cours: l'extérieur du sérail ressemble à un grenier. La mosquée est construite dans le même genre; l'ensemble du palais n'offre rien qui puisse flatter la vue.

Digitized by Google

Les infortunés captifs se rendirent chez le consul-général de France, qui leur fit l'accueil le plus amical; il leur offrit la table et le logement jusqu'à ce qu'ils pussent repasser en France : de là ils furent introduits dans le palais par des gardes qui vinrent les chercher. Arrivés dans le parc, ils y trouvèrent l'empereur assis dans une brouette telle qu'on en voit quelquefois dans les rues de Paris. Il fixa quelque tems M. de Brisson, puis il lui dit : Vous vous êtes perdus par votre faute. Pourquoi ne vous êtes-vous pas tenus au large? Es-tu riche? Es-tu marié? Après qu'il eut répondu à ces questions, l'empereur se fit apporter du papier et de l'encre; un petit roseau lui servait de plume : il traça les quatre vents principaux, pour indiquer que Paris était au nord; il chiffra jusqu'à douze en chiffres français; il présenta le tout à M. de Brisson, et lui demanda s'il connaissait cela. Il lui fit encore d'autres questions pour lui montrer combien il était instruit. Il continua ainsi : Les montagnards t'ont-ils maltraité? T'ont-ils pris beaucoup d'effets? Par montagnards, on entend les rebelles qui habitent le désert. M. de Brisson répondit à tout. Je ne commande point, reprit l'empereur, dans tout le pays que tu as parcouru, ou, pour mieux dire, mes

Digitized by Google

mes ordres ne peuvent pas être portés si lo
Il voulut savoir avec qui M. de Brisson é
venu; il apprit que Sidy-Sellem de Larous
l'avait conduit : il ordonna qu'on le fît ven
et qu'il fût introduit à l'instant. Il lui demar
s'il avait acheté bien cher les Français,
quelles étaient ses intentions. Je n'en ai d'
tres, répondit Sidy-Sellem, que de me pr
terner aux pieds de mon souverain, et de
présenter l'hommage de son esclave. Sais-
continua l'empereur, s'il s'en trouve d'aut
chez les Ouadeliens et les Labdesseba, car
sont eux qui les ont pris? Oui, maître,
répondit humblement le patron : il y en a
je pourrai rassembler facilement si tu m
donnes l'ordre. L'empereur ne poussa pas p
loin cette conversation. Il commanda de vei
sur les Français jusqu'à nouvel ordre, et
leur donner à manger de sa cuisine royale.

Le lendemain le consul les fit réclamer;
lui furent rendus, et conduits dans une
pèce de cave qui précédemment avait se
de demeure à l'ambassadeur d'Espagne. L'
pereur, pour témoigner les mêmes éga
à l'envoyé de France, lui avait fait don
le même logement. C'est le plus beau d
il puisse disposer, et ce n'est autre ch
qu'une longue cave bâtie en terre, dont d

Digitized by Google

rangs de piliers soutiennent la voûte : on y descend par un petit glacis, et l'on n'y respire d'autre air que celui qui s'y introduit à travers de petites lucarnes pratiquées au haut de la voûte. Elle sert de magasin pour les tentes et les équipages de guerre de l'empereur. Les murs sont nus : on n'y voit que des toiles d'araignées, des chauve-souris et des rats. Cet édifice est placé dans le plus beau des jardins de sa majesté : ces jardins sont plantés d'oliviers, de coignassiers, de grenadiers et de pommiers. L'empereur ne fournit aux étrangers aucun meuble ; il se contente de leur faire distribuer une certaine quantité de bœufs, de moutons, de volailles, de pain et d'eau.

Les habitans de Maroc sont presque blancs ; ils sont un peu moins grossiers que ceux du désert : peut-être le seraient-ils autant sans la présence de l'empereur. Un jour que M. de Brisson se promenait à cheval avec le consul de France et l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique, ils furent suivis, serrés de près par le peuple attroupé, et obligés de mettre pied à terre, quoiqu'ils eussent des gardes pour les escorter ; sans cette précaution ils étaient exposés à perdre la vie dans cet attroupement. M. de Brisson reçut une pierre à la

Digitized by Google

tête : il fut impossible de découvrir par qui elle avait été lancée.

Enfin, le jour de la délivrance arriva : le prince, en sortant de la mosquée, fit avertir le consul de France de se rendre avec les esclaves de sa nation dans la cour où il tient son *méchoir*, espèce d'audience publique. Il adressa la parole au consul, et lui dit : Écris à ton maître que je lui fais présent de ces esclaves ; choisis, pour les faire embarquer, celui de mes ports qui te conviendra le mieux. Adieu : je vais nommer les officiers de ma cour qui t'accompagneront jusqu'au lieu de la résidence consulaire. C'est à cette audience que l'empereur se fait rendre compte de toutes les affaires de police. Il y paraît monté sur un superbe cheval caparaçonné en drap écarlate et bleu, orné de franges, de galons et de glands d'or ; un écuyer du prince tient à la main une longue perche, au bout de laquelle est un parasol pour garantir sa majesté de l'ardeur du soleil ; la garde suit à pied dans le plus grand silence. Le regard du souverain porte partout la consternation ; il est précédé de la terreur ; il ordonne, et voit tomber sans émotion la tête d'un ou de plusieurs de ses sujets : sa volonté est une loi ; elle est exécutée sur le champ. Cependant jamais un

Digitized by Google

riche qui veut acheter sa grace, ne meurt, quel que soit son crime.

En quatre jours le consul et les autres esclaves français arrivèrent à Mogador. M. de Brisson et le boulanger en partirent aussitôt pour France; ils firent des adieux les plus tendres à Sidy-Sellem, qui se retira fort satisfait de la générosité du consul.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Ile d'Arguin. Portendick. Tableau historique des différentes nations qui ont occupé ces deux places. Elles sont abandonnées par les Français. Commerce et pêche des Européens.

ARGUIN.

Les vaisseaux partis d'Europe et destinés pour les établissemens formés dans les mers de l'Océan Atlantique, sur une étendue d'environ trois cent cinquante lieues de côtes entre le 20d. 55m. 30s. de longitude et le 8d. 26m. 37s. de latitude nord, ne pouvaient relâcher plus commodément en Afrique, et plus près du point de leur départ, qu'à l'île d'Arguin : c'était là que commençaient leurs opérations commerciales.

Cette île, dont le sol ne produit rien, est située, pointe sud, à 18d. 57m. de longitude, et 20d. 37m. de latitude, au fond d'un golfe auquel elle a donné son nom. Elle est distante du Cap-Blanc d'environ vingt lieues. On lui

Digitized by Google

donne une lieue et demie de longueur du nord au sud, et un peu moins d'une lieue de largeur de l'est à l'ouest. Elle n'est éloignée que d'une lieue du continent, et l'on trouve à l'ouest, à une portée de fusil d'elle, deux autres petites îles gissant nord-sud. Elles sont stériles et n'ont jamais été habitées.

Les chaloupes abordent l'île d'Arguin par tous les points; mais la passe la plus facile est à la pointe du sud : en cet endroit les vaisseaux, qui ne tirent que dix à douze pieds d'eau, peuvent approcher de très-près. Entre l'île et le continent, on trouve un canal où des bâtimens d'une forte portée, et même des frégates du second rang, peuvent entrer et mouiller sous l'emplacement où fut autrefois le fort.

Ce fort était bâti à l'extrémité de l'île du côté du nord-est. Ce n'était, dans le principe, qu'un carré d'environ vingt-cinq toises de face, dont près des trois quarts étaient environnés de la mer. Les murs avaient quatre toises de hauteur et douze pieds d'épaisseur, avec un chemin couvert palissadé, mais sans fossés et sans aucun ouvrage extérieur. La face du côté de la terre avait deux batteries de dix canons chacune : il y avait encore dix canons en batterie sur les trois autres faces.

Digitized by Google

Les Hollandais, dès qu'ils eurent pris la place, la fortifièrent réguliérement, et en firent un fort à quatre bastions, ayant des fossés profonds qui l'isolaient presque entiérement, une demi-lune, un chemin couvert et quelques redoutes détachées. Ils n'oublièrent en un mot rien de ce qui pouvait leur en assurer la possession pour toujours.

Le fort a disparu. Il ne reste de tous ces ouvrages, que deux citernes que le tems et les hommes ont respectées. La plus grande a dix toises d'ouverture, seize de longueur, et environ quinze pieds de profondeur; elle est à deux cents toises de la face du fort. Il paraît qu'elle a été creusée dans le roc et à force de mines. Au milieu de cette voûte spacieuse est un large puits, profond de quinze pieds. C'est dans ce bassin que se réunissent les eaux, soit qu'elles viennent de source, soit qu'elles filtrent à travers les pores du rocher et de la terre qui le recouvre. On assure que cette citerne contient cinq mille six cents muids d'eau.

La petite citerne au nord de la première, est placée à la distance de cent cinquante toises du front de l'ancienne forteresse. C'est une voûte artificielle, creusée, comme l'autre, par la main des hommes et à force de mines. L'entrée

Digitized by Google

a six toises de largeur, l'intérieur en a dix de diamètre. La voûte est baissée comme celle d'un four : on voit au milieu deux bassins ronds de huit pieds de profondeur, et revêtus de pierres de taille, où les eaux filtrent et se réunissent. On estime sa capacité à la moitié moins de la grande.

Le premier fort et les deux citernes furent construits par les Portugais, dans l'intervalle de 1445 à 1481, lorsque, après la chute de la compagnie normande, et quand toutes les nations de l'Europe cherchaient à s'emparer de ses établissemens et de son commerce, ils occupèrent les premiers l'île d'Arguin en 1444.

PORTENDICK.

Pour faire route d'Arguin à Portendick, il faut doubler le cap Nurck. Entre ce cap et la petite île Tider, située à dix-huit lieues ou environ d'Arguin, on voit l'embouchure de la rivière Saint-Jean, formée par les eaux du Sénégal. Les bords de cette rivière sont assez fertiles, et habités par les Maures. Les Européens y faisaient autrefois un commerce avantageux. On peut y entrer avec de grosses chaloupes, suivre les deux rives, et la remonter à plus de trente lieues.

Digitized by Google

Portendick est une baie située au 18d. 31m. de longitude, et 18d. 25m. de latitude, et à peu près à moitié chemin d'Arguin à l'île Saint-Louis. Elle s'appelait autrefois port d'*Addy*, et les Maures la nomment *Gioura*. L'entrée et la tenue en sont très-difficiles. Elle est couverte par deux bancs de sable et des brisans qui ne laissent que deux à trois brasses d'eau. On trouve cependant au milieu des deux bancs, une passe de soixante-dix à quatre-vingts toises de largeur, qui donne cinq à six brasses d'eau en rangeant le banc du nord, et sept à huit en rangeant celui du sud. Mais à quelque distance on a découvert depuis peu une autre passe qui coupe le banc du nord au tiers de sa longueur, et sur laquelle on trouve au moins cinq brasses d'eau. La baie ne fournit que six brasses au plus de profondeur : le fond est inégal, et la plus grande partie de l'année il est impossible d'y tenir long-tems à cause de la grosse mer et des houles furieuses que les vents du large y soulèvent.

Plus au sud et à peu de distance, on découvre le petit Portendick. Les bâtimens légers peuvent y entrer, mais son anse basse et unie n'a jamais été très-fréquentée.

Les Hollandais ont élevé un fort en bois à Portendick. Toutes les parties, parfaitement

Digitized by Google

disposées, furent embarquées à Amsterdam.

Arguin et Portendick ont été disputées par plusieurs nations de l'Europe, avec un acharnement inconcevable.

Les Portugais en furent chassés, après une possession d'environ deux cents ans, par les Hollandais, qui prirent l'île et le fort d'Arguin en 1638 : les Anglais enlevèrent l'une et l'autre de vive force, en 1665, à ces derniers, qui les reprirent en 1666 pour les perdre de nouveau en 1678, après avoir soutenu un siége opiniâtre contre les Français, qui sortaient enfin de leur léthargie.

Il fut stipulé par la capitulation, qu'on donnerait au gouverneur hollandais un bâtiment équipé de toutes les choses nécessaires pour le transporter en Hollande avec la garnison; que le gouverneur, ses officiers, soldats, commis et domestiques sortiraient du fort et s'embarqueraient avec leurs hardes et leurs effets; que le gouverneur présenterait ses armes et les clefs de la forteresse à M. Ducasse, commandant l'expédition, et que les armes seraient rendues au gouverneur avec un pavillon et un tambour; enfin, que les familles maures établies sur l'île, au service de la compagnie hollandaise, auraient la liberté de se retirer où bon leur semblerait.

Digitized by Google

Toutes ces conditions furent fidellement exécutées de part et d'autre. Les Maures d'Arguin et des environs s'empressèrent de venir féliciter les Français sur leur conquête, et faire alliance avec eux.

Les Français détruisirent le fort, enlevèrent les canons et tout ce qui était à leur convenance. Ils se firent assurer la possession de l'île, dans l'état où elle se trouvait, par le traité de Nimègue, conclu le 10 août 1678, entre la France et les États-Généraux.

La perte de ce comptoir faisait un vide considérable dans le commerce des Hollandais : ils résolurent d'y rentrer ; mais pour ne pas faire une infraction manifeste au traité qu'ils venaient de signer, ils l'attaquèrent et s'en rendirent maîtres en 1685, au moyen d'un armement masqué par le pavillon de l'électeur de Brandebourg, devenu roi de Prusse. Ils rétablirent alors les fortifications, et s'y maintinrent pendant toute la guerre de 1688, terminée en 1698 par le traité de Riswick.

Cette guerre fut assez longue pour donner le tems aux Hollandais de renouveler leurs alliances avec les Maures. Cependant comme ils étaient persuadés qu'ils bâtissaient sur le fond d'autrui, ils firent peu de dépenses pour le rétablissement des fortifications. Ils se ser-

Digitized by Google

virent des matériaux qu'ils trouvèrent sur les lieux, et se bornèrent à faire une enceinte de murs en suivant le contours de la pointe de l'île, avec deux demi-bastions et un fossé devant la courtine pour couvrir la porte du fort. Ils placèrent dans cette enceinte les logemens du gouverneur, de la garnison et les magasins. Les Maures qu'ils avaient attirés auprès d'eux, et dont ils se servaient pour le négoce, avaient leurs cases à quelque distance du fort et auprès des citernes.

Les agens de la compagnie française, au traité de Riswick, présentèrent si tard leurs réclamations, que l'examen de cette affaire fut remis à un autre tems; et cependant les prétendus sujets du roi de Prusse demeurèrent en possession du fort et du commerce d'Arguin. Il fallut alors en poursuivre la restitution à la cour de Brandebourg, et cette réclamation, que l'or des Hollandais faisait toujours éluder, fut si longue, qu'elle durait encore lorsque la guerre de 1701 se déclara. Cette guerre fut terminée par les traités d'Utrech et de Bade, en 1713 et 1714, sans qu'on eût parlé de la restitution d'Arguin.

La compagnie française, fatiguée des lenteurs qu'elle éprouvait, prit la résolution de renoncer à toutes négociations, et de ren-

Digitized by Google

trer de haute lutte dans son bien. Elle fit armer, à l'Orient et au Havre, trois vaisseaux de guerre, une frégate et trois barques, sur lesquels elle fit embarquer les troupes, les munitions et les vivres nécessaires à l'expédition qu'elle projetait. Cette petite escadre fut commandée par M. Périer de Salvert. Il mit à la voile le 6 janvier 1721.

Le mois suivant M. Périer fut rendu à sa destination. Après avoir reconnu le Cap-Blanc, Portendick et les environs d'Arguin, il fit mouiller à cinq lieues de l'île. Il disposa les chaloupes et les troupes qu'il destinait à l'attaque, et se mit à leur tête. Il descendit dans l'île, et n'éprouva qu'une faible résistance. Il prit les citernes et s'y établit; il s'avança vers le fort, démolit les cases des Maures, qui le gênaient dans sa marche, et se servit du bois, dont il avait le plus grand besoin. Dans cette position, il fit sommer le gouverneur de rendre la place. Sur son refus, il fit dresser des batteries, et lorsqu'elles furent en état, il envoya un tambour faire une nouvelle sommation, mais on tira dessus. Alors il fit jouer ses batteries, et lorsqu'il jugea qu'elles avaient produit assez d'effet, il fit sommer le gouverneur pour la troisième fois. On répondit que les Maures étaient maîtres

Digitized by Google

de la forteresse, et que leur chef n'en sortirait que mort. Les assiégés firent dès-lors un grand feu de canon et de mousqueterie, qui ne blessa qu'un seul homme : ils firent une sortie qui ne leur réussit pas, et ils se retirèrent avec précipitation dans le fort.

Les batteries furent si bien servies, qu'elles avaient entiérement rasé les parapets de deux bastions, démonté les canons du fort, et fait une brêche de quinze à dix-huit pieds de largeur, quand M. Périer les fit encore approcher pour élargir la brêche, et planter ses échelles commodément. Le feu fut alors si vif, que les Maures, ne pouvant plus y tenir, se retirèrent, pendant la nuit, sur le continent, et abandonnèrent le fort.

Les Maures s'étaient sauvés au moyen d'une échelle ; les Français s'en servirent pour monter dans le fort. Ils n'y trouvèrent que deux nègres, une vieille femme maure et deux enfans de M. Both, ancien gouverneur d'Arguin, parti de France avec M. Périer. Le gouverneur hollandais, M. Jean Wine, suivit volontairement les Maures. Plusieurs Français furent arrêtés et conduits prisonniers en terre ferme. L'île et le fort furent pris le 7 mars de la même année 1721.

On trouva, dans le fort, des vivres et des

Digitized by Google

leur chef n'en sorti-
gés firent dès-lors u
le mousqueterie, qu
mme : ils firent u
pas, et ils se retir
dans le fort.

bien servies, qu'elle
les parapets de deu
anons du fort, et fi
dix-huit pieds de la
les fit encore appro
rêche, et planter s
Le feu fut alors si v
uvant plus y tenir,
uit, sur le continen
rt.

sauvés au moyen d'u
en servirent pour m
trouvèrent que de
me maure et deux e
gouverneur d'Argui
M. Périer. Le gouv
Jean Wine, suivit v
res. Plusieurs Franç
its prisonniers en te
urent pris le 7 mars

fort, des vivres et d

munitions : toutes les marchandises avaient été enlevées par les Maures. On travailla à réparer les brêches, et cette opération finie, M. Julien du Bellay fut nommé gouverneur de l'île. Il fit faire l'inventaire de tout ce qui se trouva dans les magasins ; et après avoir remis le commandement à M. Duval, il se rendit à bord de l'escadre, et partit pour l'île Saint-Louis.

Duval était celui, de tous les employés au service de la compagnie, le moins propre à ce gouvernement : c'était un homme violent, cruel dans la prospérité, lâche et irrésolu dans le malheur. On avait fait dire aux Maures qui s'étaient retirés, qu'ils pouvaient revenir à Arguin, et qu'ils y seraient bien reçus : il n'y avait, en effet, rien de mieux à faire que de les accueillir amicalement, et de les attacher au parti des Français ; Duval fit tout le contraire, et se rendit coupable de la plus noire perfidie. Les Maures se présentèrent avec confiance ; ils furent tous massacrés par les ordres de cet infâme gouverneur : leurs cadavres furent taillés en pièces et exposés en différens endroits, afin que leurs compatriotes ne pussent pas douter du sort qui les attendait s'ils avaient le malheur de tomber dans ses mains.

Après cette horrible exécution, il n'y eut

Digitized by Google

plus d'accommodement à espérer avec les Maures irrités. Les Hollandais en profitèrent en gens habiles ; ils eurent grand soin d'entretenir le ressentiment de ces peuples contre les Français.

Les Maures et les prétendus Prussiens ne perdirent pas l'espoir de se venger ; mais forcés de fuir précipitamment, ils s'arrêtèrent à Portendick.

J'ai déjà dit que les Hollandais avaient élevé un fort en bois sur cette plage : il était en forme d'étoile à huit pointes, et avait cinquante pieds en carré dans l'intérieur. Le fossé avait huit pieds de large et six de profondeur : le tout était clos d'un double rang de planches, rempli de maçonnerie de huit pieds de hauteur. On avait placé une batterie de huit pièces de canon sur le rivage.

Ces bois arrivèrent sur une galiote armée à Amsterdam par la compagnie de l'Ouest, pour secourir Arguin. Elle portait encore des marchandises de traite, des munitions et tous les ustensiles pour faire un nouvel établissement en cas que le fort d'Arguin fût pris. Elle avait à bord M. Jean Reers, qui venait remplacer, dans le gouvernement d'Arguin, M. Jean Wine, et trente-deux hommes de nouvelle garnison.

La

Digitized by Google

La galiote faisait le commerce interlope à Portendick; elle y prenait son chargement de gomme pour le porter en Hollande. Elle fut prise par les Français, et envoyée à l'île Saint-Louis. Elle avait débarqué le nouveau gouverneur à l'île Tider, où s'était réfugié son prédécesseur en sortant d'Arguin. Elle mit à terre, à Portendick, les trente-deux hommes de garnison, avec leurs armes, leurs bagages et leurs vivres, quatre canons de quatre livres de balle, trois milliers de poudre, quatre caisses de clincaillerie, du fer en barre, deux mille livres de tabac et du bois de construction pour bâtir deux barques.

Duval avait quitté le gouvernement d'Arguin : sa conduite atroce ne lui permettait plus d'y résider; il l'avait cédé à Jean de Both, connu des Maures et qui en était estimé. Il y eut alors une espèce de réconciliation qui parut dissiper les haines et réunir les deux nations. Plusieurs familles maures rentrèrent à Arguin et s'y établirent. Cette bonne harmonie fut sur le point d'être troublée par l'imprudence d'un ancien employé, méprisé et redouté des Maures. Il inquiétait Jean de Both, et se plaignait de ce qu'il avait obtenu le commandement à son préjudice. Cette prétention, qui pouvait se réaliser, épouvanta les Maures;

ils se retirèrent; mais comme elle n'eut pas de suite, ils rentrèrent aussitôt dans la place.

Cependant Jean Reers, qui avait été gouverneur d'Arguin sous le nom des Prussiens, homme audacieux et d'un caractère fortement prononcé, connu des Maures, dont il était aimé, et dont il parlait parfaitement la langue, fit une alliance avec eux, pour se maintenir à Portendick et reprendre l'île d'Arguin. Les Maures le servirent avec d'autant plus de courage et de fidélité, qu'ils avaient à venger leur propre querelle. Arguin fut attaqué vigoureusement, et bloqué de toutes parts pendant plusieurs mois. Les Maures s'emparèrent des citernes; ils firent prisonniers M. Leriche et quatre autres Français envoyés vers eux en parlementaire. Ils firent jouer une mine sous le fort, dont les logemens furent ébranlés. Enfin, après avoir entiérement consommé leurs vivres et leur eau, les Français furent contraints de rendre le fort et d'avoir recours aux Hollandais de Portendick, afin que les Maures ne leur coupassent pas la gorge quand ils sortiraient de la forteresse. Ils la cédèrent le 11 janvier 1722.

Les Maures s'emparèrent de toutes les marchandises, tant de celles d'Europe que de celles qu'on avait traitées sur les lieux, des

Digitized by Google

munitions et autres effets qu'ils trouvèrent; ils fournirent une barque dans laquelle M. Both et les Français, au nombre de vingt-quatre, s'embarquèrent pour Portendick. Jean Reers leur donna la barque *la Prompte*, prise sur les Français, et sur laquelle ils se retirèrent à l'île Saint-Louis le 18 janvier 1722.

Précédemment une barque française, échouée à cinq lieues d'Arguin, avait été prise par le maure Homar, qui fit égorger tout l'équipage, composé de huit personnes.

Duval fut lui-même victime de son atrocité et de son imprudence : le même Homar le rencontra en mer du côté du Cap-Blanc; il se laissa aborder par ce barbare, qui lui coupa la tête, ainsi qu'à seize Français qui étaient avec lui.

Dans le même tems une autre barque fut prise par les Maures, et tout l'équipage fut massacré.

C'était une guerre à mort, par laquelle les Hollandais triomphèrent un moment, et qui servit aux Maures à se venger des outrages qu'ils avaient reçus.

Cependant leurs triomphes ne furent pas de longue durée. La compagnie n'eut pas plutôt appris tous ces événemens, qu'elle résolut de rentrer dans Arguin, et de chasser les Hollan-

Digitized by Google

dais, non-seulement de Portendick, mais encore de tous les autres lieux de sa concession.

Tout fut mis en œuvre : elle fit armer à l'Orient une escadre de quatre frégates et une galiote, dont elle donna le commandement à M. Fruger de la Rigaudière. M. André Brue, ci-devant directeur des établissemens d'Afrique à l'île Saint-Louis, fut nommé commissaire-général sur cette escadre, qui mit à la voile le 8 décembre 1722, et arriva au Cap-Blanc le 6 février. On y trouva la frégate *l'Expédition*, et les bâteaux *le Fier*, *le Saint-Jacques* et *le Brave*. Ces quatre bâtimens venaient de l'île Saint-Louis, d'où ils avaient été expédiés par le directeur-général, pour attendre l'escadre et se réunir à elle. Tous ces bâtimens mirent à la voile en même tems; ils mouillèrent à cinq lieues de distance et à la vue d'Arguin le 12 février.

On fit de suite les préparatifs pour la descente, et le 17 les troupes débarquèrent à la pointe du jour, en deux détachemens chacun de deux cents hommes. On ne trouva point de résistance. Les Français s'avancèrent en bataille jusqu'à la portée du canon, où ils s'arrêtèrent pour sommer le gouverneur, et réclamer cinq Français qui étaient prisonniers dans le fort.

Digitized by Google

Jean Reers, gouverneur, répondit que la place lui avait été confiée, qu'il la défendrait tant qu'il aurait du sang dans les veines; que M. Both la lui avait vendue, et que de plus il la tenait du roi de Prusse pour 30 mille rixdales. A l'égard des cinq Français que l'on réclamait, il dit que trois avaient pris parti dans ses troupes; que pour les deux autres, Leriche et Duvaux, ils lui avaient été remis par les Maures, pour 600 rixdales, et qu'il était prêt à les rendre en lui remboursant pareille somme.

Sur cette réponse les Français continuèrent leurs opérations; ils s'emparèrent des citernes et les trouvèrent comblées. Le commandant la Rigaudière supposa que l'escadre manquerait d'eau; il leva le siége, et se retira contre l'avis et malgré l'opposition formelle de M. Brue.

M. de la Rigaudière, ayant honteusement abandonné le siége d'Arguin, prit la généreuse résolution d'aller s'emparer du fort de Portendick. Il y arriva sur la fin de février, et le premier mars il fit les dispositions pour l'attaque. Il fut reçu des Maures avec empressement et les témoignages de la plus sincère amitié. Il fit une alliance solennelle avec eux, et s'empara du fort qu'il crut devoir conserver, quoique mauvais et dans une position

Digitized by Google

mal-saine. Il y laissa M. Marion pour gouverneur. La garnison fut composée de trente-deux blancs, y compris la femme d'un soldat. Six esclaves nègres furent destinés au service du fort. On y mit des vivres pour trois mois, des marchandises de traite, des armes, des munitions et divers ustensiles dont la garnison pouvait avoir besoin. On laissa le vaisseau le *Maréchal d'Estrées* et le bateau *le Fier* à la rade de Portendick, pour bien assurer M. Marion dans son gouvernement.

Après cette brillante expédition, M. de la Rigaudière se rendit à la barre du Sénégal: M. Brue descendit à l'île Saint-Louis; il y fut reçu aux acclamations de tous les habitans. Les princes voisins s'empressèrent de venir lui présenter leurs hommages et leurs services; il ouvrit plusieurs négociations importantes avec eux; il s'occupa sérieusement des affaires de la compagnie, et les mit dans le meilleur ordre; il se rendit de suite à Gorée, et termina, à la satisfaction de tout le monde, les affaires de ce département.

M. de la Rigaudière fut souvent sollicité de reprendre l'expédition d'Arguin, que les négociations de M. Brue avaient rendue plus facile : celui-ci mit tout en œuvre pour l'y déterminer, mais ce fut sans succès. Ils partirent

Digitized by Google

arion pour gou-
mposée de trente-
mme d'un soldat
lestinés au service
s pour trois mois,
, des armes, des
les dont la garni-
On laissa le vis-
et le bateau *le Fin*
pour bien assurer
ernement.
édition, M. de la
barre du Sénégal
Saint-Louis; il y
de tous les habi-
s'empressèrent de
ommages et leurs
s négociations in-
cupa sérieusement
ie, et les mit dans
ndit de suite à Go-
sfaction de tout le
département.
t souvent sollicité
d'Arguin, que les
vaient rendue plus
œuvre pour l'y dé-
succès. Ils partirent

de Gorée le 18 mars, et arrivèrent à Gravais, à trois lieues du port Louis, le 8 juillet 1723, après une traversée de cinquante-un jours.

Telle fut l'issue de la campagne d'une escadre sur laquelle il y avait plus de douze cents hommes qui auraient pu prendre dix forts comme celui d'Arguin. M. de la Rigaudière se contenta de le voir, et n'osa jamais entreprendre de l'emporter.

La compagnie fut très-mécontente de cette expédition : M. Brue en était indigné. Il eut ordre de faire équiper sur le champ une autre escadre composée de deux frégates, d'une galiote et de deux bateaux. On embarqua trois compagnies de la marine, et M. Périer de Salvert, le même qui avait déjà pris Arguin en 1721, en fut nommé commandant. On eut soin de mettre, dans cette escadre, tout ce qui était nécessaire pour faire réussir l'entreprise à laquelle elle était destinée, et surtout des officiers habiles, braves, sages et fort unis à leur chef.

Dans l'intervalle le fort de Portendick avait été abandonné : les Hollandais y rentrèrent.

L'escadre mit à la voile dans les premiers jours de janvier 1724, et quoiqu'elle fût retardée dans sa marche par le mauvais tems, elle n'arriva pas moins devant Arguin le 14 février.

Digitized by Google

M. de Salvert fit descendre ses troupes avec tant de diligence, qu'il surprit les Maures, les empêcha de se retrancher et de gâter les citernes. Il s'en rendit maître, et cherchait à s'emparer du village des Maures; mais les Hollandais y mirent le feu. Toute la troupe s'avança vers le fort, sur une colonne; elle arriva en bon ordre jusqu'à la demi-portée du canon, et se campa derrière un rideau de sable où était le camp de M. de la Rigaudière l'année précédente.

Le général reconnut lui-même le terrain le plus propre pour placer sa batterie. Il fit entrer dans un canal au sud-ouest de l'île les chaloupes et les petits bâtimens de l'escadre, et débarqua ainsi près du camp, les vivres, les canons, les mortiers, les munitions et les outils nécessaires à son expédition. Cela se fit en bon ordre et sans que les ennemis y missent le moindre obstacle. On travailla de suite à la batterie des canons et des mortiers.

Les ennemis firent une sortie. Après avoir marché quelque tems unis, ils se divisèrent en deux pelotons, dont l'un attaqua la petite citerne et l'autre la grande. Ils firent d'abord plier les travailleurs qui étaient sans armes, mais ils furent repoussés par la troupe avec une perte considérable. Ils avaient l'avantage

Digitized by Google

d'être soutenus par les canons du fort; ils se battirent avec vigueur. Cependant cette action ne coûta aux Français que la perte d'un soldat qui fut tué, et le bras d'un autre qui fut emporté. Ils tirèrent aussi quelques bombes sur la batterie française sans y faire de mal.

Deux chaloupes furent expédiées pour croiser au nord de l'île et empêcher la communication du fort avec la terre-ferme.

La batterie de canons et de mortiers, les retranchemens étant finis, M. de Salvert envoya un tambour porter une lettre au gouverneur, et le sommer de rendre la place. Il lui écrivit en ces termes :

« Monsieur, j'ai ordre du roi mon maître, » de vous sommer de me rendre présente- » ment l'île et la forteresse d'Arguin, que » vous occupez, quoiqu'elles appartiennent » légitimement à la compagnie des Indes, et » sur votre refus, de vous y contraindre par » la force des armes. Je vous somme encore » de me remettre les sujets du roi, que vous » retenez dans une rude captivité. L'action » barbare que l'on vous impute, à l'égard de » ceux qui ont été indignement et cruellement » assassinés, est un des motifs qui ont excité » l'indignation du roi mon maître. Faites » vos réflexions. J'attends votre réponse, et

Digitized by Google

» je serai charmé de trouver, dans votre justification, les moyens de vous accorder l'estime d'un galant homme. »

Le gouverneur hollandais demanda, et il obtint jusqu'au lendemain pour faire sa réponse. Les hostilités cessèrent de part et d'autre.

Le terme expiré, un officier de l'escadre prit l'habit d'un tambour et la caisse; il alla, au point du jour, demander la réponse du gouverneur, qui la fit, et réclama un nouveau délai jusqu'à midi. Mais le même officier, prétendu tambour, fut chargé de retourner au fort, et de dire au gouverneur qu'il eût à la remettre sur le champ, ou qu'on allait faire feu. Le gouverneur répondit que si le commandant français était capable d'une pareille lâcheté, il se défendrait de son mieux.

Le général irrité, ordonna de tirer à l'instant même. On le fit si vivement, qu'à la troisième bombe les Hollandais mirent pavillon blanc et battirent la chamade.

On cessa de tirer, et la troupe s'avança vers le fort. Les assiégés demandèrent encore vingt-quatre heures pour se résoudre; mais voyant qu'ils ne pouvaient rien obtenir, ils mirent dehors MM. Leriche et Duvaux, qu'ils retenaient prisonniers, et envoyèrent des ota-

Digitized by Google

lans votre ju
s accorder l'e

emanda, et i
ar faire sa ré
nt de part e

ier de l'escadr
a caisse; il alla,
r la réponse du
lama un nouveau
ême officier, pré
de retourner a
eur qu'il eût à l
qu'on allait faire
dit que si le com
able d'une pareille
e son mieux.
nna de tirer à l'in
ement, qu'à la tro
lais mirent pavillon
made.
: la troupe s'avança
demandèrent encore
ur se résoudre; mais
ient rien obtenir, ils
che et Duvaux, qui
et envoyèrent des ot

ges pour régler les conditions de la capitu
tion. Elle fut bientôt faite. On leur pro
que leur bagage ne serait point visité,
qu'ils seraient payés des appointemens
leur étaient dus sur les effets qui se trou
raient dans le fort.

Cette capitulation fut signée le 20 fév
1724. M. de Salvert prit possession du fo
il y mit pour gouverneur M. de Lamotte
lui laissa pour garnison la compagnie q
commandait, un major, un garde-magas
trois commis et un chirurgien : des vivre
des munitions furent mis à sa dispositi
après quoi on détruisit les retranchemens
l'on transporta, à bord des vaisseaux, tou
effets qu'on avait débarqués. Les Hollan
furent conduits dans leur patrie, et les Ma
se retirèrent sur le continent.

M. de Salvert se porta de suite, et avec
pidité, sur Portendick : il eut quelques d
cultés pour prendre terre; mais il sut
vaincre. Les Français forcèrent leurs enne
à mettre eux-mêmes le feu à leurs établi
mens, achevèrent de les brûler, et emp
tèrent avec eux les canons, les munitio
marchandises, et généralement tous les ef
qu'ils trouvèrent.

Ces deux expéditions furent heureuse

Digitized by Google

promptement terminées : elles dégoûtèrent enfin les Hollandais. Forcés de renoncer à leurs prétentions, ils n'ont plus paru sur cette côte. L'escadre ayant tout disposé pour son retour en France, partit de Gorée le 24 avril, et arriva au Port-Louis le 25 mai 1724.

Tant d'efforts faits par les nations étrangères, pour se maintenir, soit à Arguin, soit à Portendick, n'avaient d'autre but que de diviser et partager le commerce de la gomme, que les Français, solidement établis sur le Sénégal, voulaient y concentrer : c'était un point d'autant plus capital, que les Maures ne manquent jamais de profiter de la concurrence pour se rendre plus difficiles et vendre plus cher.

Le commerce de la gomme avec les Maures était la principale et la plus importante des opérations sur ces parages. Les forêts de gommiers en sont très-près. On y traitait encore de l'or, du morfil, des bœufs, des moutons, des cuirs verts et des plumes d'autruche : on assure qu'on y trouvait aussi de l'ambre gris en quantités considérables. J'ai fait et fait faire les plus grandes recherches pour en découvrir ; elles ont été infructueuses. M. Pelletan, mon successeur, a été plus heureux ; cependant il ne cite qu'un seul fait, et

Digitized by Google

dans une autre direction de la côte ; ce qui prouve au moins que cette matière n'est pas commune.

La pêche est très-abondante sur cette partie de la côte. Tous les caps, jusqu'à l'embouchure de la rivière de Saint-Jean, donnent des retraites assurées à une multitude de poissons; et les hauts-fonds étant couverts d'herbes, la nourriture ne leur manque jamais. Ces golfes sont comme de vastes étangs, avec cette différence qu'on ne peut les épuiser.

Dans le principe, les Européens s'étaient adonnés à la pêche ; elle leur produisait des dorades, des chiens marins, une infinité d'autres espèces, et surtout des vieilles ; il n'était pas rare d'en trouver du poids de deux quintaux. Ils les préparaient sur les lieux pour les transporter en Europe ; ils s'en servaient aussi pour la subsistance des garnisons, ou les plaçaient, dans leurs échanges, aux îles Canaries, aux Açores, avec les Maures, et à la côte de Guinée.

La tortue se plaît aussi beaucoup dans ces parages ; elle y trouve à paître, des îles de sable pour pondre, des asyles sûrs et nombreux contre le mauvais tems. L'espèce qu'on y trouve en plus grande quantité, et pendant toute l'année, est celle qu'on appelle tortue

Digitized by Google

franche, tortue verte, tortue de mer : elle n'est pas si grosse que la tortue d'Amérique, mais elle ne lui cède en rien pour la bonté et la délicatesse : son écaille, sans être parfaitement belle, était cependant recherchée. La tortue était donc, pour les Européens, une branche de commerce et un moyen de subsistance.

Lorsque les Français, maîtres absolus de toute la côte, l'abandonnèrent entiérement pour porter tout le commerce sur le Sénégal, la pêche fut de même abandonnée.

C'est quand je m'occuperai de nos établissemens sur cette rivière, que j'entrerai dans de plus grands détails, et sur nos opérations commerciales, et sur nos relations avec les Maures. C'est alors aussi que je parlerai de ces peuples, de leurs inclinations naturelles, de leurs mœurs, de leur religion, de leurs lois, de leurs usages, de leurs gouvernemens, de leurs armes, de leurs maladies, de leurs remèdes; enfin, de ce qu'ils ont acquis ou perdu par leurs rapports et leurs liaisons avec les Européens.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Le Cap-Verd. Ile de Gorée. Époque de sa découverte. Historique de sa possession par les nations européennes. Description de son territoire. Mœurs et commerce de ses habitans.

A TRENTE ou trente-cinq lieues de Portendick, en suivant la même direction, et par les 18d. 51m. 30s. de longitude, et 15d. 53m. de latitude, on trouve l'embouchure du Sénégal. C'est là qu'est placé le chef-lieu des établissemens français. Je me bornerai à donner ici cette indication, parce que je serai forcé de ramener mes lecteurs sur ce point, afin de les conduire dans l'intérieur du pays. Alors je franchirai la Barre, je montrerai des contrées presque inconnues, des hommes bons qui nous aiment, et qu'il dépend de nous de rendre heureux. Je ne m'en éloignerai, pour revenir en France, qu'après avoir rempli, pour leur bonheur et pour l'utilité de mon pays la tâche que je me suis imposée.

Digitized by Google

Je passe rapidement au Cap-Verd et à Gorée. Je décrirai successivement tous nos établissemens dans la rivière de Gambie et sur la côte jusqu'à Serre-Lionne.

Pour arriver à Gorée, soit d'Europe, soit du Sénégal, il faut reconnaître le Cap-Verd : c'est la pointe la plus occidentale de l'Afrique : son avancement dans la mer en fait une péninsule vaste et facile à isoler du continent. Le terrain en est bon et couvert des plus beaux arbres ; il est propre à toutes les cultures, et arrosé par de petits ruisseaux qui le fertilisent : c'est l'emplacement de la côte qui invite le plus à l'établissement d'une colonie : il est situé au 19d. 50m. 45s. de longitude, et 14d. 43m. 45s. de latitude. Ses arbres, toujours verts, lui ont fait donner le nom qui le distingue des autres caps de cette côte, presque tous secs, arides et dépouillés de toute verdure. Les Portugais, marchant sur les traces des Français, l'ont doublé pour la première fois en 1440, et se sont vantés de cette expédition comme d'une entreprise des plus hardies ; elle pouvait l'être pour eux, mais c'était un jeu pour les Normands déjà établis depuis long-tems sur les côtes d'Afrique les plus reculées.

La baie d'Yof forme un grand enfoncement entre la pointe de Barbarie et le Cap-Verd : les

Digitized by Google

les courans entraînent dans cette baie et portent violemment au sud-sud-est.

L'attérage de ce cap se découvre par deux montagnes auxquelles on a donné le nom de Mamelles, parce qu'on prétend qu'elles en ont la forme. Dès qu'on les aperçoit, il faut éviter une pointe de rocher qui porte environ deux lieues au large, et sur laquelle on ne peut se méprendre, puisqu'elle brise dans toute sa longueur. Il faut la côtoyer à une distance raisonnable, et faire le sud-ouest pour la doubler, jusqu'à ce que les deux Mamelles se présentent sur la même ligne, de manière que l'une efface l'autre. On est alors hors de danger, et on se trouve avoir paré la pointe d'Almadie. On place le milieu de la dernière Mamelle au 14d. 43m. de latitude septentrionale : elles sont est-sud-est et nord-nord-ouest l'une de l'autre. Dans cette position, on porte sur le Cap-Verd, que l'on va raser en arrivant sur lui. On découvre très-près la petite île de la Madelaine, couverte d'arbres toujours verts : on la laisse à bas-bord à portée du pistolet. On voit ensuite un gros rocher blanc qui sert d'asyle à une infinité d'oiseaux : on le laisse de même à bas-bord pour porter sur le Cap-Manuel, à une petite lieue de distance. Dès

qu'on l'a doublé, on aperçoit l'île de Gorée, qui n'en est qu'à deux lieues.

Ce cap et les terres voisines, depuis la pointe des Mamelles jusqu'au Cap-Bernard, furent cédés, en toute propriété, à la France, par deux traités passés en 1763 et 1765, entre le roi Damel et le gouverneur du Sénégal. Dans cette concession se trouvent les villages de Dacuard et de Bin, d'où les habitans de l'île de Gorée tirent des subsistances.

Le voyage du Sénégal à Gorée se fait presque toujours en vingt-quatre heures; mais le retour est ordinairement plus long. Les vents et les courans le rendent difficile : on met souvent un mois entier à faire cette traversée de Gorée au Sénégal.

Cette île a été découverte et possédée par les Normands, puis par les Portugais. Les Hollandais traitèrent avec Biram, roi du Cap-Verd, en 1617; qui la leur vendit; ils l'appelèrent dans leur langue, *Goerée*, c'est-à-dire, bonne rade. Les naturels la nomment *Barsaguiche*.

La compagnie hollandaise y fit bâtir un fort de très-bonne maçonnerie, et le plaça au nord-ouest, sur une montagne escarpée de tous côtés. Ce fort ne défendant pas l'atterrage et le débarquement dans l'anse, ils en

Digitized by Google

bâtirent un second qui mit leurs magasins à couvert de toute insulte; mais la maçonnerie de celui-ci fut moins solide : c'était tout simplement des pierres liées avec de la terre.

Les Hollandais jouirent paisiblement de leur acquisition jusqu'en 1663, que les Anglais s'en emparèrent. Ils renversèrent en peu de tems les murailles du fort de l'anse, prirent celui de la montagne et par conséquent toute l'île.

Cette conquête était d'autant plus importante pour les Anglais, qu'étant déjà établis dans la rivière de Gambie, elle leur assurait le commerce entier de cette partie de la côte; cependant ils négligèrent les fortifications ou n'eurent pas le tems de les rétablir. L'année suivante ils en furent chassés par l'amiral hollandais Ruyter, qui se présenta avec une flotte imposante et les força de capituler. Le gouverneur Georges Abererom, ses officiers et la garnison furent conduits à Gambie. L'amiral hollandais mit pour commandant à Gorée Jean Cellarius, avec une garnison de cent cinquante hommes. On répara les brêches; le fort de l'anse fut reconstruit à chaux et à sable : on augmenta les fortifications de celui de la montagne; tous les ouvrages enfin furent mis en bon état.

Digitized by Google

Cependant les Français s'en rendirent maîtres vers la fin de 1677, et cette conquête, ils la dûrent au vice-amiral d'Estrées, devenu maréchal de France. Il était chargé d'une expédition contre l'île de Tabago : la flotte qu'il commandait, était composée de onze vaisseaux de ligne, deux flûtes armées en guerre, trois brûlots, une flûte servant d'hôpital, une barque longue et une caiche. En passant il s'arrêta devant Gorée, suivant les ordres qu'il en avait reçus, et fit mettre pavillon hollandais à toute l'escadre, afin de surprendre les vaisseaux de cette nation, mouillés aux attérages de l'île. Le commandant hollandais fit faire les signaux de reconnaissance; mais comme on n'y répondit pas, il ne put douter long-tems des intentions de l'escadre, et se mit sur la défensive. Le vice-amiral s'avança le premier, et fut canoné vigoureusement : alors tous les vaisseaux le suivirent et mirent pavillon blanc. Pendant la nuit, on fit faire les reconnaissances de l'île par des chaloupes armées; elles étaient encore destinées à s'opposer à la fuite des bâtimens ennemis et des canots à l'usage des nègres.

A la pointe du jour on fit sommer le gouverneur de rendre la place. Il voulut attendre qu'il y eût du sang répandu. Cette réponse

Digitized by Google

donna de l'humeur au vice-amiral. Il ordi de commencer l'attaque sur le champ.

Sept vaisseaux s'avancèrent le plus pr l'île, et firent un feu terrible sur les fort vice-amiral, à la tête de vingt-quatre cha pes chargées de troupes, parut en bon o dans l'anse pour y faire la descente. Les landais furent épouvantés de tant d'aud ils encloueèrent leurs canons, abandonnè le fort de l'anse et se retirèrent précipit ment dans celui de la montagne, beauc meilleur et bien plus avantageusement que le premier. Mais la terreur les y sui ils ne firent aucune résistance et demandè à capituler. D'Estrées ne voulut rien en dre; il les menaça de les faire tailler en ces s'ils ne mettaient sur le champ les ar bas et ne se rendaient à discrétion. Le g verneur Hopsac obéit; il présenta ses ar et les clefs de la forteresse au vice-amiral, le reçut avec bonté, et lui permit de se re où bon lui semblerait. Il partit pour la landé avec la garnison.

On trouva les deux forts en bon état, e batteries montées de quarante-deux pièce canon. Les magasins étaient bien fourni provisions de guerre, de bouche et de chandises. Les Hollandais avaient enfin

Digitized by Google

ce qu'ils pouvaient desirer pour se défendre vigoureusement et long-tems.

On n'avait point dit au vice-amiral de conserver sa conquête ni de la remettre à la compagnie du Sénégal : il fit entièrement démolir le fort de la montagne, une partie de celui de l'anse, et détruisit les comptoirs que les Hollandais avaient établis à Rufisque, Joal et Portudal. Il mit ensuite à la voile avec son armée et fit route pour Tabago.

Bientôt après Ducasse, qui fut ensuite lieutenant-général des armées navales, et qui se trouvait dans la rivière de Gambie, vint prendre possession des conquêtes de d'Estrées; il répara les forts, rétablit les comptoirs, traita avec les rois des contrées voisines et fit des alliances avec eux, en sorte que les Français jouirent de la plus grande sécurité dans leurs établissemens, surtout après la paix de Nimègue.

Ducasse, à son retour en France, rendit compte de ses opérations à Gorée et sur la côte : on le chargea de présens magnifiques pour les rois du pays; il les porta lui-même, et en fit la remise solennellement. Il trouva que les employés de la compagnie faisaient leur commerce paisiblement et vivaient en bonne intelligence avec leurs voisins.

Digitized by Google

Les Hollandais cependant voyaient avec une peine extrême l'affermissement et la prospérité du commerce des Français sur cette côte. Ils crurent qu'ils pourraient les en éloigner s'ils parvenaient à indisposer contre eux les naturels du pays, faire massacrer les commis de la compagnie et piller leurs comptoirs. Pour cet effet ils expédièrent un vaisseau, et donnèrent des instructions conformes à cet infâme projet au capitaine Hubert, qui le commandait.

En arrivant sur les lieux, le Hollandais trouva M. Ducasse avec son escadre qui croisait sur la côte. Le commandant français lui fit dire que les Hollandais n'ayant plus rien à prétendre sur Gorée et les autres pays cédés à la France par le traité de paix, sa présence devenait importune et déplacée; il l'engagea à se retirer. Mais comme il vit que ses instances ne produisaient aucun effet, et que le Sr. Hubert n'en cherchait pas moins l'occasion de faire soulever les nègres et de surprendre l'île à la faveur de ces soulévemens, il résolut de s'emparer du bâtiment et le prit. Le capitaine et l'équipage furent envoyés au fort de la Mine sur la côte de Guinée.

Un autre navire hollandais se présenta huit jours après; il avait reçu les mêmes instruc-

Digitized by Google

tions que le précédent; mais son commandant, plus sage que le premier, craignit de se compromettre, et se retira à la première sommation qu'on lui fit.

Peu de tems après il parut encore un gros vaisseau expédié de Hollande pour le même objet. Il avait à bord le Sr. Hopsac, le même qui était gouverneur de Gorée lorsque d'Estrées s'en rendit maître. M. Ducasse était alors dans la rivière de Gambie; il avait laissé son vaisseau à la rade de Gorée, sous le commandement de son lieutenant. Cet officier s'empressa de faire les sommations convenables au Hollandais; il lui déclara que s'il ne s'éloignait pas de la côte, il s'emparerait de son bâtiment. Hopsac, qui ne voulait que gagner du tems, demanda qu'on lui fît préparer une barque pour aller dans la rivière de Gambie s'expliquer avec M. Ducasse; ce qu'on lui accorda très-mal adroitement. Cette explication fut courte; il reçut l'ordre positif de retourner promptement en Hollande s'il ne voulait pas éprouver le sort du bâtiment de sa nation, qui venait d'être pris. Le Hollandais dissimula ses vues, et promit de ne pas différer son départ; mais il sut profiter de la liberté qu'on lui laissa, et au lieu de se rendre en droiture à Gorée où était son navire, il

Digitized by Google

s'arrêta à Joal et y resta deux jours, de là à Portudal, où il fit un pareil séjour, et enfin à Rufisque, où il acheva de séduire les nègres et de les déterminer à un soulévement contre les Français, à piller leurs comptoirs et à massacrer leurs commis. Il leur promit les plus grandes récompenses, et s'engagea à leur fournir les marchandises de traite à moitié moins que les Français : l'appât du butin enflamma les nègres; ils promirent et jurèrent d'exécuter cet affreux complot. Hopsac s'embarqua, prit le large sans perdre la côte de vue, attendant chaque jour le signal convenu d'une insurrection générale.

Après le départ d'Hopsac, M. Ducasse, ne se doutant pas de la trahison que les nègres méditaient, et persuadé qu'il n'avait rien à craindre de la part des Hollandais, partit avec ses vaisseaux pour visiter la côte du midi. Il fut heureusement obligé d'entrer et de s'arrêter dans la rivière de Gambie.

A peine fut-il parti, que *Tin*, roi de Baol, fit arrêter les commis du comptoir de Portudal, et pilla toutes les marchandises; le même jour et au même instant, le roi *Barbesin* en fit autant à Joal : Rufisque fut préservé par un accident heureux et inattendu.

Ducasse, instruit de cet attentat, reconnut,

Digitized by Google

ce qu'ils pouvaient desirer pour se défendre vigoureusement et long-tems.

On n'avait point dit au vice-amiral de conserver sa conquête ni de la remettre à la compagnie du Sénégal : il fit entiérement démolir le fort de la montagne, une partie de celui de l'anse, et détruisit les comptoirs que les Hollandais avaient établis à Rufisque, Joal et Portudal. Il mit ensuite à la voile avec son armée et fit route pour Tabago.

Bientôt après Ducasse, qui fut ensuite lieutenant-général des armées navales, et qui se trouvait dans la rivière de Gambie, vint prendre possession des conquêtes de d'Estrées; il répara les forts, rétablit les comptoirs, traita avec les rois des contrées voisines et fit des alliances avec eux, en sorte que les Français jouirent de la plus grande sécurité dans leurs établissemens, surtout après la paix de Nimègue.

Ducasse, à son retour en France, rendit compte de ses opérations à Gorée et sur la côte : on le chargea de présens magnifiques pour les rois du pays; il les porta lui-même, et en fit la remise solennellement. Il trouva que les employés de la compagnie faisaient leur commerce paisiblement et vivaient en bonne intelligence avec leurs voisins.

Digitized by Google

pour se défendre
ns,
ice-amiral de con-
: la remettre à la
fit entiérement dé-
gne, une partie de
t les comptoirs que
lis à Rufisque, Joal
ite à la voile avec
ur Tabago.
qui fut ensuite lieu-
es navales, et qui se
e Gambie, vint pren-
nêtes de d'Estrées; il
les comptoirs, traita
es voisines et fit des
orte que les Français
grande sécurité dans
rtout après la paix de

ur en France, rendit
ons à Gorée et sur
e présens magnifiques
il les porta lui-même
nnellement. Il trouva
la compagnie faisaient
lement et vivaient en
c leurs voisins.

Les Hollandais cependant voyaient avec
peine extrême l'affermissement et la pros
rité du commerce des Français sur cette c
Ils crurent qu'ils pourraient les en éloig
s'ils parvenaient à indisposer contre eux
naturels du pays, faire massacrer les com
de la compagnie et piller leurs compto
Pour cet effet ils expédièrent un vaisseau
donnèrent des instructions conformes à
infâme projet au capitaine Hubert, qui le c
mandait.

En arrivant sur les lieux, le Hollan
trouva M. Ducasse avec son escadre qui c
sait sur la côte. Le commandant françai
fit dire que les Hollandais n'ayant plus ri
prétendre sur Gorée et les autres pays c
à la France par le traité de paix, sa prés
devenait importune et déplacée; il l'eng
à se retirer. Mais comme il vit que ses
tances ne produisaient aucun effet, et q
Sr. Hubert n'en cherchait pas moins
casion de faire soulever les nègres et de
prendre l'île à la faveur de ces soulèven
il résolut de s'emparer du bâtiment et le
Le capitaine et l'équipage furent envoy
fort de la Mine sur la côte de Guinée.

Un autre navire hollandais se présent
jours après; il avait reçu les mêmes in

Digitized by Google

mais trop tard, la perfidie d'Hopsac. Il revint avec son escadre, et se hâta de porter la guerre sur les terres des nègres révoltés. La fortune seconda ses armes, il mit en fuite ses ennemis; il en tua un grand nombre, fit beaucoup de prisonniers, brûla tous les villages à deux et trois lieues dans les terres, pilla et ravagea tout le pays. Les nègres épouvantés demandèrent grace; ils envoyèrent comme otages deux des plus grands seigneurs de la cour du roi Tin, qui avait été le premier à fausser ses engagemens, et qui reçut la paix aux conditions qu'on voulut lui imposer. Les principales furent que toutes les côtes de la mer du royaume de Baol et six lieues dans les terres, appartiendraient pour toujours en toute propriété et souveraineté à la compagnie du Sénégal; qu'elle y ferait le commerce à l'exclusion de toute autre nation, sans payer aucun droit ni coutume, et que deux princes de la famille royale, au choix du gouverneur de Gorée, demeureraient en otage dans la forteresse. Les commis arrêtés furent mis en liberté, les marchandises pillées furent perdues, et les Français gardèrent en compensation et comme esclaves, les prisonniers qu'ils avaient faits pendant la guerre.

Le roi Barbesin subit la même loi; il four-

Digitized by Google

nit des otages et donna un nombre considérable d'esclaves. On rétablit les comptoirs et le commerce à Portudal et à Joal.

Les nègres et les princes de Rufisque n'avaient point encore paru partager la perfidie de leurs voisins. Les Français étaient sans méfiance sur leur compte, lorsque tout à coup Duçasse fut attaqué par plus de trois mille nègres soulevés contre lui et les employés du comptoir; ils l'assiégèrent dans sa maison, et tirèrent sur la couverture tant de flèches ardentes, qu'ils y mirent le feu. Il ne dut son salut qu'à la fuite; il se sauva à la nage dans sa chaloupe avec cinq ou six hommes qui lui restaient : dans sa retraite, il perdit dix hommes tués sur la place, et quatre qui furent mortellement blessés.

Duçasse tira une vengeance éclatante de cet outrage. Il parut sur la côte le lendemain, avec des brigantins et des chaloupes armés; il enleva tous les canots des nègres; il fit une descente à la tête de trois cents hommes, força les nègres qui voulaient s'y opposer, emporta l'épée à la main un gros village de plus de mille cases, le pilla, le brûla; il prit et fit esclaves tous les habitans; et, pénétrant dans les terres jusqu'à trois ou quatre lieues, il porta partout la désolation et la mort.

Digitized by Google

Damel, roi du pays, se vit exposé à perdre ses États; il envoya des députés pour représenter à M. Ducasse qu'il se vengeait sur lui d'une insulte qu'il désavouait, et à laquelle il n'avait aucune part : il s'engagea à punir les séditieux, soit par la mort, soit par l'esclavage, et le supplia de faire cesser les hostilités. Ducasse lui proposa les conditions qu'il avait imposées aux rois Tin et Barbesin. Damel les accepta sans réplique, et en jura l'observation avec les cérémonies usitées.

Ainsi finit cette conjuration suscitée par les Hollandais : elle affermit la puissance des Français, et les rendit maîtres absolus de cinquante lieues de côtes et de six lieues de profondeur dans les terres. Ducasse, à son retour en France, fit enregistrer le résultat de ces trois expéditions au greffe de l'amirauté du Havre, le 18 octobre 1679.

La guerre de 1688 porta malheureusement une atteinte funeste au commerce des Français dans cette partie du Monde. L'île de Gorée fut abandonnée pour la première fois depuis sa découverte; il fallut céder le fort et l'île Saint-Louis aux Anglais, qui s'en emparèrent par surprise, mais qui n'y restèrent que cinq ou six mois. Les Français se hâtèrent de les en chasser; ils ne leur donnèrent pas

Digitized by Google

le tems de s'y fortifier et de gagner les naturels du pays. Ils rentrèrent de même, sans difficulté, à Gorée, dont les forts furent alors réparés. On les augmenta dans la suite, et toute l'île fut mise en état de résister à une attaque sérieuse. Les Anglais l'assiégèrent, dans un tems postérieur, avec quatre gros vaisseaux de guerre; mais ils furent repoussés avec perte : ils restèrent quarante-cinq jours devant la place, hors la portée du canon, brûlèrent un vaisseau français, et n'osèrent jamais tenter un débarquement.

L'île de Gorée, située au 19^{d}. 45^{m}. de longitude, et 14^{d}. 40^{m}. 10^{s}. de latitude, s'étend nord-nord-ouest et sud-sud-est, à une portée de canon du continent. Elle est très-petite, et n'offre qu'environ quatre cent cinquante toises de longueur sur cent vingt de large. Sa circonférence n'excède pas deux milles de France : c'est un rocher fort élevé dans la mer. Elle est défendue par deux forts en très-mauvais état, et qui sont négligés depuis longtems. Les gens de l'art pensent qu'on pourrait les disposer de manière à rendre l'île presque imprenable. Elle est en effet environnée de rochers, et n'est accessible que dans la partie de l'est-nord-est, où l'on trouve une anse assez large et assez profonde pour rece-

Digitized by Google

voir les plus gros navires. Entre elle et la terre ferme on est à couvert des plus grosses lames. On trouve, à une lieue nord-est de l'île, le *golfe de Ben*, formé par la Nature: on peut y doubler, y caréner les vaisseaux, et faire tous les radoubs dont ils ont besoin.

La situation de Gorée est d'ailleurs assez agréable : au sud, la vue n'est bornée que par l'horizon de la mer; au nord, elle s'étend jusqu'au Cap-Verd et dans les terres voisines, sur des sites très-pittoresques. On y respire, presque toute l'année, un air frais et tempéré; c'est le résultat des vents de mer qui le rafraîchissent continuellement, et de l'égalité des jours et des nuits. Les maisons y sont commodes et assez bien bâties en briques. L'île est naturellement stérile : le fond du terroir est une sorte de sable rougeâtre qui ne produit ni bois ni pâturage; cependant on y voit quelques jardins qui sont assez bien cultivés et qui produisent d'excellens légumes : ils avaient été plantés d'arbres fruitiers qui donnaient de bons fruits, mais ils se sont perdus faute de soins; il est facile de les remplacer, et de se procurer, à peu de frais, une si douce et si salutaire jouissance.

On a construit une citerne qui pourrait être meilleure : elle s'emplit d'eau qu'on va cher-

Digitized by Google

cher sur le continent, ou de celle qui tombe dans le tems des pluies. Ce n'est pas que l'île soit absolument sans eau vive, comme on l'a prétendu : on y trouve une source très-bonne, mais très-petite ; elle filtre goutte à goutte à travers un rocher : le gouverneur, la garnison et l'hôpital s'en servent de préférence. Les habitans en usent aussi quand elle fournit assez ; ce qui est fort rare. On remarque que cette source est plus abondante dans les tems secs, c'est-à-dire, pendant huit mois de l'année ; elle diminue et devient bourbeuse dans les tems pluvieux.

On a laissé perdre les puits de l'ancienne compagnie des Indes : il faut les rétablir ; il faut rétablir de même tout ce qu'elle avait fait de grand et d'utile.

La population est d'environ deux mille cinq cents personnes, tant nègres que mulâtres : ceux-ci sont en plus grand nombre, et se distinguent par des mœurs plus douces, une éducation plus soignée, une tenue plus recherchée et plus décente. Ils étaient servis par des esclaves nègres ; mais, il faut le dire, ces esclaves, surtout ceux qui avaient pris naissance dans les maisons, étaient traités avec autant de douceur que d'humanité : on les considérait comme des enfans de la même

Digitized by Google

famille. Ils n'étaient jamais vendus que quand ils se rendaient coupables de quelque crime capital : cet acte de sévérité n'est pas sans exemple, mais il a toujours coûté autant de larmes au maître qu'à l'esclave. Je ne suis pas parfaitement instruit de l'effet qu'aura produit la loi sur l'abolition de l'esclavage; mais d'après la connaissance que j'ai de l'extrême attachement des maîtres pour leurs domestiques esclaves, et de ceux-ci pour leurs maîtres, je suis persuadé qu'il n'y aura pas eu de changement sensible dans les conditions; que les uns continuent de commander, et les autres de servir.

Tout ce que je viens de dire n'a point de rapport à ce qu'on appelle la traite des nègres proprement dite : elle formait en grande partie, et presque seule, le commerce de Gorée, qui se composait aussi de la traite des cuirs en poil, du morfil et de la cire, du cabotage, et de quelques échanges sur les rivières de Salum et de Gambie.

Le gouvernement de Gorée est le même que celui de l'île Saint-Louis. La religion, les habitudes, les mœurs des deux peuples ont le même rapport, et je remets à en parler lorsque je traiterai de ce principal établissement.

CHAPITRE

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Dépendances de l'île de Gorée. Rufisque. Portudal. Joal. Communication de Gorée au Sénégal, par terre.

L'ILE de Gorée étend son commerce depuis le Cap-Verd jusque dans le royaume de Salum, à sept lieues environ de l'embouchure de la rivière de Gambie, dont elle fait le cabotage; cependant on ne trouve plus aucun établissement sur cette côte. Les trois comptoirs de *Rufisque*, *Portudal* et *Joal*, dont nous avons déjà parlé, sont abandonnés : seulement l'administration de Gorée entretient, au dernier endroit, un habitant et un nègre, qui se relèvent alternativement, et qui sont spécialement chargés de traiter des vivres : s'ils font encore quelque petit commerce, c'est pour leur compte particulier.

Rufisque est à trois lieues de l'île, sur les terres de Damel, roi de Cayor, au 19^{d}. 37^{m}. de longitude, et 14^{d}. 40^{m}. de latitude; il a une bonne rade, qui, sur un fond de sable, donne six à sept brasses d'eau : les embarcations y

Digitized by Google

sont en sûreté. La traite s'y faisait d'une manière prompte et avantageuse. Le pays fournissait abondamment des bœufs, des vaches, des cuirs, des moutons, quelques esclaves, et, ce qui est bien plus précieux encore, d'excellente eau tellement fraîche, à cause de l'épaisseur des bois qu'elle traverse, qu'elle reçut des Portugais le nom de rivière fraîche, en leur langue *Rio fresco*, mots dont, par corruption, nous avons fait *Rufisque*. On parle beaucoup de la beauté et des mauvaises mœurs des femmes de ce pays : le trafic de leurs charmes était devenu une branche de commerce, et les maris, que la jalousie ne tourmente pas, ne veillaient sur la conduite de leurs femmes que pour le rendre plus lucratif.

A vingt lieues plus loin et sur les terres de Tin, roi de Baol, est placé *Portudal*, au 19^{d}. 22^{m}. de longitude, et 14^{d}. 23^{m}. de latitude. Sa rade est excellente, et peut recevoir des vaisseaux du port de 250 à 300 tonneaux : le comptoir qui y était établi, servait surtout à fournir aux subsistances.

Joal, le troisième établissement et le plus près de la rivière de Gambie, placé sur les terres de Bour-Sin, roi de Sin, est situé au 19^{d}. 12^{m}. de longitude, et 14^{d}. 7^{m}. de latitude. Il remplissait beaucoup mieux son but. Les

Digitized by Google

Français s'y étaient établis pour s'assurer le commerce exclusif, éloigner de la côte les interlopes, et surtout pour se garantir des caprices de Damel, roi de Cayor, qui cherchait quelquefois à les troubler dans leurs opérations, et même à leur couper les vivres. On est assuré d'en trouver à Joal de toute espèce, et en assez grande abondance pour fournir aux besoins de Gorée et des vaisseaux du commerce. On y prenait particuliérement des bœufs, des moutons, des poules, du mil, du riz, et à meilleur compte que partout ailleurs. C'est pour cette raison que les Français ont continué de former leurs approvisionnemens dans ce village, autrefois considérable et bien peuplé. Ses habitans, d'un caractère dur et sauvage, étaient adoucis par leur amour pour le commerce, qui au reste était tout à notre avantage. On trouve encore des salines naturelles très-abondantes dans le voisinage de Faquiou, autre escale du royaume de Tin, qui n'a jamais été bien fréquentée.

On avait projeté un autre établissement à Cahone, village du royaume de *Salum*, placé presque à l'endroit où la rivière de Gambie se partage en deux branches, dont la plus septentrionale prend le nom de Salum, tandis que l'autre conserve le nom primitif. Ce comp-

Digitized by Google

toir eût été très-avantageux, parce que c'est à Cahone que s'arrêtent les Mandingues qui viennent des royaumes de Tombut, Bambara et autres États encore plus à l'est. Ces marchands s'y reposent : ils seraient bien aises d'y laisser les esclaves qu'ils conduisent, l'or et l'ivoire dont ils sont chargés, et d'y trouver les marchandises qu'ils viennent chercher en échange. Ils éviteraient ainsi quatre à cinq journées de marche qu'ils ont à faire pour se rendre de là à la rivière de Gambie, et ils seraient de plus affranchis des coutumes qu'ils sont obligés de payer au roi de Barre. On pourrait d'ailleurs faire revivre le commerce que faisait autrefois Gorée dans des îles nombreuses, formées par la rivière de Salum; il occupait beaucoup de monde, et rendait des bénéfices assez importans. On y traitait des mêmes objets qu'à Joal. Quelques habitans se rendent encore aujourd'hui dans la rivière de Salum, avec des marchandises, et ils ne reviennent jamais sans les avoir placées avantageusement. C'est sur les bords de cette rivière que l'on trouva le bloc d'ambre gris, dont le citoyen Pelletan fit l'acquisition. Je place ici les détails de cette découverte, pour que les mêmes observations puissent conduire à un résultat semblable.

Digitized by Google

Un habitant de Gorée, nommé Saint-J
homme instruit, trouva un jour des nè
à lui, occupés à *espalmer* leur pirogue
une matière qu'ils avaient fait fondre, et
ils ne connaissaient ni la nature ni la val
Saint-Jean la reconnut à l'odeur, et fit
lever ce qui restait du bloc de plus de
livres qui avait été trouvé. Cette branch
commerce deviendrait fort importante, p
que le premier propriétaire vendit cette
tière de 9 à 10 francs l'once, qui fut reve
36 francs en France.

Outre les moyens de commerce que G
peut avoir sur toute cette côte, elle s'est
vert une communication par terre ave
Sénégal.

On compte environ quarante lieues de
tance entre ces deux établissemens; mai
fait cette route commodément et en sû
dans l'espace de cinq à six jours, et ce vo
est une partie de plaisir, pour laquell
commerçans français se réunissent ordi
rement. Ils emportent les provisions né
saires, et des tentes pour camper dan
lieux les plus agréables et dans les instan
ils veulent se reposer. Ces lieux sont co
et marqués : on y a fait construire des
raques pour servir d'asyle aux voyag

Digitized by Google

Nous sommes redevables de cet établissement aux vues bienfaisantes de M. Blanchot, qui fut long-tems commandant au Sénégal, et qui en est de retour depuis quelques mois. C'est d'eau surtout qu'il est nécessaire de se munir, car on est exposé à en manquer dans quelques endroits, malgré l'attention qu'on a eue de faire des puits de distance en distance; il est vrai que l'on peut y suppléer par le lait qu'on trouve partout en grande quantité, et que l'on peut se procurer à très-bon marché.

A la hauteur du Cap-Verd et du Cap-Manuel, à peu près à moitié chemin, on trouve un grand lac, dont l'eau est saumâtre, quoiqu'il soit formé par une petite rivière d'eau douce et parfaitement bonne. Il est difficile d'expliquer la cause de cette singularité. Les uns présument que le fond du lac est d'une terre nitreuse qui communique à l'eau son amertume; d'autres pensent, et peut-être avec plus de vraisemblance, que la mer filtrant à travers les terres vient mêler ses eaux à celles du lac.

Quoi qu'il en soit, celui-ci convient également aux poissons de mer et aux poissons d'eau douce. Les nègres font une pêche très-abondante entre deux caps qu'il traverse pour se décharger dans la mer. Les nombreux

Digitized by Google

oiseaux qui vivent sur ses bords, prennent encore une plus grande quantité de poissons.

Parmi ces oiseaux, on en remarque qui paraissent tenir de l'espèce des faucons. Ils ont le plumage brun, quelques plumes blanches à la gorge et aux extrémités des ailes; leur bec est gros, crochu et taillé comme une scie, en sorte que le poisson qu'ils prennent, ne peut plus s'en échapper quelques efforts qu'il fasse; ils ont les cuisses et les pattes courtes; ces dernières sont armées de serres fortes et pointues. Ils volent aisément, et se tiennent pendant un tems considérable sur la surface de l'eau la tête penchée; c'est alors qu'ils fondent sur le poisson qui y paraît, l'enlèvent et vont le manger dans les roseaux. On en a tué quelquefois, mais on ne peut les manger : leur chair sent trop le goût de poisson; elle est par trop huileuse. On trouve aussi près de ce lac, ainsi que dans plusieurs autres lieux sur cette route, les oiseaux communément appelés trompettes de brack, parce que leur chant approche du son de la trompette. Ils sont noirs, de la grosseur d'un coq-d'inde, dont ils ont à peu près la figure; ils portent deux becs l'un sur l'autre : celui de dessus est creux et raisonnant; c'est lui qui sert à former les sons de la trompette.

Digitized by Google

Le lac dont nous parlons s'appelle le lac de Cérèses, du nom de quelques tribus de cette espèce de nègres qui habitent sur ses bords. Ils y forment, comme partout où ils s'établissent, une sorte de république démocratique: ils ne connaissent cependant pas les principes de ce genre de gouvernement; mais suivant en cela leur instinct et leur goût, ils n'ont jamais voulu reconnaître de maître. Ils vivent, au reste, dans l'état de nature, sans autres règles que les mouvemens qu'elle inspire; ils n'ont aucune idée sur la Divinité, et sont persuadés que l'ame périt avec le corps; ils vont nus, parlent une langue particulière et différente de celles de tous leurs voisins, ne s'allient jamais avec les autres nègres qu'ils n'aiment pas, et ne font même le commerce qu'entre eux, comme s'ils craignaient la contagion des autres peuples.

Un des traits principaux de leur caractère, c'est le ressentiment des offenses qu'ils ne pardonnent jamais. S'ils ne se vengent point eux-mêmes, ils transmettent leur haine à leurs enfans, et elle subsiste dans la famille jusqu'à ce que l'injure ou le tort soit réparé. Ils sont d'ailleurs bons, doux et simples: on les trouve hospitaliers, officieux même; ils reçoivent particuliérement bien les blancs qui

Digitized by Google

passent dans leur pays. Ils se livrent avec activité au travail, cultivent leurs terres avec soin, et ils élèvent un grand nombre de bestiaux.

Ils ont un grand respect pour les morts, qu'ils enterrent hors de leurs villages, dans des cases rondes et pointues, comme celles qu'ils habitent. Après y avoir exposé les corps sur un lit, ils enduisent de terre détrempée en forme de mortier les étais de roseaux dont la case est environnée ; ils y font ainsi un avant-mur d'environ un pied d'épaisseur, qui couvre le tour et le toit qui se termine en pointe. Cette réunion de cases pour les morts ressemble à un second village, placé auprès de celui qui est habité, et souvent ce dernier est le moins considérable. Ils ne savent point écrire ; mais pour distinguer les corps qui reposent dans ces petites cases, ils mettent un arc et une flèche, instrumens de la guerre et de la chasse, sur celles qui renferment des hommes : celles où sont placées les femmes, portent au sommet un mortier et un pilon, instrumens dont elles se servent pour apprêter le riz et le mil qui forment leur nourriture. Au reste, comme ils se marient entre eux, et ne forment ainsi véritablement qu'une même famille, il leur importe peu de transmettre à

Digitized by Google

la postérité les noms des morts et la désignation de leur parenté.

La route que l'on suit de Gorée au Sénégal est généralement assez boisée. On y trouve fréquemment des lataniers et des bananiers : le vin de l'un et les fruits de l'autre sont assez connus pour que je n'en fasse point la description. On y trouve aussi et très-multiplié, un arbrisseau dont la feuille ressemble à celle du poirier, ayant d'ailleurs un goût aromatique et l'odeur du myrte : elle communique ce goût délicieux à la chair des bestiaux qui l'aiment beaucoup et s'en nourrissent de préférence. On remarque enfin un arbre qu'on croit être le savonier ou l'arbre à savonètes. Son fruit est de la grosseur d'une petite noix verte. Les nègres, qui s'en servent pour blanchir leurs pagnes, le battent entre deux pierres, pour séparer de son enveloppe le noyau qui est dur. C'est avec cette enveloppe qu'ils frottent ce qu'ils veulent laver. Elle mousse beaucoup et décrasse complétement les toiles de coton, de lin et de chanvre. On croit que cette espèce de savon use et brûle les toiles; mais cet inconvénient, assez grave pour les propriétaires, est un avantage pour notre commerce, qui les fournit.

Dans quelques endroits on trouve la cul-

Digitized by Google

ıorts et la désigna-

: Gorée au Sénégal
isée. On y trouve
et des bananiers
e l'autre sont asse
'asse point la des-
i et très-multiplié
e ressemble à celui
's un goût aromat
elle communique
- des bestiaux qu
ourrissent de pre
ı un arbre qu'on
ı l'arbre à savo-
a grosseur d'une
:, qui s'en servent
, le battent entre
de son enveloppe
avec cette enve-
ls veulent laver
écrasse complète-
e lin et de chan-
:e de savon use é
onvénient, assez
, est un avantage
s fournit.
n trouve la cu-

ture du tabac établie en grand. Les nègres, q
ne s'en servent que pour fumer, en font c
pendant une grande consommation. Ils
contentent de le piler quand il est mûr, et
le mettre en pelote, sans lui donner d'aut
façon. Quoiqu'il soit ainsi mal apprêté, il
laisse pas d'être passablement bon.

On ne rencontre d'animaux dangereux da
ce voyage, que des serpens qui, à la vérit
y sont très-multipliés et très-gros. On en v
qui ont de quinze à vingt pieds de longueur s
un pied et demi de diamètre. On prétend c
ceux-là sont moins dangereux que les peti
qui n'ont que deux pouces de grosseur
quatre à cinq pieds de longueur. Il n'arr
cependant presque jamais d'accident causé p
ces reptiles.

A voir la manière dont les nègres laiss
entrer les serpens dans leurs cases, s'y p
mener, chasser aux rats et quelquefois a
poules sans jamais les troubler, on croi
qu'il y a entre eux un pacte réciproque p
vivre en paix et sans crainte. Il arrive
pendant que des nègres sont mordus par
animaux. Leur remède alors est d'appliq
sur le champ le feu sur la blessure : qu
ils ont de la poudre, ils en couvrent la
qûre et y mettent le feu ; cela produit

Digitized by Google

escarre qui attire le venin au dehors. Ces accidens, au reste, sont rares et ne troublent point la confiance des uns ni des autres.

Les Cérèses, au contraire, redoutent les serpens, et les éloignent de leurs habitations autant qu'il leur est possible. Ils leur font une guerre très-active, leur tendent des piéges avec beaucoup d'adresse, et quand il les prennent, ils en mangent la chair qu'ils trouvent fort bonne.

Les serpens ont encore des ennemis plus vigilans et plus redoutables : ce sont les aigles dont le pays abonde. Ils sont de l'espèce connue en Europe, mais d'une grandeur et d'une force beaucoup supérieures.

On rencontre aussi assez souvent sur la route des troupes d'éléphans qui ne font aucun mal et n'inquiètent pas même les voyageurs; des bandes de singes qui les amusent par leurs espiégleries, et enfin un animal aquatique que les Cérèses appellent *Bourba*.

Cet animal tient de l'ours et du cochon. Il a le poil court, peu épais et blanchâtre. Ses quatre pattes sont armées de griffes assez fortes et pointues. Il s'en sert pour se tenir attaché aux arbres sur lesquels il monte en les embrassant comme les ours. Sa tête tient plus de celle de cet animal que de celle du co-

Digitized by Google

chon. Il n'a pas l'air méchant, quoiqu'il soit fort sauvage. Il a les yeux petits et comme endormis, et cependant il est très-vif. Sa gueule est grande, bien fendue, garnie de dents aiguës et fortes, longues et tranchantes. Il vit presque toujours dans les rivières; cependant on est assuré qu'il est amphibie. On en voit de la grosseur d'un cochon d'un an : sa chair est grasse et succulente.

Nous avons plusieurs relations de ce petit voyage : toutes s'accordent sur les moyens d'exécution, qu'elles présentent comme faciles et agréables. Je n'ai trouvé nulle part aucune trace du plus léger accident.

Les voyageurs arrivent ainsi sans fatigue et sans danger au village de Gandiolle, placé à l'embouchure du Sénégal; ils s'embarquent sur des canots, et se rendent à l'île Saint-Louis en deux ou trois heures, en remontant le fleuve à la rame.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

Des royaumes sur la côte de Gorée. Cayor. Baol. Sin. Salum.

La côte sur laquelle est établi le commerce de Gorée, dont on a vu les détails dans le chapitre précédent, est partagée et gouvernée par quatre rois nègres.

Le plus important de ces États, comme le plus considérable, est celui de Cayor. Il mérite une attention particulière, à cause de l'influence que son roi, nommé *Damel*, a eue sur les succès ou les désastres des établissemens français à cette côte.

Le royaume de Cayor commence à la province de Toubé en terre ferme; il avoisine, par l'est, et à une distance de dix lieues, le Sénégal, dont il n'est séparé que par quelques marigaux et par l'île de Sor. Il s'étend le long de la mer jusqu'au village nommé le Grand-Brigny, frontière du royaume de Baol. Son continent n'est éloigné de Gorée que d'une petite lieue, et s'étend jusqu'à près de soixante dans l'intérieur des terres.

Digitized by Google

Il fut réuni à la domination des princes de Baol en 1695, à la suite d'une guerre sanglante dans laquelle ceux-ci furent vainqueurs. Ils possédèrent les deux États jusqu'en 1777. Le roi se fit appeler Damel, qui est le titre particulier du roi de Cayor. Mais à la mort de Tinmacodon, les inconvéniens d'une aussi grande étendue de pays pour un seul gouvernement se firent sentir plus fortement, et ce royaume fut partagé de nouveau. Amarigone, frère du défunt, monta sur le trône de Baol.

La famille royale de Cayor s'appelle *Bisayouma-Fatim*. Celui qui règne actuellement, n'était pas le premier dans l'ordre de la succession; mais il fut élu sans aucune intrigue de sa part. Il prit le titre de Damel, et établit sa résidence ordinaire à Guiguis, village distant de trente lieues du Sénégal.

Après son élection les grands vinrent le reconnaître : les cérémonies usitées en pareil cas furent soigneusement exécutées. Ils se prosternèrent à quelque distance des pieds du roi, sans autre vêtement qu'une simple toile attachée aux reins, et tombant pardevant jusqu'au milieu des cuisses; en approchant, ils se mirent trois fois à genoux, portant chaque fois une poignée de sable sur leur front. Les Marabous, exempts de ces cérémonies humi-

Digitized by Google

liantes, vinrent reconnaître le nouveau souverain, et prêtèrent entre ses mains serment de fidélité.

L'ordre de succession au trône est réglé ainsi qu'il suit : Les frères du roi doivent lui succéder par droit d'aînesse, et l'on ne retourne aux enfans du prince défunt, qui montent aussi sur le trône par droit d'aînesse, que quand il n'y a plus de frères ; mais cela est infiniment rare.

La première femme est reine : le prince l'épouse publiquement dans une fête qui dure trois jours : presque tous ses sujets y assistent et lui font des présens. Les enfans de ce mariage sont les princes légitimes et les héritiers naturels du trône, suivant le droit d'aînesse. Viennent ensuite ceux de la seconde femme et des autres que le roi a simplement déclaré être ses femmes ; ils sont aussi princes légitimes, et peuvent succéder, mais seulement à défaut des premiers. Le roi peut encore en avoir d'autres de femmes auxquelles il ne donne point de qualité, et ces enfans, réputés légitimes sans l'être en effet, peuvent aussi pretendre au trône dans l'ordre de leur naissance, et dans le cas où leur père serait mort sans enfans de la reine ou des autres femmes reconnues.

Cette

Digitized by Google

Cette succession au trône, en ligne colla rale, n'est point particulière au royaume Cayor : on la retrouve dans celui de Hov qui est limitrophe, et dont le roi prenc titre de Brack ; mais on y suit une mar différente : c'est toujours le premier fils d sœur aînée du roi défunt qui lui succède. peuple, qui n'est, au reste, ni plus inst ni mieux policé que ses voisins, pense, a assez de fondement, qu'il y a plus de ce tude sur la naissance dans cette manière succéder. Ils s'appliquent, sans le connaî cet adage des lois romaines : *Partus mat demonstrat, pater verò semper est incer* C'est sans doute cette persuasion qui fait la loi est religieusement observée dans le p de Hoval.

Elle est au contraire assez souvent vi dans le royaume de Cayor : l'élection du nier souverain en est la preuve. Le plus s vent, en effet, les grands se réunissent peuple s'assemble, et on nomme au tr un prince autre que celui qui avait droit monter, mais qu'on a toujours soin de p dre dans la famille royale.

Le roi de Cayor commande despotiquen à ses sujets, qui sont plutôt ses esclaves lui obéissent et le servent exactement : il

Digitized by Google

d'ailleurs ni plus riche ni plus fortuné qu'eux. Ils lui paient, pour sa subsistance, un tribut qui varie suivant sa volonté. Il n'est distingué que par le nombre de ses cases, celui de ses femmes, et par sa garde. Le service militaire auprès de sa personne, celui qui a lieu en tems de guerre, et généralement toutes les corvées, se font individuellement par les sujets et à leurs dépens : ils sont obligés d'exécuter ses ordres, et de le suivre partout où il veut les conduire.

Damel et ses sujets professent la religion mahométane ; mais ils la rendent presque méconnaissable par une multitude de retranchemens ou d'additions. Il en est de même de toutes les peuplades africaines, qui ne s'accordent entre elles que sur trois points ; la pluralité des femmes, la circoncision et le respect dû au prophète Mahomet : d'ailleurs, chaque village a ses pratiques particulières, et tourne en ridicule celles des autres.

Damel, les autres rois et princes des peuples nègres ou maures ont le privilége de n'être jamais faits esclaves : s'ils sont pris dans une bataille, on les tue ou ils se tuent eux-mêmes.

Une superstition particulière au royaume de Cayor, est celle qui fait croire au peuple et au souverain, que le roi mourrait infailli-

Digitized by Google

blement dans l'année s'il passait quelque rivière ou quelque bras de mer : aussi ne se rend-il jamais à Gorée ni à l'île Saint-Louis dans le Sénégal ; il reste toujours dans ses États de terre-ferme.

Pendant que j'étais au Sénégal, M. de Boufflers, gouverneur-général de la colonie, voulut avoir une entrevue avec le roi Damel : elle eut lieu le 24 avril 1786. L'endroit désigné était une vaste plaine en terre-ferme, appelée *Guyarabop*, sur les bords du Sénégal. La place était fermée d'un fossé, avec un retranchement qui en défendait l'entrée : on avait dressé une tente au milieu. M. de Boufflers s'y rendit dès le matin avec un détachement de cinquante hommes. Damel était à Gandiolle, village situé dans la partie du sud de ses États, et distant d'à peu près six lieues du Sénégal ; il en partit dès qu'il fut informé de l'arrivée du général français. Ce prince avait à sa suite un corps de cavalerie et une infanterie nombreuse ; il se présenta à la barrière, entra seul à cheval, en descendit aussitôt, et fut reçu, à la porte de la tente, par le général, qui le conduisit dans l'intérieur. La troupe de Damel se rangea dans la plaine, et se tint toute la journée dans le meilleur ordre et la plus grande tranquillité.

Digitized by Google

Les productions et les objets de commerce du pays sont quelques captifs que la guerre rend ordinairement plus nombreux; du mil en si grande quantité, que, pendant mon administration, et lorsque je fus chargé de la fourniture des vivres pour le compte du roi, j'en tirais assez pour être au courant de la consommation, qui est immense; enfin, du sel qui se trouve dans des salines inépuisables situées à Gandiolle.

Ces salines sont dans l'apanage de la femme de Damel, déclarée reine de Cayor. Chaque bâtiment qui se présente pour traiter du sel, lui paie un droit ou *coutume* : c'est une espèce de douane qui n'est point fixe, et dont on convient chaque année avec un délégué qu'elle tient sur les lieux tout le tems de la traite. Ordinairement c'est une pièce de Guinée, quatre piastres gourdes, et vingt bouteilles d'eau-de-vie pour cent barriques de sel, et ces cent barriques se multiplient toujours par trois ou quatre : on donne en outre un présent en marchandises, de la valeur de deux ou trois piastres, à l'envoyé de la reine.

Keymassou, nègre habitant de Gandiolle, se disant issu d'une famille qui percevait autrefois la coutume que la reine lève aujourd'hui par usurpation, réclame et reçoit fort

Digitized by Google

humblement en marchandises, une barre va lant 4 liv. 16 s. Giaubin, autre nègre, maî tre du village de Giaubin, voisin des salines reçoit aussi une barre comme seigneur fon cier de leur emplacement.

Ces coutumes payées, les femmes de Gan diolle se chargent de porter le sel à bord de bâtimens, moyennant une demi-barre la bar rique. En leur donnant quelque chose d plus, on les engage à faciliter la contreband qu'on ne manque jamais de faire, et qu'il es impossible au roi d'empêcher. Ces frais d transport se paient en fer, corail, verroterie et autres basses marchandises de traite, su lesquelles on gagne assez pour que la demi barre, évaluée à 2 liv. 8 s., ne revienne pa à 10 s. de valeur réelle.

Quoique les stipulations faites par M. Du casse, dans le traité de paix qu'il passa avec Damel, et dont j'ai déjà parlé, portassent qu le commerce de France ne paierait ni droi ni coutume, ce prince en exige tous les an une très-forte pour continuer la bonne in telligence. Elle fut établie par M. Lemaître directeur-général : voici à quelle occasion.

Un des rois de Cayor, *Latir Fal Soucabé* homme violent, faux, avare et cruel, se per- mit plusieurs excès pendant que M. Brue étai

directeur-général. Le prince donnait, il est vrai, des témoignages de la plus sincère amitié; mais ces démonstrations n'étaient qu'apparentes; il avait toujours dans le cœur l'intention de tromper les Européens : plus d'une fois M. Brue eut à se plaindre de ses violences et de ses trahisons.

Latir Fal Soucabé avait une mère bonne, bienfaisante et généreuse. Elle avait sur l'esprit de son fils beaucoup de crédit, et l'employait à lui inspirer des sentimens de justice, de douceur et d'humanité; à le calmer dans ses emportemens, à terminer les différends qui s'élevaient, et à rétablir la paix quand elle était troublée. M. Brue rendait hommage aux vertus de cette princesse; il avait avec elle une correspondance active et secrète. Tandis qu'elle blâmait son fils de ses emportemens et de ses excès, elle faisait prier M. Brue d'oublier les injures et de pardonner les fautes du prince; elle servait ainsi de médiatrice, et ses négociations furent souvent utiles à M. Brue, qu'elle considérait comme son enfant.

Pour établir cette correspondance et pour avoir un interprète fidèle et de confiance, la reine envoya à M. Brue un jeune nègre de ses parens, et le pria de le garder auprès de lui jusqu'à ce qu'il eût appris à parler et à

Digitized by Google

écrire la langue française. Ce jeune ho
était plein d'esprit et de bonne volont
fut instruit en peu de mois, et retourna
son pays, en état de remplir les vues
maîtresse. M. Brue fit habiller très-pr
ment ce jeune nègre, lui donna un fusil
sabre, une saguaye, un coffre et des h
pour long-tems; il envoya de très-beaux
sens à la reine.

Cette intelligence entre la reine et le g
ral français fut d'un grand secours au
merce de la compagnie, et garantit plus
fois les États de Damel d'une perte inévit
Mais il était d'une avidité insatiable et
esprit tellement faux, qu'il était impossib
compter sur ses promesses. Une discu
terminée, il en faisait naître d'autres
importantes et plus sérieuses encore : o
vait avec lui dans une agitation continu

Un jour il fit dire à M. Brue, qu'il se
drait incessamment à Rufisque avec un g
nombre de captifs; que s'il voulait s'y
ver, ils oublieraient de part et d'autr
insultes passées, qu'ils feraient la paix et
conviendraient d'un nouveau traité réc
quement avantageux.

Malgré sa répugnance naturelle à
vrer ainsi entre les mains d'un ennemi f

Digitized by Google

et dangereux, M. Brue donna dans le piége. Il se rendit à Rufisque, et fit porter avec lui les marchandises dont il crut avoir besoin. Il y trouva Damel : ce ne fut d'abord que complimens, protestations d'amitié et assurances que rien désormais ne serait capable de la troubler. Damel ne quittait pas le général français ; il le comblait d'attentions, de prévenances et de soins. Un matin il lui proposa d'aller prendre l'air à cheval ; ils y furent, le roi accompagné de ses officiers, et le général de deux commis. Ils allèrent à une lieue de Rufisque, à un village nommé *Teynier* où ils entrèrent dans une case pour se reposer : le roi en sortit, et pria M. Brue de l'attendre un moment. Celui-ci voulut suivre le roi, mais il trouva à la porte, Coudi, lieutenant-général de Damel, avec plusieurs hommes armés, qui lui dit, en le retenant, j'ai l'ordre de m'assurer de ta personne. Aussitôt ces hommes se jetèrent sur M. Brue et le désarmèrent. Les deux commis furent de même désarmés et enlevés.

On arrêta au même moment tous les Français qui étaient à Rufisque et au Cap-Bernard. On pilla toutes les marchandises et tous les meubles qui étaient dans la maison de M. Brue, usqu'à ses habits et ceux des autres Français.

Digitized by Google

Le roi fit dire à M. Brue, qu'il le trait
ainsi parce qu'il avait chassé ou enlevé les n
vires étrangers qui étaient venus pour trait
avec lui, et qu'il prétendait qu'on l'inder
nisât de toutes les pertes qu'il avait éprouvé
à cette occasion.

M. Brue n'eut pas de peine à réfuter to
ces griefs; mais il ne put obtenir de voir
roi ni aucun Français. Il était gardé à vu
Coudi couchait dans la chambre du priso
nier; elle était gardée par vingt-cinq
trente hommes armés, et deux corps-d
garde étaient placés à peu de distance.

Damel proposa à son conseil de faire co
per la tête à M. Brue. C'était l'avis de l'a
quier de Rufisque, mais il ne fut pas suiv
Les plus sages des conseillers pensèrent qu'
près une telle perfidie, il faudrait se résoud
à une guerre éternelle avec les Français, q
ne manqueraient pas de désoler leur pays,
de s'unir avec leurs ennemis pour les détruir
Ils dirent au roi qu'il valait mieux en tir
une forte rançon, et cet avis prévalut, par
qu'il se trouva plus conforme au génie ava
du prince.

On entra donc en négociation avec les of
ciers français de l'île de Gorée. Désespér
de la détention de leur général, ils cherch

Digitized by Google

rent tous les moyens de lui procurer la liberté. Déjà ils avaient réuni leurs forces et fait les préparatifs pour attaquer les nègres et leur enlever le général; cependant ils entrèrent en négociation avec les envoyés de Damel.

Ce prince faisait monter ses prétentions extrêmement haut. Outre le pillage qu'il avait fait des marchandises de la compagnie et des effets de M. Brue, il demandait encore tout l'or, tous les captifs et toutes les marchandises qui se trouvaient dans les magasins de Gorée et dans un vaisseau qui venait d'arriver de France.

On disputa long-tems de part et d'autre. Enfin on convint d'un présent qui montait, y compris le pillage de Rufisque, à la somme de 20,779 livres, monnaie du pays, les marchandises évaluées au prix pour lequel on les donne aux nègres; ce qui réduisait cette rançon à 7000 livres ou environ de valeur réelle, sans compter la perte particulière du général, en habits, argenterie, meubles, bagues et autres effets qu'on avait enlevés dans son logement, car il fut entiérement dépouillé : cette perte fut estimée 6000 liv. de France.

M. Brue fut douze jours en captivité, sans

Digitized by Google

parler à personne de ses gens et sans av
un interprète. La mère de Coudi et ses fe
mes venaient le saluer tous les matins,
portaient des rafraîchissemens, paraissai
prendre beaucoup de part à sa disgrace,
l'assuraient que Dieu la ferait cesser.

La conclusion de ce traité eût été plus l
gue et les conditions beaucoup plus du
sans l'arrivée de deux navires de France et
quelques autres bâtimens qui vinrent moui
à Rufisque, et qui se disposaient à faire
descente. *Les menaces de ce genre prod
sent toujours de bons effets*. Damel eut pe
il fit conclure le traité, reçut le prix de
perfidie, et partit sur le champ pour sa
meure ordinaire dans l'intérieur.

On rendit la liberté à M. Brue et aux
tres Français. Le général se rendit à Ru
que, et s'embarqua sur un vaisseau de la co
pagnie, qui le porta à Gorée. Ses officier
reçurent avec les témoignages de la joie
plus vive; ils étaient prêts à tout entrepr
dre pour sa délivrance, et ils l'auraient
sans entrer en négociation, s'ils n'avaient
retenus par la crainte que le perfide Dame
lui fît couper la tête.

La nouvelle de sa liberté se répandit
loin : tout le monde s'empressa de l'en

Digitized by Google

Les rois Brack et Siratick lui envoyèrent leurs principaux officiers avec des présens et des complimens; Bourbaguiolof, Bour-Sin, Bour-Salum les imitèrent : on parla d'une coalition de tous les rois voisins, pour tomber sur le perfide, le chasser de ses États ou le punir par tous les moyens possibles des crimes qu'il avait commis.

La reine-mère envoya son fidèle messager à M. Brue, pour l'assurer qu'elle avait en horreur la conduite de son fils, qu'elle avait partagé les peines du général, et qu'elle n'avait rien négligé pour les faire cesser. Elle proposa sa médiation pour établir une paix ferme et solide entre la France et Damel. Le général la remercia de son compliment, de l'intérêt qu'elle lui témoignait, et ne s'expliqua pas sur la paix.

M. Brue desirait vivement se venger; il ne tarda pas à faire sentir à Damel sa juste indignation. Il s'occupa des accords de la coalition projetée, et en attendant qu'ils fussent réglés, il fit garder les côtes de Damel si exactement, qu'il n'y eut aucun vaisseau étranger qui pût en approcher : il fit enlever tous les canots et pêcheurs qui en sortaient, prit des esclaves, brûla quelques villages, et obligea les autres, sous peine du feu, de porter à

tick lui envoyèrent les
avec des présens et des
guiolof, Bour-Sin, Bour-
on parla d'une coalition
ns, pour tomber sur
e ses États ou le pays
ossibles des crimes qu'

ya son fidèle messager
qu'elle avait en horreur
, qu'elle avait partagé
et qu'elle n'avait rien
cesser. Elle proposa
une paix ferme et
Damel. Le général
pliment, de l'intérêt
, et ne s'expliqua pas

ement se venger; il
à Damel sa juste indi
es accords de la cour
ttendant qu'ils fusse
ôtes de Damel si exa
cun vaisseau étranger
il fit enlever tous les
en sortaient, prit de
villages, et obligea
du feu, de porter

Gorée tous les bois et l'eau dont la colo
avait besoin. Le commerce se rétablit;
esclaves, le morfil et autres articles que
nègres avaient à vendre, furent payés
marchandises, au prix ordinaire, de man
que Damel, qui voulait placer celles
avait volées, à des prix excessifs, ne tro
plus à s'en défaire qu'à vil prix.

Cette guerre dura huit mois. Les État
Damel en souffrirent beaucoup, et les p
ples étaient prêts à se soulever. Ce pr
rompit enfin le silence, et envoya un mi
tre à l'île Saint-Louis, proposant de me
un terme à la guerre, et priant pour cet
M. Brue de lui envoyer un commis, no
Moreau, qui parlait fort bien le gui
M. Brue y consentit, mais à condition q
ministre nègre demeurerait en otage; ce qu
fait. Le ministre resta au fort, et le comm
rendit auprès de Damel, qui était alors à C

Moreau fut reçu d'une manière disting
Le prince lui fit l'accueil le plus amicp
s'expliqua sur les motifs de sa conduite
vers M. Brue; il reconnut n'avoir jama
à s'en plaindre personnellement; mais il
tendit qu'une de ses femmes, trompée p
chirurgien français, et enivrée par des dro
extraordinaires, avait eu avec ce particuli

Digitized by Google

commerce qui déshonorait et la femme et le roi; que ne pouvant s'en venger sur le chirurgien qui avait disparu, il avait cru devoir étendre sa vengeance sur toute la nation, et particuliérement sur son chef; qu'au reste, comme il oubliait cet outrage, il fallait aussi que M. Brue oubliât ce qui s'était passé, et qu'ils devînssent amis comme autrefois.

Tel fut, à son retour, le rapport de M. Moreau. Le ministre, resté dans le fort, fut chargé de porter à Damel la réponse de M. Brue. Il lui fit dire que si le chirurgien s'était réellement rendu coupable, c'était assez de l'en instruire pour obtenir une réparation éclatante; mais que lui général, ne pouvait, dans aucun cas, être responsable de la faute de son chirurgien, et que le traitement qu'il avait éprouvé, était d'une rigueur sans exemple; qu'au surplus cette accusation, qu'il ne croirait jamais fondée, n'était qu'un prétexte ridicule; que cependant il vivrait avec lui en bon voisin, pourvu qu'il voulût exécuter les traités avec plus d'exactitude qu'il n'avait fait, restituer ce qu'il avait enlevé à la compagnie et à lui-même, dont on lui envoya les mémoires. On lui proposa de lui faciliter les moyens de s'acquitter, en consentant à ce que les Français enlevassent sur ses terres, des esclaves

Digitized by Google

en nombre suffisant pour payer ce qui leur était dû.

Damel n'accepta pas cette proposition; il ne voulait pas restituer ce qu'il avait volé, et M. Brue ne s'y attendait pas : il pensait à enlever le roi lui-même et à l'envoyer travailler en Amérique. Les choses étaient disposées pour cet enlèvement quand il reçut des ordres pressans de repasser en France, où la compagnie avait besoin de ses lumières et de ses conseils pour arrêter la déroute de ses affaires : il s'embarqua aussitôt.

Damel apprit avec un extrême plaisir le départ de M. Brue; il en témoigna la plus grande joie, et ce n'était pas sans raison; car il était perdu sans ressource si M. Brue avait demeuré quelque tems de plus dans le pays.

Le roi, délivré de ses craintes, oublia bientôt le danger qu'il avait couru, et devint plus fourbe et plus méchant que jamais. M. Lemaître, successeur de M. Brue, était un homme faible, hors d'état de prendre et de soutenir une résolution vigoureuse. Damel s'en aperçut, et, sans perdre de tems, il fit proclamer dans ses États une nouvelle défense de tout commerce, même de vivres, d'eau et de bois avec l'île de Gorée, et cela dans l'intention d'obliger les Français à abandonner ce poste

Digitized by Google

Il mit des gardes et des officiers de confiance sur toute la côte, pour empêcher ses sujets d'y avoir aucune communication.

Cette défense épouvanta M. Lemaître; il eut peur de Damel et des ennemis de l'État: la France avait alors la guerre en Europe. Il oublia les recommandations de M. Brue, et les moyens que celui-ci lui avait indiqués pour fournir aux besoins de l'île. Il pouvait réprimer l'audace de Damel, le punir de sa mauvaise foi et de sa perfidie; il préféra de se soumettre et de négocier un accommodement. Il le conclut de la manière la plus humiliante. Il prit l'engagement de faire payer tous les ans au roi de Cayor cent barres de fer, pour avoir la permission de prendre de l'eau et du bois sur ses terres, et d'y traiter des vivres.

Cette coutume s'est accrue successivement: elle est aujourd'hui très-forte, et il serait dangereux, peut-être même impossible de la supprimer. C'est ainsi que la dignité des Français et leurs intérêts furent compromis. M. Lemaître n'était pas en état de conduire les affaires de la compagnie; elle fit une faute en le nommant: les conséquences d'un mauvais choix sont incalculables.

Ce que je viens de dire des Maures et des usages du royaume de Cayor, s'applique aux autres

Digitized by Google

autres États de cette côte : les différences qu
s'y trouvent, sont trop peu sensibles pour mé
riter d'être décrites. Je vais donc me borne
à donner les détails topographiques de cha
cun d'eux.

Le royaume de Baol, le premier apr
Cayor, commence au village du Petit-Brign
et finit à la rivière de Sérène ; il est à se
lieues de Gorée, et n'a qu'environ douze lieu
de côtes du nord au sud : son roi porte
nom de Tin.

Le royaume de Sin, dont le souverain pren
le nom de Bour, est plus petit encore, et n
que onze lieues de côtes en suivant la mên
direction.

Le même titre de *Bour* appartient au r
de Salum, dont les États commencent à
rivière de Palméra, limite de l'État précéden
et finissent à deux ou trois lieues de la poin
de Barre. Ils remontent dans l'intérieur, ju
qu'à l'endroit où la rivière de Gambie se sépa
en deux branches, dont, comme je l'ai di
la plus septentrionale prend le nom de riviè
de Salum. Cette rivière se divise elle-mêm
en six branches, dont voici les noms, en a
lant du nord au sud. La première s'appe
Palméra ; la seconde, *Salum ;* la troisièm
Battangamar ; la quatrième, *Bellonte ;* la ci

quième, *Banquiale*, et la sixième, *Guianac*.

Les îles formées par ces six branches sont, pour la plupart, habitées et cultivées : on prétend cependant qu'elles sont mal-saines, surtout pour les Européens. La mer monte dans toutes ces rivières, et alors elles peuvent porter des chaloupes ou canots : celles de Palméra et de Salum portent même des barques. Quand on est parvenu à la tête de ces îles, et qu'on est entré dans la grande rivière qui les a formées, on trouve un canal large et profond, qui porterait des navires si on pouvait les y faire parvenir.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Rivière de Gambie. Son embouchure. Sa source. Premiers établissemens des Européens sur ses bords. Royaumes qui les partagent. Mœurs et coutumes des habitans. Productions du pays.

Après le pays que je viens de parcourir, et à trente lieues environ de l'île de Gorée, on trouve l'embouchure de la rivière de Gambie, qui se jette dans la mer au cap Sainte-Marie du côté du sud, et à l'île aux Oiseaux du côté du nord. Sa largeur est très-grande en cet endroit : on compte au moins deux lieues entre les pointes de Barre et de Bagnon. Le cap Sainte-Marie est situé au 19d. 9m. de longitude et 13d. 24m. de latitude.

On peut pénétrer dans la rivière de Gambie par deux passes. Celle du sud, qu'on appelle la Petite, ne peut servir que pour des barques, des canots et autres bâtimens légers, parce qu'elle n'a qu'une brasse et demi

Digitized by Google

de profondeur. La grande passe, celle du nord, est propre à toutes sortes de bâtimens; car elle a dans le milieu du courant, six, sept, huit et jusqu'à neuf brasses d'eau. Le détroit entre les pointes de Barre et de Bagnon en a même dix à douze, et de là jusqu'à quatorze lieues au dessus de la mer, on trouve partout depuis six jusqu'à neuf brasses. On remarque dans la rivière, à bas-bord, c'est-à-dire, à gauche, une pointe sur laquelle est une grande touffe d'arbres, parmi lesquels on en distingue un beaucoup plus gros et plus haut que les autres : il s'appelle le pavillon du roi de Barre. Les Anglais ont introduit l'usage de le saluer de plusieurs coups de canon, et on ne peut y manquer aujourd'hui sans être exposé aux plus grandes avanies.

La rivière de Gambie est, dans tout son cours, d'une largeur considérable. Elle est profonde et cependant vaseuse; ses bords sont couverts d'épais mangliers. Tout le pays qu'elle arrose, paraît plat et marécageux. Elle abonde en poissons. A l'entrée, les requins sont très-communs : plus haut, on trouve beaucoup de crocodiles et d'hippopotames. Sa profondeur est telle, qu'un vaisseau de quarante canons et de trois cents tonneaux peut la remonter jusqu'à Genachor, situé à soixante lieues ou en-

Digitized by Google

viron de la mer, et qu'un bâtiment de cent cinquante tonneaux peut aller jusqu'à Baraconda, à deux cent cinquante lieues : le flot porte jusque-là dans le tems sec, c'est-à-dire, depuis le mois de novembre jusqu'aux mois de juin et de juillet. La rivière devient impraticable le reste de l'année, à cause des inondations causées par les pluies, et à cause de la violence des courans. On ne peut les surmonter à la voile quand on aurait le vent à souhait : les bords se trouvant alors inondés, remplis d'arbres renversés, sans chemins praticables, on ne peut faire hâler les bâtimens à la cordelle.

Les Européens n'ont pas monté plus haut que Baraconda. Il paraît que, vers ce point, le cours du fleuve est interrompu par un banc de rochers, et plus haut par un lac impénétrable, couvert de grosses herbes et de roseaux, dans lequel il se perd pendant plusieurs journées.

D'après le témoignage des marchands Mandingues et autres nègres qui remontent habituellement cette rivière dans toute sa longueur, d'après l'opinion de plusieurs écrivains célèbres, on a cru long-tems qu'elle prenait sa source au dessous d'une chute considérable que fait le Sénégal, qui se partage

Digitized by Google

alors en deux branches, dont l'une, celle du sud, a été prise pour la rivière de Gambie. C'est une erreur combattue par plusieurs auteurs, et que M. Mongo Parck a reconnue sur les lieux. Il nous apprend que la rivière de Gambie a sa source dans la même chaîne de montagnes d'où sortent aussi le Sénégal et le Niger. La rivière de Gambie commence à couler à cent milles à l'ouest du Sénégal : elle continue son cours dans la même direction jusqu'à son embouchure.

La partie de la côte qu'elle arrose, fut, comme tout le reste, reconnue par les Normands. Il est probable qu'ils y formèrent dès le principe, des établissemens ; mais nous manquons de documens pour en fixer l'époque. Il paraît encore que ces établissemens furent abandonnés pour ceux beaucoup plus riches et plus solides du Sénégal et de la Côte-d'Or. Les Portugais occupèrent alors les places que les Normands laissèrent vacantes, et s'y établirent comme ils avaient fait sur les autres parties de la côte, depuis le Cap-Blanc. On peut même juger par les débris de leurs comptoirs et des forts élevés autrefois par eux, qu'ils pénétrèrent bien avant dans les terres. Les guerres qu'ils eurent à soutenir contre les autres nations d'Europe, firent perdre à leur État

Digitized by Google

les moyens de soutenir sa puissance dan
partie du Monde. Plusieurs familles por
ses y restèrent cependant, s'y naturalis
leurs descendans, devenus Africains, s
répandus dans l'intérieur, et vivent en
avec les naturels du pays.

Ceux-ci sont sous la domination d'un
titude de petits princes qui tous prenn
titre de roi, quoique les États de que
uns soient très-peu considérables. On c
en effet huit de ces royaumes sur chaqu
de la Gambie, dans un espace de deu
cinquante lieues ou environ, en remo
depuis son embouchure.

Ceux situés sur la rive septentrionale
1°. le royaume de *Barre*, qui a dix-huit
d'étendue sur la côte, à compter de la
à laquelle il a donné son nom; 2°. le roy
de *Guiocanda* qui le suit, et qui occup
lieues de côtes; 3°. le royaume de *Bad*
qui en tient vingt; 4°. celui de *Salum*, q
ferme ces trois premiers au nord et à l'ou
faisant un coude sur la rivière, dont il
dix lieues de côtes; 5°. celui de *Gniani*
n'en a que deux; 6°. celui de *Couhan*,
occupe quatre; 7°. celui de *Gniani*, do
tendue est de trente lieues sur la rivière;
enfin celui d'*Ouli*, qui, se terminant

Digitized by Google

Baraconda et le banc des Roches, prend à lui seul quatre-vingt-dix lieues.

Ces différentes distances, calculées en ligne droite, forment un total de cent soixante-dix-neuf lieues d'étendue. On peut, sans craindre de se tromper, ajouter soixante et onze lieues pour les détours de la rivière dans cet espace, et on aura alors deux cent cinquante lieues depuis la pointe de Barre, jusqu'à l'extrémité du royaume d'Ouli.

Les huit royaumes de la rive méridionale sont : 1°. celui de *Combe* ou de *Combo*, ayant dix-huit lieues de côtes depuis la pointe Sainte-Marie jusqu'à la rivière de Combe, dont il prend le nom ; 2°. le royaume ou Empire de *Foigni*, qui commence à cette même rivière de Combe, et finit à celle de Bintan, ayant onze lieues de côtes ; 3°. le royaume des *Gerèges*, ayant pour limites la rivière de Bintan et le village qui lui a donné son nom, comprenant sept lieues de côtes ; 4°. le royaume de *Kiam*, qui en comprend vingt ; 5°. celui de *Geagra*, qui n'en a que dix ; 6°. celui de *Gnamena*, dont l'étendue est de quinze ; 7°. celui de *Kiaconda*, qui en occupe quarante ; 8°. celui de *Toumana* dans la même étendue, et le royaume de *Cantor*, dont on ne connaît pas parfaitement les limites,

Digitized by Google

mais qui a au moins vingt lieues de côtes.

Le relevé de ces différentes parties de côtes, calculées en ligne droite, forme un total de cent soixante-cinq lieues, auxquelles on peut, sans craindre d'erreur, en ajouter quatre-vingt-cinq pour les anses, les caps, les contours de rivière. On aura alors les deux cent cinquante lieues de côtes, en remontant la rive méridionale de la Gambie, depuis son embouchure, jusqu'à l'extrémité connue du royaume de Cantor.

On n'a point de détails bien circonstanciés sur tous ces États nègres, qui d'ailleurs se ressemblent assez. Les plus remarquables sont, à la rive méridionale, l'empire de Foigni, et à la rive septentrionale, le royaume de Barre.

Le premier est d'une très-grande fertilité, parce qu'il est arrosé par quatre rivières appelées *Ferba*, *Beroset*, *Judemba* et *Painam*. Le mil, le riz, les légumes de toute espèce, les patates et les fruits y viennent en abondance : on y trouve du vin de palme excellent, des bœufs, des moutons, des cabris, des poules. Le pays est extrêmement peuplé : les habitans sont laborieux, adonnés au commerce, dans lequel on les trouve bons, traitables et surtout fidèles. Le roi prend le titre d'empereur : on assure que ses voisins le re-

Digitized by Google

connaissent en cette qualité, et lui paient un tribut. Ce qui est certain, c'est qu'il exerce une surveillance assez générale sur les Anglais et les Français qui font le commerce de la rivière, et qu'il empêche, quand les deux nations sont en guerre en Europe, qu'elles ne se battent dans ses États : il prend hautement la défense de la plus faible ou de celle qui est attaquée.

Le royaume de Barre est presque entiérement peuplé d'étrangers : les naturels du pays ne sont plus qu'en petit nombre, et vivent isolément, retirés dans l'intérieur des terres. La plus forte population est celle des Mandingues, ainsi nommés de leur pays natal, Mandin ou Mandingues, situé à environ quatre cents lieues dans la partie de l'est, et qui doit être prodigieusement peuplé, vu le grand nombre d'esclaves qu'il fournit tous les ans, et les colonies qui en sortent fréquemment pour porter ailleurs leurs connaissances, leur industrie et surtout leur activité. C'est ainsi qu'arrivèrent, dans le royaume de Barre, ceux qui y sont aujourd'hui considérés comme naturels. Ils se sont emparés de l'autorité et de tout le commerce : le roi et les seigneurs sont Mandingues ; ils sont les seuls instruits de l'État ; ils savent tous, ou presque tous, lire

Digitized by Google

et écrire. Ils ont des écoles publiques dans lesquelles les Maraboux, qui sont les maîtres, enseignent aux enfans la langue arabe. Leurs leçons sont écrites sur de petites planches de bois blanc : ils se servent cependant, de préférence, du papier que nous leur avons fait connaître. Quand ils savent l'alcoran, ils sont censés docteurs.

Les Mandingues sortis d'un État républicain n'ont formé, partout où ils se sont établis, que des États monarchiques ; mais ils n'ont pas accordé des pouvoirs illimités à leurs rois. Dans toutes les affaires importantes, ces princes sont obligés de convoquer une assemblée des plus sages vieillards, dont les conseils les dirigent, et sans lesquels ils ne peuvent ni déclarer la guerre ni faire la paix.

Dans toutes les grandes villes, ces peuples ont un premier magistrat qui porte le nom d'*Alkaïd*, et dont la place est héréditaire ; il est chargé de maintenir l'ordre, de percevoir les droits qu'on impose aux voyageurs, et de présider les séances du tribunal de justice.

La juridiction est composée des vieillards de condition libre : leur assemblée s'appelle *palaver* ; elle tient ses séances en plein air et avec beaucoup de solennité ; les affaires sont

Digitized by Google

examinées avec franchise, les témoins publiquement entendus, et les décisions ordinairement reçues avec l'approbation de toutes les parties.

Ils n'ont pas de lois écrites : ils jugent en général les affaires d'après leurs anciennes coutumes ; cependant ils ont quelquefois recours aux institutions civiles de Mahomet ; et lorsque le koran ne leur paraît pas assez clair, ils consultent un commentaire intitulé *Al Scharra*, qui contient une exposition complète des lois civiles et criminelles de l'islamisme.

Ils ont des gens qui exercent la profession d'avocat ou d'interprète des lois ; il leur est permis de comparaître et de plaider, soit pour l'accusateur, soit pour l'accusé, de la même manière que dans nos tribunaux. Ces avocats nègres sont mahométans ; ils ont fait ou ils affectent d'avoir fait une étude particulière des lois du prophète : ils égalent, dans l'art de la chicane, les plus habiles plaideurs d'Europe.

Ces peuples suivent la loi de Mahomet, dont ils sont rigides observateurs : la plupart ne boivent ni vin ni eau-de-vie ; tous jeûnent exactement le *ramadan* ou le carême. Ils n'élèvent point de cochons, dont la loi leur défend de

Digitized by Google

manger la chair, quoiqu'ils pussent les vendre et en tirer grand parti. Ils s'aiment beaucoup et se secourent mutuellement : on n'entend point dire qu'ils fassent de captifs ; cette peine n'est prononcée que par le roi et contre les grands coupables.

Ils sont au reste plus policés que les autres nègres, d'un caractère doux, sensible et bienveillant ; ce qu'on peut attribuer à leur prédilection pour le commerce et les grands voyages dont ils s'occupent toute leur vie. Quoique soupçonneux, fins et rusés, ils sont fidèles. Le soin avec lequel leurs terres sont cultivées, atteste qu'ils sont laborieux : elles sont couvertes de palmiers, de bananiers, de figuiers, de lataniers, de courbaris. Ils ont peu de chevaux, quoique le pays soit très-propre à les élever ; mais en revanche ils ont beaucoup d'ânes dont ils se servent pour leurs voyages, et de buffles sauvages dont ils ne font presque rien.

Les Mandingues ont une industrie particulière pour faire eux-mêmes le sel. Ils mettent de l'eau de rivière dans des moitiés de calebasse ou dans des pots de terre qui ont peu de profondeur, et ils l'exposent ainsi au soleil. La chaleur de cet astre produit sur ces petits dépôts d'eau salée par la mer, qui

Digitized by Google

monte bien avant dans toutes les rivières, le même effet que dans les salines ordinaires : il fait élever à la superficie une crême qui n'est autre chose que du sel très-blanc. On lève jusqu'à trois ou quatre fois cette crême, après quoi on remplit les vases d'eau nouvelle.

Ils ont de plus des salines voisines et très-abondantes à Joal et à Faquiou. Le sel est pour eux une branche de commerce très-importante. Ils en chargent leurs canots, et remontant la rivière jusqu'à Barraconda, ils y échangent leur sel contre du maïs, des étoffes de coton, du morfil, de la poudre d'or et d'autres objets.

Le grand nombre de canots et d'hommes employés à ce commerce donne au roi de Barre, de la force et de la considération : c'est le plus puissant et le plus redoutable des rois de la rivière de Gambie. Il a imposé des droits considérables sur les bâtimens de toutes les nations : chaque navire, de quelque grandeur qu'il soit, est obligé de lui payer, à l'entrée de la rivière, à peu près 500 liv. tournois : le gouverneur de Gillifrie est chargé de percevoir ces droits, et il ne manque pas d'avoir à sa suite un grand nombre d'employés qui sont toujours très-importuns et très-exigeans;

Digitized by Google

ils desirent sans mesure, et demandent ce qui leur fait plaisir avec tant d'ardeur et de persévérance, que, pour en finir et se délivrer d'eux, on est presque toujours obligé de le leur accorder.

Les Mandingues sont d'une taille au dessus de la médiocre, bien faits, robustes, et capables de supporter de grands travaux : les femmes sont bonnes, vives et jolies. Les deux sexes se vêtissent de toile de coton qu'ils fabriquent eux-mêmes. Les hommes ont des caleçons qui descendent jusqu'à mi-jambe, et une tunique flottante, assez semblable à nos surplis; ils portent des sandales et des bonnets de coton. L'habillement des femmes consiste en deux pièces de toile de six pieds de long et trois pieds de large; l'une, placée autour de leurs reins, tombe jusqu'à la cheville du pied, et fait l'effet d'une jupe; l'autre enveloppe négligemment leur sein et leurs épaules.

Leurs habitations, comme celles de tous les autres nègres, sont des chaumières petites et incommodes. Un mur de terre d'environ quatre pieds de haut, sur lequel s'élève une couverture conique faite de bambous et de chaume, sert à la demeure du riche comme à celle du plus humble esclave. Les meu-

Digitized by Google

bles sont également simples : leurs lits sont faits d'une claie de roseaux placés sur des pieux de deux pieds de haut, et couverts d'une natte ou d'une peau de bœuf : une jarre, quelques vases d'argile pour faire cuire leur manger, quelques gamelles, des calebasses, un ou deux tabourets, composent le reste de leur ameublement.

Tous les Mandingues de condition libre ont plusieurs femmes, mais ils ne peuvent pas épouser les deux sœurs. Ces femmes ont chacune leur chaumière particulière ; toutes ces chaumières sont entourées d'un treillis de bambou fait avec beaucoup d'art, et forment ce qu'ils appellent un *sirk* ou *sourk*. Plusieurs de ces enclos, séparés par d'étroits passages, composent une ville ; mais les chaumières sont placées avec beaucoup d'irrégularité et suivant le caprice de celui à qui elles appartiennent : la seule chose à laquelle on paraît faire attention, c'est de mettre la porte vis-à-vis du sud-ouest, afin que la brise de mer entre directement.

Il y a dans chaque ville un terrain destiné aux assemblées ; il est clos de roseaux entrelacés, et ordinairement couvert d'arbres qui le mettent à l'abri du soleil. On y traite des affaires publiques et on y juge les procès : les oisifs

Digitized by Google

oisifs et les paresseux s'y rendent pour fumer leurs pipes et apprendre les nouvelles.

En plusieurs endroits ils ont des missouras ou mosquées, où ils se réunissent pour dire en commun les prières prescrites par le koran.

La population des Mandingues libres forme tout au plus le quart des habitans du pays qu'ils occupent; les trois autres quarts sont nés dans l'esclavage, et n'ont aucune espérance d'en sortir : ils sont chargés de tous les travaux serviles. Cependant le Mandingue libre n'a pas le droit d'ôter la vie à son esclave ni de le vendre à un étranger, à moins qu'il n'ait fait juger publiquement qu'il mérite cette peine. Les seuls esclaves nés dans le pays ont le privilége d'invoquer les lois pour ne pas en sortir. Les prisonniers de guerre, les condamnés pour crime ou pour dettes, ceux qu'on tire du centre de l'Afrique ou qu'on vient vendre sur la côte, n'ont aucun droit de réclamer; leurs maîtres peuvent les traiter et en disposer à leur fantaisie.

Une autre partie de la population du royaume de Barre est composée des descendans des familles portugaises restées dans le pays, et dont nous avons déjà parlé. Ceux qui

Digitized by Google

sont ainsi Portugais ou même qui en prennent le titre (car tous les mulâtres, des hommes même presque noirs, se disent Portugais, et douter de leur origine est un affront qu'ils ne pardonnent pas): ces Portugais, dis-je, professent la religion catholique et ont, dans plusieurs endroits, des églises et des prêtres. On les reconnaît à leur costume. Ils portent un grand chapelet au cou, une épée très-longue au côté, une chemise, un manteau, un chapeau et un poignard.

On en voit qui se livrent au commerce et même à l'agriculture, et ils sont généralement adroits, braves et entreprenans. Ils acquièrent de l'aisance, vivent heureux et sont estimés. Mais il en est un bien plus grand nombre qui vivent dans la plus entière oisiveté, et qui, se trouvant pauvres, s'adonnent au vol et se livrent ensuite au libertinage le plus dégoûtant; ils sont méprisés également, et des Mahométans, et des Chrétiens.

Les premiers remontent jusqu'au haut de la rivière dans des canots ou barques du pays, et font le plus ordinairement ce voyage pour le compte des Français, qui leur confient des marchandises et les paient grassement. Ils ont été quelquefois insultés par les Anglais, pillés par eux, et traités avec la dernière inhu-

Digitized by Google

manité. Mais ils ont prouvé le plus souvent que les Portugais, nés braves, savent défendre leur bien et leur liberté. Ils ont d'ailleurs appris de leurs ancêtres, à ne pardonner jamais les torts ni les injures : si ce n'est pas un précepte de leur religion, c'est un commandement de leurs pères, que la nécessité justifie, et qu'ils ont bien retenu. Enfin les Anglais, souvent battus et ruinés par eux, sont devenus moins exigeans et ne les inquiètent plus. Je crois qu'il serait possible d'employer très-utilement ces hommes acclimatés, et de s'en servir pour parcourir et connaître l'intérieur de l'Afrique.

Les Portugais construisent leurs habitations d'après la tradition de leurs ancêtres, d'une manière plus solide et plus commode que les nègres. Ils en élèvent le sol de deux ou trois pieds, afin qu'elles soient moins humides. Ils leur donnent une longueur assez considérable, pour les pouvoir diviser en plusieurs chambres. Ils ne forment que des fenêtres très-petites, afin de se garantir de la chaleur excessive du climat. Ils ne manquent jamais de faire un vestibule ouvert de tous côtés, où ils reçoivent leurs visites, où ils mangent et font leurs affaires. Les murailles ont sept à huit pieds de haut. Comme la couverture, elles sont de roseaux, revêtues dedans et

dehors de terre grasse mêlée de paille hachée. Le tout est ensuite enduit de chaux. Ils ont soin de planter des lataniers ou autres arbres devant leurs habitations, ou de les bâtir dans une situation où ils puissent jouir de l'ombre et de la fraîcheur que ces arbres ne manquent jamais de produire.

Le roi de Barre et les plus grands seigneurs de son royaume ont des maisons semblables.

On distingue encore trois nations sur les bords de la rivière de Gambie : les Feloups, les Yolofs et les Foulahs.

Tous ces peuples sont mahométans, mais ils ont conservé les aveugles et innocentes superstitions de leurs ancêtres. Les véritables Mahométans les appellent *kafirs*, c'est-à-dire, infidèles.

Les Feloups sont d'un caractère indolent, triste et maussade; ils ne pardonnent jamais une injure; ils lèguent leur haine à leurs enfans comme un héritage sacré, de sorte qu'un fils doit nécessairement venger l'offense qu'a reçue son père. Ils boivent beaucoup d'hydromel dans leurs fêtes, et leur ivresse est presque toujours suivie de querelles. Si dans ces querelles un homme perd la vie, l'aîné de ses fils prend ses sandales et les porte chaque année, le jour de l'anniversaire de sa

Digitized by Google

se mêlée de paille
ite enduit de chaux
des lataniers ou au
habitations, ou de
ion où ils puissent
raîcheur que ces ar
le produire.
es plus grands seigneurs
les maisons semblables
re trois nations sur
e Gambie : les Feloups
lahs.
ont mahométans, m
aveugles et innocens
ancêtres. Les véritables
lent *kafirs*, c'est-à-dire

l'un caractère indolent
s ne pardonnent jam
ent leur haine à les
éritage sacré, de ne
irement venger l'offense
. Ils boivent beaucoup
rs fêtes, et leur ivresse
suivie de querelles.
n homme perd la ra
ses sandales et les pa
r de l'anniversaire de

mort, jusqu'à ce qu'il ait trouvé l'occasion de la venger : rarement le meurtrier échappe à ce long ressentiment.

Les Feloups unissent à ce penchant féroce et indomptable plusieurs bonnes qualités. Ils sont très-reconnaissans ; ils conservent la plus grande affection pour leurs bienfaiteurs, et ils rendent tout ce qu'on leur confie avec une fidélité à l'épreuve.

Les Yolofs sont actifs, puissans et belliqueux ; ils habitent une partie du vaste territoire qui s'étend entre le Sénégal et celui qu'occupent les Mandingues sur les bords de la rivière de Gambie. J'en parlerai plus amplement lorsque je donnerai la description du Sénégal, et que je ferai connaître les peuples qui habitent ses bords.

Les Foulahs ont la peau d'un noir peu foncé, les cheveux soyeux, les traits petits et agréables. Leurs mœurs sont douces et faciles ; ils aiment la vie pastorale et agricole. Ils se sont répandus dans plusieurs royaumes de la côte sur la rivière de Gambie, pour y être bergers et laboureurs ; ils paient un tribut au souverain du pays où ils se sont établis et où ils cultivent des terres.

Ils sont originaires du royaume de Bondon, situé entre les rivières de Gambie et du Séné-

Digitized by Google

gal. près de Bambouck. Comme nos Auvergnats et nos Limousins, ils sortent par bande de leur pays, portent leur industrie dans des contrées lointaines, font fortune et rentrent chez eux pour y jouir du fruit de leurs travaux.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

Établissemens des Européens dans rivière de Gambie. Leurs chan mens à différentes époques. Sur liberté du commerce. Ses effets nestes. Projet de neutralité pern nente entre la France et l'Anglete pour cette partie du Monde. Co merce d'importation et d'expor tion. Causes de sa décadence.

Les Anglais succédèrent aux Portugais avaient remplacé les Français dans la riv de Gambie. Ils s'établirent à quatorze lie de son embouchure, dans une petite île n'a que soixante-dix à quatre-vingts toise longueur, sur quarante-cinq à cinquante large. Ils y bâtirent un fort passablement b c'était un carré flanqué de trois bastio dont les angles étaient émoussés. Les fl et les courtines étaient revêtus de briques tour de l'île était palissadé avec des redar trois batteries en forme de fer à cheval,

Digitized by Google

cinq cents quintaux de morfil, trois cents quintaux de cire, et des marchandises de traite pour une somme considérable.

M. de Gennes eut quelques différends avec le roi de Barre, au sujet des esclaves et des bœufs que les Anglais avaient dans ses États. Ce prince ayant refusé de les rendre, M. de Gennes menaça de débarquer sa troupe, d'enlever le roi lui-même, pour l'obliger à cette restitution, et à celle de 40,000 écus au moins qu'il avait pillés aux Français au commencement de la guerre. Ces menaces intimidèrent le roi, qui permit enfin de prendre sur son territoire tout ce qu'on trouverait appartenir aux Anglais. Cela fut convenu pendant une conférence que M. de Gennes eut avec le roi, dans laquelle il lui fit et en reçut des présens. Ainsi se termina cette petite discussion, et c'est de la même manière que finissent toutes celles qu'on éprouve de la part des rois nègres; soumis, humbles et prévenans dans le danger, ils promettent tout ce qu'on veut, et ne rendent jamais rien.

M. de Gennes, de l'avis de son conseil, résolut de détruire le fort, et de le faire sauter après en avoir tiré tout ce qu'il renfermait. On fit des mines sous les bastions, les courtines, le fer à cheval; et leur effet fut tel, que

Digitized by Google

le fort, entiérement culbuté, ne présenta que des ruines.

Ce fut alors que les Français s'établi solidement dans la rivière de Gambie. Ils mèrent cette même année deux compt l'un à Albréda, presque en face du for Anglais; l'autre à Gerèges, sur la rivièr Bintan. Ils montèrent au plus haut de de Gambie, conclurent des traités ave rois riverains, et par ce moyen firen fleurir le commerce extrêmement négligé dant la guerre, et comme abandonné d la prise du fort anglais.

On voulut établir un troisième compt Bintan, capitale de l'Empire de Foigni; le prince, irrité de la violation du dro gens qu'on s'était permise à son égard brûlant sous ses yeux les deux petits bât anglais, ne voulut point permettre qu'o mât aucun établissement. Cependant, à de soins, de ménagemens, de préven même, on dissipa le ressentiment qu'i servait, et l'on obtint quelques années a permission demandée : l'établissement e

Ce ne furent pas les seules mesures Français adoptèrent pour la prospé l'étendue de leur commerce. Ils emplo de gros navires à écarter les interlop

Digitized by Google

se maintenir dans la possession exclusive du commerce. Ils eurent cependant des ménagemens pour les princes du pays. Un vaisseau anglais avait été pris, mais sur les instances du roi de Barre, qui prétendit y être intéressé, il fut rendu avec cent nègres qu'il avait déjà traités : on consentit à cette restitution, dans la crainte d'un plus grand mal. Le comptoir d'Albréda, ouvert et sans défense, était rempli de marchandises ; un refus eût irrité le roi de Barre ; le comptoir, les marchandises, les hommes auraient été exposés au pillage et à la vengeance de ce prince. Cette restitution fut considérée comme un acte de prudence, de sagesse et de nécessité.

Les Français firent ainsi exclusivement le commerce de la rivière de Gambie jusqu'à la paix de Riswick. Il était dit dans ce traité, que les conquêtes faites de part et d'autre seraient restituées, et les choses remises au même état qu'elles étaient avant la guerre. En conséquence on remit en 1699, aux Anglais, les ruines de leur fort.

Ils pensèrent aussitôt à le rétablir, et pour y parvenir sans qu'il en coûtât rien à la métropole, le parlement permit à tous les négocians anglais de faire librement le commerce dans la rivière de Gambie, à la charge de

Digitized by Google

payer 10 pour 100 de leur cargaison au directeur de la compagnie, ou 20 pour 100 à leur retour en Angleterre si la première condition n'avait pas été remplie sur les lieux.

Cette permission fut une faute majeure; elle ruina presque le commerce des Anglais dans cette partie du Monde. Le nombre des vaisseaux qui se rendirent à Gambie fut incalculable, et le désordre qu'ils mirent dans leurs opérations de commerce, fut extrême. Tous s'empressaient à l'envi les uns des autres de faire leurs chargemens. Le prix des esclaves et des objets de traite fut porté si haut, que la compagnie ne faisait plus rien, et qu'enfin les armateurs furent ruinés. Cette conduite imprudente tourna uniquement au profit des nègres; car on laissa une telle quantité de marchandises de traite dans le pays, qu'il fut impossible de la consommer en plusieurs années, pendant lesquelles la valeur en fut presque réduite à rien.

Les Anglais et le gouverneur du fort crurent un instant pouvoir ruiner le commerce des Français en continuant à se ruiner eux-mêmes; mais ils reconnurent enfin leur erreur. Le général anglais demanda et obtint la révocation de la liberté du commerce, accordée par le parlement anglais, et dont on venait de

Digitized by Google

faire une si funeste épreuve. Il fit plus; il proposa à la compaguie française de convenir d'un tarif commun pour tous les objets de traite, et cet arrangement eut lieu. Ce fut par ce moyen que le commerce parvint à se remettre un peu des pertes énormes qu'il avait éprouvées; mais il s'écoula bien des années, et il fallut triompher de bien des difficultés avant que les choses rentrassent dans leur état naturel.

D'ailleurs, cet accord salutaire pour les deux compagnies ne pouvait pas être de longue durée; il fut bientôt rompu, et le bien qui en devait résulter, fut perdu sans retour. Les Anglais firent aux Français tout le mal possible; ceux-ci usèrent de représailles. Le fort anglais, faiblement reparé, fut repris en 1704. Il l'a été depuis à différentes époques, et toutes les fois qu'on a tenté sérieusement de s'en emparer. Ces expéditions militaires, sans rien ajouter à la gloire, à la puissance des deux nations, n'ont fait que nuire au commerce de l'une et de l'autre. Il serait à desirer qu'il existât entre elles une convention pour que la paix ne fût jamais troublée dans leurs possessions sur les terres d'Afrique, et que ces possessions fussent tellement connues, qu'on ne pût s'y méprendre.

Une

Digitized by Google

Une semblable convention fut proposée par les Anglais le 8 juin 1705. Le Père Labat nous en donne les articles dans sa nouvelle *Relation de l'Afrique occidentale*, tome IV, pag. 366, et je ne crois pas inutile de les faire connaître.

Articles de neutralité, proposés par les officiers de la compagnie anglaise de Gambie à la compagnie du Sénégal.

1°. Les deux compagnies donneront respectivement leurs ordres aux commandans de leurs forts et des comptoirs qu'elles ont sur les côtes d'Afrique, depuis le Cap-Blanc jusqu'à la rivière de Serre-Lionne, de vivre en paix et en bonne intelligence, de s'assister mutuellement contre les nègres et autres qui pourraient venir interrompre leur commerce.

2°. La compagnie anglaise s'engage de sa part, que personne de ceux qui serviront dans ses vaisseaux, barques et canots, n'attaqueront ni n'insulteront par mer ni par terre aucune forteresse, habitation ni maison appartenantes à la compagnie du Sénégal de France, depuis le Cap-Blanc jusqu'à la rivière de Serre-Lionne, ni aucuns vaisseaux, barques et canots appartenans à ladite compagnie française du Sénégal, qui sont sous voile ou qui trafiquent le long desdites côtes et rivières.

Digitized by Google

3°. La compagnie française du Sénégal s'engage de sa part et pour ceux de sa nation, que personne de ses gens ni de ceux qui servent dans ses vaisseaux, barques ou canots, n'attaqueront ni n'insulteront par mer ni par terre, aucun fort ni habitation appartenans à ladite compagnie anglaise d'Afrique qu'elle a entre le Cap-Blanc et les rivières de Serre-Lionne et de Sherbero inclusivement, ni aucuns vaisseaux, barques ou canots appartenans à ladite compagnie anglaise, qui sont sous voile ou qui trafiquent le long desdites côtes et dans les rivières.

4°. S'il arrive que quelque vaisseau appartenant à une desdites compagnies soit pris par des armateurs, pirates ou vaisseaux de guerre, on ne le regardera pas comme une violation de cet accord, puisque aucune desdites compagnies ne pourrait remédier à de pareils accidens.

5°. Les deux compagnies s'adresseront chacune à leurs ministres pour obtenir des ordres, pour empêcher que leurs vaisseaux de guerre et armateurs n'insultent ni n'attaquent les vaisseaux ou habitations de l'une et de l'autre dans les bornes ci-dessus mentionnées.

6°. Pour l'accomplissement desdits articles, ils donnent leur parole d'honneur, et dépo-

Digitized by Google

sent cet écrit entre les mains de M. André Laporte, présentement à Laide, lequel écrit sera gardé et observé réguliérement. De plus, ils promettent et s'engagent réciproquement, que lorsque l'interdiction du commerce sera levée ils signeront et ratifieront mutuellement ce accord.

7°. Pour mieux mettre en exécution ce accord, ils se promettent réciproquement de faire leurs efforts auprès des ministres, pour qu'il ait son entier effet.

8°. Les deux compagnies donneront ordre à leurs commandans, agens, facteurs et autres employés, de renvoyer tous ceux qui déserteront de leur compagnie.

On sentait alors, comme aujourd'hui, le besoin d'une neutralité permanente pour nos établissemens d'Afrique. Sans elle, nos vastes et grands projets sur cette partie du Monde ne se réaliseront jamais ; la guerre détruira toujours nos espérances, et dans mille ans nous n'aurons pas fait un pas assuré vers le but que nous voulons atteindre. Nous ne pouvons pénétrer en Afrique et nous y établir qu'à l'ombre de la paix, et d'une paix que rien ne puisse troubler : un accord de cette nature, entre la France et l'Angleterre, honorerait à jamais les deux gouvernemens.

Digitized by Google

S'il pouvait un jour se réaliser, la France ne devrait pas oublier d'ajouter aux articles proposés par la compagnie anglaise, en 1705, la renonciation formelle des Anglais à la faculté qu'ils ont de traiter concurremment la gomme à Portendick; faculté qu'ils n'avaient pas alors, et qu'ils ne doivent pas conserver s'ils veulent s'en tenir à cette convention, et remettre les choses sur l'ancien pied. Sans cette addition, le traité serait tout à l'avantage des Anglais; et pour qu'il soit juste, il doit être réciproquement utile.

Nos possessions ont été fixées par le traité de paix de 1783, dont j'ai donné connaissance dans mon discours préliminaire.

Dans l'état actuel, les Français sont bornés, dans la rivière de Gambie, au seul poste d'Albréda, sur les terres du roi de Barre, auquel ils paient une coutume de 810 liv. C'est une position au bas de la rivière, qui ne sera jamais d'une grande utilité : elle est précaire et presque nulle : on ne peut s'y procurer que ce qui échappe à l'activité des Anglais, ou ce qu'on enlève à leur vigilance. Cependant ce comptoir existait encore pendant mon administration, et je pense qu'il convient de le maintenir, moins, à la vérité, pour les avantages qu'il présente sous le rapport du com-

Digitized by Google

merce, que pour conserver le droit de pro priété et nos relations avec les rois du pays qui ont un goût décidé pour les Français, qui préfèrent leurs marchandises. Je sais qu' a été abandonné, de manière que la Franc n'a plus rien qui rappelle son existence dan la rivière de Gambie : c'est une faute à ré parer.

Les Anglais n'ont plus de fort, et rie n'annonce, depuis long-tems, qu'ils aien l'intention de le rebâtir. Ils ont formé, su divers points, quatre comptoirs sans fortifi cations; le premier est à Gillifrie, petite vill située sur la rive septentrionale, vis-à-vis l'îl Saint-Jacques; le second à Vintain, sur l bord méridional, et à deux lieues de Gillifrie.

Les Feloups, nation sauvage et insociable dont j'ai déjà parlé, porte, à Vintain, un grande quantité de cire qu'ils ramassent dan leurs bois : le miel est consommé par eux; i en font ce breuvage enivrant, qui ressembl beaucoup à l'hydromel des Européens; le pay qu'ils habitent est très-étendu et produit beau coup de riz; ils en fournissent à ceux qui fo le commerce sur les rivières de Gambie et c Casamança; ils leur vendent aussi des ch vres et de la volaille à un prix modique.

Le troisième comptoir anglais est à Jouk

konda, à six jours de navigation de Vintain. Cette ville est très-commerçante ; elle est habitée par des nègres et des Anglais qui s'y sont établis.

Le quatrième comptoir est à Pisania et à seize milles au dessus de Joukakonda. C'est un village bâti par les Anglais, dans les États du roi de Gniani : il leur sert de factorerie, et n'est habité que par eux et leurs domestiques nègres : on y traite des esclaves, du morfil et de l'or. Ce village est placé sur une plaine immense de la plus grande fertilité, et couverte de bois. Le bétail y trouve de riches pâturages, et les habitans en élèvent beaucoup ; ils s'occupent encore de la pêche et fournissent d'excellent poisson ; ils ont des jardins bien tenus : on y cultive des oignons, des patates, des ignames, du manioc, des pistaches, des giraumons, des citrouilles, des pastèques et d'autres bons légumes. Près les villes on voit les cultures en grand, du tabac, de l'indigo et du coton. Leurs animaux domestiques sont les mêmes qu'en Europe. Ils ont des cochons qui vivent dans les bois et dont la chair n'est pas estimée ; de la volaille de toute espèce, à l'exception des poules d'inde : les pintades et les perdrix rouges y abondent. Les forêts sont remplies d'une petite espèce de gazelles, dont

Digitized by Google

la chair est parfaitement bonne. Les animaux sauvages les plus communs sont, l'hyène, la panthère, l'éléphant, le tigre et le lion.

L'âne est la seule bête de somme dont on se serve dans cette partie de l'Afrique. L'art d'employer les animaux dans les travaux de l'agriculture est inconnu : tout s'y fait à la main. Le principal instrument aratoire est la houe, dont la forme varie dans chaque canton. Les nègres libres ne travaillent pas à la terre : c'est le partage des esclaves.

Le commerce se fait par des courtiers nègres, connus sous le nom de *Slatées*. Ce sont des nègres libres qui jouissent d'une grande considération dans le pays, et dont le principal commerce consiste à vendre des esclaves qu'ils se procurent, et qu'ils amènent du centre de l'Afrique. Ils vendent de plus aux nègres de la côte, du fer natif, des gommes odorantes, de l'encens et du *schétoulou*, beurre d'arbre ou beurre végétal dont j'aurai occasion de parler dans la suite. Ils prennent en échange du sel, chose rare et précieuse dans l'intérieur.

Les Anglais ne se sont pas établis dans la rivière de Gambie, plus haut que Pisania. Sur ce point, comme sur tous les autres, leur commerce n'est plus si brillant qu'autrefois ; ils n'y envoient que deux ou trois navires

Digitized by Google

par an, et ce qu'ils en exportent ne s'élève pas au-delà de 500,000 fr. Les Américains des États-Unis ont essayé d'y envoyer quelques navires. Quelle est la cause d'une décadence si funeste ? Je la trouve dans la liberté du commerce et les malheurs de la guerre.

Les objets de traite, dans cette partie, sont, comme sur tout le reste de la côte, l'or, le morfil, les esclaves, la cire, le mil, les bœufs, les moutons, la volaille et autres articles de subsistances. Les esclaves ont le principal article, et l'on n'en tire pas aujourd'hui mille par an ; ils coûtent 450 à 500 fr. : c'est le prix ordinaire d'un homme de seize à vingt-cinq ans, et d'une bonne constitution.

Les marchandises qu'on y porte d'Europe, consistent en armes à feu, munitions, ferremens, liqueurs spiritueuses, tabac, bonnets de coton, une petite quantité de drap large, quelques clincailleries, un assortiment en marchandises des Indes, de la verroterie, de l'ambre et quelques autres bagatelles.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Communication par terre, d'Albréda à Cachaux. Description du pays. Mœurs, usages, religion des habitans. Objets de commerce.

Malgré la gêne qu'avait apportée aux opérations du comptoir d'Albréda l'établissement des Anglais dans le haut de la rivière de Gambie, il devait à l'industrie des employés une certaine importance. Ils avaient en effet formé des relations avec les villages situés sur les rivières qui se jettent dans celle de Gambie; ils les avaient même portées jusqu'à Cachaux, principal établissement des Portugais sur la rivière de Saint-Domingue, avec lequel ils avaient ouvert une communication par terre.

Ils arrivaient d'abord à la rivière de Bintan, dont l'embouchure est à la rive gauche de la Gambie et à une lieue au dessus de l'ancien fort des Anglais. Les barques y entrent sans craindre de toucher dans tous les temps de l'année. On profite ordinairement des marées:

Digitized by Google

lorsqu'elles manquent, on avance à la rame ou à la cordelle.

Les bords de cette rivière sont très-agréables. Des coteaux couverts de grands bois toujours verts dominent à sa droite : la gauche est bordée par des prairies à perte de vue.

Le village de Bintan, demeure ordinaire de l'empereur de Foigni, était autrefois plus considérable qu'il n'est à présent : il est situé à droite de la rivière sur le penchant d'un coteau, et couvert de beaux arbres qui le mettent à l'abri du soleil. Presque toutes les maisons sont bâties à la portugaise. Les Français y avaient un comptoir, les Anglais en avaient un aussi, et tous vivaient en bonne intelligence sous la protection de l'empereur : s'il s'élevait entr'eux quelques nuages, ce prince ne manquait jamais de secourir le plus faible.

La population des Portugais à Bintan est assez considérable : ils y vivent dans l'aisance : leurs maisons sont belles, grandes et bien meublées ; ils ont une église proprement tenue.

Les nègres habitans du pays sont appelés *Feloupes* ou *Feloups ;* ils ont une langue particulière ; ils sont idolâtres. Ceux qui demeurent dans les terres ou loin du commerce des Européens, sont presque sauvages ; ils don-

Digitized by Google

nent la chasse aux autres nègres qui passent sur leurs terres ; mais ils respectent les blancs, et ne s'avisent jamais de leur faire la moindre insulte. Ceux de Bintan ou des environs, occupés au commerce, sont doux, honnêtes et civilisés ; ils aiment les étrangers, leur rendent service ; ils sont francs et loyaux dans leurs opérations commerciales.

A sept lieues de Bintan, on trouve le village de Gerèges. Les Français et les Anglais y avaient des comptoirs qui n'existent plus. Les Portugais y sont établis en grand nombre. Le pays est coupé de beaucoup de rivières : les voyages et le commerce s'y font presque toujours par eau.

Le roi de ce petit État demeure à un quart de lieue de Gerèges. Ses cases, celles de ses femmes, de ses officiers et de ses esclaves font un gros village bâti sans ordre et sans régularité : il est placé sur un terrain uni et planté de très-beaux arbres. L'enceinte des cases est défendue par plusieurs palissades de gros pieux de dix à douze pieds de hauteur. La porte d'entrée est, suivant l'usage, très-basse et très-étroite.

Les sujets de ce prince sont réputés braves et adroits au maniement des armes. Les Anglais l'ont éprouvé plus d'une fois, et parti-

Digitized by Google

culiérement dans une occasion dont je vais rendre compte.

Ils eurent quelques difficultés avec l'alquier de Gerèges et les officiers du roi; ils s'en plaignirent au prince; prétendirent qu'il ne leur avait pas rendu justice, et dès-lors ils résolurent de se la faire eux-mêmes. A cet effet ils armèrent le plus gros bâtiment qui pût entrer dans la rivière; ils y mirent du canon et des hommes, comme s'ils avaient voulu tenter de faire une descente pour ravager le pays. Dans cet état, ils vinrent mouiller devant le village de Gerèges. Le prince, loin d'être alarmé de cette expédition, assembla ses troupes, les fit embusquer dans des broussailles qui bordent la rivière, et dès que les Anglais eurent tiré le premier coup, elles firent, pendant plusieurs heures, un feu de mousqueterie si vif et si bien nourri, qu'il y eut plusieurs Anglais tués et beaucoup de blessés; presque toutes les manœuvres furent coupées.

Le roi commandait en personne. Quand il vit que les Anglais n'osaient plus paraître sur le bâtiment, il fit cesser le feu et rangea sa troupe sur le rivage, dans une position menaçante. Les Anglais, complétement défaits, profitèrent du reflux pour éloigner le bâtiment et se mettre à l'abri.

Digitized by Google

Il fallut ensuite traiter de la paix. Le vainqueur la fit à son avantage, et les Anglais l'achetèrent fort cher.

Outre les Portugais, deux nations différentes en mœurs et en langage habitent cet État : ce sont les Floups et les Bagnons : je me suis expliqué sur les premiers ; ils sont ici, comme dans l'Empire de Foigni, civilisés et bonnes gens quand ils vivent avec les Européens ; cruels et sauvages lorsqu'ils sont privés de cette communication, et retirés dans les terres.

Les Bagnons sont d'un caractère doux et facile ; ils aiment le commerce et les étrangers ; ils cultivent leurs terres avec soin et sont braves. Les femmes sont douces et prévenantes, fort attachées à leur ménage, à leurs enfans, à leurs maris : il n'y en a pas au Monde de plus laborieuses ; elles aiment le travail, et s'y disposent dès la plus tendre jeunesse.

Le roi de Gerèges et ses sujets nègres sont idolâtres.

Pasqua, gros village de Bagnons, est le premier que l'on rencontre à dix lieues de Gerèges : on fait cette route par terre, commodément et sans danger. La campagne est bien cultivée : toutes les terres sont en rapport ; celles qui peuvent être inondées, pro-

Digitized by Google

duisent du riz ; les endroits moins bas portent du gros, du petit mil et des pois de toute espèce : on y cultive aussi des pastèques ou melons d'eau qui viennent à merveille.

Les bœufs du pays sont excellens et extrêmement gros ; les pâturages sont communs et très-bons ; l'herbe est fine, déliée et tendre. Les moutons n'y réussissent pas autant ; ils sont très-gras et sentent le suif : la volaille s'y nourrit bien ; elle est très-bonne.

Toutes les maisons sont à l'abri du soleil et garanties de l'excessive chaleur par l'ombre de gros et grands arbres connus sous le nom de *fromagers*. On choisit cet arbre de préférence, parce qu'il pousse vîte, et qu'il est toujours garni de feuilles et de branches auxquelles on donne la direction que l'on veut.

Le pays abonde en chauve-souris ; elles sont communément de la grosseur des pigeons : leurs ailes, qui sont très-longues, ont cinq ou six crochets forts et pointus, au moyen desquels elles s'accrochent ensemble aux branches des arbres, d'où elles pendent comme de gros paquets. Les nègres les mangent : de tous les animaux qui volent, c'est le seul qui ait du lait pour nourrir ses petits.

On remarque sur cette route, des espèces de pyramides rondes et de terre, dont quel-

Digitized by Google

ques-unes ont jusqu'à sept pieds de hauteur ; elles ressemblent à des monumens élevés aux grands du pays : ce sont tout bonnement des ruches de fourmis, aussi fermes et aussi unies que si elles étaient de plâtre. Quand on les casse, il en sort une multitude de fourmis qui s'avancent fiérement et cherchent à punir les perturbateurs de leur repos. Ces fourmis sont blanchâtres, longues et grosses comme des grains d'orge; elles sont vives. Ces ruches n'ont qu'une seule ouverture placée au tiers de la hauteur : les fourmis y parviennent au moyen d'une rampe qui tourne autour de la pyramide, depuis le bas jusqu'à la porte d'entrée.

Pasqua, nommé, dans le pays, *l'Arbre* ou *le Pavillon du roi*, est un village peu considérable par le nombre de ses habitans. Sa population n'excède pas trois cents personnes, y compris les Portugais, qui font environ le quart de cette population ; mais il est important sous le rapport de sa destination politique. Le roi y entretient une garnison de cent fusiliers pour en imposer aux États voisins, et protéger les Bagnons contre les entreprises des Floups sauvages. Cette garnison est chargée d'exiger le tribut imposé par le roi, et de punir les vagabonds. Ce village est entouré de six

Digitized by Google

rangs de palissades bien liées les unes aux autres par des traverses chevillées et entretenues avec soin. Il est situé sur le bord d'une petite rivière que l'on nomme *Saint-Grigou*, du même nom que celle de Gerèges, parce qu'elles sortent toutes deux du même lac, à quinze ou vingt lieues plus haut vers l'est. Elle est cependant marquée, sur plusieurs cartes, sous le nom de *Pasqua*. Cette rivière n'est pas large, mais elle est très-profonde et fort poissonneuse; elle le serait encore davantage sans les crocodiles qui y abondent et qui détruisent tout. Ses bords sont fertiles et agréables.

A une lieue de Pasqua, et sur le bord de la même rivière, un Espagnol de l'île de Cuba, nommé *dom Juan Maldonado*, avait fixé son séjour dans une habitation charmante : tous les environs de cette maison étaient agréables; la terre, qui n'était point en labour, formait de vastes prairies unies avec des bosquets de polons et de palmiers qui rendaient le paysage délicieux.

La maison de l'Espagnol était grande et commode; elle était entourée de huit à dix cases occupées par ses esclaves : le tout était enfermé dans une quadruple enceinte de pieux, dont l'intérieure, haute de dix pieds, était bien terrassée et soutenue de deux banquettes avec quatre

Digitized by Google

quatre plates-formes, garnies chacune de deux petites pièces de canon. Dom Juan vivait en paix dans sa forteresse; il était chéri et respecté de ses voisins; il était riche et faisait du bien; il n'avait point de femme.

Les voyageurs étaient reçus cordialement et fêtés dans cette habitation. On n'est pas d'accord, dans le pays, sur la fin de cet homme extraordinaire. Les uns disent qu'il laissa plusieurs enfans héritiers de ses vertus et de son amour pour la solitude. Il vivait dans l'union la plus intime avec plusieurs négresses, sans être attaché à aucune par les liens du mariage. D'autres prétendent qu'il n'eut point d'enfans, que le roi hérita de ses biens, qu'il quitta son habitation ordinaire pour se fixer dans celle de l'Espagnol.

Les nègres du pays sont cultivateurs; ils travaillent en cadence au son des tambours. Les pelles dont ils se servent, sont de bois, garnies par le bout d'une petite bande de fer plat; ce qui leur suffit pour couper les herbes, remuer la terre et couvrir les grains qu'ils sèment.

De l'habitation Maldona au village de James, on compte trois jours de marche. On fait agréablement ce voyage par terre. On rencontre deux petites rivières qui se jettent

Digitized by Google

dans celle de Saint-Grigou ; elles sont peu considérables : on les passe à gué sans difficulté. Les équipages sont transportés par eau.

James est le lieu de toute la province où l'on fait la plus grande quantité de cire : les Portugais qui sont répandus dans tout le pays, en achètent, dans ce seul poste, plus de cinq cents quintaux tous les ans. Il s'y tient deux fois la semaine un marché, où les nègres du lieu et des environs ont l'habitude de l'apporter. Les Portugais l'achètent en détail, la font fondre, la purifient, la mettent en pain, et l'envoient à Cachaux où sont leurs magasins ; ils l'embarquent ensuite pour leur compte ou la vendent aux marchands européens qui se présentent.

Les habitans naturels de James sont Floups et idolâtres. Ils sont adroits et civilisés. Leurs mœurs se sont adoucies par le commerce et leurs rapports avec les étrangers. Ils ne reconnaissent aucun souverain, et vivent en république sous le gouvernement pacifique de leurs anciens. Leurs terres grasses et arrosées sont bien cultivées ; ils n'ont d'autres outils aratoires que des pelles de bois, garnies d'un fer plat au bout avec un long manche.

Le pays est on ne peut pas plus agréable ; il est couvert de polons, de lataniers, de pal-

Digitized by Google

miers et de farobiers. Les Portugais y vivent dans l'aisance : leurs habitations sont belles et commodes.

On observe que les maringouins se sont multipliés dans ce canton plus qu'ailleurs, et qu'ils en rendent le séjour très-incommode.

On s'embarque ordinairement à James sur une petite rivière qui se jette, à la distance d'une lieue, dans celle de Casamança. Les Portugais ont un fort sur cette rivière, à deux lieues de l'embouchure de celle de James, dans la partie basse, et à la droite de cette embouchure.

Le fort des Portugais est peu de chose. Il forme deux demi-bastions, avec du canon sur la rivière, et deux bastions entiers du côté de la terre : le tout construit de palissades doubles, soutenant une espèce de rempart de terre et de fascines.

La rivière de Casamança se rend à la mer au nord de celle de Saint-Domingue. Elle est considérable et assez profonde pour porter de gros bâtimens; mais elle a une barre à son embouchure, très-difficile et dangereuse à passer. On ne peut la franchir qu'avec des canots, des chaloupes ou de petits bâtimens et jamais sans péril.

Les deux côtés de cette rivière sont habit

Digitized by Google

par des Floups sauvages et cruels; ils ne veulent avoir aucune communication avec les blancs, et sont toujours en guerre avec leurs voisins. Leur pays est coupé de rivières ou plutôt de torrens qui viennent d'un lac formé par les grandes pluies; le lac et les torrens se dessèchent dans la belle saison. Tout le pays se convertit alors en un vaste marais.

On traverse la rivière au dessus du fort, et l'on entre dans un marigot qui conduit, après une lieue de navigation, du village de Baitto, où les Portugais ont encore une redoute qui n'est autre chose qu'une case palissadée avec quelques huttes pour les soldats, et sept ou huit pièces de canon. Ils y entretiennent une garnison de quinze hommes, y compris le commandant et deux sergens. C'est un endroit marécageux, rempli de maringouins et très-mal-sain.

De là à Guinguin on compte cinq lieues par terre. Sur cette route on trouve un village où le roi des Bagnons fait sa demeure ordinaire. Ce village, quoique peu considérable, est le centre du pays des Bagnons, d'où ils se sont répandus dans beaucoup d'autres et se sont soumis à l'obéissance des princes sur les terres desquels ils se sont successivement établis.

Digitized by Google

Les Portugais, habitans de Guinguin et des environs, y font un commerce considérable de cire; ils paient un droit ou coutume au roi, et sont aussi maîtres que lui dans ses Etats. Ce prince et tous ses sujets sont idolâtres; ils ont une langue particulière.

Le pays est uni et fort gras. Les villages y sont fréquens et entourés de polons, de lataniers et autres arbres avec de fortes et hautes palissades : leurs terres sont bien cultivées et d'un grand rapport.

Guinguin est à cinq lieues de Cachaux, situé à l'extrémité d'un marigot ou petite rivière qui sort de celle de Casamança, et qui se rend dans celle de Saint-Domingue, à trois lieues au dessus de Cachaux. Ce village est considérable, tant à cause des Bagnons, ses habitans naturels, que des Portugais qui y résident et qui se répandent dans tous les villages pour acheter la cire.

La campagne est belle, bien cultivée et plantée d'arbres fruitiers. Les singes, qui s'y sont multipliés à l'infini, y commettent un désordre épouvantable; mais ils sont tourmentés à leur tour par les abeilles dont le pays est couvert et qui les désolent.

La rivière de Guinguin est partagée en deux

Digitized by Google

par une île longue et étroite qui forme deux marigots, lesquels se réunissent avant d'entrer dans la rivière de Casamança.

Il est dangereux de passer par le plus grand de ces marigots : on court risque d'être assailli par les Floups sauvages, et ces accidens, qu'il faut prévenir, sont arrivés plus d'une fois.

On passe par le petit, où jusqu'à présent il n'est arrivé aucun accident fâcheux : il est si étroit, que les branches des arbres plantés sur les deux bords se touchent. C'est un berceau ou une allée couverte, qui dure plus d'une lieue : on se rend ainsi dans un autre marigot plus grand et plus spacieux qui communique à la rivière de Saint-Domingue, à une lieue au dessus de Cachaux, où l'on arrive à volonté par terre ou par eau.

Cachaux est une colonie portugaise, sur la rivière de Saint-Domingue, à vingt lieues ou environ de son embouchure dans la mer au sud du Cap-Rouge. Celle de la Casamança est au nord et plus près du même cap.

Cet établissement est sur les terres de la nation des Papels, peuple idolâtre, dont la principale fétiche est une petite statue qu'ils appellent *Chine*, à laquelle ils sacrifient des chiens. Ces nègres sont traîtres, cruels,

Digitized by Google

vindicatifs et intrépides ; ils sont presque t
jours en guerre avec leurs voisins, et m
avec les Portugais.

Ceux-ci, pour se garantir des incursi
des Papels, ont environné leur ville, du
de la terre, d'une forte palissade terrassée a
quelques batteries, et dans la crainte d'
surpris ils montent exactement la garde.

La ville est bâtie sur le bord, et dan
direction des contours de la rivière ; elle
longue, et deux rues en font toute la larg
avec quelques petites rues de traverse.
maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée,
elles sont grandes et commodes, couverte
feuilles de lataniers pendant la saison
pluies, et le reste de l'année d'une toi
voile, qui les met à l'abri du soleil et d
rosée. Ce changement de couverture es
dispensable. Le feu ne manquerait pa
prendre aux feuilles de lataniers dan
saison sèche, et la toile à voile ne garant
pas de l'eau dans celle des pluies. Il y a
église particulière desservie par un cu
quelques prêtres, et un couvent de deu
trois capucins. Tous les Catholiques port
et leurs prêtres dépendent, pour le spiri
de l'évêque de Saint-Yague, une des îl
Cap-verd.

Digitized by Google

La partie occidentale de la ville est couverte par un fort triangulaire qu'on appelle *Casa-forte*. Un de ses bastions domine la rivière; les deux autres avec la courtine qui les unit, regardent la campagne. Ces deux bastions ne communiquent au troisième que par des palissades assez fortes et terrassées, sans fossé, chemin couvert ni glacis; de sorte que l'on peut arriver sans danger au pied de cette enveloppe. Ce mauvais fort suffit pour le pays, mais il ne tiendrait pas une heure contre l'attaque de cent bons soldats. Il y a du canon dans ce fort, des menues armes et des munitions.

Les Papels ou les naturels du pays ont un quartier particulier, et qu'ils occupent exclusivement dans la ville : on l'appelle *Villa-Quinte*. Ils sont restés idolâtres, mais ils ont pris presque tous les usages des Portugais, et leur sont d'un grand secours.

Hors les palissades on ne voit que marais, des longams et des champs de riz, dont les récoltes ne suffisent pas à la consommation des habitans. Point de prairies ni autres terres en rapport. Les bœufs et les vaches y sont rares et fort chers; il n'y a point de moutons ni de cochons; il ne s'y nourrit ni chèvres ni volaille, quoiqu'il y ait une extrême facilité

Digitized by Google

pour le faire. La ville manque d'eau. On est obligé d'aller la chercher hors l'enceinte, à une portée de fusil, souvent avec escorte, de crainte que les esclaves ne soient tués ou enlevés.

Le gouvernement politique, civil et militaire est entre les mains d'un gouverneur qu'on appelle capitaine-major : il a sous ses ordres un lieutenant, un enseigne et un aide-major, un intendant, un receveur des droits du roi, un notaire et quelques sergens qui servent d'écrivains.

La garnison est de trente soldats européens : on la renouvelle tous les trois ans ; elle est ordinairement composée de gens bannis de l'État, et qui sont absous à leur retour. Ils sont obligés de travailler pour vivre : on ne leur donne presque rien. C'est ainsi qu'ils expient leurs crimes. Les habitans forment entre eux une milice qui fait le service de la place, et qui sert particuliérement à maintenir le bon ordre.

Cependant il est dangereux de sortir la nuit, et quelquefois les joueurs de guitare sont victimes de leurs courses nocturnes.

Presque tous les Portugais d'Afrique sont d'un sang mêlé, c'est-à-dire, mulâtres ; mais ceux-ci sont si noirs, qu'il faut avoir une

Digitized by Google

grande connaissance de ces couleurs et de leurs différentes nuances, pour les distinguer des nègres les plus noirs.

Ils se font honneur d'être jaloux, et de porter cette passion jusqu'à l'excès. Ils tiennent leurs femmes extrêmement resserrées : les blanches ne sortent jamais le jour, pas même pour aller à la messe ; celles qui ont des chapelles dans leurs maisons, la font dire les jours de fêtes. Les femmes de couleur ont un peu plus de liberté ; elles sortent le jour, mais enveloppées de manière qu'on ne peut voir que le bout de leurs pieds et un de leurs yeux. Dans les visites on ne voit jamais les femmes, et on ne parle point d'elles : s'informer de leur santé est la plus grande injure qu'on puisse faire à un Portugais.

Les filles des Papels et toutes les filles esclaves sont plus heureuses : on ne les surveille pas de si près ; elles servent dans les maisons, vont dans les rues, au marché, à l'eau, au bois, partout où elles ont à faire ; elles sortent presque nues, n'ayant devant elles qu'un petit tablier, long d'un pied et large de six à sept pouces, avec des ceintures de verroterie de diverses couleurs, des pendans comme des glands, et des franges autour des reins. Quand elles sont mariées, elles prennent un paigne

Digitized by Google

qui les couvre depuis la ceinture jusqu'au gra de la jambe.

Les Portugais de Cachaux et tous les Por tugais d'Afrique ne mangent de viande qu'un fois par jour, et c'est à dîner; le soir ils man gent du poisson et des légumes. Placés sur d bonnes terres et près des rivières, ils se pro curent l'un et l'autre presque pour rien. Il commencent tous leurs repas par le fruit, e il ne manque, dans le pays, ni de ceux qu'i produit naturellement, ni de ceux qui n demandent que peu de soins pour réussir On y trouve en abondance des goyaves, de bananes, des oranges, des citrons, des igna mes, des patates et des fruits de courbari.

Devant Cachaux, la rivière a un quart de lieu de large, et sa profondeur est telle, que les plu gros vaisseaux y pourraient monter si la barr qu'elle forme à son embouchure leur en permettait l'entrée; mais, comme je l'ai déjà dit, on ne peut passer cette barre qu'avec des canots ou des bâtimens légers. La marée monte à trente lieues au dessus de Cachaux; elle form beaucoup de marigots qui communiquent dan l'intérieur et fertilisent les terres.

Le commerce se fait par des échanges. L'o et l'argent n'ont point de cours. Les article d'exportation sont les esclaves, la cire, le mor

fil et l'or des mines de l'intérieur. Ceux d'importation consistent en vins, eau-de-vie, farine de froment, fer, verroteries, bassins de cuivre, armes, poudre, plomb, pierres à fusil, toiles, souliers, chapeaux, étoffes de soie, peignes, cadenas, couteaux, petits miroirs et autres choses de cette nature.

Les Portugais emploient à ce commerce, et pour leur compte, trois ou quatre navires par an, qui leur viennent de Lisbonne, des Açores et des îles du Cap-Verd. Le gros du commerce se fait avec les étrangers ; ils ont cependant la prétention de les éloigner de la côte, mais leur intérêt les rend traitables, et ils ferment les yeux sur cet article. Les officiers eux-mêmes composent avec les Français, les Anglais, les Hollandais, qui ne manquent jamais de sauver les apparences en prétextant quelques besoins. C'est la seule mesure qu'ils exigent : les échanges se font ensuite sans difficultés et à la satisfaction de toutes les parties.

On trouve dans cette partie les plus beaux arbres de l'Afrique, par leur grosseur, leur hauteur et la franchise de leur bois. Il n'est pas rare d'en trouver de propres à faire, d'une seule pièce, des canots assez grands et assez forts pour porter dix tonneaux et vingt-cinq ou trente hommes.

Digitized by Google

Les Papels aiment naturellement la mer ; ils sont très-bons marins : les Portugais s'en servent pour toutes leurs expéditions.

Tels sont les détails connus depuis long-tems sur ce pays. Il est possible que le tems ait apporté quelques changemens dans les établissemens portugais, et je le crois ; mais cette nation naturalisée en Afrique, existe encore sur les mêmes points, et n'a pas perdu ses habitudes. Le pays est le même ; il est utile d'en connaître le sol, le commerce et les productions, les mœurs, la religion et les usages des habitans. Il est utile de tracer de nouveau une route oubliée que nous pourrons parcourir encore, et qui fut ouverte par nos prédécesseurs en Afrique, pour la gloire des Français et l'avantage de leur commerce.

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

Des îles des Bissagots. Leur découverte. Histoire du pays. Leurs habitans. Les nègres Balantes.

QUAND on a passé l'embouchure des rivières de Casamança et de Saint-Domingue, dont j'ai suivi le cours dans le chapitre précédent, on rencontre, par les 18d. 5m. de longitude, et 11d. 19m. de latitude, entre le Cap-Rouge et le Cap-Verga, situés, l'un au 19d. 16m. de longitude, et 12d. 15m. de latitude, l'autre au 16d. de longitude, et 10d. 7m. de latitude, un golfe d'une largeur et d'une profondeur considérables. Dans ce golfe sont placées plusieurs îles de grandeur différente et habitées par des peuples divers. On y remarque d'abord l'archipel des Bissagots, du nom des peuples qui habitent les îles qui le composent.

Les Français, après les avoir découvertes, les abandonnèrent à cause des guerres d'Europe, qui les occupèrent exclusivement. Les Portugais, habitans des îles du Cap-Verd, leur succédèrent. Trop faibles et sans moyens, ils

Digitized by Google

ne purent soutenir ces établissemens nouveaux avec la splendeur convenable. Les descendans des premiers fondateurs, confondus avec les Aborigènes, même par le sang, y vivent aujourd'hui dans une position humiliante et précaire, comme sur le reste de la côte. Ils ont cependant la prétention d'être les souverains de ces pays, où ils ont successivement bâti quelques villages et quelques forts, mais les Français ont peu respecté leurs prétendus droits; ils ont établi des loges toutes les fois qu'ils l'ont desiré, et n'ont jamais discontinué de traiter en concurrence avec les bâtimens arrivés du Cap-Verd, du Brésil ou de Lisbonne, et même avec les Portugais résidans sur les lieux.

Les îles des Bissagots sont au nombre de dix-huit ou vingt. Les plus considérables sont, *Casnabac*, *la Galline*, *Cazégut*, *Carache*, *Aranguena*, *Papaguaye* ou *l'île aux Perroquets*, *Formose*, *Babachoca*, *Bisague*, *Ouarangue*, *Jatte*, *Bussi*, *Bourbon*, *Bissaux*, *Boulam*, et quelques autres moins connues, parce qu'elles sont moins fréquentées. Je consacrerai un chapitre particulier à chacune des deux dernières, à cause de leur importance. Je vais indiquer successivement ce que les autres ont de plus remarquable, après avoir

Digitized by Google

donné une idée générale de leur situation et de leurs habitans.

L'archipel des Bissagots a près de cinquante lieues de long sur une largeur inégale. Les îles qui font face à la mer, sont renfermées dans un grand pracel de rocher. Entre ces roches et les îles qui avoisinent la grand'terre (celles de Jate, de Bussi, de Bissaux, de Boulam), est un canal ayant de trois à quatre lieues de largeur, et jamais moins d'une lieue. On y trouve depuis huit jusqu'à douze brasses d'eau et davantage en quelques endroits. Le mouillage y est généralement bon et se fait sur un fond de vase. Les bâtimens pourraient se radouber sûrement dans plusieurs des ports que la Nature a tracés dans plusieurs de ces îles, où l'on trouverait des matériaux que l'on pourrait faire préparer par quelques établissemens.

Chacune de ces îles est gouvernée par un chef qui prend le titre de roi et qui en a le pouvoir. Ces petits princes sont indépendans les uns des autres. Ils se font quelquefois la guerre, mais ils se réunissent le plus souvent pour la porter chez les Biafares leurs plus grands ennemis, et qu'ils ont chassé de Boulam. Ils ont des canots assez grands pour porter vingt-cinq à trente hommes avec leurs vivres et

Digitized by Google

et leurs armes, qui sont des sabres et des flèches.

Les Bissagots sont grands, forts et robustes; ils ne se nourrissent cependant que de coquillages, de poissons, d'huile de palme et de noyaux de palmier, qu'ils appellent *chavaux*. Ils vendent aux Européens, le mil, le riz et les légumes qu'ils recueillent. Ils ont une passion extrême pour l'eau-de-vie; ils en consomment beaucoup, et cet article leur est vendu très-cher.

La passion pour l'eau-de-vie est si forte en eux, qu'elle les rend furieux et dénaturés. Dès qu'un bâtiment se présente et qu'il met en vente cet article, c'est à qui en aura en plus grande quantité et sera plus promptement servi. Le plus faible devient alors la proie du plus fort. Le père vend ses enfans, et si l'enfant peut saisir son père et sa mère, il les conduit aux Européens, les vend et les troque pour de l'eau-de-vie; il fait débauche ensuite, et se réjouit tant que dure le prix des auteurs de ses jours.

Tous ces peuples sont idolâtres et naturellement cruels; ils coupent la tête des hommes qu'ils ont tués, promènent leurs corps dans les rues, les écorchent, en font sécher la peau avec la chevelure, et ils en parent le devant

Digitized by Google

de leurs maisons, comme une marque de leur bravoure et de leurs victoires.

Ce caractère farouche rend le suicide très-fréquent parmi eux : le moindre chagrin les porte à tourner leurs armes et leur fureur contre eux-mêmes. Ils se pendent, se précipitent, se noient sans beaucoup de raison : les plus braves se poignardent.

Outre ces caractères généraux on en remarque de distinctifs chez les habitans des différentes îles.

Celle Formose, la plus orientale de toutes, est plantée des plus beaux arbres, qui sont considérés comme la demeure des dieux et qui en rendent l'aspect très-agréable : elle est déserte et inhabitée.

L'île aux Gallines et celle de Casnabac sont placées à la tête du banc et des hauts-fonds qui environnent toutes ces îles ; elles sont peuplées et fertiles. Leurs rivages sont remplis de poissons et de coquillages ; l'eau fraîche y est abondante. Il ne manque aux habitans que l'industrie et l'amour du travail pour arriver à la sociabilité. En général toutes ces îles sont bonnes et capables de soutenir de grosses colonies.

L'île de Cazégut, une des plus grandes, a six lieues de long sur deux de large ; elle est envi-

Digitized by Google

ronnée de bancs et de battures, excepté à ses deux pointes nord-est et sud-ouest, où l'on peut mouiller en toute sûreté. On compte dix à douze lieues de la pointe de Bernafel à celle du nord-est de l'île de Cazégut, mais il n'y en a que cinq de la même pointe à celle de Saint-Martin. La terre, grasse et bonne partout, est très-bien cultivée. Les polons, les bananiers, les palmiers, les orangers, y croissent à merveille, ainsi que le mil, le riz, les ponpons, les pois, et en général les légumes de toute espèce. Les nègres de Cazégut sont idolâtres : les coqs sont consacrés à leur divinité. Ils sont d'ailleurs très-sociables et traitent de bonne foi. Le commerce qu'ils font avec les Européens a poli leurs mœurs ; ils ont appris des Portugais la manière de bâtir des maisons grandes et commodes.

M. Brue visita cette île, et reçut à son bord le plus grand seigneur après le roi, dont il était proche parent. Ce prince, suivi seulement de deux autres nègres, se rendit avec confiance à bord de la corvette française. Il n'avait qu'une pagne autour des reins et un chapeau sur la tête : ses cheveux étaient graissés d'huile de palme et presque roux. Il salua M. Brue fort civilement, ôta son chapeau et lui dit, par l'organe d'un interprète, que l'île

Digitized by Google

était à sa disposition. Pendant qu'on était en conversation avec ce seigneur, et qu'on lui faisait boire de l'eau-de-vie, il arriva un canot de l'île, avec cinq hommes. Un de ces nègres monta à bord, tenant un coq de la main gauche et un couteau de la droite; il se mit à genoux devant M. Brue, se leva et s'étant tourné du côté de l'est, il égorgea son coq, se remit à genoux et fit tomber quelques gouttes du sang de l'animal sur les pieds de M. Brue. Il fit la même cérémonie au mât et à la pompe, et présenta le coq au général français. Celui-ci voulut s'instruire de l'objet de ces cérémonies; le nègre répondit que les gens sages de son pays regardaient les blancs comme les dieux de la mer, que le mât était une divinité qui faisait marcher le bâtiment, et la pompe un miracle, puisqu'elle faisait monter l'eau, qui tombe naturellement en bas.

Ces nègres se retirèrent avant la nuit, et M. Brue promit au seigneur d'aller le visiter chez lui le lendemain matin.

Il y alla en effet. Le prince nègre vint le recevoir sur le rivage, lui donna la main et le conduisit dans sa maison à trois cents pas de la mer: cette maison, bâtie à la portugaise, était grande, blanchie dehors et dedans, avec un vestibule à l'entrée, ouvert de tous côtés;

Digitized by Google

Pendant qu'on était
seigneur, et qu'on
le-vie, il arriva un car
mmes. Un de ces nègre
un coq de la main g
la droite; il se m
rue, se leva et s'ét
t, il égorgea son coq
omber quelques gou
r les pieds de M. Brue
au mât et à la pomp
général français.
e de l'objet de ces cé
ndit que les gens se
nt les blancs comme
le mât était une di
er le bâtiment, et
isqu'elle faisait mo
rellement en bas.
rent avant la nuit
igneur d'aller le vi
matin.
prince nègre vint le
lui donna la main e
on à trois cents pas
bâtie à la portugai
dehors et dedans, a
, ouvert de tous côté

elle était environnée de grands palmier
garnie de meubles commodes, de chaises
de selles de bois noir fort propres. Il off
à M. Brue des rafraîchissemens et du vin
palme. Il le conduisit ensuite dans un au
bâtiment à cinquante pas de la maison : c'ét
une chapelle avec un autel et des bancs ; u
cloche était attachée à un arbre devant la por
Ce seigneur la fit sonner, et dit à M. Bru
singuliérement étonné de ce qu'il voyait, q
c'était lui-même qui avait fait bâtir cette égl
pour les Chrétiens qui voudraient venir s'é
blir auprès de lui ; qu'il n'était pas Chrétie
mais qu'il les aimait ; que si quelque prê
voulait demeurer avec lui, il l'entretiendr
et ne le laisserait manquer de rien. M. B
fut sensiblement touché de cette offre gé
reuse : il n'eût pas manqué d'en profiter
eût eu quelque ecclésiastique à sa dispositi
Il pria le prince de conserver la bonne
lonté qu'il avait pour les Chrétiens, d'en
pérer la récompense, et lui promit d'envo
un jour un prêtre et des Français pour s'
blir dans l'île sous sa protection.

Le roi demeurait à un quart de lieue de
M. Brue alla le saluer et lui fut présenté
le seigneur nègre, qui ne le quitta point.
roi reçut M. Brue d'une manière fort

Digitized by Google

cieuse : c'était un bon vieillard à barbe grise et à cheveux blancs ; il avait les yeux vifs, la bouche belle, l'air grand et majestueux. Il n'avait sur lui qu'une pagne et un chapeau, qu'il ôta pour saluer M. Brue, dont il prit la main plusieurs fois, en disant : *Soyez le bienvenu*. Il lui offrit tout le terrain qu'il desirerait pour faire un établissement, et promit de le protéger contre tous ceux qui voudraient lui faire de la peine. Il continua ainsi : « J'ai ou-
» blié tout ce qui s'est passé autrefois entre
» un de mes prédécesseurs et un forban fran-
» çais, parce que les fautes sont personnelles
» et que la vengeance ne doit pas s'étendre
» sur ceux qui sont innocens de la faute. »

Voici le fait qui avait donné au roi nègre cette opinion. En 1687, un Français, nommé Delafond, s'était arrêté dans l'île pour y faire des échanges. Il eut à se plaindre des habitans qui lui volèrent quelques marchandises. Comme il cherchait à s'en venger, arriva le vaisseau du roi, *le Lion*, commandé par M. de Montorsier. Il proposa à ce commandant de piller l'île de Cazégut et d'en faire la conquête. L'attaque fut résolue : on mit à terre deux cents hommes qui ne trouvèrent aucune résistance. Le roi de l'île, nommé alors *Duquermenay*, fut investi et brûlé dans

Digitized by Google

ses cases; ses sujets se sauvèrent dans les bois et dans les montagnes : on n'en put prendre que dix ou douze sur deux ou trois mille, formant la population de l'île.

Cette expédition, malheureuse et cruelle, n'interrompit pas cependant le commerce des Français. Delafond fit jouer tant de ressorts, qu'il persuada aux principaux de l'île, qu'il n'avait pris aucune part à cette attaque, que c'étaient des forbans qui avaient fait la descente, causé la mort du roi et la désolation de tout son peuple. Les relations commerciales furent rétablies, et toute l'horreur de l'expédition tomba sur le prétendu forban qui s'était enfui.

Le roi oubliait cet outrage, et M. Brue l'en remercia. Il lui promit d'accepter ses offres dès qu'il serait en état de lui laisser des gens dont il aurait à se louer; il lui fit des présens que le prince admira beaucoup, et lui donna deux ancres d'eau-de-vie. On appelle ancre un petit baril qui contient ordinairement dix à douze pots. Le roi en but et la trouva excellente.

La maison du roi n'était ni aussi belle ni aussi bien meublée que celle de son parent : il y avait cependant des chaises et des tables. Le roi invita à dîner M. Brue et sa suite. Il leur donna

Digitized by Google

des poules au riz, du chevreuil, du bœuf et du mouton assez bien accommodés. On but du vin de palme très-bon : on fuma en buvant de l'eau-de-vie, et le roi fit fumer M. Brue dans sa propre pipe ; c'était véritablement une pipe royale par sa longueur et sa capacité : le tuyau avait cinq pieds de long, et le fourneau était assez ample pour contenir un quarteron de tabac : elle était d'ailleurs très-ornée.

Le roi fit présent de deux coqs à M. Brue. Dans le pays, c'est le présent le plus distingué ; c'est une espèce de sacrifice qu'on fait à la personne qui le reçoit. On se sépara de part et d'autre fort amicalement. M. Brue passa chez le seigneur qui l'accompagnait, le remercia de ses honnêtetés et se retira. Il fit mettre à la voile pour aller, de l'autre côté du canal, visiter l'île de Bussi, dont j'aurai occasion de parler.

Les femmes et les filles de Cazégut n'ont pour habit qu'une grande ceinture d'une espèce de frange faite de jonc, et extrêmement épaisse ; elle leur entoure les reins, et leur descend jusqu'aux genoux. Le reste du corps est ordinairement nu, excepté quand le vent du nord-est souffle ; alors le froid, auquel elles sont très-sensibles, les oblige à mettre un semblable vêtement autour de leur cou : celui-ci

Digitized by Google

ı chevreuil, du bœuf
accommodés. On bu
on : on fuma en buv
e roi fit fumer M. B
'était véritablement
ongueur et sa capa
ieds de long, et le fo
pour contenir un q
tait d'ailleurs très-or
e deux coqs à M. Br
présent le plus di
de sacrifice qu'on fa
oit. On se sépara de p
lement. M. Brue pa
l'accompagnait, le
etés et se retira. Il
aller, de l'autre côté
Bussi, dont j'aurai

illes de Cazégut n'
nde ceinture d'une
jonc, et extrêmem
re les reins, et leur
. Le reste du corps
epté quand le vent
le froid, auquel el
oblige à mettre un
de leur cou : celui

couvre leurs bras, et descend jusqu'à la ceinture comme un peignoir; quelques-unes mettent une troisième ceinture autour de leur tête, et qui descend sur les épaules. Elles portent des bracelets de cuivre et d'étain aux bras et aux jambes, et ne manquent jamais de frotter leurs cheveux avec de l'huile de palme, afin de les rendre roux, gras et doux; ce qui est chez elle la plus grande élégance.

En général les hommes et les femmes sont de belle taille : ils ont la peau d'un noir si beau, qu'elle semble lustrée. Les traits de leurs visages sont agréables; ils n'ont ni le nez écrasé ni les lèvres grosses, qui semblent caractéristiques en Afrique; ils ont de l'esprit, de l'adresse, et se rendraient habiles dans les arts s'ils étaient moins paresseux, et qu'on pût cultiver leurs heureuses dispositions. Leur caractère, naturellement fier, leur rend l'esclavage insupportable, surtout hors de leur pays : il n'y a rien qu'ils n'entreprennent pour en sortir. On ne peut trop prendre de précautions pour éviter qu'ils ne se révoltent quand on les a embarqués : les femmes sont aussi redoutables que les hommes. Si les blancs négligent la plus petite mesure de sûreté, ils savent en profiter; ils les égorgent, s'emparent du bâtiment, le dirigent vers la

Digitized by Google

côte, où ils échouent ordinairement, et se sauvent à la nage.

L'île de Jatte n'a pas plus de dix lieues de longueur; elle ne serait pas difficile à réduire: on assure qu'elle est une des plus agréables des Bissagots.

L'île de Bussi est à l'ouest de celle des Bissaux, dont elle est séparée par un canal assez large et assez profond. L'entrée du côté du sud est dangereuse à cause des bancs qui couvrent une partie de sa largeur. Elle n'est guère moins grande que celle des Bissaux, et paraît couverte de beaux arbres. En parcourant ses côtés, on découvre beaucoup de ruisseaux qui se jettent à la mer. Ses habitans sont Papels; mais comme le commerce ne les a point civilisés, ils sont méchans, traîtres, voleurs et sans foi. On ne connaît pas l'intérieur de l'île, et l'on n'a pas assez bonne opinion des habitans pour s'exposer à la parcourir. On prend chez eux des vivres et des rafraîchissemens, avec les précautions nécessaires pour se garantir de toute insulte. Cette île a deux ports ou deux rades où l'on peut mouiller en sûreté contre la mer et les vents: le vieux port est au nord, le neuf est au sud.

On trouve au nord de l'île de Bussi et de

Digitized by Google

l'autre côté du canal, en terre-ferme, un
de dix à douze lieues de longueur, habité
des nègres qu'on appelle *Balantes*, et
n'ont aucune espèce de société avec leurs
sins du continent ou des îles. Ils ne perr
tent à personne l'entrée de leur pays; il
donnent point leurs filles en mariage aux
tres nègres, et il est rare qu'ils permette
leurs enfans de prendre des femmes étr
gères. Ils sont idolâtres : leur gouvernen
est une espèce de république, conduit
administrée par les plus anciens de cha
canton, qui forment un conseil. Ils ont
esclaves; mais les nègres libres n'atten
jamais à leur liberté respective; ils la res
tent entre eux et la maintiennent. Ils so
au reste, méchans, cruels même, et sur
voleurs : leurs armes sont des paguayes,
flèches et des sabres.

Ils sont audacieux, téméraires et fur
dans les combats; ils ne respectent aucun
villon : presque tous ont été insultés par
barbares. Quelquefois vainqueurs, plus
vent vaincus et complétement défaits,
naturel féroce est toujours le même; il
renoncent jamais à leur brigandage. (
navigation est des plus dangereuse : il fa
tenir sur ses gardes.

Digitized by Google

Ces peuples sont assez laborieux. On les uge tels par l'aspect du pays qu'ils occupent, et qu'on a examiné en rangeant la côte, car usqu'à présent personne n'a pu y entrer. Ils rafiquent et portent chez leurs voisins, et même aux étrangers qui viennent dans leurs parages, du riz, du mil, des légumes, des bœufs, des cabris, des poules, et surtout de l'or. La quantité de ces différens articles qui sortent annuellement de leur pays, fait croire à sa fertilité. C'est une opinion généralement reçue, que l'or que vendent les Balantes, vient des mines renfermées dans les terres qu'ils occupent, et que c'est le motif pour lequel ils en défendent l'entrée à tout le monde. Ils savent que ce métal précieux excite l'envie des Européens, et qu'ils seraient exposés à être bientôt chassés de leur pays ou réduits à une dure servitude, si l'on connaissait les richesses qu'il renferme. Ils doivent un tribut au roi de Casamança, et ils le paient en or; ils en donnent même quelquefois pour des marchandises qui leur plaisent, ou dont ils ont un extrême besoin. On a fait l'épreuve de cet or avec celui de Galam, et l'on a reconnu qu'il était d'un titre bien supérieur à ce dernier, et même à celui de tous les pays qui sont le plus à l'est. Plusieurs circonstances

Digitized by Google

se réunissent donc pour confirmer l'opinion que le pays des Balantes renferme des mines d'or. Il n'est pas impossible de s'en assurer : l'adresse ou la force en présente les moyens ; mais le premier devrait être employé de préférence.

Les Portugais tentèrent le second en 1696 ; ils réunirent à leurs forces trois cents nègres bissaux, qu'ils engagèrent dans une expédition contre les Balantes. Ils firent leur descente heureusement et sans obstacle ; mais le tems n'était pas propice ; ils partirent dans la saison des pluies. Au moment du combat, leurs armes et leurs munitions mouillées furent hors d'état de servir. Dans cette position fâcheuse, et qu'ils auraient dû prévoir, ils furent attaqués par les Balantes, et poursuivis avec la fureur de gens qui combattent pour leurs foyers et leurs dieux domestiques ; ils furent repoussés, battus complétement, et obligés de se rembarquer à la hâte, laissant sur la place plusieurs des leurs et des nègres morts, et une grande partie de leurs armes, munitions et bagages entre les mains des vainqueurs, qui chantèrent victoire et devinrent plus insolens.

La traite peut se faire avec sûreté à Cazégut, ainsi que dans les îles de Carache, Casnabac et Galline ; dans les autres, il faut avoir

Digitized by Google

moins de confiance, et prendre les plus grandes précautions.

Plusieurs Européens, pour avoir eu l'imprudence de faire leur commerce à terre, et de se livrer ainsi entre les mains de ces nègres barbares, ont été pillés et assassinés. Il est plus sage de traiter avec eux sans sortir des bâtimens, encore faut-il faire bonne garde, et observer surtout de se placer de manière que le jusant ne laisse point le bâtiment à sec sur la vase. Ces peuples profitent alors de l'occasion, et sans craindre d'y perdre du monde, ils l'attaquent avec une fureur extraordinaire, de manière qu'il est presque impossible de leur résister, et de les empêcher de s'en rendre maîtres ou d'y mettre le feu.

Ce danger prévu, on avertit les habitans par un coup de canon : ils viennent sur le rivage, et presque toujours le roi est de la partie. Alors le maître de langue se rend à terre avec les échantillons des marchandises que l'on veut traiter, et un flacon d'eau de vie pour le roi ou le maître de l'île. Le canot qui le transporte doit être bien armé, et n'approcher du rivage qu'autant qu'il le faut pour que l'interprète aille à terre sans être obligé de nager; après qu'il s'est mis à l'eau, le canot doit revenir à bord du bâtiment.

Digitized by Google

:t prendre les plus grac

ns, pour avoir eu l'imp
commerce à terre, et
les mains de ces nég
és et assassinés. Il est
eux sans sortir des
il faire bonne garde.
se placer de manière
int le bâtiment à sec
profitent alors de l'oc
e d'y perdre du mon
ne fureur extraordinai
resque impossible de le
pêcher de s'en rendre m
feu.

on avertit les habit
n : ils viennent sur le
ours le roi est de la p
le langue se rend à te
es marchandises que l
con d'eau de vie pour
le. Le canot qui le tra
rmé, et n'approcher
le faut pour que l'im
s être obligé de nage
l'eau, le canot doit
nent.

Ces insulaires reçoivent toujours assez bi
le maître de langue ; les présens suivent l
complimens : on convient ensuite du pr
des esclaves, du morfil et autres articles.
retourne alors au bord de la mer : le can
vient le prendre au signal qu'il fait, en o
servant les mêmes précautions que lors
débarquement.

Les esclaves et autres marchandises sc
transportés à bord des bâtimens européen
sur des canots du pays. Dès qu'ils approche
on fait prendre les armes à tout l'équipag
les canons sont braqués, et les mèches all
mées ; les canots n'abordent que les uns ap
les autres, et l'on ne souffre jamais qu'il en
plusieurs nègres à la fois dans le même bâ
ment. S'ils méprisent cet ordre et se mett
en devoir de l'enfreindre, il faut sans hési
tirer dessus et ne point les épargner. Il y va
la perte du bâtiment et de la vie de l'équipa
Tout est perdu s'il montre de la faiblesse
même de la pitié. Le capitaine, personne en
de l'équipage ne doit aller à terre : il s'ex
serait témérairement à perdre la vie ou à
fait esclave, et sa rançon coûterait au m
la cargaison entière du bâtiment.

Il y a environ vingt-huit ans qu'un b
ment français se rendit aux Bissagots p

Digitized by Google

y faire la traite ; il échoua sur une des îles ; l'équipage fut en partie massacré et en partie fait esclave : de ce nombre fut un nommé *Constantin*, que M. de Lajaille, chargé de reconnaître et visiter cet archipel, trouva aux Bissaux, en 1785, et dont il recueillit des renseignemens sur le pays.

Le 31 décembre de cette année, M. de Lajaille s'arrêta devant l'île de *Jatte*, et débarqua avec son canot, suivi de quatre chaloupes armées. Il trouva d'abord cinq à six nègres occupés à garder des bestiaux qui étaient sur la grève ; bientôt une centaine d'habitans désarmés s'avancèrent vers M. de Lajaille, et plusieurs lui touchèrent la main en signe d'amitié ; ils étaient suivis d'un plus grand nombre d'insulaires qu'il ne voyait pas, et qui sortaient des buissons ; il en fut attaqué subitement, saisi par le corps et les jambes, et il ne dut son salut qu'à sa force. Les chaloupes firent feu, et favorisèrent son rembarquement, mais M. de Carbonneau, qui était venu à son secours, reçut un coup de fusil et un coup de sabre dont il mourut six jours après.

Ces événemens sont une preuve récente du caractère féroce des peuples de plusieurs îles de cet archipel, et de la méfiance qu'ils doivent inspirer.

Malgré

Digitized by Google

échoua sur une des
tie massacré et en par
nombre fut un nom
. de Lajaille, charg
er cet archipel, tro
5, et dont il recueillit
e pays.
e cette année, M. de L
l'île de *Jatte*, et dé
suivi de quatre chalou
'abord cinq à six nég
bestiaux qui étaient
e centaine d'habitans
vers M. de Lajaille, et p
la main en signe d'ami
plus grand nombre
yait pas, et qui sortai
fut attaqué subitem
les jambes, et il ne
rce. Les chaloupes
on rembarquement,
ui était venu à son secou
l et un coup de sabre
près.
it une preuve récente
peuples de plusieurs
e la méfiance qu'ils

Malgré toutes ces difficultés et les risque qui les accompagnent, on ne laisse pas d traiter avec eux. En échange des esclaves du morfil, de la cire, de l'or et des autre articles qu'ils nous donnent, nous leur po tons l'ambre jaune, la bayette, les serges fa çon de drap, ou à deux revers rouge et jaune beaucoup d'eau-de-vie, des grelots de fon et de cuivre, de la laine rouge et jaune, d toileries de différentes sortes, de la verr terie rouge et noire, des plats d'étain, d pots de faïence, des bassins de cuivre et d fusils communs ou boucaniers; de la poudr des balles et des pierres à fusil.

Ce commerce est très-borné depuis long-tem Tous les ans aux mois d'août, septembre octobre, il part quelques barques portugais de Cachaux, des Bissaux et de Gesves, av des cargaisons faibles et mal assorties. D vaisseaux d'Europe, expédiés en grand, f raient une traite plus abondante; ils donn raient à ce commerce plus d'importance d'activité; ils lui rendraient enfin la vale qu'il eut autrefois.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

Ile des Bissaux, découverte par les Normands. Établissement des Portugais. Leurs prétentions. Rétablissement du comptoir des Français. Description de l'île, son territoire, ses productions. Religion, mœurs et usages de ses habitans.

L'ILE des Bissaux, située à environ cinquante lieues est et ouest du Cap-Rouge, par les 17d. 28m. de longitude, et 11d. 16m. de latitude à sa pointe sud, fut découverte par les Normands lors de leurs premières expéditions; ils s'y établirent, et firent le commerce avec les naturels. La décadence de leurs affaires les força d'abandonner cet établissement, dont les Portugais s'emparèrent. Ceux-ci s'y maintinrent faiblement, et cependant quelques bâtimens expédiés à de longs intervalles, leur rendirent de gros bénéfices. Ce ne fut qu'en 1688, et par suite de la guerre, que les Français perdirent de vue le commerce des Bissaux.

Digitized by Google

Mais la position avantageuse de cet établi sement au centre d'une grande quantité d'il fertiles et bien peuplées, de plusieurs grand rivières navigables, qui presque toutes pr curent des communications utiles, et donne la facilité de porter le commerce bien ava dans l'intérieur; le souvenir des produits co sidérables qu'on en tirait, et qui s'élevaient a nuellement à quatre cents nègres au moin cinq cents quintaux de cire et trois à quat cents quintaux de morfil, donnèrent à M. Bru directeur-général au Sénégal, en 1697, le de de rétablir le comptoir français.

M. Castaing, employé sous ses ordres, f choisi pour l'exécution de ce projet. Il se re dit dans l'île avec un assortiment convenal de marchandises, et fut très-bien reçu du du pays, qui lui céda même quelques cases da lesquelles il s'établit. Il réussit avantageu ment dans le commerce qu'il entreprit; m ayant perdu beaucoup de monde, et les ho mes qui lui restaient étant dangereusem malades; il revint au Sénégal en 1699. D le compte qu'il rendit de sa gestion, il se pl gnit surtout d'avoir été inquiété et trave dans ses opérations par le gouverneur du f des Portugais, qui voulait, sans droit et s raison, l'obliger à payer 10 pour 100 de tou

Digitized by Google

ses traites, et croyait encore lui faire grace.

M. Brue résolut alors de se rendre lui-même aux Bissaux, avec des forces capables d'en imposer aux Portugais et aux nègres. Il partit de la rade d'Albréda le 21 février 1700, à bord du navire *la Princesse*, commandé par M. de Larue : il était suivi du vaisseau du roi, *l'Éléonor;* des corvettes *la Mignone* et *l'Hirondelle*, du brigantin *le Saint-Georges*, d'une caiche et d'une barque nommées, l'une, *la Sirène*, et l'autre, *la Christine*. Cette escadre mouilla le 1er. mars, à trois quarts de lieue des Bissaux, à la pointe de Bernafel, six lieues ouest du fort portugais; elle avait été retardée dans sa marche, par la chasse qu'elle avait donnée à trois bâtimens interlopes qu'elle prit : l'un était sous pavillon danois; les deux autres sous pavillon hollandais. M. Brue, en agissant ainsi, ne fit que soutenir les droits de sa nation à la navigation et au commerce exclusifs dans ces parages.

Le 3 mars, l'escadre appareilla de la pointe de Bernafel, et vint mouiller à la nuit tombante, sous pavillon français, devant le fort portugais. Le gouverneur n'en fit pas moins tirer sur l'escadre un coup de canon à boulet. M. Brue, méprisant cette provocation, qui n'était qu'une rodomontade ridicule de la part

Digitized by Google

ait encore lui faire gr
t alors de se rendre
, avec des forces capi
ortugais et aux nègres
lbréda le 21 février 17
Princesse, commandé
t suivi du vaisseau du
ettes *la Mignone* et l'
in *le Saint-Georges*, d'
ue nommées, l'une, l'
Christine. Cette escr
, à trois quarts de lie
nte de Bernafel, six lie
ais; elle avait été retar
ar la chasse qu'elle r
ens interlopes qu'elle p
lon danois; les deux
llandais. M. Brue, en
e soutenir les droits d
ion et au commerce
ges.
re appareilla de la p
mouiller à la nuit
français, devant le
rneur. n'en fit pas
coup de canon à bo
ette provocation, qui
itade ridicule de la p

d'un ennemi qu'il eût pu réduire en poussière en moins de deux heures, ordonna seulement à la corvette *la Mignone* d'aller mouiller dans un marigot voisin du fort, dont le gouverneur paraissait vouloir défendre l'entrée. Le mouvement fut aussitôt exécuté, et le commandant s'approcha si près du fort, qu'il fut hélé par le gouverneur. Il se rendit auprès de lui, et le trouva très-irrité contre les Français, et dans l'intention de s'opposer de toutes ses forces à ce qu'ils descendissent à terre, même pour faire de l'eau, et bien plus encore au dessein qu'ils paraissaient avoir de former un établissement.

M. Brue, qui fut instruit de tout, ne tint compte de ces ridicules prétentions, et le lendemain de grand matin il fit armer complétement deux chaloupes, puis il envoya saluer M. le gouverneur, et se plaindre à lui du coup de canon à boulet tiré sur l'escadre. M. Brue choisit pour ce message le sieur Castaing, parfaitement connu et cordialement détesté du gouverneur. Ce nouvel envoyé trouva le Portugais plus traitable que la veille et dans des dispositions plus amicales. Il s'excusa comme il put du coup de canon, mais il soutint toujours que les Bissaux étaient une possession de sa nation, qui seule avait le droit d'y faire le

Digitized by Google

commerce à l'exclusion de toute autre. Il envoya, aussitôt que le sieur Castaing l'eut quitté, son lieutenant saluer M. Brue, lui faire des excuses, et lui offrir tout ce qui dépendrait de lui.

Cet officier était encore chargé de faire connaître à M. Brue l'opposition formelle du gouverneur, à ce que les Français fissent aucun établissement sur la côte; mais on n'eut pas de peine, en lui parlant avec franchise et honnêteté, à lui prouver que son commandant était dans l'erreur. M. Brue fit dire alors à celui-ci, que le parti le plus prudent et en même tems le plus convenable qu'il pût prendre, était de vivre en bonne intelligence avec les Français, et de faire paisiblement son commerce sans tenter de nuire au leur. Ce fut à cela que se bornèrent les explications avec le gouverneur portugais.

M. Brue envoya de suite prévenir l'empereur des Bissaux de son arrivée, et lui demander audience. Ce prince fit répondre qu'il se rendrait au premier jour aux cases qu'il avait sur le bord de la mer, qu'il donnerait audience à M. Brue, et qu'il prononcerait avec tous les grands de l'État sur l'établissement fixe qu'on lui proposait.

Ce fut le 29 mars que cette entrevue eut lieu.

Digitized by Google

ısion de toute autre. Il
e sieur Castaing l'eut qu
ıer M. Brue, lui faire
frir tout ce qui dépen

t encore chargé de
ıe l'opposition formel
que les Français fissent
ur la côte; mais on
i parlant avec franch
rouver que son comm
eur. M. Brue fit dire
le plus prudent et en
ble qu'il pût prendre
ntelligence avec les Fr
isiblement son comm
au leur. Ce fut à cela
plications avec le gouv

le suite prévenir l'em
on arrivée, et lui dem
rince fit répondre
ier jour aux cases
la mer, qu'il donne
et qu'il prononcerait
État sur l'établissem
ait.
e cette entrevue eut

Je vais rendre compte du cérémonial qui f
observé : il est curieux sous le rapport
génie des habitans et de leurs usages.

« Deux trompettes et deux hautbois étaie
à la tête du cortége français. Le sieur de S
gonsac les suivait l'esponton à la main, à
tête de vingt-cinq soldats bien armés, aya
deux sergens et deux tambours. Les comm
de la compagnie venaient ensuite et préc
daient M. Brue, qui marchait entre les de
capitaines de ses vaisseaux. Les autres of
ciers et quelques gens de livrée fermaient
marche avec un gros corps de matelots a
més. Il fut salué de tout le canon de son e
cadre quand il s'embarqua, et on fit une s
conde décharge quand il mit pied à terre.
s'avança en cet ordre jusque sous un gra
arbre entre le fort portugais et le couvent d
religieux de Saint François de la même n
tion. Il y trouva le roi assis dans une chai
fort propre, vêtu d'un pourpoint verd
moire d'argent, couvert de dentelles d'arge
sur les tailles et aux manches : une très-be
pagne lui servait de culotte. Il avait sur
tête un bonnet de drap rouge en pain
sucre, entouré d'une corde de chanvre
faisait deux tours sur le front; ce qui est
marque du pouvoir qu'il a de faire des ca

Digitized by Google

tifs. Quatre de ses femmes étaient à ses pieds : tous les grands ou fidalques l'entouraient, mais à une certaine distance : derrière eux étaient trois grands nègres qui jouaient assez bien d'une espèce de flûte allemande. Des fauteuils étaient rangés devant le roi. M. Brue s'étant avancé et le roi s'étant levé, ils se saluèrent en se donnant plusieurs fois la main, le roi répétant chaque fois avec un visage riant et un ton de voix gracieux : *Vous êtes le bienvenu.* Lorsqu'ils furent assis, le roi fit signe aux principaux officiers de s'asseoir auprès de lui. M. Brue commença alors son compliment, lequel fut expliqué par le maître de langue de la compagnie, qui était à genoux entre le roi et M. Brue. Ce compliment roula sur la réputation de justice et d'équité que le roi s'était acquise dans toute l'Afrique et au-delà des mers ; sur le bon accueil qu'il faisait aux étrangers, sur la protection qu'il leur accordait, sur le soin qu'il prenait d'entretenir et de favoriser le commerce qui rendait ses peuples heureux, riches et civilisés. Il parla ensuite de l'amitié sincère qui avait toujours existé entre les rois ses prédécesseurs et les Français ; il rappela au prince, que la compagnie française avait toujours commercé dans ses États, sans être obligée d'avoir l'agrément des Por-

Digitized by Google

emmes étaient à ses pi
ı fidalques l'entouraie
ıe distance : derrière
ı nègres qui jouaient a
e flûte allemande. Des
s devant le roi. M. I
roi s'étant levé, ils se
ınt plusieurs fois la ma
ue fois avec un visage ri
acieux : *Vous êtes le*
rent assis, le roi fit sig
:iers de s'asseoir auprès
nça alors son complime
ar le maître de langue
it à genoux entre le roi
liment roula sur la rép
d'équité que le roi s'ét
l'Afrique et au-delà d
ueil qu'il faisait aux étra
ion qu'il leur accordai
ıait d'entretenir et de
qui rendait ses peuple
:ivilisés. Il parla ensu
qui avait toujours exi
écesseurs et les Françai
'que la compagnie fra
ommercé dans ses États
oir l'agrément des Pu

tugais ; qu'elle y avait eu des cases et des magasins, et qu'étant à présent dans la résolution d'y établir un commerce fixe et continuel, il venait le prier d'agréer qu'il y fît construire les cases et les magasins nécessaires pour mettre ses effets à couvert, et de le prendre, ainsi que ses officiers et ses commis sous sa protection, comme il avait toujours fait.

» Le roi lui répondit avec beaucoup de politesse, et le remercia de la peine qu'il avait prise de venir le visiter de si loin. Il lui dit qu'il se souvenait avec plaisir de la bonne intelligence qu'il y avait entre lui et les Français, qu'il souhaitait qu'elle continuât, et qu'il y contribuerait de tout son pouvoir ; mais il dit qu'à l'égard de l'établissement demandé, il avait des raisons particulières pour ne s'en expliquer qu'après avoir consulté ses dieux et en présence du gouverneur portugais, qui s'y opposait formellement ; et sur le champ il l'envoya chercher.

» Il y a apparence que tout cela était concerté ; car le gouverneur sortit aussitôt de son fort, accompagné de son lieutenant et de son alfère avec six soldats nègres armés chacun d'un fusil. Il fut à l'église de la paroisse, qui est entre le fort et le couvent Saint-Fran-

Digitized by Google

çois, et après y avoir fait sa prière, il vint joindre la compagnie sous l'arbre.

» M. Brue n'était pas demeuré oisif pendant cet intervalle ; il avait fait sentir au roi l'intérêt qu'il avait d'avoir deux nations établies dans ses États ; que c'était un moyen sûr d'y faire fleurir le commerce et d'inspirer à ses sujets le goût du travail et des autres moyens de s'enrichir; de faire venir chez eux en abondance toutes sortes de marchandises d'Europe qu'ils répandraient eux-mêmes chez tous leurs voisins, dont ils attireraient par ce moyen toutes les richesses.

» Le roi écoutait ce discours avec attention, et lui et tous ses grands y prenaient plaisir et l'applaudissaient, lorsque le seigneur dom Rodrigo d'Olivera d'Alfonça s'approcha de l'arbre. Il salua le roi, et ensuite M. Brue, à qui il fit beaucoup de civilités. Le prince salua le gouverneur plus familiérement qu'il n'avait fait M. Brue, c'est-à-dire, que sans se lever il lui donna simplement une fois la main, en lui disant : *Soyez le bien-venu*, et le fit asseoir.

» Le roi fut quelque tems sans rien dire, regardant fixement le gouverneur portugais ; puis lui adressant la parole, il lui dit d'un ton ferme : Vous m'avez fait dire que les Français venaient ici pour y bâtir une case de pierres

Digitized by Google

voir fait sa prière, il
nie sous l'arbre.
pas demeuré oisif pend
vait fait sentir au roi l
voir deux nations établ
e c'était un moyen sûr
nerce et d'inspirer à se
uil et des autres moyen
enir chez eux en abond
rchandises d'Europe q
mêmes chez tous leurs v
raient par ce moyen to

ce discours avec attenti
ands y prenaient plais
orsque le seigneur don
lfonça s'approcha de l
et ensuite M. Brue, à
ivilités. Le prince sal
miliérement qu'il n'
-à-dire, que sans se le
nent une fois la main
bien-venu, et le fit asse
que tems sans rien d
le gouverneur portug
parole, il lui dit d'un
z fait dire que les Fran
bâtir une case de pi

et un fort ; cela est-il vrai ou le supposez-vous de vous-même ?

» Le gouverneur parut surpris de cette demande ; car il vit bien qu'il lui serait impossible de prouver ce qu'il avait annoncé, et que ne le faisant pas il s'attirait l'indignation du prince. Après un moment de silence il dit au roi, qu'il n'était pas vraisemblable que les Français voulussent s'établir sans se fortifier de manière qu'eux et leurs effets fussent dans une sûreté entière, mais que le roi de Portugal son maître ne le souffrirait pas, et que cela était contraire aux traités qu'il avait faits avec le roi présent et ses prédécesseurs.

» M. Brue prit la parole, et remontra au roi que ce qu'il demandait n'était pas une nouveauté, mais une confirmation de la très-ancienne alliance qui avait toujours existé entre les deux nations, et qui, pour avoir été un peu négligée, ne devait point paraître détruite ; que c'était les prétentions injustes des Portugais qui avaient contraint le sieur Castaing de se retirer ; que la compagnie française ne voulait ni fort ni case de pierres, se tenant fort en sûreté dès qu'elle aurait la parole du roi et qu'elle serait assurée de sa protection ; qu'elle ne prétendait tenir cette grace que du roi seul, qui était maître dans

Digitized by Google

ses États, et pouvait y recevoir qui bon lui semblait sans consulter personne, étant assez puissant pour maintenir ce qu'il accordait.

» Cette réponse plut beaucoup au roi ; il se leva, et dit d'un ton fier au gouverneur portugais, qu'il s'étonnait qu'il voulût lui donner des lois et le gêner dans ses volontés; qu'il ne lui avait pas vendu son royaume, et qu'il prétendait en être le maître sans que personne se donnât la liberté de trouver à redire aux dispositions qu'il faisait ; qu'il saurait bien au reste y mettre ordre. En achevant ces mots, il prit M. Brue par la main et lui dit de le suivre. Il s'avança aussitôt avec ses femmes, ses fidalques, et précédé de ses trois joueurs de flûte, par le chemin du bord de la mer, et sans s'arrêter, sous un gros arbre que l'on regarde, dans le pays, comme une espèce de divinité, parce que leurs dieux y font leur demeure. Toute la cour fit un cercle autour de l'arbre : le roi et sa première femme s'en approchèrent de plus près. Un prêtre des idoles, vêtu fort bizarrement avec quantité de grelots et de sonnettes, présenta au roi un grand couïs, c'est-à-dire, la moitié d'une grosse calebasse pleine de vin de palme. Le roi la soutenant sur la paume de sa main gauche, ses femmes y mirent leurs mains

Digitized by Google

ait y recevoir qui bo
ılter personne, étant
ıtenir ce qu'il accorda
plut beaucoup au r
n ton fier au gouver
'étonnait qu'il voul
e gêner dans ses volo
as vendu son royaum
ı être le maître sans
t la liberté de trouver
ıs qu'il faisait; qu'il sa
ettre ordre. En ach
I. Brue par la main
s'avança aussitôt ave
ues, et précédé de ses
ar le chemin du bord
ter, sous un gros arbr
s le pays, comme
arce que leurs dieux
ıte la cour fit un cerc
roi et sa première fe
de plus près. Un
t bizarrement avec que
ınettes, présenta au
t-à-dire, la moitié
leine de vin de palm
sur la paume de sa
ıes y mirent leurs

droites, et tous les fidalques qui purent y placer leurs mains, ne manquèrent pas de le faire; ceux qui ne purent approcher d'assez près, mirent leurs mains sur les bras de ceux qui touchaient la calebasse. Alors le roi, parlant à l'arbre et aux divinités qui y étaient nichées, répéta en abrégé ce que M. Brue avait dit, et leur demanda leur avis sur la réponse qu'il devait faire.

» M. Brue était bien sûr qu'elle serait favorable; car en ce pays, comme dans l'ancienne Grèce, il y a des moyens sûrs de faire parler les oracles selon les besoins que l'on a, et M. Brue ne les avait pas négligés; cela veut dire, en bon français, qu'il avait eu soin de gagner les femmes du roi et les courtisans qui avaient le plus de part dans sa confidence, et de les engager par des présens assez considérables, à faire agréer au roi ce que les Français demandaient. On ne douta plus du succès quand le roi, après avoir aspergé l'arbre d'une partie de la liqueur contenue dans le couïs et avoir répandu le reste au pied, commanda qu'on amenât un bœuf; ce qui fut exécuté sur le champ. Il donna l'ordre au prêtre de le sacrifier, et celui-ci l'ayant fait terrasser, lui coupa la gorge. Il en reçut le sang dans le vase qui auparavant était rempli de

Digitized by Google

vin et le présenta au roi, qui le répandit autour de l'arbre, et qui, ayant trempé ses doigts, s'approcha de M. Brue et lui en toucha la main; ce qui est chez ces peuples la marque d'une alliance éternelle.

» Après cette cérémonie le roi, tenant M. Brue par la main, et suivi de toute sa cour, s'en retourna sous l'arbre où l'audience avait commencé. Là s'étant assis et ayant fait asseoir M. Brue et sa suite, toute la cour ayant repris ses places, on fit cesser les flûtes et il se fit un silence profond. Alors le roi prononça d'une manière grave la réponse de l'oracle, et s'adressant à M. Brue, il lui dit: Vous êtes le bien-venu, vous pouvez établir un comptoir et des cases où vous voudrez et tant que vous jugerez à propos; je fais une alliance éternelle avec vous et votre nation. Je vous prends sous ma garde et ma protection; et en attendant que vous ayez fait bâtir des cases pour vos comptoirs, je vous en prêterai des miennes.

» Aussitôt que le roi eut achevé de parler, ses femmes, ses fidalques, et tous ceux qui étaient présens, poussèrent un grand cri de joie, auquel les gens armés de M. Brue répondirent par la décharge de leurs fusils, qui fut suivie d'une décharge générale de tous

Digitized by Google

au roi, qui le répand
qui, ayant trempé ses dé
Brue et lui en touch
chez ces peuples la m
rnelle.
cérémonie le roi, t
nain, et suivi de tou
a sous l'arbre où l'au
Là s'étant assis et ayan
sa suite, toute la cour
on fit cesser les flûtes
profond. Alors le roi
ière grave la répon
ssant à M. Brue, il l
venu, vous pouvez
s cases où vous voud
erez à propos; je fais
avec vous et votre m
us ma garde et ma pr
ant que vous ayez fait
comptoirs, je vous e

le roi eut achevé de p
idalques, et tous ceu
oussèrent un grand c
ens armés de M. Brue
décharge de leurs fu
décharge générale d

les canons de l'escadre. Pendant tout ce t
tamare, M. Brue s'étant levé, s'approcha
roi et lui fit des remercîmens proportion
à la grace qu'il recevait. Il fit mettre dev
le roi les présens que la compagnie lui
voyait. C'était de belles toiles, de l'eau-
vie, des liqueurs, du corail, des miroirs
dens, des lunettes d'approche, des crista
quelques paires de pistolets bien travail
une épée d'argent fort propre avec un c
turon brodé, que le prince mit sur le ch
à son côté. Les dames eurent aussi des
sens particuliers, dont elles parurent d'au
plus contentes, qu'outre la magnificen
c'étaient des choses curieuses qu'elles
vaient jamais vues. On fit aussi largesse d'
de-vie à l'assemblée, qui redoubla ses cri
joie. Le roi ayant donné plusieurs fois la n
à M. Brue et à ses officiers, que celui-c
présenta, donna congé à l'assemblée, e
accompagner M. Brue par ses joueurs de
tes, avec une partie de ses fidalques et d
gardes, jusqu'au lieu de l'embarquement

Le gouverneur portugais s'était retir
l'assemblée aussitôt après la prononciatio
l'oracle; il attendait M. Brue sur le chem
et le pressa si instamment et avec tant de
ques de cordialité de venir dîner dans le

Digitized by Google

que celui-ci ne put s'en défendre ; il s'y rendit avec ses officiers et quelques domestiques. En entrant dans le fort il fut salué de dix-sept coups de canon, et reconduit, après le dîner, à sa chaloupe par le gouverneur portugais et sa garde.

Les travaux pour l'établissement furent pressés avec la plus grande activité. Dans moins d'un mois les cases et les magasins furent en état de loger commodément et en sûreté les commis et les marchandises, et fortifiés de manière à se défendre de toute insulte : les édifices furent entourés d'un fossé large et profond, avec deux rangées d'épines sur les bords, qui en défendaient l'approche aux hommes et aux bêtes. On avait grand soin de payer largement les nègres pour qu'ils ne fissent point de méchans rapports, et de masquer les meurtrières avec de la terre grasse et blanchie comme le reste des murs. Tous les bâtimens furent couverts de tuiles, que M. Brue avait eu l'attention d'apporter dans le fonds des bâtimens.

C'est ainsi qu'il établit solidement le comptoir français aux Bissaux : il y laissa des commis, des marchandises, des vivres d'Europe, un chirurgien, deux maîtres de langue, quelques laplots et deux barques. Le sieur Castaing

Digitized by Google

taing fut nommé commis principal de ce dé partement. M. Brue partit le 11 avril 1700 pour retourner à Gorée et au Sénégal.

L'île des Bissaux a trente-cinq à quarant lieues de circonférence : l'aspect en est agréa ble ; le terrain s'élève d'une manière insens ble jusqu'au centre de l'île, où l'on découvr quelques sommets de montagnes qui forme des vallons. Les eaux s'y rassemblent ; il e sort des ruisseaux et de petites rivières qu arrosent le pays et le fertilisent avant de s rendre dans la mer. Le terrain est tout e rapport et surtout bien planté d'arbres, qu sont propres au pays et qui forment des bos quets dont la fraîcheur délicieuse est néces saire dans un climat aussi brûlant. On trouv partout des orangers d'une grosseur et d'un hauteur vraiment étonnantes, des citronier des fromagers, des goyaviers et des bana niers. La terre est profonde, grasse et d'un extrême fertilité ; elle produit abondamme du riz, du mil de deux espèces, dont la pail est tellement nourrie, qu'elle ressemble à d petits arbres. On y fait encore de fortes récolt d'une petite graine assez semblable au mille elle est d'une blancheur extraordinaire ; e se réduit aisément en une farine, dont on fa une bouillie épaisse, que les nègres mangent

y faisant fondre du beurre ou de la graisse : on l'appelle *fonde*. Les Portugais y ont planté du manioc qui y vient bien, et donne d'excellente farine. Les nègres, naturellement paresseux, le mangent rôti sur les charbons. Ils préfèrent même les patates, les ignames, les bananes, les goyaves et d'autres fruits qu'ils trouvent en abondance. Ils boivent du vin de palme qu'ils recueillent facilement.

Les bœufs sont, dans cette île, d'une très-grande taille : les vaches donnent beaucoup de lait, ainsi que les chèvres à jambes courtes : les unes et les autres sont fort grasses. Il n'y a dans le pays, ni moutons, ni cochons, ni chevaux : ce sont les vaches qui font le service de ces derniers ; elles portent facilement et vont naturellement l'amble. Une corde passée dans un trou fait à l'entre-deux des narines, leur sert de bride et les gouverne fort bien.

A l'exception des établissemens des Européens, on ne voit nulle part une réunion assez considérable de maisons pour porter le nom de ville, de bourg ou de village. On pourrait pourtant donner ce nom au palais du roi, que M. Brue vit dans la visite qu'il fit à ce prince, au quartier de Banane, à trois quarts de lieue du fort portugais.

Ce palais est enfermé dans une muraille de

Digitized by Google

lu beurre ou de la gra
. Les Portugais y ont p
ient bien, et donne des
nègres, naturellement
ent rôti sur les charbon
es patates, les ignames,
aves et d'autres fruits q
dance. Ils boivent du v
eillent facilement.
, dans cette île, d'une t
vaches donnent beaucou
chèvres à jambes cour
res sont fort grasses. I
ni moutons, ni cochons
es vaches qui font le se
es portent facilement u
uble. Une corde passée
ntre-deux des narines, l
s gouverne fort bien.
es établissemens des E
nulle part une réunion
aisons pour porter le n
ou de village. On pou
ce nom au palais du
dans la visite qu'il fit
r de Banane, à trois qu
rtugais.
ermé dans une muraille

paille si bien ajustée, qu'elle paraît de loin comme un mur de pierre revêtu. Il y a à la porte vingt-cinq à trente soldats armés de sabres, d'arcs et de flèches : on voit en entrant une espèce de labyrinthe de bananiers, avec des cases assez propres, où demeurent les femmes, les enfans du roi, ses domestiques et ses esclaves. Dans le centre on trouve une grande cour couverte de l'ombre d'un seul oranger : cet arbre était si épais et son feuillage était si touffu et si étendu, qu'il formait une sorte de toiture. Les cases particulières du roi environnent cette cour : leur nombre réuni à celui des cases établies dans l'enceinte précédente, et l'étendue du terrain sur lequel elles sont assises, présentent à l'œil le spectacle d'un village fermé d'une muraille.

On aura eu une idée du costume du roi, dans le récit de son entrevue avec M. Brue ; mais il s'était paré d'habits qu'il avait reçus des Européens : il ne porte ordinairement, ainsi que ses sujets, d'autre vêtement qu'une pagne qui couvre les reins et les genoux. L'habillement des femmes consiste en une simple pagne qui les couvre de la ceinture en bas ; elles portent en outre des colliers et des brasselets de verroterie et de corail. Les filles sont entièrement nues : plusieurs ont le corps découpé

Digitized by Google

en manière de fleurs et de compartimens diversement figurés ; elles prennent la pagne quand elles sont mariées. Les filles du roi n'ont pas d'autres ajustemens.

Le roi des Bissaux et ses sujets sont idolâtres ; mais il est impossible de donner une idée de leur culte, tant il est extravagant. Leur idole principale est une petite figure qu'ils appellent Chine ; mais l'embarras est de savoir où elle est, d'où elle vient, ce qu'elle fait. Elle n'est pas seule en possession des adorations : chaque individu prend pour son dieu tout ce que son imagination lui présente. Les arbres consacrés auxquels on fait des cérémonies, sont ou des dieux, ou la demeure des dieux. Ils leur font des sacrifices de chiens, de coqs et de bœufs qu'ils ont soin d'engraisser, de bien laver et nétoyer avant de les égorger. Après les sacrifices, on coupe la victime en pièces : le roi, ses fidalques et le peuple emportent leur part et la mangent ; les dieux n'en ont que les cornes, qui sont attachées aux branches de ces arbres, où elles restent jusqu'à ce qu'elles tombent ou qu'elles soient pourries. On ne fait aucune affaire de quelque importance sans consulter les dieux.

L'île des Bissaux est partagée en neuf provinces, dont huit sont gouvernées par des

Digitized by Google

:ompartimens di-
ennent la pagn
Les filles du ro
:ns.
:s sujets sont ide
ole de donner un
extravagant. Le
petite figure qu'i
barras est de savoi
:nt, ce qu'elle fai
ossession des adora
rend pour son die
ion lui présente. Le
ls on fait des cérém
la demeure des dieu
es de chiens, de coq
d'engraisser, de bie
le les égorger. Apre
la victime en pièce
le peuple emporte
it; les dieux n'en o
nt attachées aux bra
elles restent jusqu'à
u'elles soient pourri
aire de quelque impo
es dieux.
t partagée en neuf pr
ont gouvernées par d

officiers que nomme le roi, et qui prennent e
mêmes cette dernière qualité afin de pouv
donner celle d'empereur à leur souverain.

Ce prince, pour faire connaître ses volon
et notifier ses ordres, se sert d'un instrum
de bois qu'ils nomment Bombalon : il est
peu près fait comme une trompette marin
mais il est beaucoup plus long et plus gr
En frappant dessus avec un maillet de b
dur, on se fait entendre de fort loin. I
hommes portant des instrumens de cette
pèce, sont placés de distance en distance,
dès que le bombalon du roi se fait entend
ils répètent le même nombre de coups sur
même ton, et transmettent ainsi les ordres
roi ; car on sait partout ce que le nombre
coups et les différens tons dans lesquels
sont donnés signifient.

Au moyen de cet instrument, qui n'est
étranger à notre télégraphe, les volontés
prince sont bientôt connues de toute l'île,
elles sont promptement exécutées ; ceux
s'y refuseraient, seraient sur le champ f
esclaves. Ce châtiment politique sert à rete
les sujets dans le devoir et à former une pa
des revenus du roi, qui vend ces esclaves à
profit.

Ce prince a un moyen singulier pour

Digitized by Google

quérir des propriétés : il lui suffit d'accepter le don qu'un particulier lui fait de la maison de son voisin, laquelle cependant ne lui appartient pas. Le roi, qui sait bien que cet individu n'a aucun droit sur cette maison, s'en empare néanmoins, et il faut que le propriétaire la rachète ou qu'il en fasse bâtir une autre. Il est vrai qu'il a la vengeance toute préparée; il peut au même instant donner au roi la maison de celui qui vient de disposer de la sienne: tous deux alors sont ruinés, comme chez nous dans plus d'un procès, et le roi seul y gagne, puisqu'il a deux maisons à vendre pour une. Cette coutume n'est pas aussi dangereuse dans les pays où tout le monde étant propriétaire, le donneur craint toujours d'être donné; ce qui rend d'ailleurs ces singulières dispositions de biens très-rares.

Le roi maintient la paix dans ses États. Mais s'il n'a pas de guerre intestine, il en soutient de continuelles avec ses voisins. Quand il a besoin d'esclaves, il fait une irruption chez les Biafares, les Bissagots, les Balantes et les Nalons, qui l'environnent de tous côtés, soit en terre-ferme, soit dans les îles nombreuses qui forment l'archipel des Bissagots.

Les préparatifs et l'expédition elle-même

Digitized by Google

tés : il lui suffit d'accep
culier lui fait de la mai
elle cependant ne lui app
ui sait bien que cet indivi
cette maison, s'en emp
aut que le propriétaire
n fasse bâtir une autre
engeance toute prépar
stant donner au roi la m
nt de disposer de la sien
t ruinés, comme chez no
cès, et le roi seul y gag
aisons à vendre pour u
pas aussi dangereuse d
monde étant propriétai
toujours d'être donné
es singulières disposit

t la paix dans ses É
e guerre intestine, il
uelles avec ses voisi
l'esclaves, il fait une
afares, les Bissagots,
ons, qui l'environnent
erre-ferme, soit dans
ui forment l'archipel

: l'expédition elle-mê

ne durent pas plus de cinq à six jours. L
bombalon annonce que le roi va faire l
guerre, et désigne le lieu du rassemblement
Les grands, les chefs de ses troupes et leur
soldats armés ne manquent pas de s'y rendre
et l'on s'embarque sur les canots du prince
qui en a vingt-cinq ou trente. Chaque cano
peut contenir vingt hommes, dont le com-
mandant est responsable envers le roi; il fau
qu'il les ramène sous peine de mort ou d'es-
clavage. Le roi va rarement à ces sortes d'ex-
péditions : il se borne à consulter ses dieux
qui sont toujours d'accord avec lui. Il leu
fait à cette occasion un grand sacrifice, don
lui, les gens de guerre et les prêtres mangen
seuls la chair. On s'embarque avec de grande
espérances, on descend la nuit sur les terre
ennemies, on surprend quelques cases écar-
tées et sans défense; on les force, on enlève
tout ce qui s'y rencontre èt on se rembarque
aussitôt. Souvent ces guerriers se mettent en
embuscade dans des chemins écartés qui con-
duisent à quelque rivière ou à quelque fon-
taine, et tâchent d'enlever ceux qui y pas-
sent ou qui vont faire de l'eau. Quand ils ont
fait quelque capture ils reviennent en chan-
tant, comme s'ils avaient remporté une vic-
toire qui leur eût coûté cher.

Digitized by Google

Le roi a, pour son droit de souveraineté, la moitié des esclaves : le reste est partagé entre les braves qui ont si vaillamment exposé leur vie. Ces esclaves sont vendus aux Européens, excepté ceux qui sont princes ou de quelque distinction. Leurs amis les rachètent en donnant deux esclaves, ou cinq et même six bœufs pour un esclave de cette qualité.

Les louanges, les félicitations attendent à leur retour les guerriers vainqueurs. Mais malheur aux prisonniers si l'expédition n'a pas été complétement heureuse ! Si quelque guerrier a été pris ou tué, ils courent risque d'être égorgés, surtout si celui qu'on a perdu est un homme de distinction, ou si les parens de tout autre sont riches.

Ce peuple guerrier est souvent attaqué à son tour par les voisins qu'il inquiète. Les Balantes et les Biafares font dans l'île des Bissaux de fréquentes incursions, et ils font la guerre avec plus de cruauté; car ils destinent bien une partie de leurs prisonniers aux blancs, mais ils réservent l'autre pour être égorgée et sacrifiée à leur dieu, en action de graces de leur victoire.

A l'égard des morts, on célèbre leurs obsèques par des chants et des danses lugubres

Digitized by Google

son droit de souverain.
laves : le reste est partagé
ui ont si vaillamment
esclaves sont vendus
té ceux qui sont prisonniers
tion. Leurs amis les rachètent
deux esclaves, ou cinq
our un esclave de cette
les félicitations attendent
uerriers vainqueurs. Ils
onniers si l'expédition
ent heureuse ! Si quelque
ou tué, ils courent risque
tout si celui qu'on a pris
distinction, ou si les
sont riches.
rier est souvent attaqué
voisins qu'il inquiète. Les
iafares font dans l'île de
tes incursions, et ils
de cruauté; car ils des
ie de leurs prisonniers
servent l'autre pour
à leur dieu, en action
oire.
rts, on célèbre leurs
ts et des danses lugubres

au son des tambours, avec des mouvemens et des postures où la rage, le dépit, la tristesse, le désespoir sont exprimés par des contorsions épouvantables. Les femmes sont les principales actrices de ces scènes : elles y paraissent la tête chargée de boue et de sang que leurs égratignures ont tiré de leurs corps ; elles hurlent comme des désespérées, et cela dure jusqu'à ce qu'on porte le corps à la sépulture.

Les mêmes cérémonies s'observent à la mort du roi. Les femmes qu'il a le plus aimées, les esclaves qui lui sont nécessaires, soit pour le servir, soit pour le divertir, sont égorgés et enterrés auprès de lui. On assure cependant que cette coutume est presque abolie, c'est-à-dire, qu'on enterre un plus petit nombre de malheureux avec le défunt monarque. Quelques personnes pensent, peut-être à cause de leurs sentimens humains, que l'usage en est entiérement aboli.

L'ordre de la succession au trône est réglé d'une manière véritablement extraordinaire. Quatre des plus forts seigneurs portent le roi défunt jusqu'au lieu de sa sépulture. Là ils font sauter la bierre en l'air et la retiennent à quelque distance de la terre. Après lui avoir fait faire ainsi plusieurs sauts, ils la laissent

Digitized by Google

enfin tomber sur les grands qui sont prosternés autour du lieu de la sépulture. Celui qui se trouve accablé sous ce poids royal est aussitôt proclamé roi.

La royauté est donc élective dans l'île des Bissaux ; mais l'élection ne peut *tomber* que sur un prince de la famille royale, le frère, les fils ou les neveux du défunt. On pense bien que les prétendans ne négligent rien pour s'assurer de l'adresse des électeurs. Heureux celui qui est assez riche pour gagner leurs bonnes graces et obtenir la préférence du fardeau précieux ! Il est roi et aussitôt on lui ceint le diadême, c'est-à-dire, qu'on met à son bonnet les deux tours de corde qui marquent le pouvoir souverain sur la liberté des sujets.

Je terminerai ce chapitre en citant un phénomène observé par M. Brue. Il assure avoir vu aux Bissaux une femme très-blanche née de père et mère noirs. Elle était mariée à un noir, et tous ses enfans étaient de cette couleur. Plusieurs voyageurs nous parlent de semblables phénomènes : aucun n'en indique la cause.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

De l'île de Boulam. Sa description. Avantages qu'elle présente. Productions du pays. Naissance et chute de l'établissement anglais.

L'ILE de Boulam est située par les 17d. 19m. de longitude, et 11d. 18m. 6s. de latitude. Les Français en firent la découverte; ils l'ont fréquentée et parcourue dans toutes ses parties sans y former d'établissement fixe, quoiqu'ils n'aient pas cessé d'en avoir le projet. On en a présenté plusieurs. Les uns étaient mauvais et conçus par des hommes qui n'avaient nulle connaissance du pays; d'autres indiquaient des plans utiles et de grandes vues. De ce nombre sont ceux de M. Brue, au commencement du siècle dernier; de l'abbé Desmance vers le milieu; et de Barber, anglais, établi au Havre en 1787. Tous ces projets, bons ou mauvais, n'ont rien produit; ils ont été oubliés.

Il y a quelques années qu'il parut un ouvrage ayant pour titre *Essai du cit. Charles Montlinot, sur la transportation comme ré*

Digitized by Google

compense, et la déportation comme peine, qui présentait de nouvelles vues sur l'île de Boulam. Je fus consulté sur cet ouvrage par le ministre des relations extérieures, Charles de Lacroix, et je lui fis la réponse suivante.

« J'ai lu avec attention l'*Essai* du cit. Charles » Montlinot, sur la transportation comme ré- » compense, et la déportation comme peine, » dont vous m'avez fait l'envoi, et sur lequel » vous demandez mon avis.

» Le but principal de cet ouvrage est d'éta- » blir des colonies européennes à la Guyanne » française, à Madagascar, en Corse, et sur- » tout à l'île de Boulam, dans l'archipel des » Bissagots. L'auteur a de bonnes vues; il » entre, sur tous les points, dans des détails » intéressans; il présente plusieurs vérités » utiles; mais trompé par de faux mémoires, » il tombe dans de grandes erreurs.

» Parmi ces erreurs, la plus sensible et celle » dont j'ai été le plus frappé, porte sur le » Sénégal que je connais parfaitement : la des- » cription qu'il en donne, est absolument » inexacte.

» Je n'examinerai pas avec l'auteur la grande » question de savoir si la justice, l'humanité, » la politique enfin, imposent *rigoureusement* » à l'État le devoir pressant de dépeupler la

Digitized by Google

» France pour fonder des colonies ; cette di-
» gression peut être ajournée sans inconvé-
» nient.

» Les colonies projetées en Afrique doi-
» vent-elles être composées d'Européens ? A
» cette question je réponds négativement, et
» je ne suis pas d'accord avec l'auteur. Lors-
» qu'il en sera tems et que vous le desirerez,
» j'entrerai dans de plus grands détails, et
» je vous fournirai tous les renseignemens
» dont vous aurez besoin.

» Vous vous occupez du traité de paix avec
» l'Angleterre ; souvenez-vous qu'en 1783 on
» fit une grande faute en permettant aux An-
» glais de faire la traite de la gomme dans la
» rade de Portendick, en concurrence avec
» nous ; tâchez de réparer cette faute : c'est,
» pour le moment, le seul bienfait que ré-
» clament de vous nos possessions dans cette
» partie de l'Afrique. Cet article obtenu, on
» examinera les moyens d'en tirer le meilleur
» parti. Je dois vous assurer d'avance que la
» nation peut en espérer les plus grands avan-
» tages. »

Je reviens à l'île de Boulam : elle a huit ou neuf lieues de long de l'est à l'ouest, sur cinq lieues environ de large du nord au sud, et vingt-cinq à trente lieues de circonférence.

Digitized by Google

Elle n'est séparée de la terre-ferme que par un canal qui forme le port de l'est. Elle est voisine de plusieurs rivières navigables qui remontent à une très-grande distance dans l'intérieur, et qui présentent les plus grands avantages au commerce.

Le climat est meilleur que celui de plusieurs îles de l'Amérique; il n'est dangereux que par l'état brut de la Nature : on peut le rendre sain par la culture et l'industrie.

Le rivage, dont l'abord est facile, est bordé de grands et beaux arbres; le sol s'élève insensiblement, et pendant l'espace de deux lieues, depuis la mer jusqu'au pied de quelques collines qui servent de base à des montagnes plus considérables et placées au centre de l'île. Ces montagnes ne sont ni escarpées ni pelées : leur accès est facile, et leurs revers sont très-aisés à cultiver : leurs sommets sont couverts d'arbres; il en sort plusieurs ruisseaux qui ne tarissant jamais, donnent de bonne eau et servent à arroser le pays.

C'est à leur irrigation, sans doute, que le terrain doit sa bonté et sa fécondité. Les palmiers de toute espèce et les autres arbres indigènes de ces climats y sont multipliés à l'infini.

La pointe du sud est une prairie naturelle

Digitized by Google

où l'on trouve des troupeaux de bœufs et des chevaux sauvages, ceux-ci plus petits, ceux-là d'une très-grande taille. Dans toutes les parties de l'île on rencontre une quantité prodigieuse de cerfs, de biches, de chevreuils, de buffles et d'éléphans. Les tigres, les lions, les loups n'habitent point dans ce séjour paisible. Le gibier et les oiseaux multiplient en paix : on en trouve partout en abondance. Les côtes sont très-poissonneuses : on y voit des tortues et des coquillages de toute espèce. Enfin, l'île de Boulam produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie.

Elle est cependant inhabitée depuis que les Bissagots, la trouvant à leur convenance, en chassèrent les Biafares à qui elle appartenait, et les réléguèrent sur la terre-ferme. Ce fut le résultat d'une guerre sanglante, dans laquelle les Biafares vaincus furent dispersés ou faits esclaves et vendus.

Les conquérans ne jugèrent pas à propos de s'établir sur ce nouveau domaine, mais ils s'y rendent tous les ans au nombre de trois ou quatre cents, pendant les mois de février, mars, avril et mai. Ils y font leurs longans de riz, de mil et d'autres légumes. Après leur récolte, toujours abondante, ils retournent chez eux.

Digitized by Google

Ces récoltes, riches quoique mal préparées, prouvent la fertilité du terrain. Il produirait, n'en doutons pas, et sans beaucoup de peine, le sucre, le café, le cacao, l'indigo, le coton, le tabac, et généralement toutes les productions d'Amérique. Le sol est excellent : il ne faut que des bras et des hommes industrieux pour le mettre en valeur. Ces bras sont sur les lieux. En se conduisant, à l'égard des nègres, avec fermeté et loyauté, ils offriraient leurs esclaves et les conduiraient au travail, dont le prix leur serait exactement payé. Ce prix est depuis 2 jusqu'à 3 et 4 barres par mois pour chaque homme, suivant ses moyens. La barre est une monnaie nominale évaluée, en Afrique, 4 liv. 16 s., et qui coûte, en Europe, un peu moins de moitié de cette somme. Peu à peu ces malheureux esclaves s'attacheraient au sol ; dans la suite ils deviendraient libres et propriétaires ; ils se civiliseraient, un jour enfin ils seraient heureux. C'est ainsi qu'en servant l'humanité dans ces contrées, qu'en donnant à la Nature les moyens de développer toute sa puissance et sa fécondité, on s'assurerait une source intarissable de richesses.

La marine pourrait même en recevoir un accroissement notable. Les expéditions des Européens

Digitized by Google

Européens dans cette partie du Monde ont eu trop exclusivement le commerce pour objet. On n'a jamais pensé à la culture des terres ni à la construction des bâtimens; cependant on trouve dans l'île de Boulam presque tout ce qui est nécessaire à ce dernier et si important article.

Les Portugais naturalisés dans ces contrées se servent du fourneon ou autres grands arbres qui croissent à Boulam et dans les autres îles environnantes, pour la construction de leurs barques. On en distingue un qu'ils appellent *Michery*, dont ils font des bordages: il est facile à travailler, et n'est jamais percé par les vers. On a porté des doublages de ces bois en Europe et en Amérique : partout ils ont été trouvés bons, meilleurs même que ceux que nous employons. Il faut avouer cependant que la mâture et surtout la bonne mâture manque presque absolument. Le michery est trop court, le palétuvier et le palmier sont trop pesans, et les autres arbres sont cassans. Dans leurs constructions, les Portugais sont forcés d'employer, à cet usage, le palmier; mais à cause de sa pesanteur, ils se passent de huniers et font leurs mâts très-courts. Ces inconvéniens pour la construction cesseraient bientôt par les approvisionnemens de mâ-

ture que le commerce fournirait à un établissement solide.

Les lieux marécageux produisent certains arbres de médiocre grosseur, d'un bois spongieux, à feuilles larges et minces, dont les écorces, grasses, souples et liantes, servent à faire de l'étoupe. On pile cette écorce pour en séparer le brou : on en fait ensuite une espèce d'étoupe ou de filasse qui ne pourrit presque jamais.

A l'égard des cordages, le pays en fournit abondamment la matière ; c'est une espèce de roseaux dont les lieux aquatiques sont remplis. On les coupe, on les met macérer dans l'eau, et après les avoir battus pour en ôter le brou, on les file et on en fait de fort bons cordages. Les cocotiers offrent encore une ressource à cet égard ; le brou qui couvre la noix, donne d'excellente étoupe : les cordages qui en sont filés, coûtent beaucoup moins, et sont d'un meilleur usage que ceux de chanvre. Les Indiens connaissent cette sorte de fabrication ; les nègres instruits s'en serviraient de même ; il ne leur serait pas impossible de parvenir à fabriquer, de cette matière, des toiles à voile, et si l'on échouait dans cette tentative, le commerce d'Europe pourrait facilement y suppléer.

Digitized by Google

Nous faisons aujourd'hui des expéditions isolées dans cette partie du Monde : nous y traitons des esclaves, de la cire, de l'ivoire, des cuirs secs, du coton, quelques plumes d'autruche et de l'or.

Heureuse la nation qui fondera une colonie puissante dans l'île de Boulam ! heureuse la nation qui portera dans cette riche et malheureuse contrée, la liberté, la civilisation et tous les arts qu'elle a enfantés ! Elle aura travaillé pour sa gloire, en travaillant pour l'humanité et le bonheur du Monde.

En 1792, les Anglais firent le premier essai d'un établissement de ce genre ; ils formèrent une association, et levèrent par souscription une somme de 9000 liv. sterl. ; chaque souscripteur donnait 50 liv. pour trois cents arpens de terre cultivables dans l'île de Boulam. On expédia trois navires chargés de deux cent soixante-quinze colons, et de divers articles nécessaires à leur établissement.

Le but principal de cette association était, 1°. *l'abolition de la traite ;* 2°. *la civilisation des nègres ;* 3°. *l'ouverture d'un commerce humain et social entre l'Europe et l'Afrique, fondé plutôt sur l'échange des denrées utiles, que sur des spéculations pécuniaires.*

Les nouveaux colons furent bien reçus par

Digitized by Google

les naturels, et surtout par les Portugais naturalisés sur ce continent, et qui l'habitent depuis long-tems pour y faire la traite des esclaves.

Après leur arrivée ils élurent un chef : ce choix porta sur le lieutenant *Beaver*, et ne porta pas à faux : c'était un homme d'un mérite distingué. Il se concerta avec M. *Dalrymple*, commandant l'expédition, et ils achetèrent ensemble, au nom des colons, toute l'île de Boulam, ainsi qu'une grande partie du continent voisin.

Cette vente leur fut faite par trois nègres qui paraissaient avoir un droit égal à la propriété des objets vendus, et quatre cent soixante-treize barres furent le prix de cette acquisition.

Cette transaction loyale éteignit une des causes de division que les Européens entretiennent avec soin ; elle fit cesser, entre ces rois nègres, des querelles interminables sur leurs droits contestés à la possession de l'île, et qu'ils ne faisaient jamais valoir sans l'arroser du sang de leurs sujets. Les Anglais furent assez sages pour renoncer à toute idée d'usurpation ; ils achetèrent ; ils devinrent maîtres de l'île par une convention écrite et volontaire.

Digitized by Google

Les directeurs de cette association bienfaisante manquaient de connaissances pratiques dans ce genre d'entreprises. Les colons arrivèrent dans la saison pluvieuse ; c'est le tems le plus mal-sain : plusieurs furent effrayés de l'insalubrité du climat ; ils crurent devoir attendre un défrichement plus étendu avant de se fixer dans la colonie ; ils retournèrent en Angleterre avec leurs femmes et leurs enfans.

On ne soigna pas assez le choix des colons : dans le nombre, il se trouva plusieurs hommes sans mœurs et sans principes ; ils excitèrent des troubles et divisèrent ainsi la société naissante.

On oublia de joindre à l'expédition les carcasses et les matériaux nécessaires pour construire des maisons, qui sont indispensables pour se garantir de la pluie et du soleil.

La guerre fut enfin une des principales causes du mauvais succès de cette entreprise ; elle interrompit toute communication entre la colonie et l'Europe. C'est ce qui fit dire à M. Beaver, dans son rapport du 19 janvier 1794, *que l'entreprise n'avait pas été mauvaise, qu'il n'avait pas échoué, mais qu'il avait été malheureux par des circonstances imprévues*. Il leur opposa les plus grands efforts : son activité, sa méthode et sa persévé-

Digitized by Google

rance, depuis le 5 mai 1792, jusqu'au 29 novembre 1793, donnent la plus haute idée de ses moyens et de son courage.

M. Beaver et les courageux colons qui ne voulurent point l'abandonner, bravèrent le climat, et résistèrent aux attaques répétées des habitans des îles des Bissagots; ils en furent souvent inquiétés, et les repoussèrent toujours avec perte pour l'ennemi. Ces nègres regardent l'île de Boulam comme faisant partie de leur domaine. Il sera difficile de leur persuader le contraire, mais on obtiendrait leur désistement pour peu de chose, et cet accord serait préférable à un état de guerre qui troublera toujours la colonie.

Les premiers mois furent employés à défricher une assez grande partie de l'île, à construire une vaste maison, en forme de barricade: c'était le magasin général, l'habitation des colons et leur citadelle. Les jardins étaient beaux et agréables: on fit, avec succès, plusieurs essais botaniques sur différentes semences, plantes tropicales et européennes. Toutes les productions végétales réussirent et arrivèrent à leur mâturité avec une rapidité étonnante.

Mais les colons, instruits de la déclaration de guerre, privés de toute communication

Digitized by Google

avec l'Europe, sans médicamens, sans vêtemens et sans instrumens d'agriculture, engagèrent M. Beaver à se retirer à Serre Lionne pour y passer la saison des pluies. Il y consentit, et laissa l'île de Boulam sous la protection des rois nègres voisins, dont il avait mérité la confiance et l'estime. Ils promirent de la tenir à la disposition des colons jusqu'à la fin de la guerre.

Ces princes aimaient sincèrement M. Beaver : ils avaient senti que le commerce et l'agriculture, qui multiplient les hommes et les produits de la Nature, sont préférables aux spéculations qui se bornent à dépeupler l'Afrique.

Le 29 novembre 1793, M. Beaver partit de l'île de Boulam avec le regret extrême de n'avoir pas été secondé en raison de son zèle et de sa persévérance. Il écrivit aux directeurs de l'association, et s'exprima ainsi :

« J'ai eu la mortification d'abandonner une » terre dont le travail d'un an et une se- » maine avait fait un petit paradis. »

Il paraît que les travaux commencés n'ont été suspendus que jusqu'après la guerre. Les Anglais reparaîtront sur l'île de Boulam, et, je n'en doute pas, leurs généreux efforts seront couronnés d'un plein succès.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

Rivières qui forment l'archipel des Bissagots. Pays qu'elles traversent. Habitans de leurs rives.

L'ARCHIPEL des Bissagots est formé par une multitude de rivières qui viennent se jeter dans la mer. J'ai déjà parlé des rivières de Casamança et de Saint-Domingue, des établissemens portugais, de leur commerce et de leurs liaisons avec les naturels du pays; j'ai fait connaître les divers peuples qui habitent les bords de ces rivières, leur origine, leurs mœurs, leurs inclinations naturelles et leurs religions. Il ne me reste d'autre explication à donner sur ce point, que celles qui regardent le royaume de Gabo dont je n'ai rien dit, et qui mérite une attention particulière.

A cent cinquante lieues ou environ de l'embouchure de la rivière de Casamança, on trouve un coude vaste et profond qui a fait donner à un royaume considérable le nom de *Cabo* ou Cap. On rapporte que cet État était

Digitized by Google

gouverné, au commencement du siècle dernier, par un roi nègre nommé *Bizam Mansaré*, qui vivait plus splendidement et plus magnifiquement qu'aucun des autres rois nègres. Il avait une cour nombreuse et plus de quatre mille marcs en vaisselle d'argent; il entretenait six à sept mille soldats bien armés et bien aguerris. Il savait se faire respecter des peuples voisins et maintenir le bon ordre dans ses États : il punissait militairement ceux de ses sujets qui refusaient de payer le tribut ou qui se le faisaient demander deux fois. Il avait établi une telle police dans son pays, tout y était si bien ordonné, que les marchands pouvaient laisser leurs marchandises dans les chemins sans s'exposer à les perdre. Il avait établi des lois sévères contre le vol, et ces lois étaient exécutées si rigoureusement, que personne n'osait s'exposer à les enfreindre. Ses esclaves n'étaient point enchaînés, et dès que le marchand les avait marqués, il n'avait pas à craindre qu'on les lui enlevât ou qu'ils prissent la fuite. Les gardes sur les frontières étaient inexorables, et la fidélité bien observée.

Ce prince fournissait ordinairement aux Portugais, dans le cours de chaque année, six cents esclaves, de l'or et du morfil en

Digitized by Google

échange des marchandises d'Europe. Il préférait la fenouillette de l'île de Rhé, de l'eau de canelle, du rossolis, des sabres courbés avec des gardes bien ciselées; des selles de cheval à la française, des fauteuils de velours et divers autres meubles curieux.

Lorsqu'un blanc allait lui rendre visite, il le faisait conduire et défrayer depuis le moment où il entrait dans ses États jusqu'à l'époque de sa sortie. Ses sujets ne pouvaient rien recevoir de l'étranger sous peine d'être faits esclaves. Le roi lui donnait audience aussitôt qu'il la demandait. L'usage voulait que le blanc fît alors un présent de la valeur de trois captifs au roi, qui ne manquait jamais de lui donner l'équivalent lorsqu'il lui rendait sa visite. Les visites et les présens continuaient ainsi sur le même pied, jusqu'à ce que le marchand s'aperçût de quelque diminution dans la générosité du roi. Alors il traitait avec le prince de tout ce qui lui restait, et il en recevait le paiement. Quand il allait prendre son audience de congé, il demandait au roi un présent pour sa femme : le prince donnait un esclave ou un marc d'or.

Ce prince mourut en 1705. Il fut regretté de ses peuples et des étrangers. Des rapports particuliers que je me suis procurés étant

Digitized by Google

au Sénégal, m'assurent que ses successeurs se conduisent et gouvernent l'État d'après les mêmes principes de justice et d'équité.

Au nord-nord-ouest de l'île des Bissaux est la rivière de Gesves. Elle tire son nom d'un village situé à quarante lieues de cette île et à soixante-dix de son embouchure dans la mer. Peut-être est-ce la rivière qui a donné son nom au village.

A l'embouchure de la Gesves est un village appelé *le Bot*. Ses habitans cultivent le riz, et ils en font des récoltes abondantes : ils l'échangent contre de l'ambre jaune, des cristaux, du fer, des sabres, des bassins de cuivre et d'étain, des grelots de fonte et de cuivre, de la verroterie et autres articles de clincailleries. On assure qu'ils ont par excellence le talent de réduire et d'adoucir le caractère des animaux les plus féroces.

Au dessus du Bot, du même côté sur la rivière de Gesves et au nord des Bissaux, on trouve un autre village appelé *Bole* : on y fait pour les mêmes objets d'échange, une traite abondante de mil et de bœufs : les nègres qui l'habitent, entendent le commerce et sont fort traitables.

La Gesves est extrêmement rapide, ce qu'on attribue à la pente naturellement très-forte de son lit et à un mascaret, c'est-à-dire,

Digitized by Google

à un déréglement de marée qui est fort dangereux (1). Il provient de ce que la mer, étant six heures à descendre, remonte au contraire en trois heures et quelquefois en moins de tems, avec une telle rapidité, qu'il semble que ce soit des montagnes d'eau qui se précipitent les unes sur les autres. Les vagues ainsi poussées abîment tout ce qu'elles rencontrent, et on risque d'en être englouti si l'on ne se trouve point tout paré pour suivre le mouvement qu'elles donnent. On mouille dans ces parages, de manière à être toujours à flot et prêt à faire route quand on entend venir le mascaret.

On fait le chemin des Bissaux à Gesves en dix marées; mais les barques destinées à cette navigation ne doivent pas tirer plus de quatre pieds d'eau; encore ne peut-on faire ce voyage que depuis le mois de décembre jusqu'en septembre, parce qu'alors le flot porte en haut. Mais depuis le mois d'octobre jusqu'en janvier, le jusant est si fort, qu'il n'est pas possible de remonter la rivière, d'autant qu'il n'y a pas de hallage sur ses bords.

(1) Ce déréglement de marée n'est pas inconnu en France : il est fréquent à Libourne, près de Bordeaux; il y porte le même nom.

Digitized by Google

On traite chaque année à Gesves deux c
cinquante esclaves, cent quintaux de ci
autant de morfil, et quatre à cinq cents goul
sans ou pagnes communes. On ne saurait
passer de ce dernier article dans les traites
l'on fait avec les rois nègres et les Bissag
de ces contrées. Il y a encore des pag
jongoutades; elles sont blanches : on les tr
à peu près au même prix que les goulousa
et elles font le même effet.

Le moyen le plus sûr pour faire, dans
contrées, le commerce avec fruit, et lui d
ner toute l'étendue dont il est susceptible,
d'avoir beaucoup de barques pour fréquen
toutes les rivières, les marigots et les esca
du pays. On aurait ainsi les marchandises
la première main, et on enleverait aux Por
gais les bénéfices qu'ils font sur nous.

Il serait convenable d'avoir une loge
village de *Melanpagne*, vis-à-vis celui
Gesves. Ce pays est habité par des nè
biafares, qui aiment les blancs et particu
rement les Français, dont ils ont remar
qu'on pouvait attendre plus de droiture
politesse et de générosité.

A dix-sept lieues plus bas que Melanpag
on trouve un lieu appelé *Malformose*, pl
des plus beaux arbres, propres à faire

Digitized by Google

cordages et des membres de navire. Ils sont faciles à exploiter et à charger. N'oublions pas de dire que, pour une ancre d'eau-de-vie, le seigneur du lieu laisserait prendre la moitié de sa forêt.

Lorsqu'on a pénétré dans la véritable embouchure de la rivière, c'est-à-dire, dans le coude qu'elle fait au nord-est, on trouve un village nommé *Gonfode*; il est habité par des nègres biafares, assez civilisés et bons commerçans; ils ont du mil, du riz, des bœufs, du morfil, de l'or et même des esclaves.

Un peu plus haut on rencontre un autre village nommé *Courbali*, où l'on fait un trafic considérable de sel: on y trouve aussi quelques esclaves et du morfil.

Au sud de la rivière de Gesves, sur un large marigot auquel on a donné le nom de rivière d'*Angol*, quoique ce ne soit qu'un bras de mer ou cul-de-sac qui sépare la presqu'île des Biafares du reste de la terre-ferme, on trouve un village nommé *Goli*. On peut y traiter des captifs, du morfil et des goulousans. Ces nègres biafares sont assez civilisés: on peut prendre terre chez eux et traiter sans la moindre crainte: les Portugais sont en possession de ce commerce: il faut éviter de passer par leurs mains.

Digitized by Google

Le village de Courbali a donné son nom à une rivière qui vient de l'est et va tomber dans celle de Gesves. Les terres qui la bordent, sont unies et bien cultivées; mais il faut que les habitans veillent nuit et jour pour en éloigner les éléphans, les chevaux marins, qui font, le plus souvent, la récolte des grains qu'on n'avait pas semés pour eux.

Cette rivière conduit à l'une des demeures les plus ordinaires du roi de *Guenala*. Le commerce sur ses deux rives est très-considérable, mais il est difficile à cause de la quantité de barres et de rochers dont son lit est semé : cela n'empêche pas que les nègres employés par les Portugais, n'y trafiquent continuellement avec leurs canaux : le mascaret s'y fait sentir aussi d'une manière très-violente.

C'est sur cette rivière que les Portugais et ceux qui prétendent l'être, sont établis en plus grand nombre. Ils vivent dans la plus dégoûtante oisiveté, passent toute la journée sur des nattes, dans le vestibule de leurs cases, à fumer et à causer. Ils se promènent rarement et ne vont jamais à la chasse; ils ne font enfin aucun exercice; leurs laplots ou domestiques travaillent pour eux. Constamment employés à parcourir les différentes rivières pour com-

Digitized by Google

mercer au nom de leurs maîtres, ceux-ci rapportent un bénéfice qui suffit à la subsistance des Portugais, qui donne même à quelques-uns de l'aisance et une petite fortune ; mais la plupart sont si paresseux, si indolens, qu'ils vivent à la manière des nègres et souvent plus mal, manquant, pour l'ordinaire, des choses nécessaires à la vie ; ils n'ont ni la prévoyance ni le courage de se procurer des légumes sains dans un pays si fertile, ni l'industrie d'élever des animaux domestiques, ni la force de chasser le gibier de toute espèce qui abonde dans le pays.

On peut juger de leur apathie par la situation dans laquelle se trouve le village de Goli, qui contient environ quatre mille ames, dont les habitans se disent Portugais, quoiqu'il n'y ait pas plus de dix à douze familles blanches et que tout le reste soit basanné ou noir. Il est situé sur une éminence et dans une position avantageuse ; mais il n'a point d'enceinte ; les maisons y sont de terre ; les environs, cultivés autrefois, sont en friche, et les habitans tirent leurs vivres des villages nègres qui l'environnent.

A dix ou douze lieues au sud de la rivière de Gesves, on trouve celle que les Portugais ont appelée *Rio-Grande* ou la grande rivière, à

Digitized by Google

à cause de son étendue, comparée à deux autres petites rivières qui s'avoisinent et qui sont peu fréquentées. On tire de Rio-Grande, du morfil, de la cire, de l'or et des esclaves, dont le nombre varie suivant les guerres que les peuples font entre eux. En remontant la rivière jusqu'à quatre-vingts lieues ou environ de son embouchure, on trouve une nation de nègres qu'on appelle *Anabous;* ils sont bons commerçans, et fournissent à notre traite beaucoup de morfil, de riz, de mil et quelques esclaves.

En suivant toujours la côte vers le sud, et à seize lieues de Rio-Grande, on trouve la rivière de *Nongne ;* elle est considérable, et s'étend fort avant dans les terres : on peut y traiter trois cents quintaux de morfil, des esclaves et du riz à très-bon marché : les cannes à sucre et l'indigo y viennent naturellement et sont d'un bon rapport.

On tire de ces pays un sel que les Portugais estiment beaucoup, parce qu'ils le regardent comme un excellent contre-poison. L'histoire de la découverte d'une vertu aussi grande dans ce sel mérite d'être rapportée. Il paraît qu'on la doit à un éléphant qui, blessé par une flèche empoisonnée que les nègres tirent contre ces animaux monstrueux, continua, au grand

Digitized by Google

étonnement des chasseurs, à marcher et à paître sans donner aucun signe de douleur. L'un des nègres assura qu'il avait vu l'éléphant se rendre au bord d'un ruisseau, y prendre du sable avec sa trompe et le porter à sa bouche. Ils furent reconnaître ce sable, et trouvèrent que c'était un sel blanc, ayant un léger goût d'alun. Une seconde épreuve fut faite sur un autre éléphant et elle eut le même résultat. Les nègres communiquèrent alors leur découverte aux Portugais, qui redoutent extrêmement ces armes empoisonnées; ils firent différentes épreuves de ce sel, et reconnurent que c'était le meilleur contre-poison connu jusqu'à présent. Pour se guérir radicalement du poison communiqué, soit par un breuvage, soit par une plaie, il suffit de boire un gros de ce sel dissous dans de l'eau tiède.

Dans la rivière de Nongne, on fait la traite depuis le mois de mars jusqu'au mois d'août, afin de profiter des vents du sud pour le retour.

Depuis la rivière de Nongne jusqu'à celle de Serre-Lionne, on en compte quatre autres; savoir : celle de *Pongue*, de *Tafali*, de *Samos* et de *Cassores*. Ces rivières sont navigables, et présentent de grands avantages au commerce. Les peuples qui habitent le pays qu'elles arrosent, sont les *Zapes*, les *Foulis*,

Digitized by Google

les *Cocolis* et les *Nalez*. Les Zapes se divisent en diverses peuplades qui ont des noms différens. Il y a des Zapes vagabonds qui n'ont point de demeures fixes, des Zapes volumés, des Zapes rapés, et enfin des Zapes sozés. Tous ces peuples sont idolâtres; cependant ils reconnaissent un premier être, mais ils ne lui rendent aucun culte, quoiqu'ils le regardent comme le maître de tous les dieux. Ils sont extrêmement habiles dans l'art d'empoisonner les flèches, et se servent du poison de plusieurs autres manières. Ils connaissent de même le contre-poison, et le vendent : ils font ainsi le mal et le guérissent. Leur plus grand commerce est le morfil : ils vendent aussi un certain fruit nommé *Colles*, que les Portugais trouvent excellent malgré son amertume, parce qu'il a la propriété de faire trouver une grande saveur à l'eau.

Il n'est pas impossible de porter la civilisation chez ces peuples encore sauvages ; il n'est pas impossible de mettre en valeur des terres si fertiles et si généreusement traitées de la Nature. Notre intérêt, l'humanité, les arts, les sciences, tout nous fait un devoir de nous en occuper.

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

Des îles de Loss ou des Idoles. De quelques animaux. Le crocodile ou cayeman, l'éléphant, le cheval marin.

A QUARANTE lieues au sud des Bissagots, et par les 15d. 40m. de longitude, et 9d. 27m. de latitude, on trouve celles des Idoles ou de Loss, au nombre de sept, dont trois seulement sont habitées; les quatre autres ne sont proprement que des rochers. C'est sur la plus orientale de ces îles qu'est établie une factorerie anglaise. Leur isolement du continent dont elles sont cependant voisines, l'élévation de leur sol, rend leur séjour aussi sain qu'agréable : les naturels les nomment *Sarotima*, c'est-à-dire, *Terre de l'homme blanc*. Nous les connaissions autrefois sous le nom de *Tamara*.

Il y a environ soixante ans que ces îles n'étaient habitées que par une seule famille bagos. Maintenant elles sont surchargées d'un mélange de Bagos et d'esclaves fugitifs des Suzées et des Mandingues.

Digitized by Google

Les trois îles habitées s'appellent *Tamar Loss* et *Crafford.*

Tamara, la plus grande et la plus ouest, presque demi-circulaire : son rivage s'élève amphithéâtre jusqu'à une hauteur assez con dérable pour être aperçu de dix à douze lieu au large : elle produit de beaux arbres qui so propres à la charpente. Ses contours ne so pas parfaitement connus : on mouille de pr férence à l'île de Loss. Le chef de cette île nomme *William :* il a son village sur la poin basse qui forme un terrain d'un quart de lie de long, sur un demi-quart de large ; desire beaucoup que les Français s'y établi sent ; mais le débarquement est trop incon mode : on ne peut employer que des pirogu et autres semblables embarcations.

Loss est la plus est ; elle a une lieue de lo gueur ; il faut passer par le sud pour all prendre son mouillage. Tous les dangers so à découvert dans cette partie : il n'en est p de même à la pointe nord-est, qui s'avan sous l'eau à un demi-quart de lieue au larg Entre ce banc de sable et un autre banc vase et rochers, la distance n'est pas bi déterminée ; cependant si l'on passe à un qua de lieue de terre avec des vents portans, ne trouve pas moins de six brasses d'eau.

Digitized by Google

Au sud de l'île de Loss on est, par quatre brasses d'eau, à une portée de fusil de terre: on ne doit cependant pas ranger cette partie de mer haute à moins d'une demi-lieue, à cause d'un gros rocher qui couvre et découvre, et que l'on nomme en anglais *The-Cooper*. On ne trouve pas moins de huit brasses d'eau autour de ce rocher, à vingt toises de distance. A une demi-lieue de la côte occidentale de l'île, on ne trouve que trois et quatre brasses d'eau, la mer ayant encore un tiers à perdre. Toute cette côte, ainsi que le contour de l'île, est bordé de gros rochers qui en rendent l'accès très-difficile.

Crafford prend assez exactement le milieu des deux grandes îles et de deux gros rochers d'une lieue de tour, sur lesquels il croît des arbres d'une mauvaise venue. Les brisans s'étendent jusqu'à une lieue de la pointe septentrionale; ils sont occasionnés par un banc de sable assez large, qui ne marque pas de mer haute. Ce danger est peu inquiétant, parce qu'on préfère toujours de passer au nord et au sud des îles.

Depuis avril jusqu'en septembre, les orages sont fréquens et les vents impétueux: on peut prévenir tout accident en mouillant à une petite demi-lieue de la factorerie anglaise.

Digitized by Google

En cas de rupture des cables ou des ancre événement plus ordinaire que de chasser cause de la bonté du fond, l'on est en po tion d'appareiller et de prendre le large.

L'établissement anglais prospère et fait s commerce paisiblement. Il entretient toujo en rade quatre ou cinq grands navires, goëlettes et plusieurs chaloupes pour la na gation des rivières. En 1785, les agens de compagnie quittèrent l'île dès qu'ils apprire l'arrivée de M. de Lajaille, chargé de fa des observations dans ces parages; ils craig rent qu'il ne se vengeât de plusieurs mauv procédés qu'ils avaient exercés contre Français.

On en trouve en effet dans ces îles com sur tout le reste de cette côte. Il y a envir vingt ans qu'un marin du Havre, dont je grette de ne pas savoir le nom, eut le co rage de s'établir, pour son propre comp sur l'île de Loss. Son entreprise eut le m leur succès; elle fut d'une grande ressou pour les bâtimens français qui fréquentai ces parages. Je ne sais si cet établissem existe encore : il est à desirer qu'il se maintenu ou qu'on le rétablisse.

De l'île de Loss on va reconnaître le *Tagrin*, en faisant route par le sud quart s

Digitized by Google

est, vingt lieues environ. On doit avoir égard à la direction des courans qui portent sud-sud-ouest dans les jusans, et nord-nord-est dans les flots. On peut se rapprocher du cap jusqu'à ce qu'on en soit nord et sud. On mouille ensuite par le travers de la baie française, à une lieue de son enfoncement.

Les montagnes de l'intérieur du pays sont très-élevées, et paraissent éloignées de trois à quatre lieues des bords de la mer. Le cap Tagrin est bas et couvert d'arbres, ainsi que toutes les pointes de la côte.

La baie française est à quatre lieues du cap Tagrin; c'est la quatrième baie qu'on rencontre sur cette côte, qui git est sud-est et ouest nord-ouest; elle est exempte de tout danger.

On trouve dans cette partie de l'Afrique, mais en nombre plus considérable que partout ailleurs, des crocodiles ou cayemans, des éléphans et des chevaux marins.

Les premiers sont assez connus pour que je n'en fasse point la description; mais ils ont, dans ces contrées, des habitudes que je dois indiquer.

On trouve au bas de la rivière de Saint-Domingue et à l'embouchure de celles de Gesves, un village appelé *le Bot*, dont j'ai

Digitized by Google

déjà parlé. On assure que les habitans sont parvenus à familiariser les crocodiles. Ces animaux, carnassiers et redoutables partout ailleurs, viennent se promener dans le village sans faire le moindre mal à personne. Il est vrai que les habitans en usent bien avec eux et leur donnent à manger; ce qui les rend doux et traitables. Aussi voit-on les enfans monter et se promener sur leur dos, les battre même, sans que les cayemans en témoignent le moindre ressentiment. C'est sans doute là une grande preuve de ce que peuvent la patience et les bienfaits. En effet, ils poursuivent indifféremment, dans les autres endroits, les hommes, les bêtes, et les mangent. Il se trouve pourtant des nègres assez hardis pour les attaquer à coups de poignard, et assez adroits pour les tuer. On a vu un laplot du Sénégal, qui se faisait un plaisir de les aller combattre. Il les tuait presque toujours, mais il en était aussi quelquefois maltraité, mordu et déchiré. Il fut une fois sur le point de devenir la proie d'un de ces animaux, qui l'avait mis hors de combat; mais il fut secouru à tems par ses camarades.

Les éléphans sont moins dangereux pour l'homme, mais non moins nuisibles pour ses propriétés. Quand ils sont couchés dans la

Digitized by Google

vase et qu'ils y prennent le frais, ils ne s'embarrassent guère des hommes qui passent auprès d'eux. Il est rare qu'ils commencent les premiers à chercher querelle; mais quand on tire sur eux et qu'on les blesse, ils deviennent à craindre : on a beaucoup de peine à leur échapper. Excepté ce cas et quand on se borne à vouloir les épouvanter, ils se retirent gravement lorsqu'ils jugent à propos de le faire. Ils fixent d'abord assez long-tems ceux qui veulent leur faire quitter la place, poussent ensuite deux ou trois cris et s'en vont. Ils sont d'ailleurs fort ingénieux dans leurs moyens de vengeance et fort habiles à les exécuter. On rapporte qu'une chaloupe française trouva dans la rivière de Saint-Domingue un éléphant embourbé dans la vase, de manière à ne pouvoir s'en tirer. Les matelots crurent qu'il était facile de s'en emparer, et lui tirèrent quelques coups de fusil qui, sans le tuer, le mirent en fureur. On ne pouvait l'approcher d'assez près pour le percer; et peu habitués à cette chasse, ils ne savaient point trouver les endroits où l'animal peut être facilement blessé. Lui-même ne pouvait ni fuir ni aller à ceux qui l'attaquaient. Dans son désespoir, il prit la vase avec sa trompe; il en remplit tellement la barque, qu'elle était

Digitized by Google

prête à couler, et que les matelots furent obligés de s'éloigner pour la vider. Le flot étant venu, ils virent l'éléphant se dégager et gagner la terre en nageant.

Les chevaux marins qui se trouvent dans toutes les eaux de l'Afrique, mais qui abondent plus particulièrement dans les rivières que je viens de parcourir, sont plus faciles à disperser que les éléphans. Dès qu'ils voient des hommes ou qu'ils entendent du bruit, ils se retirent bien vîte à la rivière dont ils sont sortis et s'y jettent la tête la première. Ils reviennent sur l'eau un moment après, et poussent deux ou trois hennissemens si forts, qu'on peut les entendre de très-loin.

Cet animal, que les Anciens appelaient hippopotame, et dont ils nous ont transmis plusieurs descriptions inexactes, ne se trouve dans aucune autre partie du Monde; c'est pourquoi j'en donne ici une description complète.

Il tient du bœuf et du cheval en plusieurs points, et sa queue a la forme de celle d'un cochon, excepté qu'il n'y a point de poil au bout. Quand il a acquis toute la grandeur et la grosseur que la Nature lui donne ordinairement, il est plus haut, plus long et plus gros d'un tiers ou environ que nos bœufs les

Digitized by Google

plus forts. On en trouve assez fréquemment qui pèsent douze et quinze cents livres. Il a le corps gros, ramassé, bien fourni, couvert d'un poil brun, court et épais, qui grisonne et qui devient couleur de souris quand l'animal est vieux : il paraît toujours luisant et argenté quand il est dans l'eau. Sa tête est large, grosse, et paraît courte par rapport au reste du corps, et entiérement applatie. Son cou, épais et court, n'a de crins que quand il est vieux : il a beaucoup de force dans cette partie, ainsi que dans les reins. Ses oreilles, quoique grandes, sont petites eu égard à la grosseur de sa tête ; elles sont pointues ; il les dresse et les secoue comme le cheval terrestre. Il a l'ouïe fine, la vue perçante ; ses yeux sont grands, bien fendus et surtout fort saillans : pour peu qu'il soit en colère ils deviennent rouges, et il jette alors des regards terribles. Son nez est gros et retroussé, les narines en sont évasées. Outre les dents incisives et des molaires très-larges et un peu creuses dans leur centre, qui garnissent sa bouche, il porte quatre grosses dents en forme de défense, comme les sangliers, deux à chaque mâchoire. Elles sont longues de sept à huit pouces, et ont environ cinq pouces de circonférence à leur naissance. Celles de la mâchoire infé-

Digitized by Google

rieure sont un peu plus arquées que les autres. La matière en est plus blanche et infiniment plus dure que l'ivoire. Quand l'animal est en fureur et qu'il frappe ses dents les unes contre les autres, il en fait sortir des étincelles. C'est sans doute ce qui a fait dire aux Anciens, que cet animal vomissait du feu. Il est certain que ses dents, frappées avec un morceau d'acier, font jaillir des étincelles comme la pierre à fusil.

Il n'a point de cornes : ses pieds et ses dents sont les seules armes dont la Nature l'ait pourvu.

Il a les jambes grosses, fournies, charnues, et le pied médiocrement large. La corne en est fendue comme celle des bœufs, mais il a le pâturon trop faible pour supporter la masse de son corps. La Nature y a pourvu en garnissant le dessus de ce pâturon de deux petites cornes sur lesquelles il s'appuie en marchant. Il laisse ainsi sur la terre l'impression de quatre cornes ; ce qui a pu faire croire aux Anciens, qu'il avait les griffes semblables à celles du crocodile, avec lesquelles ils nous l'ont dépeint. Il marche assez vîte quand il est pressé et qu'il trouve un terrain uni et un peu dur ; mais il ne peut jamais atteindre un cheval à la course ni même un homme un

Digitized by Google

peu léger, comme le sont presque tous les nègres qui se font un jeu de l'attaquer.

La peau du cheval marin est extraordinairement dure, particuliérement celle qui couvre le cou, le dos, le dehors des cuisses et la croupe. Les balles ne font que glisser dessus et les flèches rebroussent. Elle est beaucoup moins épaisse, et par conséquent plus facile à percer sous le ventre et entre les cuisses: c'est aussi là qu'on cherche à le frapper.

Le cheval marin est amphibie : on en a vu dans la mer, mais il est reconnu qu'il ne s'éloigne guère des côtes et de l'eau douce; il a besoin, pour vivre, des prairies et des terres cultivées qui sont le long des ruisseaux. On a observé qu'il marche bien plus vîte dans l'eau que sur la terre ; l'eau le soutient et l'aide à traîner sa lourde masse; cependant il ne peut y rester aussi long-tems qu'il reste à terre. On peut fixer à une demi-heure ou trois quarts d'heure l'espace qu'il peut être plongé au fond de l'eau, et après lequel il faut qu'il revienne à la surface respirer librement.

Il vient dormir à terre dans les roseaux et dans les halliers dont les bords des rivières sont couverts. Les femelles viennent y faire leurs petits, y donner à têter. Dès qu'elles

Digitized by Google

entendent le moindre bruit ou qu'elles voient quelque chose qui les épouvante, elles se jettent à l'eau, et les petits suivent de près leur mère. La femelle porte jusqu'à quatre petits; et quand elle ne ferait qu'une portée par an, il n'est pas étonnant que ces animaux soient aussi multipliés dans les Bissagots et autres rivières environnantes.

Le cheval marin mange du poisson et les animaux de terre qu'il peut surprendre, car la pesanteur de son corps ne lui permet pas de les prendre à la course. On a prétendu qu'il mangeait de la chair humaine : les renseignemens que j'ai pris à cet égard, m'ont assuré que c'était une erreur. Outre la chair et le poisson, il mange encore l'herbe des campagnes, et surtout le riz, le mil, les pois, les melons et autres légumes, et sa voracité le rend difficile à rassasier. C'est par le bruit et le feu que les nègres l'éloignent de leurs terres; car il fait encore plus de dégâts avec ses pieds dans une pièce cultivée, qu'il ne cause de perte réelle en y mangeant; et s'il lui prend fantaisie de s'y coucher, la récolte est entiérement perdue.

C'est quand il se repose ainsi qu'il est facile de le surprendre en l'approchant à petit bruit. Il se trahit lui-même, parce qu'il ronfle très-

Digitized by Google

fort. Les nègres se font un jeu de l'attaquer à cause de leur agilité, mais ils observent de ne le chasser que quand il est loin des rivières, et qu'ils peuvent lui en barrer le chemin; mais s'il est blessé et qu'il ne puisse gagner l'eau, ce qu'il cherche toujours plutôt que de se défendre, il devient furieux, et alors il serait imprudent de l'approcher de trop près. Il a la vie dure et ne se rend pas aisément. Les chasseurs tâchent de lui casser les jambes avec des balles ramées, et dès qu'il est tombé à terre ils sont sûrs de le prendre.

Quand il peut gagner quelque rivière, il s'y jette aussitôt la tête la première, plonge jusqu'au fond, revient sur l'eau, secoue ses oreilles, regarde de tous les côtés comme s'il cherchait ceux qui l'ont forcé de quitter le pâturage, hennit et se plonge de nouveau dans la rivière dont il cherche le fond, quelle que soit sa profondeur : il s'y trouve sans doute plus en sûreté, ou peut-être est-il plus à son aise qu'entre deux eaux. Il y a quelque danger à l'attaquer dans l'eau : si on le manque, il cherche à se venger et cause souvent de grands dommages aux barques de ceux qui le poursuivent.

Il ne manque pas en effet d'un certain instinct : par exemple, il fait beaucoup de sang, et

Digitized by Google

et l'on rapporte qu'il se saigne souvent lui-même ; il cherche à cet effet quelque pointe de rocher aigu et tranchant, ce qui n'est pas rare sur le bord de ces rivières ; il s'y frotte vivement jusqu'à ce qu'il se soit fait une ouverture capable de laisser couler le sang : alors dit-on, il le regarde sortir avec attention et avec plaisir ; il s'agite même quand le sang ne coule pas assez fort ; mais quand il croit en avoir assez répandu, il va se coucher dans la vase et ferme ainsi la plaie qu'il s'est faite.

Les nègres d'Angolle, de Congo, de la Mine et des côtes orientales d'Afrique regardent le cheval marin, qu'ils appellent *Fétiso*, comme un diminutif de quelque divinité ; et cependant ils le mangent. Les autres nègres trouvent aussi sa chair excellente. Les Portugais, rigides observateurs du carême et des jours de jeûne, disent que c'est un poisson et le mangent comme tel : ils ont raison sans doute, puisqu'ils s'en trouvent bien. Les Européens ont peine à s'accommoder d'un tel mets : ils trouvent à cette viande un goût sauvage et une mauvaise odeur.

La peau et les dents du cheval marin sont des objets de commerce. On fait avec la première, des boucliers et des rondaches : lorsqu'elle est sèche et bien étendue, elle est à

Digitized by Google

l'épreuve des flèches et des balles. Les dents se vendent beaucoup plus cher que celles des éléphans. Les dentistes les recherchent beaucoup ; ils ont éprouvé que la matière de ces sortes de dents ne jaunit point comme l'ivoire; qu'elle est beaucoup plus dure et par conséquent d'un meilleur usé. On dit encore que de petites plaques faites avec ces dents et attachées par un ruban sur les parties des membres où les douleurs de crampe et de sciatique se font sentir, en suspendent les accidens tant qu'elles restent sur la peau. C'est une recette que je ne garantis pas, et dont il est au reste fort aisé de faire l'expérience.

Digitized by Google

des balles. Les dent
lus cher que celles de
les recherchent bea
que la matière de s
t point comme l'ivoi
plus dure et par co
usé. On dit encore q
tes avec ces dents et
sur les parties des m
de crampe et de m
suspendent les acci
sur la peau. Cet
rantis pas, et dont i
faire l'expérience.

CHAPITRE XIV.

Rivière de Serre-Lionne. Époque de découverte. Expéditions isolées d Européens. Établissemens partie Projets de colonisation. Établiss ment français. Établissement de société anglaise. Examen de ses r sources et de ses projets. Considér tions générales sur les établisseme à former, et sur les mesures à pre dre pour la prospérité du commer de ces côtes.

Le dernier établissement français, à la côte cidentale d'Afrique, est placé sur la rivière Serre-Lionne, ainsi nommée à cause des m tagnes et des lions qu'on trouve dans le pays.

Cette rivière est située à 15d. 7m. de lon tude, et à 8d. 30m. de latitude. Elle fut, com tous les autres points de la côte, reconnu pour la première fois, par les Français, y firent le commerce.

Les Portugais les remplacèrent, et form

Digitized by Google

rent plusieurs établissemens stables : il n'en reste cependant que des vestiges, mais ils montrent qu'on avait choisi des positions heureuses. Ils ne possèdent plus aujourd'hui que *Loanga de Saint-Paul*, *Basson* et un petit fort à *Whyda*. Saint-Paul est le chef-lieu de leurs établissemens, et c'est de là qu'ils expédient beaucoup d'esclaves pour le Brésil. On trouve, au reste, un assez grand nombre de Portugais sur les deux rives de la Serre-Lionne ; ils s'y sont naturalisés comme dans tous les pays où ils se sont établis, et on les distingue peu des naturels, parce qu'ils vivent isolément et sans former un corps de nation.

Les autres Européens se sont bornés pendant long-tems à faire, dans ces parages, des expéditions isolées pour la traite des nègres, et c'est la marche que suivent encore les Américains qui continuent ce commerce.

On a vu quelques particuliers s'établir sur ce point, dans les mêmes vues, et pour un tems plus ou moins long. Tous ont réussi dans leurs tentatives ; tous ont laissé des traces de leur industrie et souvent de leurs crimes. Les Anglais ont conservé l'histoire d'un de leurs compatriotes, nommé *Ormond*, qui, s'étant engagé comme mousse, il y a environ trente ans, sur un bâtiment destiné à la traite, resta

Digitized by Google

comme aide dans un comptoir sur la rivièr de Serre-Lionne ; y établit ensuite une facto rerie pour son compte, dans un canton plu au nord, et quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire devint si habile dans son métier, qu'il y amass une fortune d'environ 30,000 liv. sterl.

Cet exemple prouve sans doute la force d l'industrie particulière ; mais la suite du réc de l'historien anglais auquel j'emprunte ce exemple, prouve combien il est dangereu de l'abandonner entiérement à elle-même. Le cruautés que cet homme se permettait, passer toute croyance. On assure que pour se dé barrasser de ses esclaves hors de vente, il le attachait une pierre au cou et les jetait dar la rivière pendant la nuit. Il fit lier un jou un de ses subordonnés dont il prétendait avo reçu une injure, et lui donna de sa main quat cents coups de fouet dont ce malheureux mo rut peu de jours après. Il fit lier à un tonnea de goudron auquel il mit le feu, un de s esclaves et une négresse dont il avait déco vert le commerce criminel.

Ormond était aussi superstitieux qu'il été cruel ; il croyait, comme les Africains, a charmes et aux sortiléges ; mais rien ne p détourner les coups dont la providence, c avait permis qu'il réussît dans toutes ses e

treprises, vint tout-à-coup le frapper. Sa santé étant devenue mauvaise, il alla habiter les îles de Loss, laissant la direction de ses affaires à un mulâtre qui était son fils. Une peuplade (les Bagos) avec laquelle il avait eu une querelle, saisit cette occasion de se venger. Elle fondit sur sa factorerie, qu'elle mit au pillage, et elle fut secondée par les esclaves. Tous les bâtimens furent brûlés; douze à quinze cents esclaves estimés 30,000 liv. sterl., rompirent leurs fers; le jeune Ormond enfin fut mis à mort, et son père ne survécut qu'un mois à la nouvelle de ce revers.

Ces détails démontrent suffisamment la nécessité, non-seulement d'une puissance publique qui réprime les excès et protège le commerce, mais encore d'une administration paternelle qni donne à ce commerce les formes les plus douces. On ne peut donc que se féliciter de voir les Européens travailler, depuis quelques années, à fonder des colonies puissantes dans cette partie du Monde, et fixer leur attention sur tout ce qui peut y intéresser l'humanité. Je vais en présenter l'historique.

Sous le ministère du maréchal de Castries, le gouvernement français donna des ordres et fit quelques dispositions pour l'établissement d'un poste militaire dans la rivière de Serre-

Digitized by Google

Lionne. L'île de Gambia fut choisie pour emplacement ; elle est située à l'embouchure de la rivière de Bunck, qui se réunit à celle de Serre-Lionne, à cinq lieues de la baie française.

M. de Lajaille, lieutenant de vaisseau, fut chargé de cette mission ; il commandait la frégate *l'Émeraude*, et il avait sous ses ordres la corvette *la Le. rette*, commandée par M. de Laferté, enseigne de vaisseau.

Cet établissement devait être gardé par un détachement de quinze hommes pris au Sénégal, et ravitaillé par cette colonie ; il restait sous la dépendance et l'inspection de ce gouvernement. M. de Lajaille était chargé de faire toutes les dispositions nécessaires à la sûreté des hommes et des effets qui y seraient déposés. Il devait y placer six pièces de canon. Cette batterie était uniquement destinée à défendre l'établissement contre les entreprises des bâtimens étrangers ou des nègres habitans du pays.

M. de Lajaille partit de Brest le 1er. novembre 1784 ; il arriva devant l'embouchure du Sénégal le 3 décembre, et à Gorée le 1[illegible] du même mois. Il en partit le 25 pour l'archipel des Bissagots, et se rendit ensuite à Serre-Lionne, où il jeta l'ancre le 12 janvie

1785 ; le 18, il mouilla à l'embouchure de la Bunck, et le 19 on commença les travaux de l'établissement.

La batterie fut placée sur deux encadremens auxquels on conserva la longueur qui convient à l'artillerie de douze : on n'y laissa cependant que six canons de gaillard de six livres de balles. Le magasin et le logement des officiers furent placés à la droite de la batterie, les casernes à la gauche, et les cases à nègres à la proximité des bâtimens. Dans la suite on devait faire un large fossé autour de ces bâtimens : il fut tracé à quelques centaines de pas en arrière.

Tous ces travaux furent achevés le 26 février ; le 27, M. de Lajaille se rendit à la baie française ; le 1er. mars il sortit de la rivière de Serre-Lionne. Il devait se rendre à la rivière de Volta, et il fit route pour remplir cet ordre ; mais manquant de vivres et presque tout son équipage étant malade, il fut forcé de renoncer à ce projet et de partir pour France. Il s'arrêta à Gorée pour y prendre des rafraîchissemens qui lui furent fournis en abondance : sa santé et celle des autres marins se rétablirent parfaitement. Il partit de Gorée le 23 avril, relâcha à Lisbonne, et arriva à Brest le 5 juin 1785.

Digitized by Google

M. de Lajaille eut des négociations à faire avec le roi de Gambia ; il éprouva quelque difficultés, et surtout des lenteurs. Enfin les conventions furent arrêtées par le traité suivant :

« Aujourd'hui 14 janvier 1785, entre Pa
» nabouré, roi propriétaire de Gambia, ri
» vière de Serre-Lionne, côte d'Afrique, le
» nommés Pacomba, Pabossem et *signor do*
» *Rodrigo Domingo*, habitans du pays, e
» présence des sieurs Jean Jung et Hébert
» capitaines des navires du commerce *l*
» *Commode* et *la Bonne-Union*, et des sieu
» Ansel et Hannibal, déjà établis sur ladit
» île, procédant par autorité du roi de France
» confiée au sieur marquis de Lajaille, com
» mandant la frégate *l'Émeraude*, aux cond
» tions relatives à l'établissement d'un comp
» toir français dans cette partie de l'Afrique
» est convenu ce qui suit ; savoir :

» Que le roi de l'île de Gambia et ses su
» jets promettent et consentent que le roi d
» France élève tel fort que bon lui sembler
» sur cette île, pour protéger son pavillon
» et donner toute assistance aux vaisseaux d
» son commerce, contre toute nation étran
» gère qui y porterait obstacle en manièr
» quelconque.

Digitized by Google

» Promettent également les susdénommés,
» pour eux et pour les sujets de leurs dépen-
» dances, qu'il ne sera fait aucun trouble ni
» aucun obstacle à la vie, aux biens ni à
» la liberté des sujets du roi de France, qui
» s'engage, de son côté, à tenir la main à
» ce que la même condition ait lieu de la
» part de ses sujets envers ceux du roi pro-
» priétaire de Gambia.

» Promet le roi de France, toute protection
» au roi de Gambia et à ses sujets dans l'in-
» térieur des fort ou batteries qui seront
» construits sur cette île, sans pour cela qu'on
» puisse exiger que les Français se portent à
» l'extérieur de l'île.

» Est en outre convenu que les bâtimens
» du roi seront toujours exempts de payer
» les coutumes que paieront les bâtimens du
» commerce, sur le pied qu'elles sont déjà
» établies, à raison de quinze barres pour
» chaque bâtiment ; laquelle coutume ac-
» quittée, lesdits bâtimens seront libres de
» couper du bois, de faire de l'eau et de se
» procurer les autres besoins.

» Et pour entretenir la bonne union que
» le roi de France établit entre ses sujets, le
» roi et les habitans de Gambia, sa majesté
» très-chrétienne promet un présent de cent

Digitized by Google

» barres, qui seront données au roi de Gambia
» le jour de Noël de chaque année.

» Fait pardevant les susdénommés, à Gam-
» bia, les mêmes jour et an que dessus.

» Le roi Panabouré, Pacomba et Pabossem,
» ne sachant pas signer, ont fait chacun *une*
» *croix* sur l'acte, ensuite signés Domingo
» Rodrigo. Pour le roi de France, le mar-
» quis de Lajaille. Ansel, J. Hébert, J. Jung,
» J. L. Hannibal. »

Il se présente une foule de réflexions sur cet acte que je viens de transcrire littéralement; je n'en ferai aucune sur la manière dont il fut rédigé, mais j'observerai qu'il ne donne point aux Français la possession de l'île entière : il leur accorde seulement la faculté d'élever un fort ou des batteries dans une position choisie par eux, de s'y maintenir, et d'y faire le commerce sous la protection du roi de Gambia.

Il paraît que M. de Lajaille n'avait rien négligé pour s'assurer une possession paisible des seuls avantages qu'il eût stipulés. Le roi lui confia son fils, nommé *Pédro*, lequel fut conduit en France, et mis en pension à Brest, moyennant 1200 livres par an; il y resta jusqu'en 1787, et fut renvoyé à son père : il était parti d'Afrique en 1785. Ces bons offices con-

Digitized by Google

tinuèrent de part et d'autre, et le roi de Gambia ayant paru desirer que son fils achevât son éducation en France, ce jeune prince repassa sur l'aviso *l'Éveillé*, et fut confié de nouveau aux soins des mêmes instituteurs.

En 1790, M. Grimouard, chargé d'une mission à la côte d'Afrique, ramena le prince à son père : son arrivée fut un sujet de grandes réjouissances ; mais elles furent troublées par un événement malheureux : le canon tiré par les nègres mit le feu et incendia le village.

Je regrette que M. de Lajaille ne nous ait pas donné une description de l'île, de son étendue, de son sol, de la population, de l'origine, des mœurs, de la religion et des usages des habitans. Il se tait sur ces articles importans, et c'est avec peine que je suis forcé de l'imiter. Je me suis néanmoins procuré des renseignemens dont il résulte que l'île est beaucoup trop petite et sa position très-insalubre : on y compte à peine six arpens de terrain susceptibles de culture ; le reste est un vaste marais. Le commerce que nous y faisons, consiste en esclaves et en cire. La position du fort était mal choisie. Dans un pays où l'eau abonde, la garnison était obligée d'en aller chercher au loin avec le consentement des nègres. Les batteries devenaient inutiles, étant

Digitized by Google

entourées de quatre ou cinq cales, où des hommes peuvent débarquer hors la vue du fort.

Cet établissement ne présente rien de grand, ni dans son organisation primitive, ni dans ses destinées futures. Circonscrit dans des limites trop étroites, il ne peut être d'aucune utilité sous le rapport de la culture et de la civilisation; il n'offre même que de médiocres avantages sous celui du commerce. Placé au bas de la rivière, il ne semblait devoir faire que le service d'entrepôt : faiblement constitué, il annonçait, en naissant, sa fin prochaine. Son existence fut pénible, et l'on peut dire qu'il mourut avant d'être né.

Élevé à la hâte, il ne présentait rien de solide, rien de durable. Sa garnison, trop peu nombreuse, n'avait rien d'imposant : tout annonçait la misère et surtout les petites vues du fondateur. On mit cet établissement sous l'inspection et la surveillance du gouvernement du Sénégal : celui-ci, trop éloigné et sans moyens de communication, ne s'en occupa pas. J'ose à peine le dire : la dépense annuelle pour l'entretien de cet établissement fut fixée à 4,683 liv. 12 s. 10 den. tournois. On aura aussi peine à le croire, mais c'est un fait dont je donnerai la preuve écrite en pu-

Digitized by Google

bliant le tableau des dépenses générales du gouvernement du Sénégal. Cette dépense, beaucoup trop réduite pour ne pas être en pure perte, ne fut pas même employée. Les Français jetés sur l'île de Gambia, furent abandonnés à leur malheureux sort ; ils éprouvèrent toutes les rigueurs du besoin ; presque tous y périrent au mois d'août 1793. Il en revint deux ou trois irrités contre l'autorité qui devait les protéger, et assez malades pour être enterrés. C'est ainsi qu'écroula l'établissement qu'on venait d'élever, et que périront tous ceux dont la création sera aussi mal combinée et aussi parcimonieuse.

Cet essai ne prouve rien d'ailleurs que l'ineptie des hommes qui le tentèrent, et ce que je dis sur ce point ne doit nullement s'appliquer à M. de Lajaille ; je n'accuse que les auteurs du projet : ce sont les seuls coupables. Quoi qu'il en soit, la rivière de Serre-Lionne présente des positions vastes, heureuses, séduisantes même pour la culture et le commerce. Les Français peuvent y fonder des colonies puissantes : tout les invite à s'en occuper.

Les Anglais, qui n'avaient point vu sans jalousie l'établissement d'un comptoir français sur l'île de Gambia, et auxquels son voisinage du fort *Bense* donna de l'inquiétude,

Digitized by Google

résolurent d'en établir un dans la baie française. En 1788, ils envoyèrent à trois lieues du Cap-Tagrin, une colonie de mulâtres et nègres libres qui existe encore. Les nègres y sont *libres ;* ils sont *esclaves* au fort *Bense.*

En 1789, Villeneuve Cillard, commandant la frégate *la Néréide*, instruit que les Anglais avaient formé le projet d'étendre jusqu'à la mer leur possession de la baie française, passa un traité avec le roi de Banan, pour une portion de terrain situé vers le Cap-Tagrin, et qui contient plusieurs bons mouillages. Cette position est d'autant plus avantageuse, que les terres sont très-élevées et favorables à la culture.

Les Anglais déjà placés sur plusieurs points se sont établis de nouveau et partout, d'une manière plus grande et plus imposante que les Français : ceux-ci furent trop parcimonieux : on accuse les autres d'avoir prodigué leur or.

Au mois de mai 1788, Granville Sharp fit l'expédition d'un vaisseau chargé de provisions, de divers matériaux et de trente-neuf personnes destinées à fonder une colonie à Serre-Lionne.

Cette colonie, dont l'établissement principal fut fixé dans la suite à *Free-Town*, avait pour

base des principes purement philantropiques. Les colons devaient s'occuper de la culture des terres, de la civilisation des Africains, et renoncer pour toujours à la traite des nègres. Tel était le but du fondateur.

La fortune d'un particulier était nécessairement insuffisante pour les frais d'une pareille entreprise. Granville Sharp forma le 17 juin 1790, une association de vingt-une personnes, dont les principes bien connus étaient conformes aux siens. Cette société, devenue très-nombreuse en peu de mois, obtint du parlement un acte par lequel elle fut autorisée à se former en compagnie, et à conserver pendant trente-un ans le privilége qu'on lui accordait, à compter du 1er. juillet 1790. MM. Thornton et Wilberfoce furent alors les directeurs et les membres les plus influans de la compagnie.

Le premier acte qu'elle fit, porte l'exclusion de son sein de tout individu intéressé à la traite des esclaves : il fut convenu qu'elle renonçait pour toujours à ce trafic, et qu'il n'y aurait jamais d'esclaves dans la colonie.

Au mois de mars 1791 la compagnie fit conduire à Serre-Lionne onze cent trente-un Noirs de la Nouvelle-Écosse. C'étaient des hommes engagés à tems, et qui devaient être libres à l'époque

Digitized by Google

l'époque déterminée par leurs engagemens. On leur accorda des portions de terrain pour les cultiver, mais il fut impossible de les fixer au sol. Dominés par l'esprit mercantile et l'amour de l'argent que la compagnie eut l'imprudence d'introduire dans la colonie, en faisant frapper une monnaie métallique particulière, ces nouveaux colons renoncèrent à leurs champs pour s'établir dans le chef-lieu, la ville libre de Free-Town.

La souscription fut fermée le 1er. juin 1792. Les capitaux de la compagnie furent portés rapidement à 142,899 liv. sterl.

Cette somme fut employée de la manière suivante.

Les premiers frais de l'établissement montèrent à	82,620 l. st.
Les fonds morts, c'est-à-dire, les bâtimens, le terrain et les objets relatifs à la défense de la colonie, à.	24,685
Capital employé dans le commerce, à	27,400
Capital placé à intérêts dans les fonds publics.	108,194
TOTAL.	242,899 l. st.

Ces dépenses surpassèrent de beaucoup l'idée

Digitized by Google

que les actionnaires avaient pu s'en former; elles furent occasionnées par un concours de circonstances qu'il était impossible de prévoir. Les directeurs les expliquent ainsi :

1°. L'insuffisance du premier corps de conseillers, qui donna lieu à beaucoup d'irrégularités dans le début des opérations, et probablement aussi à de grandes prodigalités;

2°. Les maladies et la mortalité de la première saison pluvieuse, qui non-seulement suspendirent pour un tems presque tous les travaux de la colonie, mais aggravèrent considérablement divers objets de dépenses;

3°. La stérilité du terrain qui avoisine immédiatement la ville; ce qui, en ôtant aux habitans des facilités de subsistance, a beaucoup accru la masse des frais à la charge de la compagnie;

4°. L'incendie du vaisseau *l'Yorck*, événement très-malheureux sous le rapport pécuniaire;

5°. La guerre, qui, en obligeant la compagnie à pourvoir à de nouveaux moyens de protection pour l'établissement, a élevé les prix de tous les articles qu'elle tirait d'Europe. La cherté de la vie, à Serre-Lionne, s'est ainsi trouvée augmentée. La compagnie, qui avait l'espérance de voir baisser la main-

Digitized by Google

d'œuvre de certains travaux entrepris, la vit considérablement hausser. Enfin, la guerre a fait naître un grand nombre d'inconvéniens, tels que les retards des vaisseaux, la difficulté d'avoir des matelots et de les entretenir, l'incertitude des avis et de la correspondance avec l'Europe.

6°. L'article des provisions de la colonie, qui monte annuellement à 20,000 liv. sterl.

7°. L'entretien des vaisseaux pour la protection et l'usage de la colonie, qui s'élève à 17,840 liv. sterl.

Tel est le tableau des dépenses présenté par les directeurs de la compagnie. Ils ne s'expliquent pas sur les produits, et ce silence me décide à les considérer comme nuls, surtout quand je réfléchis aux contrariétés que cet établissement a dû éprouver dans sa naissance et ses progrès.

Les colons arrivèrent dans la saison des pluies : de là les maladies et les mortalités. Le garde-magasin, dangereusement malade, fut obligé de revenir en Angleterre. Le teneur de livres et le principal agent du commerce moururent. Plusieurs agens subalternes furent victimes des travaux forcés que les circonstances exigèrent d'eux. Il paraît que l'air de Free-Town, comme toutes les positions sur

Digitized by Google

cette côte, est mauvais, même dangereux pendant la saison des pluies et des orages; qu'il est bon, même agréable le reste de l'année.

La culture éprouvait des lenteurs et des difficultés; cependant les directeurs pensent que le sol de l'Afrique pourra, dans la suite, être cultivé par ses propres habitans. Ils en jugent ainsi d'après les plantations entreprises par la compagnie; mais ils font dépendre ces progrès de l'abolition du commerce des esclaves.

Sous l'article civilisation les directeurs comprennent la forme du gouvernement admise dans la colonie. Elle est calculée sur les principes de la constitution anglaise. L'épreuve des jurés a parfaitement réussi. Les Africains paraissent disposés à s'attacher aux mesures adoptées par la compagnie, pour introduire le christianisme et l'organisation civile dans leur pays; mais le succès de cette entreprise est encore subordonné à l'abolition de la traite.

Ce n'était pas assez d'avoir vaincu les premières difficultés : des malheurs encore plus grands devaient éprouver la constance des fondateurs.

Le 27 septembre 1794 une escadre française entra dans la rivière de Serre-Lionne, s'approcha de la côte et tira sur la ville de Free-

Digitized by Google

Town. Les habitans jugèrent toute résistance inutile ; ils demandèrent à capituler, mais ce fut en vain : les Français descendirent à terre, pillèrent les maisons et les magasins. Ils se conduisirent avec une extrême rigueur, et paraissaient encouragés, dans leurs excès, par deux capitaines de navires américains employés à la traite. Il fut impossible de calmer la fureur du capitaine Arnaud, commandant cette expédition ; il protesta qu'il brûlerait toutes les maisons qui appartenaient aux Anglais : il tint parole. Les livres de la compagnie furent dispersés et détruits ; tous les livres qui pouvaient ressembler à des bibles, furent déchirés et foulés aux pieds ; la collection du botaniste Afzelius fut ravagée ; ses plantes, ses graines, ses oiseaux, ses insectes, ses dessins, ses mémoires, tout fut éparpillé en désordre et dénaturé ; les instrumens de physique et de mathématique, les télescopes, les baromètres, les machines électriques furent mis en pièces ; l'église fut pillée, les livres sacrés furent déchirés, la chaire et la cloche brisées ; la pharmacie elle-même fut absolument détruite, ainsi que le dépôt des drogues médicinales.

L'escadre était composée du vaisseau *l'Expériment*, de 50 canons ; de deux frégates de 32,

Digitized by Google

l'Épervier et *la Martine;* d'un bricq, un cutter et deux bâtimens marchands.

La perte de la compagnie, dans cette occasion, fut évaluée à 40,000 liv. sterl., sans y comprendre les bâtimens détruits, qui avaient coûté environ 15,000 liv. sterl. à élever.

Cette expédition fut désapprouvée par tous les Français raisonnables; elle fut désavouée par le gouvernement, qui fit mettre en prison le commandant de l'escadre. Son châtiment eût été exemplaire s'il n'eût pas paru clairement qu'il ignorait le mal qu'il avait commis. Il fut reconnu, par son journal, qu'il avait été induit en erreur par deux négriers américains, et qu'il croyait avoir fait une œuvre méritoire en détruisant ce qu'il appelait *un établissement de Pitt pour fabriquer des esclaves.* Il fut évidemment prouvé qu'il n'avait pas eu d'autre objet dans la conduite qu'il avait tenue; le mal n'en fut pas moins fait, et la compagnie s'occupa de le réparer avec les ressources qui lui restaient encore.

Elle commençait à se récupérer des pertes énormes qu'elle éprouva dans cette occasion, lorsqu'en 1796 une partie des colons forma le projet de se détacher de la société fondatrice et de se déclarer indépendante.

Les colons turbulens étaient ces mêmes nè-

Digitized by Google

gres qu'on avait transportés de la Nouvelle-Écosse en Afrique, pour faire fructifier ce nouvel établissement, et qu'on ne put jamais attacher au sol. Quoiqu'ils fussent libres, ils se plaignirent néanmoins qu'on les opprimait. Il est vraisemblable que si ces mécontens eussent trouvé le reste des habitans et des planteurs disposés à prendre part à leur projet, ils eussent infailliblement atteint leur but; car les magistrats de la société n'avaient ni la puissance ni l'autorité suffisantes pour les retenir dans l'obéissance.

Pour obvier à cet inconvénient, les directeurs de la compagnie obtinrent en 1799, du gouvernement britannique, une *lettre de liberté*, sur le modèle de celles qu'on avait accordées à la compagnie des Indes orientales au moment où elle prit naissance, avec cette différence que la teneur de cette dernière était d'un style plus populaire. On y joignit un secours militaire de cinquante hommes qu'on tira de la garnison de Gorée, et une somme de 7000 liv. sterling que le parlement alloua pour la construction d'un fort.

Au mois de février 1800, il s'éleva une querelle entre le roi Tom, qui demeure dans le voisinage de Free-Town, capitale de la colonie, et le capitaine d'un vaisseau négrier de

Digitized by Google

Liverpool, relativement à certains droits d'encrage que ce roi avait reçus jusque-là de tous les vaisseaux qui entraient dans la baie de Saint-Georges, et que le capitaine anglais refusait de payer. L'affaire fut portée devant le gouverneur et le conseil de Serre-Lionne. Les mécontens et les colons dévoués au roi Tom ne voulurent point attendre la décision du tribunal, et demandèrent au contraire, ou qu'on leur livrât le capitaine, ou qu'il payât une forte somme en guise de rançon. Le gouverneur et le conseil cherchant à s'opposer aux violences des mécontens, qui paraissaient très-décidés à soutenir leurs prétentions, condamnèrent le capitaine négrier à payer la somme demandée, en lui promettant toutefois un dédommagement de la part de la compagnie.

L'affaire était terminée, et cependant la condescendance du conseil, provoquée par les menaces des mécontens, parut préparer la ruine de la colonie; car, à commencer de ce moment, les mécontens, conduits par les chefs de leurs districts, nommés *Hundreder*, se permirent les plus grands excès, refusèrent toute obéissance, et finirent enfin par rendre le 25 septembre 1800, une proclamation formelle, par laquelle ils défendirent aux habi-

Digitized by Google

tans, sous peine de 20 liv. sterl. d'amende, de reconnaître à l'avenir le gouverneur et le conseil. Ils proclamèrent ensuite une nouvelle constitution, qui remettait toute l'autorité entre les mains des *Hundreder*, et établirent un *maximum* pour tous les objets de première nécessité. Certains crimes, tels que vols de bestiaux, adultères, calomnie, désobéissance envers les parens, destruction des pieux qui indiquaient les limites, etc. tous ces crimes furent punis par des amendes pécuniaires, et les dettes contractées par les habitans envers la compagnie, remises à la décision des *Hundreder*, qui défendirent non-seulement toute espèce de remboursement, mais même d'en payer les intérêts, sous peine d'être bannis de la colonie.

Les révoltés, dont le nombre ne se montait qu'à cinquante, avaient pour chefs les *Hundreder*, James Robinson, Isaac Anderson et Auzel Zirier. La colonie avait à sa disposition quatre-vingts nègres et douze Européens, qui étaient décidés à la défendre. Cependant elle ne fit aucune entreprise, quoique ses forces fussent supérieures à celles de ses ennemis. Le hasard lui procura encore de nouvelles forces; il arriva précisément vers le même tems un gros vaisseau anglais, qui était

Digitized by Google

parti de la Nouvelle-Écosse, et qui, sous les ordres des lieutenans Smith et Tolley, avait à bord quarante-cinq soldats et cinq cent cinquante nègres marons, outre un nombre d'hommes, de femmes et d'enfans. Alors les révoltés furent attaqués le 2 octobre, et aisément vaincus : on fit trente-cinq prisonniers, dont trois, qui s'étaient rendus coupables de plusieurs autres crimes, furent condamnés à mort, sept furent envoyés comme malfaiteurs à l'île de Gorée, et le reste fut transporté à Bullam, sur la côte septentrionale de Serre-Lionne.

On assigna aux nègres-marons arrivés de la Nouvelle-Écosse, le séjour de la ville de Grandville, où le gouvernement les surveille très-attentivement. Cette mesure est d'autant plus inutile, que, jusqu'au mois de mai 1801, ils ne se sont jamais montrés réfractaires aux lois : on espère même, par la suite, tirer grand parti de leur industrie.

Jusqu'ici le commerce de la compagnie n'a pas beaucoup prospéré ; elle a perdu coup sur coup quatre gros vaisseaux, dont on estime la charge à plus de 30,000 liv. sterl. Les Français lui ont pris en outre deux navires estimés 6,600 liv. sterl.

Elle a reçu du gouvernement britannique

Digitized by Google

un secours de 21,000 liv. sterl., qu'elle n'est pas obligée de rendre.

A la fin de 1799, son capital consistait en 82,332 liv. sterl, et au 31 décembre 1800, en 122,563 liv. sterl. 4, schel.

Ses dettes montaient ledit jour de l'année 1800, à 26,995 liv. sterl. 16 schel. et 5 pence.

Elle possède donc 95,567 liv. sterl. 7 schel. et 11 pence.

La compagnie a fait une grande perte dans la personne d'un aldermann de la ville de Free-Town, nommé Thomas Cooper, qui était de race africaine. Les Noirs le considéraient comme leur père et le pleurent encore.

On prend tous les moyens pour agrandir et perfectionner les idées des colons. On a établi différens genres d'instructions pour atteindre ce but, entr'autres une gazette portant le titre de *Gazette de Serre-Lionne*, dont il paraît une feuille tous les quinze jours.

Les principales productions de cette colonie sont le coton, les cannes à sucre, le poivre de Cayenne, le gingembre et le café, qui est aussi bon que celui du Levant. Les animaux qu'on cherche principalement à y propager, sont les ânes et les vaches; mais on éprouve beaucoup de peine à multiplier la race de ces animaux utiles.

Digitized by Google

Telle est la situation actuelle de la compagnie anglaise; elle a éprouvé des malheurs et des secousses intestines qui menacent son existence; elle a fait des pertes énormes et consommé une grande partie de ses capitaux. Voici l'état qu'elle en donne.

Capital primitif.	242,899 l. st.
Secours du gouvernement à des époques différentes. . . .	28,000
TOTAL.	270,899 l. st.
A déduire pour les fonds qui lui restent.	95,567
Total des fonds perdus ou employés.	175,332 l. st.

Cette perte est très-forte, mais la compagnie est puissante : il lui reste des moyens qu'elle peut augmenter au besoin : son entreprise est grande, et la cause en est trop belle pour la faire dépendre de quelques revers. Qu'elle marche d'un pas ferme et elle ira de succès en succès. Elle n'oubliera pas de surveiller attentivement ses colons et les rois voisins de son établissement : son intérêt, sa sûreté lui commande cette mesure. Elle tien-

Digitized by Google

dra moins rigoureusement à ses institutions premières. Elle portera des cultivateurs et des hommes libres à nos colonies d'Amérique ; l'idée de les abandonner pour en fonder de nouvelles ne peut pas se soutenir, et les nations sont trop sages pour consentir jamais à de si grands sacrifices.

Toutes les institutions de la compagnie, ses grandes vues pour le bonheur des Africains, reposent sur l'abolition de la traite. Il paraît évident que, sans cette ressource salutaire, elle ne se promet rien de toutes ses entreprises et des sacrifices qu'elle fait pour les soutenir. Cependant elle est environnée de plusieurs établissemens uniquement destinés à la traite d'esclaves. Le commerce ne cesse pas d'expédier des vaisseaux pour le même objet ; enfin la traite se fait, sous ses yeux, avec la même ardeur qu'autrefois. La compagnie n'en compte pas moins sur l'abolition de ce trafic, et, dans l'espoir de l'obtenir un jour, elle continue ses travaux avec une constance que rien ne peut ralentir, même la certitude de ne rien faire de ce qu'elle s'était promis.

Elle nous apprend en effet qu'elle n'a pu attacher au sol les nègres conduits de la Nouvelle-Écosse sur l'établissement de Serre-Lionne, et qu'ils s'étaient retirés dans la ville libre de

Digitized by Google

Free-Town, où ils faisaient le commerce. Ici se présente naturellement la question de savoir par qui la compagnie fait cultiver ses terres. Elle se tait sur cet article; mais je crois devoir l'aborder.

J'ai dit ailleurs que la population d'Afrique se compose d'un quart libre et de trois quarts esclaves. C'est une vérité reconnue : les nègres libres ne travaillent jamais. Il faut donc se servir des esclaves et payer le prix de leurs journées à leurs maîtres. Si la compagnie les emploie, elle déroge à son institution primitive, qui porte textuellement qu'il n'y aura jamais d'esclaves dans la colonie. Si elle en achète pour les rendre libres et les employer à la culture, je lui demande si elle est satisfaite de leurs travaux et si elle peut espérer de les attacher au sol. Je desire apprendre que ses épreuves sur ce point important ne lui laissent aucun doute. En attendant, je me permets de douter du succès de cette tentative, et je crains que les nègres rendus libres par elle, n'imitent les autres nègres libres qui ne font rien et ne veulent rien faire, ou qu'ils ne préfèrent l'esclavage au travail, et ne désertent les ateliers de la compagnie pour reprendre les chaînes de leurs anciens patrons. Cette crainte est fondée sur la connaissance

Digitized by Google

que j'ai acquise de leur indolence naturelle et invincible.

Pour prouver ce que j'avance, je ne crois pas hors de propos de rendre compte d'un discours très-curieux du roi de Dahomy, royaume intérieur de l'Afrique, à M. Abson, gouverneur d'un établissement anglais dans cet État, lorsque celui-ci lui apprit ce qui s'était passé en Angleterre au sujet de la traite des nègres.

« J'admire le jugement des hommes blancs, » lui dit-il; mais quelque habiles qu'ils soient, » il paraît qu'ils n'ont pas encore suffisamment étudié le naturel des Noirs, nature qui diffère autant de celui des blancs, que » les couleurs de leur peau.

» Le grand Être les a tous créés, et puisqu'il a jugé convenable de les distinguer » par la couleur du teint, on peut présumer » qu'il leur a donné des qualités et des dispositions différentes. Il y a de même des » différences bien importantes entre le pays » que nous habitons. Vous, Anglais, par exemple, vous êtes, dit-on, entourés par l'Océan; vous semblez ainsi destinés à être en » relation avec tout l'Univers par le moyen » de vos vaisseaux, tandis que nous, Dahomans, entourés, comme nous le sommes,

Digitized by Google

» de diverses nations qui parlent différentes
» langues, nous sommes forcés de nous dé-
» fendre et de punir leurs déprédations avec
» l'épée. C'est ainsi que les guerres se renou-
» vellent sans cesse parmi nous, et ceux de
» vos compatriotes qui prétendent que nous
» faisons la guerre pour fournir d'esclaves
» vos vaisseaux, se trompent grossiérement.

» Vous pensez pouvoir opérer ce que vous
» appelez une réforme dans les mœurs des
» Noirs; mais considérez quelle disprop-
» tion il y a entre la grandeur de votre pays
» et l'étendue de l'Afrique. Vous serez bientôt
» convaincus des difficultés que vous éprou-
» verez à changer le système d'un pays aussi
» vaste que celui-ci. Nous savons que votre na-
» tion est brave, et que vous pourriez amener
» un grand nombre de Noirs à votre opinion
» par la force des baïonètes; mais pour y
» parvenir, il faudrait en faire un grand car-
» nage et commettre diverses cruautés qui ne
» sont pas d'usage parmi les blancs, et ces
» moyens même seraient contraires aux prin-
» cipes de ceux qui desirent la réforme

» Je jure au nom de mes ancêtres et au
» mien, que jamais un Dahoman ne s'est
» engagé dans des expéditions guerrières pour
» se procurer de quoi acheter de vos marchan-
» dises.

Digitized by Google

» dises. Moi-même, qui n'occupe le trône que
» depuis peu de tems, j'ai tué des milliers
» d'hommes sans avoir jamais conçu l'idée de
» les exposer en vente, et assurément j'en
» tuerai bien des milliers encore.

» Lorsque la justice et la politique exigent
» qu'on fasse périr les hommes, il n'y a ni
» soie, ni corail, ni eau-de-vie qui puissent
» tenir lieu du sang à répandre pour l'exem-
» ple. D'ailleurs, si les blancs cessaient de fré-
» quenter l'Afrique, la guerre cesserait-elle
» sur notre continent? Non assurément; et
» s'il n'y a point de vaisseaux pour nous dé-
» barrasser des captifs, qu'en fera-t-on? On
» les fera périr.

» Peut-être me demanderez-vous comment
» les Noirs se procureront des armes à feu et
» de la poudre. Je vous répondrai en vous
» demandant s'ils n'avaient pas des massues,
» des arcs, des flèches avant de connaître les
» Européens? Ne m'avez-vous pas vu ac-
» complir la cérémonie annuelle d'usage en
» l'honneur de *Weibagah*, le troisième roi
» de Dahomy? N'avez-vous pas observé que
» je portais un arc et un carquois rempli de
» flèches, en mémoire de la coutume de nos
» ancêtres? C'est avec de pareilles armes que
» le brave Weibagah subjugua tous ses enne-

» mis. Dieu a fait ce Monde pour la guerre: » tous les royaumes, grands et petits, l'ont » pratiquée dans tous les tems, quoique sur » des principes différens.

» Weibagah vendait-il ses esclaves ? Non: » il les a toujours fait périr sans en excepter » un seul. Et qu'aurait-il pu en faire ? Les » laisser subsister pour qu'ils égorgeassent » ses sujets : c'eût été là une misérable poli- » tique assurément. S'il l'eût adoptée, le nom » des Dahomans serait effacé de la mémoire » des hommes, au lieu d'être, comme il est, » devenu la terreur des autres nations.

» Ce qui me fâche surtout, c'est que quel- » ques-uns d'entre vous ont écrit malicieuse- » ment dans les livres qui ne meurent jamais, » que nous vendons nos femmes et nos en- » fans pour nous procurer de l'eau-de-vie. » Nous sommes indignement calomniés, et » j'espère que sur ma parole vous contredirez » les contes scandaleux qu'on a faits sur nous, » et vous apprendrez à la postérité, que ces » imputations sont fausses. Nous vendons » aux blancs, il est vrai, une partie de nos » prisonniers, et nous en avons le droit. Les » prisonniers n'appartiennent-ils pas à ceux » qui les ont faits ? Doit-on nous blâmer si » nous envoyons les malfaiteurs dans des pays

Digitized by Google

» éloignés? On m'a dit que vous en faisiez de
» même. Si vous n'avez pas besoin de nos
» esclaves, que ne dites-vous avec franchise :
» Les esclaves que nous vous avons achetés,
» sont suffisans pour le pays auquel nous les
» destinons, ou bien, les artistes qui faisaient
» les belles choses que nous vous vendions,
» sont tous morts sans avoir instruit per-
» sonne dans leur art. Mais que des hommes
» à longues têtes tiennent conseil en Angle-
» terre, fassent des lois à notre usage et pré-
» tendent nous apprendre comment nous de-
» vons vivre, nous qu'ils ne connaissent point
» et dont ils n'ont jamais visité le pays, j'avoue
» que cela me paraît un peu extraordinaire!
» Il faut qu'ils s'en soient laissé imposer par
» quelqu'un qui aura fait le commerce avec
» nous, qui, ne sachant pas conduire ses es-
» claves, les aura laissé périr entre ses mains,
» qui aura ainsi perdu son argent, et qui, par
» envie contre ceux qui font fortune, aura
» cherché à avilir également les marchands
» blancs et les marchands noirs.

» Vous m'avez vu tuer un grand nombre
» d'hommes à la cérémonie annuelle; vous
» avez vu souvent les criminels de *Grigwhee*
» et d'autres de nos provinces, qu'on m'a-
» menait garottés; je les tue, mais jamais

Digitized by Google

» je ne demande d'être payé pour cela ; je
» fais suspendre quelques têtes à ma porte ;
» j'en fais répandre quelques-unes sur les
» places des marchés, pour que mes sujets
» marchent dessus lorsqu'ils s'y attendent le
» moins. Cela donne à mes cérémonies un
» air de grandeur bien plus imposant que
» l'étalage des riches habits que je pourrais
» acheter. Cela me fait redouter de mes en-
» nemis et répand la terreur de mon nom
» dans les bois.

» D'ailleurs, si je négligeais un devoir aussi
» indispensable, mes ancêtres me permet-
» traient-ils de vivre ? Ne me tourmente-
» raient-ils pas jour et nuit ? Ne se plain-
» draient-ils pas que je ne leur envoie per-
» sonne pour les servir, et qu'occupé de moi
» seul, j'oublie le nom de mes prédécesseurs ?
» Les blancs ne connaissent point toutes ces
» circonstances ; mais je vous apprends main-
» tenant, pour que vous le sachiez, et que
» vous puissiez en instruire vos compatrio-
» tes, quel est le véritable objet de nos céré-
» monies, et quel sera cet objet tant que les
» Noirs seront les maîtres de leur pays. Le
» petit nombre d'esclaves que nous pouvons
» nous dispenser d'employer dans les offran-
» des de nécessité, nous les vendons aux Eu-

Digitized by Google

» ropéens, et ceux-là assurément s'estime
» heureux d'être vendus de la sorte lorsqu'i
» se sont vus sur la route de *Grigwhee*. No
» boirons encore de l'eau, se disent-ils à eu
» mêmes : les blancs ne nous tueront pas,
» nous pourrons même éviter d'être châti
» si nous servons nos maîtres avec fidélité. »

Ainsi parlait ce roi sauvage et cruel. Se discours prouve l'ignorance, la barbarie, misère et l'état déplorable des habitans l'Afrique. Loin de glacer le zèle de la co pagnie anglaise de Serre-Lionne, il doit contraire l'exciter et la porter à mettre to en œuvre pour exécuter ses vastes desseins faveur de l'humanité souffrante. Ils s'acco pliront un jour pour le bonheur du Mond mais, je dois le dire, le bien ne s'opère q lentement ; c'est presque toujours l'ouvra du temps et de la persévérance ; je crains, l'avoue, que trop d'ardeur n'ait égaré la co pagnie ; j'admire ses projets dont je n'adop pas toutes les bases ; je lui en présente de nc veaux ; je la prie de les méditer, et de n'y vo en tout événement, que le résultat des inte tions les plus pures.

Je le répète avec franchise : je suis loin d'a prouver les conditions rigoureuses que la co pagnie s'est imposées, et je crois qu'elles serc

Digitized by Google

toujours un obstacle à l'accomplissement de ses vues. Pour parvenir au but qu'elle se propose, j'aurais suivi une route opposée, et je vais l'indiquer.

Je me serais servi des Africains, tels qu'ils sont, c'est-à-dire, esclaves, et j'aurais payé à leurs maîtres le prix de leurs journées; j'aurais fait pour eux des lois douces, humaines, bienfaisantes; je les aurais disposés au travail et attachés au sol par la jouissance de la propriété et de la culture. Après les avoir ainsi préparés aux charmes de la liberté, je me serais hâté de les acheter et de la leur accorder. Cette marche, je n'en doute pas, m'eût amené beaucoup de cultivateurs : les hommes dégradés, ceux dont je n'aurais pu tirer aucun parti après quelques années d'épreuve, auraient été congédiés et renvoyés chez eux; j'aurais, en un mot, fini par où la compagnie a commencé, et j'aurais vu ma colonie ainsi composée d'hommes éprouvés, sages et laborieux, prospérer au gré de mes desirs.

Comme la compagnie, j'aurais renoncé à la traite des esclaves; j'aurais fait plus, j'aurais délivré les Africains de l'esclavage, pour les conduire à la liberté. J'en aurais acheté, comme autrefois, mais sous la condition sacrée d'un engagement à temps pour cultiver

Digitized by Google

les terres de nos colonies d'Amérique, qu'il est impolitique d'abandonner, et sous celle non moins sacrée de les rendre propriétaires et libres à l'époque échue de leurs engagemens, s'ils voulaient se fixer en Amérique. Dans le cas contraire, et d'après leur vœu, je les aurais fait transporter en Afrique. Les mauvais sujets, les criminels, auraient été bannis des colonies, et restitués solennellement à leur patrie.

Tel est le plan que je me serais formé pour fonder les colonies d'Afrique et maintenir celles d'Amérique : je ne crains pas de le communiquer, et je desire qu'il soit utile à toutes les nations.

Quant aux lois, je pense que les colonies doivent être régies par des lois particulières, et particulières à chacune d'elles. Il me paraît impossible que des lois générales assurent indistinctement la prospérité de toutes.

Je me permets une autre réflexion d'utilité publique. Les Noirs sont une espèce d'hommes destinés, par la Nature, à habiter l'Afrique et l'Amérique ; elle les a créés pour les pays brûlans : gardons-nous de contrarier ses vues et de franchir les barrières qu'elle a posées ; conservons les races dans leur pureté naturelle, et ne permettons pas que les nègres

Digitized by Google

viennent habiter l'Europe. Ce mélange du noir au blanc est dangereux pour notre population : à la longue il peut l'altérer, la corrompre et la détruire.

Mon plan ne blesse les affections de personne : il peut être avoué par la philantropie la plus ombrageuse. Je me suis dit, en le traçant : Sauvons les principes, sauvons les colonies. La compagnie anglaise, au contraire, fait dépendre le succès du sien du concours de toutes les nations et d'un accord parfait entre elles pour l'abolition du commerce des esclaves ; mais se flatte-t-elle de cette union ? et l'obtiendra-t-elle jamais ? Il est au moins permis de douter d'une convention qui proclamerait la ruine et la perte entière des colonies d'Amérique. Je le dis avec douleur : si la compagnie ne donne pas une autre direction à ses vues, elle aura fait un beau rêve et dépensé inutilement des sommes énormes. Mais il est un autre point plus essentiel qui ne dépend plus de la volonté des particuliers, qui a besoin de la sanction de tous les gouvernemens, et auquel tient absolument la prospérité des colonies d'Afrique. C'est la condition stipulée pour elles d'une paix perpétuelle.

J'ai rendu compte de l'expédition française

Digitized by Google

contre l'établissement anglais en 1794. J'ai dit, et je répète que cette expédition fut solennellement désavouée. Elle était cependant autorisée par les droits de la guerre, et sous ce point de vue personne n'avait à s'en plaindre.

Mais les Anglais, en pleine paix, se sont livrés à de plus grands excès; ils ont détruit, dans sa naissance, une colonie française; ils ont outragé la Nature et violé les droits des nations : rien ne peut excuser cet attentat. C'est avec regret que j'en fournis la preuve, et ce regret, j'aime à le croire, sera partagé avec moi par l'immense majorité du peuple anglais.

A trois cents lieues environ à l'est de Serre-Lionne, et en suivant la côte d'or, se trouve le golfe de Benin, dans lequel, avant 1782, toutes les nations de l'Europe étaient dans l'usage de faire la traite sans aucun comptoir ou établissement fixe, si ce n'est celui de Juida à l'ouest, et dans le voisinage du golfe. En 1782, un accident imprévu força le navire de Saint-Malo, *la charmante Louise*, d'hiverner dans la rivière Formose, qui se décharge dans le golfe, et mit le capitaine à portée d'observer le parti que le commerce pouvait tirer de ces contrées.

Digitized by Google

Ce pays, coupé de plusieurs rivières, dont quelques-unes sont considérables, est soumis à deux princes, dont l'un est le roi de Benin, et l'autre celui d'Owhère ou War.

Le roi de Benin règne sur les contrées que baigne la rivière du même nom, et dont les eaux viennent grossir celle de Formose. Les Anglais et les Portugais fréquentent ces parages. C'est surtout à Agathon, soumis au roi de Benin, que les Anglais font la traite, et établissent le centre de leurs transactions mercantiles.

Le roi d'Owhère étend sa domination sur les deux rives de la rivière Formose et dans l'intérieur des terres. Son gouvernement, espèce de féodalité, offre des divisions ou cantons, sur chacun desquels domine un lieutenant ou capitaine de guerre, qui, quoique soumis au roi, lève à son profit, sur les vaisseaux étrangers, des droits que l'on appelle coutumes.

Instruit, par ses capitaines, de la position critique du navire français, le roi d'Owhère fit inviter le capitaine à se rendre dans sa capitale, avec son vaisseau, son équipage et ses esclaves, pour y passer l'hiver, et y attendre le retour des vents de terre, seuls propres à faire franchir la barre qui ferme la

Digitized by Google

rivière. A cet effet il lui envoya des piro gues qui remorquèrent le navire jusqu'à l ville d'Owhère.

Ce prince accueillit les Français avec un bonté rare ; il les fit loger convenablement et pendant tout l'hiver il leur fournit gratui tement les vivres dont ils eurent besoin pou eux et pour leurs esclaves.

La conduite franche, hospitalière et géné reuse du prince envers les Européens, pro duisit des liaisons d'amitié et le desir de le entretenir par des opérations commerciales e ultérieures entre les deux nations.

Alors, et pour en donner un gage no équivoque au capitaine Landolphe, qui com mandait l'expédition, le prince lui fit pro poser de lui confier un de ses fils, à l'effet d lui faire acquérir une connaissance exacte d la nation française, de ses mœurs, de so commerce et de sa langue.

Ce projet fut exécuté. Landolphe amena e Europe le prince Boudakan, et le compt qu'il rendit des liaisons que son hivernag dans la rivière de Formose lui avait donn occasion de former avec le roi d'Owhère fixa autant l'attention du gouvernement qu celle des armateurs.

En conséquence, il fut arrêté que, sous l

Digitized by Google

protection spéciale du gouvernement, la maison Brillantais-Marrion, qui prit la dénomination de *Compagnie d'Owhère*, ferait pour le Benin une expédition propre à former un établissement permanent sur les terres dont le prince Boudakan, au nom du roi son père, promettait la concession.

Le 17 juin 1786, partit de Rochefort une flotille composée de la flûte *le Pérou*, prêtée par le gouvernement, et de deux corvettes, commandée par le capitaine Landolphe. Les vaisseaux étaient abondamment pourvus de marchandises pour les échanges, et des matériaux nécessaires à la construction d'un fort et à l'établissement commercial.

La flotille ramenait le prince Boudakan, et portait M. de Beauvoir, le naturaliste, membre actuel de l'Institut, que le gouvernement avait autorisé à faire ce voyage pour l'avancement des connaissances humaines.

Le 19 novembre 1786, les vaisseaux jetèrent l'ancre à l'embouchure de la rivière Formose. Là, sur la rive gauche, est une île de vingt-cinq à trente lieues de circonférence, nommée par les naturels, *Borodo*. Cette île parut le lieu le plus salubre et le plus propre à remplir l'objet de l'expédition.

En conséquence, une transaction authen-

Digitized by Google

tique et par écrit, entre le roi d'Owhère et le capitaine Landolphe, rendit la compagnie d'Owhère, propriétaire absolue de cette île et des terres situées à l'opposé sur l'autre rive de la rivière Formose, et nommées par les naturels, *Saltown*, à cause du sel qui s'y ramasse.

Le prix de cette cession ou vente fut stipulé dans l'acte, et le roi reconnut en avoir reçu le montant en marchandises européennes.

Cette acquisition reçut toute la sanction des formes usitées en pareille circonstance, sous la protection du prince Boudakan, chargé par le roi d'en donner l'investiture, en présence d'Animazan, gouverneur de l'île, et de plusieurs grands du pays. Le capitaine Landolphe prit possession des terres concédées, et pour en consacrer l'authenticité, une plaque de cuivre, sur laquelle le nom du roi de France et l'époque de la prise de possession par la compagnie d'Owhère étaient gravés, fut placée solennellement dans les fondations du principal édifice.

Bientôt les défrichemens nécessaires furent opérés : bientôt des édifices commodes et spacieux s'élevèrent. Un fort en fer à cheval et garni d'artillerie couvrit l'établissement.

Digitized by Google

Forte des moyens employés pour une acquisition que les principes adoptés par tous les peuples rendaient inviolable et sacrée, à l'abri de titres fondés également sur le droit public et sur le droit positif des nations, sous la protection puissante du gouvernement, qui lui-même était intervenu dans la négociation, la compagnie d'Owhère se livra sans réserve à ses opérations, et en multiplia les rapports. De nouvelles expéditions de vaisseaux furent faites d'Europe. Rien ne fut négligé pour donner à l'établissement la prospérité dont il était susceptible. Six années de travaux opiniâtres lui avaient donné de l'importance; ses magasins étaient remplis, tout promettait à la compagnie une prospérité certaine et des bénéfices immenses.

Mais cette prospérité avait éveillé l'envie du commerce anglais. Les capitaines Gordon, Poter et Cokeron, expédiés de Liverpool pour le Benin, en méditaient la ruine, et bientôt l'effectuèrent.

Dans la nuit du 30 avril au 1er. mai 1792, *en pleine paix*, ces capitaines, à la tête de leurs équipages armés, réussirent à s'introduire dans le fort; ils pénétrèrent en silence jusqu'au logement du capitaine Landolphe,

Digitized by Google

qui fut réveillé par une décharge d'artillerie, à laquelle il eut le bonheur d'échapper. Surpris par ces brigands, sans moyens de défense, il se précipita nu par sa fenêtre; mais à peine tombé, il reçut une seconde décharge, dont il fut atteint à la jambe gauche, et qui le renversa. On le crut mort, et les assassins, cédant à la fureur du pillage qui les tourmentait, ne s'occupèrent qu'à se charger de tout ce que l'habitation et les magasins offraient de précieux.

Cependant Landolphe, épuisé par la perte du sang qui coulait de sa blessure, se traînait à la faveur des ténébres, vers un fossé où, pour échapper aux recherches, il se mit dans l'eau jusqu'au cou.

C'est de là qu'il vit livrer aux flammes le fruit de tant de peines et de travaux. Le fort et les maisons furent embrâsés en peu d'instans. Tous ces édifices construits en bois, offrirent bientôt l'image de la destruction. L'explosion terrible de dix milliers de poudre renfermés dans un magasin, furent la dernière catastrophe de cet effrayant incendie. Les débris couvrirent les environs et entourèrent le capitaine sans l'atteindre.

Las de détruire et chargés de butin, les brigands se rembarquèrent et prirent le large.

Digitized by Google

Le malheureux Landolphe fut alors trouvé et recueilli par les naturels du pays. Le prince Boudakan accourut au secours de son ami; il pansa lui-même ses blessures, et le roi d'Owhère lui prodigua les soins et les égards les plus affectueux.

Sans doute on ne lira point les détails d'une telle violation du droit des gens, sans éprouver la plus profonde indignation. Si les Français ont encouru un blâme mérité de n'avoir pas respecté dans Serre-Lionne un établissement philantropique qui honorait l'humanité, du moins, ainsi que je l'ai déjà dit, la terrible loi de la guerre semblait couvrir l'odieux de cet égarement, du moins encore leur entreprise dévastatrice ne faisait outrage qu'au respect dû à une institution vertueuse, sans que la justice fût compromise. Mais dans la ruine de l'établissement d'Owhère, tous les principes sacrés parmi les hommes, le droit public comme le droit positif des nations, ont été violés; et cet attentat coupable prêterait sans doute à la récrimination les argumens les plus victorieux contre les Anglais.

Mais entre des peuples faits pour s'estimer, au lieu de chercher lequel est le plus coupable, fournissons plutôt l'idée qui doit leur éviter des reproches et des crimes, l'idée qui doit

Digitized by Google

forme la principale branche du commerce, réussit complétement dans les lieux humides; elle produit aussi sur les hauteurs; seulement elle y devient plus mince, et cependant le grain en est meilleur. La seconde plante ne se plaît que dans les terrains sabloneux et ouverts, et ce sont eux aussi que lui consacrent les habitans qui font de sa farine leur nourriture ordinaire. Ils cultivent encore pour eux et pour leurs bestiaux, les ignames, les patates douces, une autre espèce de patate particulière au pays, les pistaches de terre, les choux caraïbes et les pois; ils sèment aussi le maïs, dont on peut obtenir plusieurs récoltes par an, car il n'est pas plus de trois mois pour parvenir à sa maturité. Ils ont deux espèces de millet, toutes deux très-communes, qui servent à nourrir la volaille: la tige de la plus grosse espèce contient un jus très rafraîchissant.

Les bananiers, les orangers, les citroniers croissent très-communément, et portent des fruits toute l'année. Les oranges sont d'un goût exquis et plus grosses que celles d'Europe, tandis que les limons, importés depuis long-tems par les Portugais, ont tellement dégénéré, que le fruit en est très-petit. Les ananas au contraire ont beaucoup plus d

Digitized by Google

saveur que ceux de notre continent, et on les trouve toute l'année dans les bois et sur les terrains inclinés vers l'eau. Les naturels leur donnent aussi quelque culture.

Parmi les arbres fruitiers communs, on peut compter le cocotier, qui se trouve en plus grande quantité sur la rivière de Sherbro; l'arbre à beurre, qui réussit partout; le tamarin, dont il y a plusieurs variétés, telles que le tamarin velours, le tamarin blanc d'un goût inférieur, et le tamarin brun, plus doux et très-estimé; enfin, une espèce de fruit dur et insipide, ressemblant au tamarin, et que mangent les naturels du pays, qui l'appellent *massino*; le figuier d'Europe, qui ne donne pas des fruits plus gros qu'une noisette, mais qui sont d'un goût agréable, et que cependant on ne mange point, parce qu'ils sont remplis d'insectes. Il y a un figuier particulier au pays, qui ne ressemble en aucune manière au vrai figuier, excepté cependant dans sa semence graveleuse, et dont le fruit, de la grosseur d'une pomme ordinaire, presque rond, est d'un goût très-agréable : cet arbre, peu connu des Européens, se trouve sur le meilleur sol dans les bois. Outre le prunier à cochons, dont le fruit jaune, assez agréable est plus petit que celui d'Europe, et qui

Digitized by Google

ressemble au frêne, on trouve un figuier du pays, qui se subdivise en plusieurs espèces : leur fruit est de la grosseur d'une noix, et il s'y trouve un ou plusieurs noyaux. L'abricotier aux Antilles, ou *Mammée*, est, dans ce pays, d'une espèce particulière, mais non pas inférieure, pour le goût, à celui des Indes occidentales. Une espèce de groseille, appelée *antedesma*, est très-abondante, et d'un goût absolument semblable à notre groseille rouge. Les cerises du pays surpassent en saveur tous les autres fruits : la précieuse nectarine peut seule leur être comparée. Enfin, on trouve à Serre-Lionne l'arbre à pain, qui, vu d'une certaine distance, offre l'apparence d'un vieux pommier ; il croît abondamment dans les endroits bas et sabloneux : son fruit est à peu près de la grosseur d'une pomme ordinaire : quand il est frais il est très-nourrissant, et son goût approche de celui du pain d'épices, mais il perd de son parfum en vieillissant. La vigne se rencontre aussi dans ce climat ; mais son fruit, rond, noir et acide, ne ressemble en rien aux raisins d'Europe, l'arbre étant d'une espèce entiérement différente : on croit cependant qu'il pourrait être amélioré par la culture.

Les productions légumineuses sont moins

Digitized by Google

nombreuses, et cependant il y a encore assez de variétés. Une oseille très-commune dans le pays, contient un acide semblable à celui de l'oseille ordinaire, sans lui ressembler d'ailleurs sous aucun autre rapport. Le pourpier, qui lève trois jours après avoir été semé, se trouve communément sur les hauteurs, près des rivages : on dit que sa feuille appliquée est un spécifique pour les blessures de tous les genres. La feuille du gombo s'emploie comme celle de l'épinard. Le calalou peut aussi lui être substitué : il croît sur un sol nouvellement défriché, et indique sa fécondité.

A tous ces avantages naturels du sol, se joint celui d'être propre à la culture de tout ce qui fait la richesse de nos colonies américaines. La canne à sucre y réussit parfaitement bien ; le cafier s'y est trouvé de deux espèces différentes, et toutes deux encore inconnues. On y cultive cependant celui de nos îles, et l'on assure que son fruit y a acquis la qualité de celui du Levant. Le tabac de l'espèce commune croît très-bien, mais les naturels ne le cultivent pas. Enfin, le cotonier se rencontre sur presque toutes les terres en très-grande abondance, même celui qui donne le coton de soie.

Digitized by Google

Des épiceries particulières enrichissent e
core le pays. Le poivre malaguetta, plan
très-commune ; celui d'Éthiopie, égaleme
commun, et que les naturels emploient a
lieu de poivre noir ; la muscade, d'une trè
bonne qualité, quoique d'une espèce diff
rente de celles qui sont connues ; le barrelier
petite plante de même odeur que le thym,
qui peut être employée pour le même usage
le tomato, fruit angulaire et rouge, que l
naturels emploient pour apprêter le riz ;
macbeck, épicerie fine quoique peu piquant
dont la vertu réside dans l'écorce d'un arb
très-élevé et précieux : les naturels l'emploie
aussi à différens usages médicinaux.

Ils ne manquent cependant pas de plant
médicinales. On a découvert à Serre-Lion
une nouvelle espèce de l'écorce péruvienne
appelée quinquina. Le commerce pourra p
la suite en devenir très-important, puisqu'
s'est assuré de sa vertu, non pas seleme
par l'usage qu'en font les naturels pour
même objet, mais encore par l'épreuve qu'
en a faite à Londres. Le cola, fruit fame
dans le pays, est très-estimé par les nature
et par les Portugais, qui l'emploient comm
le quinquina. Ces derniers envoient des peti
navires le long de la côte pour en ramass

Digitized by Google

le plus possible. Le buisson produisant la noix dont est extraite l'huile de castor, croît partout dans ces cantons. Enfin la casse en canne, d'une espèce qui approche beaucoup de celle des Indes occidentales, et qui ne deviendrait pas moins utile.

La Nature n'a pas borné ses dons à cette variété de productions; elle a mis, ainsi que je l'ai dit, à la disposition de l'homme les objets de pur agrément. On ne manque point de matières pour la teinture à Serre-Lionne. On peut extraire le jaune de l'arbre à beurre, et l'indigo, qui croît naturellement partout, fournit le plus beau bleu. On peut obtenir le noir et le rouge de plusieurs autres végétaux, et les gommes de toute espèce se trouvent en abondance sur la côte.

Les différentes espèces du règne minéral autour de Serre-Lionne sont encore peu connues : on en fait la recherche, et bientôt nous en aurons la description.

Cette contrée n'est pas moins riche dans le genre animal. Les bestiaux y réussissent bien et même s'y engraissent, mais moins communément qu'en Europe. La laine des moutons s'y change en poil; ils souffrent de la chaleur, deviennent maigres et multiplient peu. Mais les chèvres et les cochons s'y mul-

Digitized by Google

tiplient beaucoup, et deviennent aussi gra
et aussi beaux que dans d'autres pays. L
porcs sauvages, les écureuils et les antelop
peuvent aussi être comptés parmi les animau
qui se trouvent propres à la nourriture d
l'homme à Serre-Lionne. On y élève toutes l
espèces de volaille connues en Europe : elles s
multiplient extraordinairement. Une espè
de *héron* demoiselle de Numidie s'apprivoi
et se trouve très-bonne à manger. Les canar
et les pigeons sont délicieux; les oies et l
dindons y languissent.

Il y a une grande quantité de poissons, ta
de mer que de rivière : la baleine *sperma ce*
a quelquefois été trouvée à Serre-Lionne, ma
plus souvent sur les côtes plus méridionale
Outre la baleine, le *requin*, la *raie boucl*
et le *marsouin*, il y a des *anguilles*, des *m*
quereaux, des *tapsous*, des *cavellos*, d
mulets : tous très-bons à manger, excepté l
anguilles.

Les huîtres et les autres coquillages que l
naturels mangent, y abondent.

Les tortues vertes y sont très-communes
quelquefois d'une grandeur démesurée. I
tortues d'eau douce et celles de terre s'y tro
vent aussi, et surtout les dernières, en gran
abondance. On s'en sert dans le pays, et l'

Digitized by Google

croit qu'il y aurait beaucoup de profit à les porter en Europe.

Parmi les zoophites, aucun ne mérite plus d'attention que l'*éponge* commune, qui couvre tous les rivages sabloneux. On peut en faire un commerce considérable.

Les animaux de proie sont les *lions*, *les léopards*, les *hyènes*, *les chats musqués* et plusieurs espèces de *bellettes*. Ces dernières sont les grands ennemis des basse-cours.

On trouve beaucoup de singes, et de plusieurs espèces. Le *sapanzée* ou *simin japanzée*, assez fréquent sur les montagnes de Serre-Lionne, ressemble plus à l'homme que l'ourang-outang. Sa pleine grandeur est de près de cinq pieds : il est couvert d'un poil noir, long et épais sur le dos, mais court et clair sur la poitrine et le ventre. Il a le visage sans poil, les mains et la tête pareilles à celles d'un vieux nègre, mais son poil n'est pas crépu. Il mange, boit, dort, et se tient à table comme un être humain. Jeune, il marche à quatre pattes sur le revers des mains; plus grand, il se tient droit en s'appuyant sur un bâton. Il est toujours doux et bon.

On y a vu des crocodiles et des caymans d'une espèce non décrite, de dix ou douze pieds de long.

Digitized by Google

On y connaît six espèces de lézards, parmi lesquels se trouvent le guana et le caméléon. Les serpens y sont sans nombre. Ils fréquentent les maisons pendant la nuit, pour surprendre la volaille. Le plus grand qu'on y ait encore vu, avait dix-huit pieds de long. Il ne s'est pas trouvé venimeux.

Les insectes sont innombrables. Le plus remarquable est la *termites*. Celle-ci ronge, détruit même les maisons de bois et les haies. Les fourmis dévorent les provisions. Les *ravats* ou *grillons* et les *cris-cris* détruisent les draps, le linge et le cuir. Il y a des *maringouins*, des *mouches de sable*, des *scorpions*, des *tarentules*, des *centipèdes*, et des abeilles sauvages qui fournissent la cire et le miel en abondance. Les *vers* y sont peu connus, mais les *barnacles* sont grands et font beaucoup de tort aux vaisseaux non doublés de cuivre.

Les mêmes avantages pour les spéculations commerciales ou philantropiques des Européens se rencontrent encore dans la population des rives de Serre-Lionne, soit qu'on considère les habitans sous le rapport de leur naturel, soit qu'on les examine dans l'état imparfait de sociabilité où ils se trouvent.

Parmi ces peuples, on distingue particulié-

Digitized by Google

rement les *Suzées*, les *Bullams*, les *Bagos*, les *Tommanies* et les *Mandingues*.

Les Mandingues sont mahométans : j'ai eu occasion d'en parler plus d'une fois. Ici comme ailleurs, ils observent strictement, en apparence, les préceptes de l'alcoran, qu'ils propagent avec le plus grand zèle. Vivement pénétrés de l'importance de gouverner les consciences, il n'est pas de moyens qu'ils n'emploient pour faire des prosélytes. S'ils sont puissans, ils se servent de la force; s'ils n'ont pas le pouvoir, ils appellent à leur secours toutes les ressources de l'adresse. Ils enseignent gratuitement à lire et à écrire la langue arabe. En hommes habiles, ils composent avec les faiblesses et les folies des autres peuples. Ils affectent les mœurs austères et l'autorité de serviteurs de Dieu; ils s'attribuent surtout la suprématie sur tous les sorciers; ils vendent des talismans; enfin, ils savent si bien s'attirer la confiance des principaux et des chefs des peuplades, qu'ils dominent presque partout, et gouvernent les États sous le titre de ministres suprêmes du *Bookman* : on ne peut rien faire sans leur avis.

La circoncision des mâles est généralement pratiquée par les Mahométans de toute l'Afrique. A Serre-Lionne, les filles ne sont pas

Digitized by Google

exemptes de cette institution religieuse et politique : chez les Mandingues et les Suzées, elles sont soumises à ce rite singulier. Il s'exécute envers elles, par l'excision de la sommité extérieure du clitoris. Les cérémonies qui accompagnent cette opération, méritent d'être connues.

Chaque année, dans la belle saison et au commencement d'une nouvelle lune, on rassemble toutes les jeunes filles de la ville, qui sont nubiles. La nuit qui précède le jour de la cérémonie, elles sont conduites par les femmes de la ville dans la plus secrète partie d'un bois. On place à chaque avenue de ce lieu consacré, des amulettes, dont la destination est d'avertir et de repousser tout téméraire qui viendrait profaner le bois par sa présence. La retraite des jeunes filles dure un mois et un jour. Pendant tout ce tems aucun œil humain ne les voit, que la vieille femme qui accomplit le rite solennel, et qui chaque matin leur apporte leurs alimens. Si une maladie ou quelque autre obstacle vient enlever la vieille à cet acte pieux, celle qui la remplace, appelle à haute voix tout en approchant, dépose les vivres à une certaine place, et se hâte de se retirer sans voir ni être vue ; car, hasard ou volonté, quiconque souille ce sanctuaire d'un

Digitized by Google

regard, est puni, et la peine, c'est la mort.

C'est alors seulement, quand le corps est dompté par les austérités et l'esprit disposé par la religieuse obscurité et le silence de la forêt, qu'on leur enseigne les coutumes et les superstitions de leur pays; car jusqu'à cette grande époque elles n'avaient pas été jugées capables de les comprendre ou de les pratiquer; enfin, le délai de leur retraite expire: vers ce tems aussi, la blessure est à peu près guérie.

C'est de nuit encore qu'elles sont reconduites à la ville; elles y sont reçues par les femmes jeunes et vieilles, entiérement nues. Dans cet état, formant une espèce de procession irrégulière, et suivies d'instrumens de musique, elles parcourent les rues jusqu'au jour. Si pendant cette cérémonie un homme était surpris regardant, il serait immédiatement mis à mort, à moins qu'il ne fournît un esclave. Leur retour du bois est suivi d'une épreuve d'un mois; durant ce mois, elles sont conduites chaque jour processionnellement au son des instrumens de musique, et couvertes de la tête aux pieds, à la maison des principaux du village. Là, elles chantent et dansent jusqu'à ce qu'on leur fasse un petit présent. Le mois expiré, elles sont libres de tous ces

Digitized by Google

rites, et remises aux hommes destinés à être leurs maris.

On ne connaît pas l'origine ni les motifs de cette bizarre cérémonie; mais les femmes l'ont en telle vénération, que le plus cruel de tous les outrages est de leur reprocher de n'en avoir pas été honorées. On n'épargne pas même ce reproche aux étrangères, qui ne sont arrivées dans la tribu qu'après l'âge convenable pour cette opération.

Les autres peuples, les Suzées, les Bullams, les Bagos et les Tommanies sont idolâtres. Il est impossible de prendre une idée juste de leur religion : ils n'ont aucun objet fixe d'adoration auquel s'applique un culte qu'on puisse appeler national; chacun se crée des dieux à son gré : on ne peut concevoir les figures ridicules, grossières et nombreuses qu'ils honorent.

Un Dieu qui demeure au dessus de leurs têtes, qui gouverne toute chose et par qui tout existe, tels sont les divers articles de foi qu'ils professent. Tout ce qui leur arrive de bien ou de mal, c'est Dieu qui le leur envoie, à moins qu'ils ne l'attribuent à la magie; mais cette idée de la providence éternelle n'est accompagnée d'aucune autre idée de retour vers elle, soit de reconnaissance, pour célébrer ses

Digitized by Google

bien faits ; soit de soumission, pour calmer son courroux par des prières expiatoires.

Ils regardent les diables comme les ministres de Dieu, et leur font des offrandes. Ces diables, souverains dominateurs de la terre, sont représentés par de petites statues d'argile souvent renouvelées, et faites à peu près à la ressemblance de l'homme. Ils les placent au pied d'un arbre, dans une niche couverte de feuilles sèches ; ils parent leurs autels de morceaux de toiles, de taissons de tasses, d'assiettes, de pots ou de bouteilles, d'anneaux de cuivre, de grains de collier ou autres bagatelles, jamais rien de quelque valeur. Lorsque les nègres veulent se rendre propices leurs fétiches, ils se pourvoient d'eau-de-vie ; une très-petite libation est la portion du diable ; ils avalent le reste à longs traits en sa présence.

Leurs fétiches favorites sont de bois, de huit ou douze pouces de hauteur, peintes en noir ; elles sont considérées comme les *pénates* de la hutte ; ils en tiennent peu de compte, à moins qu'ils n'imaginent avoir besoin de leur assistance.

A chaque événement ces nègres font une offrande à leurs génies, qu'ils supposent avoir dans les airs le même pouvoir que les diables sur la terre. Cette offrande est toujours de peu de

Digitized by Google

de valeur, mais ils ont, dans l'efficacité de ces offrandes, une foi implicite. C'est un crime d'en enlever une, même sans le savoir ; le coupable est traduit en justice. Malheur à lui s'il est pauvre, et l'offensé puissant ! Il ne peut en être quitte à moins de la perte de sa liberté.

Telles sont les cérémonies de la religion, dans laquelle il est assez difficile de distinguer ce qui l'emporte de la superstition ou de la folie.

J'ai déjà parlé du gouvernement des Mandingues. Sortis d'un état républicain, partout ils ont formé des monarchies. Dans cette partie de l'Afrique, elles sont électives et très-limitées. En tout l'autorité du chef ressemble beaucoup à celle d'un père de famille : chaque district de la même nation a un roi régulateur ou chef particulier.

Les Mandingues et les Suzées, les plus puissantes et les plus populeuses nations de la côte, reconnaissent la suprématie du roi des Foolhs, qu'ils ne voient et ne consultent jamais : ils en parlent avec respect, et le considèrent comme le potentat du plus vaste Empire qui s'étend depuis Gambie jusqu'au Cap Monte. Les Bullams, les Tommanies et les Bagos ne reconnaissent d'autre autorité que celle du chef de leur tribu.

Digitized by Google

On exige de celui qui aspire au trône, une connaissance approfondie des coutumes du pays, de l'éloquence, une grande intelligence, ou, comme ils disent, une bonne tête; de la sobriété, une attention toujours prête à accueillir les plaintes et à redresser les torts; enfin, assez de force en esclaves qui lui appartiennent, pour faire observer et exécuter les lois.

Excepté chez les Mandingues et les Suzées, peu de rois sont du pays qu'ils gouvernent. Les idées de ces hommes sur le suprême pouvoir, sont que nul n'est prophète dans son pays. Leur souverain est presque toujours étranger.

Le prince régnant peut se choisir un lieutenant qui, à sa mort, succède à ses honneurs et gouverne sous son nom tant qu'on ne le remplace pas. Il ne manque pas, s'il est adroit et puissant, de se mettre en possession de l'héritage du mort. Il conserve cet héritage jusqu'à l'élection du nouveau roi. Il n'est pas rare de voir le lieutenant, si on le juge capable de cette grande tâche, ou être investi de la dignité royale, ou continuer de l'exercer toute sa vie sans quitter sa modeste qualité.

En 1787, le chef de Serre-Lionne n'avait pas d'autre titre. Il régnait cependant depuis plus

Digitized by Google

de dix ans : ses sujets, qui l'aimaient, desiraient le proclamer roi ; mais le sage nègre refusa cette dignité et se contenta d'un pouvoir sans ostentation.

Les revenus d'un roi consistent en certaines redevances, et dans les présens qu'on lui fait chaque fois qu'on a recours à son autorité. Ils doivent être proportionnés aux moyens du suppliant et à l'importance de l'affaire. Le pauvre donne peu, mais quand la matière est grave, le riche ne peut pas moins donner que la valeur d'une esclave. Ses revenus consistent encore dans les droits et coutumes que lui paient les étrangers pour faire leur commerce, et ces droits sont souvent considérables.

Les queues d'éléphant, portées devant les rois, sont les marques et les attributs de sa royauté. Les princes portent quelquefois de cannes à pomme d'or ou d'argent, et des chapeaux galonnés que leur fournissent les Européens.

C'est dans le roi que réside la puissance exécutive et le droit de juger en dernier ressort ; cependant le chef de chaque village s'en regarde comme le maître et seul seigneur. Le roi se borne à inviter les chefs ; il ordonne dans les points déterminés en plein conseil.

Digitized by Google

Les parens du roi ou chef mort ne puisent pas dans son rang le droit d'être eux-mêmes distingués de leurs compatriotes, dont ils sont simplement les égaux. Chacun d'entre eux exerce la profession à laquelle il est propre : il n'est pas rare de voir le fils d'un roi forcé de se louer soi-même, après la mort de son père, à quelque Européen, en qualité de *gremeta*, c'est-à-dire, de matelot, pour subsister.

Les nègres ne connaissent d'autres propriétés sur les terres, que la possession présente. Un cultivateur quitte-t-il son champ? le premier venu peut s'y établir : il suffit qu'il soit de la tribu. Sur ce point ils sont très-jaloux de leurs droits ; ils ne souffrent pas qu'un étranger vienne se fixer au milieu d'eux sans leur consentement.

Leurs lois transmises par la seule tradition, ne sont que les anciennes coutumes du pays; elles diffèrent entre elles par de légères nuances, suivant les divers États. Le roi, assisté des chefs, juge de toutes les affaires en *burrée*, audience publique. Il y a une espèce de gens, appelés *palaver talkers*, c'est-à-dire, conseillers ou avocats, qui discutent les droits des parties.

Leurs débats sont en général jugés équi-

Digitized by Google

tablement suivant les preuves que les parties produisent, surtout si c'est entre égaux : là, comme ailleurs, le faible est souvent victime du plus fort ; la partie qui perd, paie les dommages et les dépens ; elle donne caution avant même de sortir du conseil.

Les règles de la justice ne sont pas aussi rigoureusement observées dans leurs difficultés avec les blancs. C'est en vain que ceux-ci gagnent les procès : il n'en résulte jamais pour eux aucun avantage : on ne leur adjuge pas de dommages, et, qu'ils aient raison ou tort, il faut toujours qu'ils paient les frais. Quand on leur demande les motifs de cette conduite, ils répondent : Les hommes blancs gagnent beaucoup d'argent ; ils ne peuvent en manquer.

Tout crime capital est puni par la mort ou l'esclavage. La première peine n'est presque plus en usage, excepté parmi les Mandingues, qui suivent la loi musulmane, et dont les procédures sont fort courtes. Le meurtre est aussi un cas d'exception.

La peine de magie est l'esclavage : on se contente d'exiger des amendes pour le poison, l'adultère, ou pour tout autre crime.

Leur manière de faire payer les dettes est puisée dans les premières notions de l'équité.

Les dettes sont ordinairement contractées

Digitized by Google

à terme. Si, au délai révolu, le débiteur traîne ou refuse, le créancier a recours au roi ou au chef. Celui-ci invite le débiteur à payer. Quand cette invitation reste sans effet, le roi permet au créancier de se saisir du débiteur ou de quelqu'un de ses esclaves. Si le débiteur habite une autre ville et que cette mesure soit impraticable, alors le créancier arrête le premier compatriote du débiteur qu'il rencontre, et le retient jusqu'à ce que la dette soit payée; ce que le débiteur est bientôt forcé de faire par les habitans de sa ville.

Celui qui a été ainsi détenu pour la dette d'un autre, ne manque jamais de se pourvoir en justice contre le principal débiteur; il obtient toujours des dommages pour son emprisonnement.

Une loi particulière au *Sherbro*, connue dans le pays sous le nom de *purrah*, est la plus singulière de toutes les lois établies en Afrique.

Cette sage et politique institution prit naissance dans la contrée, pour mettre fin à des guerres que la fierté, la jalousie et l'irritabilité des habitans rendraient sans elle interminables. Tout homme libre, âgé de trente ans, peut devenir membre de l'association du purrah: lors de son admission il est soumis à

Digitized by Google

diverses cérémonies, sous la loi du secret, et sur ce point ils sont aussi scrupuleux que les francs-maçons d'Europe à l'égard de leurs mystères. L'une et l'autre de ces institutions ont en effet quelques traits de ressemblance, comme l'usage d'avoir un grand-maître ou chef purrah par canton, et l'exclusion des femmes. Ce n'est qu'à la dernière extrémité que cette loi est mise en vigueur ; mais aussitôt qu'elle est publiée, le purrah a droit de poursuivre le meurtre et la magie.

Quand deux nations en guerre sont fatiguées des hostilités et qu'elles en desirent la fin, bien que la fierté les empêche de la demander, elles s'adressent à un roi voisin, pour qu'il se rende médiateur. Lorsqu'il y consent, et rarement il refuse, il informe les deux parties, qu'il est prêt à être leur arbitre, qu'il ne peut voir plus long-tems des amis s'entre-détruire et dépeupler le pays ; que s'ils refusent de s'accorder, il leur enverra le purrah.

Si les combattans ne se rendent pas à cette invitation, le redoutable purrah est solennellement ordonné. Aussitôt et tant qu'il dure, car c'est là le point fondamental, le sang ne doit plus couler, et chacun des ennemis peut vaquer sans crainte à ses occupations ordinaires.

Digitized by Google

S'il arrive que, malgré cette loi de terreur, le nègre, altéré de vengeance, ne résiste pas à une occasion qui se présente de la satisfaire, à la nouvelle de cet attentat, le purrah se lève, un corps de quarante ou cinquante guerriers armés et déguisés se forme contre l'agresseur : tout homme, quel qu'il soit, fuit en leur présence. S'il en est un assez téméraire pour les attendre hors de sa maison, ils le mettent en pièces, et les dispersent de telle manière, qu'on n'en a plus de nouvelles. Le même sort est réservé à ceux qui ont transgressé le purrah lorsqu'ils sont saisis.

Il est impossible de décrire tout l'effroi qu'inspire au gros du peuple cette institution. Il croit que les hommes du purrah sont inspirés des diables, et qu'ils peuvent faire tout le mal qu'ils veulent sans jamais en recevoir; ils enlèvent vivres, provisions et tout ce qui leur plaît, sans éprouver le moindre obstacle. Partout, et chez tous les peuples, la terreur produit les mêmes effets.

Chez les Africains, elle est justifiée par de puissans motifs, la paix qu'elle veut établir, et la conservation de l'homme. Le purrah exerce ainsi ses droits jusqu'au rétablissement de la paix; lorsqu'elle est faite, il se tait, et chacun rentre dans ses foyers.

Digitized by Google

La vengeance, cette souveraine des Africains, est la principale cause de leurs fréquentes guerres. Quand c'est la nation qui les ordonne, elles sont générales, et chaque membre d'une peuplade ne voit plus dans chacun de ceux d'une autre, qu'un ennemi; quand elles sont particulières, la querelle n'existe que de ville à ville. C'est au pillage que tendent toutes leurs expéditions. Surprendre et brûler quelques villages, faire des prisonniers, c'est le dernier terme de leur ambition.

Les habitans des côtes ont abandonné leurs armes nationales, pour le sabre et le fusil; mais les habitans des terres se servent encore de lances, de dards et de flèches empoisonnées.

Il est évident que le commerce des Euroropéens a eu sur les mœurs des nègres une grande influence : il leur a donné le goût de la société, de l'industrie, des arts, l'amour du travail et des vertus domestiques. Ceux qui vivent dans les terres, sont encore sauvages.

On remarque que les habitans de la côte ou des îles voisines sont beaucoup plus vigoureux, mieux faits, plus braves, moins superstitieux et plus actifs que les habitans des terres. On peut attribuer cette différence à leurs

Digitized by Google

rapports avec les Européens, à la nourriture et à l'air plus salubre qu'ils respirent.

Les Bullams, les Tommanies et les Bagos sont forts, de bonne mine et d'un beau noir: leurs membres sont droits et nerveux, leurs traits agréables, et leur taille au dessus de la moyenne. On distingue en particulier les Tommanies à leur contenance franche et ingénue: leurs femmes sont généralement belles.

Les Suzées ont le teint jaune, leur figure et leur taille sont inférieures à celles des Tommanies; ils ont les lèvres épaisses et le nez plus écrasé.

Les Mandingues semblent être et sont effectivement une race à part : ils sont grands, mais minces et d'un noir terne : ils ont les yeux fort petits, et portent leur barbe comme les Juifs d'Europe.

Les Bullams, les Suzées et plusieurs autres se rasent tant qu'ils sont jeunes; quand ils commencent à grisonner, ils laissent croître leur barbe. Chez eux, le poil blanc dénote la sagesse dont ils s'honorent.

La différence des traits entre les noirs libres et les esclaves est si frappante, que l'œil le moins exercé distingue bientôt leur condition. La dignité et une fierté noble respirent dans toute la personne du noir libre; son re-

Digitized by Google

gard est confiant et assuré ; il sent et il annonce ce qu'il vaut. L'esclave, au contraire, flétri par le malheur de sa situation, a la démarche servile ; il ne parle et ne chemine que les yeux baissés. Les esclaves venus de l'intérieur du pays, sont plus petits, moins robustes et plus mal faits que les Noirs libres ; ceux qui naissent sur les bords de la mer, ont les mêmes proportions que leurs maîtres.

La langue Suzée paraît être la langue-mère des idiômes des autres tribus ; elle est douce et agréable. Celle des Mandingues est comme le peuple qui la parle, très-différente des autres ; c'est un arabe corrompu et tout-à-fait étranger à celui qu'ils enseignent dans leurs écoles, et qu'ils appellent le langage de la prière.

Le caractère des Noirs est à peu près le même partout : indolens, à moins qu'ils ne soient animés du desir de la vengeance ; implacables, perfides, dissimulés quand ils ont reçu quelque injure, surtout ne manquant jamais l'occasion de se venger quand ils peuvent le faire impunément : du reste, doux et hospitaliers envers tout le monde, mais enclins au larcin, et remarquables par une inconstance incorrigible de goûts et de conduite.

Les femmes se tiennent très-proprement, et

Digitized by Google

remplissent avec une attention extrême tous les devoirs domestiques. Elles ne sèvrent pas leurs enfans qu'ils ne soient en état de marcher, et d'apporter à leur mère une calebasse remplie d'eau : on se hâte de les y former, car, durant toute la nourriture, les époux gardent les lois de la chasteté, dont on regarderait l'infraction comme un crime d'autant plus grave, qu'elle serait nuisible à l'état de nourrice et à la santé de l'enfant. La stérilité est pour les femmes la plus sensible ignominie. La Nature ne les a point affranchies des douleurs de l'enfantement, mais elles les supportent avec beaucoup de courage et sans se plaindre : peu de tems après, elles sont rendues à leur vie ordinaire.

Leurs amusemens domestiques sont partout les mêmes; ils sont l'image de ceux des bonnes gens de nos campagnes. Le soir, la principale des femmes, entourée des autres femmes de son mari et des servantes de la maison, s'occupe à filer ou à carder du coton, tandis qu'une de la compagnie charme le travail par le récit de quelques contes agréables. Les vieilles parlent de sorciers, de revenans; les jeunes, de leur tendresse. Il y a aussi des jeux de hasard, auxquels les hommes et les femmes jouent séparément. Mais ce que les

Digitized by Google

deux sexes aiment par-dessus tout, c'est la danse, à laquelle ils ne manquent jamais de se livrer toutes les fois qu'il y a un beau clair de lune, depuis une heure après le coucher du soleil jusqu'à minuit. Outre ces soirées, la naissance d'un enfant, la visite d'un ami ou d'une connaissance, leur fournit encore de fréquentes occasions de *Cullungées*. C'est ainsi qu'ils appellent leurs assemblées de chant et de danse. Quand on donne un cullungée à propos de quelque grand événement, les danseurs paraissent vêtus d'une manière grotesque. Ils sont coiffés d'un haut bonnet de roseaux, entouré de plumes; ils ont les yeux, la bouche et le nez peints en blanc, et ils portent autour de la ceinture un petit jupon de roseaux qu'ils déploient dans tous les sens. Enfin, ils tiennent dans leurs mains des morceaux de bois plats qu'ils frappent ensemble, et qui leur servent à marquer la mesure, ainsi et de même que font les Espagnols avec des castagnettes.

A la mort de quelqu'un de la famille, d'un parent ou d'un ami, nouvelle occasion de danse : on célèbre le *wha* ou deuil, et cette cérémonie de douleur est telle, qu'un étranger imaginerait que c'en est une de joie.

Le soir du jour convenu, les parens, les

Digitized by Google

amis et les connaissances du mort s'assemblent devant sa maison : là ils chantent ses louanges et dansent au son du tambour. Leur danse change sans cesse de figure ; quelquefois ils forment un grand cercle autour de la musique, frappant dans leurs mains à chaque refrain de leur chanson ; tantôt une seule personne danse au milieu des autres, qui restent assises ou debout tout autour, claquant des mains, et répétant en chœur le refrain ; tantôt trois ou quatre seulement sont en action, et elles y restent jusqu'à ce que, fatiguées enfin, elles soient remplacées par d'autres. Les assistans chantent toujours et claquent des mains. Cette cérémonie et les décharges de fusils continuent sans interruption du soir au matin pendant trois nuits successives. On n'épargne ni le tabac ni l'eau-de-vie.

Quand le mort est un homme d'importance et que ses parens ou ses amis sont riches, la cérémonie du deuil se renouvelle une ou deux fois l'an, pendant plusieurs années. Les plus pauvres sont quelquefois long-tems avant de se procurer tout ce qu'il leur faut de tabac et d'eau-de-vie pour cette solennité ; mais quelque tems qu'il leur faille employer pour l'amasser, la cérémonie finit toujours par avoir lieu.

Digitized by Google

On peut appeler cette assemblée où les deux sexes se réunissent, le deuil public; mais il y en a un autre qui est domestique, pratiqué principalement par les femmes, et qui est particulier aux Bullams et aux Tommanies.

Ceux qui pratiquent ce deuil, portent un bonnet de lin ou de coton blanc, baissé jusque sur les yeux, de manière qu'ils ne peuvent rien voir que la terre; ils ont en outre plusieurs rangs de graines du pays autour du cou et de la ceinture. Si ce sont des femmes mariées, elles ne portent d'autre habit que le *Tuntungée* seulement.

Il ne leur est pas permis de boire ni de manger avec d'autres personnes, ni même d'apprêter leurs alimens. Mais au tems du repas, on bat du tambour et on danse devant la porte de la maison où se célèbre le deuil. Nul autre que les convives ne doit se servir des vaisseaux qui ont été employés à ce repas.

La durée de ce deuil n'est point fixée; elle est réglée par la volonté et le caprice de celle qui l'ordonne, et qui est ordinairement la mère, la tante ou quelque autre parente âgée. On le fait communément célébrer aux jeunes filles qui approchent de l'âge du mariage, comme un moyen de plus de garantir leur vertu; car, pendant qu'il dure, si l'on découvrait quelque

Digitized by Google

commerce entre les deux sexes, la femme serait déshonorée et l'homme puni.

Une femme peut aussi, si elle se croit négligée par son mari, mettre en deuil la maison de celui-ci; mais quand elle a usé de ce privilége et après une courte épreuve, le mari la désarme par un présent de paix qu'il lui fait; ce présent consiste dans une chèvre, quelques volailles, du tabac et une jarre d'eau-de-vie destinés à faire les frais d'un tuntungée; la femme alors devient traitable et elle réunit les deux amans.

Cet usage est d'une assez bonne politique de la part des femmes qui aiment à se venger et faire sentir leur autorité. Pendant ce deuil, le mari ne peut plus jouir de la société de sa maîtresse.

Le tambour est leur principal instrument de musique; ils en ont de trois espèces, qui diffèrent entre eux de grandeur, suivant leur destination. Un de ces tambours, fait d'un bois dur, est creusé en dedans. Les deux bouts sont bouchés, et sur le côté est pratiquée une ouverture longitudinale. On le frappe de deux baguettes : le son fort et aigu qui en sort, est entendu, dans un tems calme, à une grande distance et sert à répandre l'alarme.

L'autre tambour est fait d'un bois léger, creusé

Digitized by Google

creusé comme le premier, mais dont les deux bouts sont recouverts d'une peau de chèvre ou de mouton, séchée et fortement tendue avec des cordes. Il y en a de cette espèce, qui sont longs de six ou huit pieds, sur deux ou trois de diamètre. L'on en voit quelques-uns, aux deux bouts desquels sont placés des rangs de dents de goulu, ou de morceaux de cuivre qui produisent un tintement assez fort.

Ils ont aussi deux espèces d'instrumens à cordes. L'une est une sorte de guittare; l'autre ressemble par la forme, à la harpe galloise, mais n'a pas plus de deux pieds. Les cordes sont faites des fibres de quelque plante et des poils de la queue d'éléphant.

Les femmes et les enfans se servent aussi dans leurs amusemens, de gourdes, dans lesquelles ils mettent des graines sèches.

A Sherbro, les naturels comptent parmi les instrumens de musique, un chalumeau de roseau, percé de quatre trous, et une trompette faite d'une dent d'éléphant.

Les naturels se nourrissent de riz qu'ils font bouillir quand il est sec. Ils l'assaisonnent ensuite d'huile de palmier ou d'une sauce forte, faite soit avec du poisson ou de la viande, soit avec de la volaille et des végétaux bouillis ensemble, et auxquels on ajoute du poivre,

Digitized by Google

des épices et de l'huile de palmier. Ils mangent très-peu de chair, encore la préfèrent-ils séchée ou fumée. Du reste, ils sont bons cuisiniers, et préparent leurs alimens d'une manière fort délicate. Les hommes et les femmes mangent à part, et ne boivent que de l'eau. Ils ne font que deux repas, l'un à dix heures du matin, l'autre au coucher du soleil. Cependant les hommes qui sont à leur aise, font généralement le matin de très-bonne heure, un léger repas de plus, qui est préparé par la favorite de la nuit précédente.

On ne connaît d'autres professions parmi eux, que celles de charpentier, de forgeron et de faiseur de gris-gris. Ils mettent dans leur travail autant de propreté que d'adresse, surtout eu égard à l'imperfection de leurs outils. Dans chaque famille, on file et on tisse les toiles; on façonne aussi les habits. Les hommes tissent et cousent, les femmes filent et cardent le coton.

Leur habit est aussi simple que commode. Les jeunes garçons et les filles ne portent jamais que le *tuntungée*, qui est une bande mince de toile passée entre les jambes. Le sexe est distingué par la manière dont on le porte. Les filles sont ceintes d'un cordon, sur lequel elles retroussent le tuntungée dont

Digitized by Google

elles laissent pendre les bouts devant et derrière : elles portent en outre une ceinture ou plusieurs rangs de grains autour des reins. Les garçons ramènent un des bouts du tuntungée, qu'ils tiennent très-court, pardevant ; ils se ceignent de l'autre et le laissent pendre derrière. Excepté les Nalloès, qui n'ont jamais d'autre vêtement, les femmes quittent le tuntungée à leur mariage, et portent autour des reins une toile qui descend jusqu'au milieu de la jambe. Elles se plaisent beaucoup à en rejeter une partie sur leur gorge, non pour la couvrir, mais pour l'applatir ; ce qui annonce qu'elles ont changé d'état et leur donne de l'importance.

Les femmes aiment passionnément la parure. Elles portent des pendans, des colliers, des brasselets, des bagues, des chaînes, des *manilles*, petits cercles d'argent, plats ou ronds, destinés aux poignets, des cordons de corail ; et elles se peignent la figure de diverses couleurs : enfin, une dame africaine qui a fait sa toilette, mérite d'être vue. Sur l'habit ordinaire, qui n'est autre chose qu'un petit et très-court jupon, elles en jettent un second de taffetas rouge ; un mouchoir de soie sans être lié autour du cou, tombe en devant comme une bavette d'enfant, et lui

Digitized by Google

couvre le sein; un autre de la même couleur est attaché sur sa tête; ses oreilles sont ornées de pendans, et son cou est chargé d'un gros cordon de corail, de colliers et de chaînes d'or ou d'argent; autour de ses poignets, on ne compte pas moins de deux ou trois manilles, et moins de cinq ou six bagues d'argent à chaque doigt; elle se peint le front de rouge et de blanc; ses cheveux sont aussi proprement que curieusement retroussés, et quelquefois rasés de très-près, ou taillés de manière à former des croissans et des cercles. Derrière elle marchent ses servantes, qui sont en général des filles de dix à quinze ans, les plus jolies qu'elle peut trouver, parées de corail et de graines; elles portent une pièce de taffetas ou de fine indienne jetée sur l'épaule gauche.

L'habit des hommes est une chemise lâche, sans collet ni poignet, avec de larges manches; des caleçons qui descendent jusqu'au milieu de la jambe, et un chapeau ou petit bonnet juste à la tête, et fait de toile du pays. Au reste, ils vont assez généralement tête et pieds nus, excepté les chefs, qui cherchent à imiter les blancs; excepté encore les Mandingues, qui se distinguent par l'usage d'un bonnet et de sandales rouges, et qui ornent leurs caleçons et

Digitized by Google

leurs chemises de broderies, dans lesquels ils se montrent très-adroits.

Les hommes ne marchent jamais sans leur *belmos*. Le belmos est un couteau grand et droit pendu dans une gaine sur la cuisse droite : ils en portent deux, l'un pour manger, l'autre pour se défendre.

C'est en général sur le bord d'une rivière ou d'une crique que les nègres bâtissent leurs villages, à cause de la pêche. On les reconnaît aux *pullams* dont ils sont entourés ; ce sont de grands arbres, dont la présence annonce toujours un pays aride. Les naturels ne se donnent point la peine de nétoyer plus de terrain qu'il ne leur en faut pour bâtir leurs maisons. Ils ne soupçonnent même pas que l'abattis des arbres qui les environnent, en même tems qu'il rétablirait la circulation de l'air, rendrait aussi leurs demeures plus saines. Leurs rues ne sont jamais droites : chacun choisit le lieu qui lui convient davantage ; il y élève autant de petites maisons qu'il a de femmes et de monde à loger : toutes ces huttes décrivent un cercle. Elles sont entourées d'une clôture de pieux enfoncés en terre. Ces pieux, en quelques mois, tant la végétation est active, deviennent une haie vive ; ce qui produit un très-joli effet.

Digitized by Google

La réunion de plusieurs de ces habitations forme une ville qui couvre souvent beaucoup de terrain, et qui est ordinairement close par un mur de terre ou par une forte palissade.

Quand les habitans sont en guerre, ils ont plusieurs barrières qu'on ferme toujours au coucher du soleil, pour ne les plus r'ouvrir, et sans aucune exception, qu'au matin. Elles sont gardées toute la nuit par des sentinelles vigilantes.

Les maisons n'ont qu'un étage; elles sont rondes ou oblongues. Les côtés sont fermés de poteaux plantés droits et cloisonnés d'une argile grasse et tenace : les planchers sont aussi d'argile bien battue; de longs pieux supportent les toits qu'on couvre avec de l'herbe. Comme ces maisons, d'ailleurs très-élevées, sont toujours percées de deux portes opposées, le courant d'air qui s'y établit, les rend très-fraîches, même dans le tems le plus chaud. Les dehors sont blanchis avec une argile blanche qu'on trouve en quelques lieux au fond de la rivière, ou bien avec de la terre savonneuse qu'on tire du pays de Sherbro.

Les portes de ces huttes ne ressemblent pas aux nôtres, si ce n'est chez ceux qui se piquent d'imiter les blancs; les autres consistent dans une natte attachée au ceintre. Quand la

Digitized by Google

natte est baissée, nul ne doit commettre l'indiscrétion d'entrer sans avertissement ; cette précaution devient inutile quand la natte est levée. Les bords du toit s'avancent en saillie au-delà du mur, de sept à huit pieds, et reposent sur des poteaux. On pratique sous un appentis une espèce de petit portique d'un pied ou de huit pouces, qui abrite les murs contre la pluie, et sert aussi de lieu de dépôt.

Dans les terres, les naturels bâtissent de grandes maisons de briques cuites au soleil. Ces maisons peuvent durer beaucoup d'années, si l'on a soin de garantir le faîte des murs des injures du tems. On ne voit dans leurs habitations aucunes cheminées, quoiqu'ils fassent du feu le soir et le matin pour chasser les moustiques et préparer leurs alimens.

Les gens du peuple, les esclaves et les enfans prennent leur repos sur des nattes ou des peaux sèches étendues à terre ; mais les nègres libres et aisés ont une espèce d'alcove formée de quatre pieux enfoncés en terre, auxquels pendent des nattes en guise de rideaux. Dans la chambre des hommes, on place un coffre pour renfermer leurs habits et leurs trésors : il est couvert d'une natte ou d'une peau sur laquelle on pose les armes. La

Digitized by Google

chambre des femmes contient les ustensiles domestiques, les nattes, les siéges et surtout un miroir.

Au centre de la ville est un bâtiment ouvert de tous côtés; c'est le *burrée*, ou palais de justice, où se tiennent les palavers et où se traitent toutes les affaires publiques.

Il y a aussi de petites burrées qui servent d'écoles publiques, où l'on apprend aux enfans à lire et à écrire en arabe.

Dans le pays des Mandingues, on voit de plus, en chaque ville, une mosquée, du faîte de laquelle le peuple est appelé à la prière, comme en Turquie.

La polygamie, dans ces contrées, est pratiquée dans toute sa latitude. Les femmes sont fréquemment un gage d'alliance et de paix, comme dans les pays les plus civilisés. Les chefs de deux tribus qui se font la guerre et qui veulent resserrer leurs liens, cimentent leurs négociations par un échange de leurs filles; les particuliers en font autant, et l'on peut regarder cette circonstance comme la raison principale du grand nombre de femmes qu'ont les chefs.

On fiance très-souvent à un homme une fille aussitôt qu'elle est née. Parmi les Suzées, cet enfant reste avec sa mère jusqu'à l'âge con-

Digitized by Google

venable, et cet âge est plutôt déterminé par les progrès réels de la Nature, que par la révolution d'un tems invariablement fixé : alors elles sont définitivement remises au mari. Au jour convenu pour le mariage, l'époux place sur la route de la fiancée, de distance en distance, plusieurs de ses gens avec de l'eau-de-vie et des rafraîchissemens. Si ces derniers articles n'étaient pas fournis en abondance, les conducteurs de la fiancée n'avanceraient pas un pas de plus, alors même qu'ils seraient à la moitié du chemin. Quand ceux-ci approchent de la ville, ils s'arrêtent, et sont joints par les amis du fiancé, qui témoignent leur joie en applaudissant, en buvant et en faisant des décharges d'armes à feu.

Alors une vieille femme charge sur ses épaules la jeune fille, qu'on couvre d'un beau voile, car dès ce moment jusqu'après la consommation du mariage, elle ne doit plus être vue par aucun homme : on étend des nattes devant les pas de la vieille femme, qui ne peut plus de son côté poser le pied à terre. C'est ainsi que la future arrive à la maison de son fiancé, suivie des amis des deux familles, qui chantent, dansent et tirent des coups de fusil. Vers le soir, le mari se rend enfin dans l'appartement de la jeune fille. S'il a lieu de soup-

Digitized by Google

çonner qu'il y a eu déjà un mortel plus heureux que lui, il la laisse sur le champ. Ceci n'est pas plutôt connu des amis qui l'ont conduite, qu'ils se hâtent de se dérober à tous les regards, criant et hurlant de honte et de confusion. Si tout va bien, le mari reste avec elle la nuit entière ; les amis alors se réjouissent et portent processionnellement, suivant la loi de Moïse, les preuves de la virginité. Dans tous les cas, le mari peut garder la jeune fille ; mais lorsqu'il la renvoie, il doit rendre tout ce qu'elle a apporté.

Les Bullams, les Bagos et les Tommanies reçoivent dans leurs maisons leurs fiancées dès l'enfance. Alors ils font aux parens de l'enfant un présent proportionné à leurs moyens. Si par la suite l'enfant ne se trouve pas bien traitée, les parens ont le droit de la reprendre en rendant le présent, comme le mari a toujours le droit de la renvoyer en ne redemandant rien.

D'après ces détails, on voit que la chasteté est une vertu très-estimée chez les Africains ; elle l'est en effet, mais jusqu'au mariage seulement. Dès ce moment, c'est pour une femme un trait d'impolitesse et de mauvaise éducation de résister à un amant. Il est vrai qu'elle serait punie si elle était décou-

Digitized by Google

verte, mais sa réputation n'en recevrait pas d'atteinte. Dans les sables sauvages de l'Afrique, on trouve les usages reçus en Italie et en Espagne. Chaque dame nègre a aussi son *sigisbé* ou son *cortejo*, qu'elle choisit et produit partout. Le mari est obligé de tolérer cette liaison en silence: les lois cependant ne manquent pas de sévérité contre l'adultère, mais elles sont sans force si elles ne sont soutenues d'un grand pouvoir dans le plaignant, qui souvent même n'ose pas éclater, pour éviter le ridicule dont il serait couvert. C'est surtout parmi les grands, qui ont beaucoup de femmes, que cette pratique est en vigueur : le peuple se contente d'une ou deux femmes au plus, et par cela même il est moins exposé.

Une chose remarquable et vraiment extraordinaire, c'est que les femmes n'abusent jamais leurs maris, en introduisant des bâtards dans la famille : avant l'accouchement elles nomment toujours le père. Si pourtant le mari desire trouver son tour, pour avoir un enfant d'une femme chérie, il l'oblige à jurer qu'elle sera sage quelque tems; elle jure et tient ordinairement son serment. Mais si dans l'intervalle, soit par violence, soit par persuasion de son amant, elle cède à ses desirs et

Digitized by Google

fausse ainsi sa promesse, elle le confesse sur le champ à son mari, et cet aveu est d'autant plus beau, que les deux amans n'en subissent pas moins une punition honteuse; ils sont pour toujours voués au mépris et à l'infamie.

Ces peuples ont pour les morts la vénération la plus profonde; ils leur rendent douloureusement et avec respect les derniers devoirs. Comme en Europe, ils les enterrent indifféremment le matin ou le soir : le lieu de la sépulture est sacré; c'est toujours un bois hors de la ville. Un de leurs dogmes est que personne ne meurt sans en avoir la préscience, à moins qu'ils ne soient victimes de la magie ou du poison, et que les charmes d'un ennemi n'aient été plus puissans que les talismans qu'ils portent.

Le corps qui doit être enterré, est enveloppé d'une toile blanche, placé dans une bière ouverte, que portent sur leurs têtes six garçons ou six filles, suivant le sexe du mort. Il est précédé d'un ami, qui tient un rameau vert à la main, et qui lui fait plusieurs questions sur la cause de sa mort. L'avez-vous prévue? Est-elle naturelle? Vous a-t-elle été donnée par poison ou par magie? Telles sont les questions principales que cet ami lui adresse. Les porteurs interprétent les répon-

Digitized by Google

ses du mort, suivant les mouvemens de son corps, qu'ils prétendent sentir. Une simple rotation indique que la mort est naturelle. Dans ce cas, on lui demande ce qui l'a porté à mourir et à quitter ses amis; si c'est de chagrin de n'avoir pu se procurer, ou d'aussi beaux habits, ou un aussi beau fusil que telle personne; si c'est de désespoir de n'avoir pu se venger de telle autre qui l'avait offensé. Mais quelle que soit sa réponse, dans ces derniers cas, les amis ne peuvent poursuivre celui dont le mort se plaint.

Un mouvement en avant est une preuve de poison ou de magie, alors il faut découvrir le coupable: nouvelles questions au mort. On lui nomme plusieurs personnes, sans excepter celles de sa famille. S'il se tait, on dit qu'il est irrité de ce qu'on accuse ses parens, et on le prie de s'expliquer sur le coupable qu'on lui désigne dans le nombre de ses ennemis connus. Pour éclaircir le fait, on l'invite à diriger sa bière vers celui qui tient le rameau élevé; s'il la pousse en avant et frappe ainsi le rameau, le coupable est nommé et les spectateurs sont convaincus. Trois mouvemens en avant indiquent la magie, et deux le poison.

Soudain le coupable est saisi: s'il est accusé de magie, on le vend sans autre formalité.

Digitized by Google

Il arrive même souvent, quand le mort est une personne de distinction, et que l'accusé est pauvre, qu'on vend toute sa famille avec lui. Mais s'il est accusé de poison, on le réserve pour une épreuve ultérieure à laquelle il est rare qu'il échappe.

Après avoir déposé le mort dans sa tombe, où l'on jette, suivant l'usage, ses meilleurs habits, et tout ce qu'on regarde comme pouvant lui être nécessaire, on revient à l'accusé, qui est enfermé de manière à pouvoir s'échapper. Il est ainsi averti que la loi qu'il a transgressée, demande contre lui la privation de sa liberté.

Aussitôt qu'il fait nuit, il s'échappe et s'enfuit à la ville prochaine. Là il invoque la protection du chef qu'on suppose être impartial; il proteste qu'il est innocent du crime dont on l'accuse, et demande l'épreuve de l'eau rouge. Cette demande lui est accordée, et les amis du mort sont convoqués pour assister à l'épreuve.

Le jour pris, on place l'accusé sur un siége élevé; dépouillé de tous ses habits, et n'ayant qu'une ceinture de feuilles de plantin. Alors, en présence de toute la ville, qui est rassemblée dans ces grandes occasions, il mange du riz ou du cola, puis il boit l'eau empoisonnée.

Digitized by Google

S'il meurt, ce qui arrive presque toujours, il est déclaré coupable; mais s'il échappe, il est jugé innocent vingt-quatre heures après l'épreuve. Pendant ce tems, il ne doit soulager la nature par aucunes sécrétions, et s'il n'a pas la force de les retenir, on regarde son impuissance comme une preuve aussi forte de l'accusation, que s'il était tombé mort au premier coup de la fatale boisson. Pour prévenir au reste toute surprise, on le force à se mêler aux chants et aux danses par lesquels on célèbre, pendant toute la nuit, son innocence.

Une fois acquitté par ce jugement de Dieu, il est investi de la confiance générale; il a le droit de diriger une action contre les parens et les amis du mort, pour diffamation et faux empoisonnement. Ceux-ci sont condamnés, et paient toujours une amende égale à l'injure.

Quand l'accusation de magie tombe sur quelqu'un qu'on ne peut vendre, soit à cause de son âge, soit à cause de l'illustration de sa famille, qui serait déshonorée par l'esclavage d'un de ses membres, l'accusé convaincu est conduit hors la ville, dans un champ où il est obligé de se creuser à lui-même son propre tombeau, tandis que les gens qui l'entourent pour le garder, l'abreuvent d'outrages, et lui disent : Vous tuez les autres, vous tra-

Digitized by Google

fiquez de mort, et vous ne voudriez pas que la mort vous atteignît à votre tour! Pendant toutes ces injures, il continue son ouvrage lugubre, avec une apparente insensibilité, et se contente de répondre : Il est vrai que j'ai tué un tel et beaucoup d'autres, et que si je restais en vie j'en tuerais beaucoup encore. Puis de tems en tems, avec son propre corps, il prend la mesure de la fosse; quand elle est jugée assez profonde, on le place à l'un des bouts, la face tournée vers la tombe; dans cette position, un des assistans lui donne par derrière un coup violent sur la nuque du cou, et le fait ainsi tomber dans la fosse, sur la face; on le couvre de terre, et on achève de lui donner la mort en le perçant d'un pieu très-aigu qu'on enfonce à grands coups dans la terre. On comble la tombe, et le nom du coupable est condamné à un éternel oubli.

Ces cérémonies, dans lesquelles il se rencontre de légères différences, suivant les différentes tribus, sont si bizarres, et la fraude en est si palpable, qu'il est étonnant que ce peuple ne l'ait pas enfin découverte, et qu'il n'en ait pas proscrit le barbare usage, malgré son antiquité.

Toutes les nations sauvages et ignorantes ont cru aux charmes et à la magie, mais rien n'égale

Digitized by Google

n'égale la féroce superstition des peuples dont je parle. Si un crocodile dévore une personne, si un léopard égorge une brebis ou de la volaille, si l'on tombe malade ou si l'on meurt subitement, si l'on éprouve enfin quelques revers ou quelques événemens extraordinaires, c'est toujours la faute du sorcier, et ce sorcier, découvert par les moyens que je viens de décrire ou par d'autres devins, n'échappe jamais à la peine cruelle que la loi prononce contre lui.

Ils ont une foi sans bornes dans l'efficacité du talisman, qu'ils appellent *gris-gris*. Ils le portent au cou, à la ceinture, aux jambes et aux bras. Chaque gris-gris a sa vertu particulière; l'un préserve des balles, l'autre du poison, l'autre du feu, l'autre de l'eau; et quand un homme a été tué, brûlé ou noyé, ils disent que son gris-gris n'était pas si efficace que celui de son ennemi. Cependant ils sont persuadés que les gris-gris ne peuvent rien contre les canons.

Ces gris-gris sont faits de peau de chèvre en poil ou maroquinée. On leur donne des formes diverses et des grandeurs différentes, depuis un jusqu'à trois pouces. Ils sont remplis d'une espèce de poudre et de morceaux de papier qui contiennent des sentences de

Digitized by Google

l'alcoran, en arabe; les prêtres ou maraboux ont le privilége exclusif de les préparer et de les vendre.

Ces faiseurs de gris-gris font aussi le métier de devins : leur témoignage est pour le peuple l'évidence même; ils lisent dans l'avenir; ils découvrent les voleurs, les adultères; ils font des miracles même par procureur; enfin, toutes les actions de la vie de ces hommes crédules sont soumises à l'influence des devins.

Chez les nations sauvages, la médecine est ordinairement jointe à la devination ou au sacerdoce. Il en est autrement dans ces pays. Ce sont les vieilles femmes qui soignent les malades, et cette tâche est remplie par elles avec beaucoup de zèle et avec un succès étonnant, surtout quand il s'agit de blessures : elles emploient des simples qui se trouvent abondamment dans les champs et dans les bois.

Les maladies les plus communes sont les fièvres intermittentes et l'hydrocèle. C'est encore des simples dont on fait usage contre les fièvres, et la cure est infaillible. On croit que les naturels doivent la dernière maladie à l'usage excessif du vin de palme, et surtout à un tempérament désordonnément voluptueux. Les maladies vénériennes sont

Digitized by Google

aussi très-répandues; mais jamais elles ne sont accompagnées de ces affreux symptômes qui éclatent en Europe. Les naturels ne peuvent croire qu'elles se gagnent par le commerce avec un individu mal-sain. Au moyen des simples et de la grande chaleur, elles sont très-faciles à guérir. La petite vérole est endémique, mais plus rare sur les côtes que dans les terres.

Les étrangers sont sujets à d'autres maladies. La plus funeste pour eux est la dyssenterie. Ils ont des remèdes contre ce fléau; mais le moyen de s'en garantir est de vivre sans excès comme sans privations.

Je termine ce chapitre par une réflexion que je crois importante. Le gouvernement français avait reconnu la nécessité de protéger le commerce à la côte occidentale d'Afrique, de former de nouveaux établissemens sur tous les points de la côte les plus favorables à la traite, et de faire des armemens pour se procurer les connaissances les plus précises. Chaque année il destina un ou plusieurs bâtimens pour remplir la station d'Afrique; c'est un soin que l'administration actuelle ne doit pas négliger.

Ces mesures sont d'autant plus nécessaires, que l'on vient de rétablir pour nous la traite

Digitized by Google

des nègres. Le décret qui la supprimait et qui donnait *brusquement* la liberté à tous les nègres esclaves, fut rendu dans le délire et le tumulte des passions; il a causé les plus grands malheurs; le tems et la sagesse peuvent seuls les réparer.

Je répéterai ici ce que j'ai déjà imprimé sur les principes philanthropiques de la compagnie anglaise. *Elle fait dépendre ses succès du concours de toutes les nations et d'un accord parfait entre elles pour l'abolition du commerce des esclaves; mais se flatte-t-elle de cette union? et l'obtiendra-t-elle jamais? Il est au moins permis de douter d'une convention qui proclamerait la ruine et la perte entière des colonies d'Amérique. Je le dis avec douleur: si la compagnie ne donne pas une autre direction à ses vues, elle aura fait un beau rêve et dépensé inutilement des sommes énormes.*

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS

DANS CE VOLUME.

ÉPITRE DÉDICATOIRE. . . . . Page j
DISCOURS PRÉLIMINAIRE. . . . . iij
CHAPITRE PREMIER. *Le Cap-Blanc et ses environs. Dangers de cette navigation. Les Maures qui campent sur la côte, sont barbares et cruels. Naufrage de M. de Brisson.* . . . . . Page 1
CHAP. II. *Ile d'Arguin. Portendick. Tableau historique des différentes nations qui ont occupé ces deux places. Elles sont abandonnées par les Français. Commerce et pêche des Européens.* 37
CHAP. III. *Le Cap-Verd. Ile de Gorée. Époque de sa découverte. Historique de sa possession par les nations européennes. Description de son territoire. Mœurs et commerce de ses habitans.* 63
CHAP. IV. *Dépendances de l'île de Gorée. Rufisque. Portudal. Joal. Communication de Gorée au Sénégal, par terre.* 81
CHAP. V. *Des royaumes sur la côte de Gorée. Cayor. Baol. Sin. Salum.* 94

Digitized by Google

CHAP. VI. *Rivière de Gambie. Son embouchure. Sa source. Premiers établissemens des Européens sur ses bords. Royaumes qui les partagent. Mœurs et coutumes des habitans. Productions du pays.* . . . 115

CHAP. VII. *Établissemens des Européens dans la rivière de Gambie. Leurs changemens à différentes époques. Sur la liberté du commerce. Ses effets funestes. Projet de neutralité permanente entre la France et l'Angleterre pour cette partie du Monde. Commerce d'importation et d'exportation. Causes de sa décadence.* 135

CHAP. VIII. *Communication par terre, d'Albréda à Cachaux. Description du pays. Mœurs, usages, religion des habitans. Objets de commerce.* 153

CHAP. IX. *Des îles des Bissagots. Leur découverte. Histoire du pays. Leurs habitans. Les nègres Balantes.* 174

CHAP. X. *Ile des Bissaux, découverte par les Normands. Établissement des Portugais. Leurs prétentions. Rétablissement du comptoir des Français. Description de l'île, son territoire, ses productions. Religion, mœurs et usages de ses habitans.* 194

CHAP. XI. *De l'île de Boulam. Sa description. Avantages qu'elle présente. Produc-*

Digitized by Google

tions du pays. Naissance et chute de l'établissement anglais. 219

CHAP. XII. *Rivières qui forment l'archipel des Bissagots. Pays qu'elles traversent. Habitans de leurs rives.* 232

CHAP. XIII. *Des îles de Loss ou des Idoles. De quelques animaux. Le crocodile ou cayeman, l'éléphant, le cheval marin.* 244

CHAP. XIV. *Rivière de Serre-Lionne. Époque de sa découverte. Expéditions isolées des Européens. Établissemens partiels. Projets de colonisation. Établissement français. Établissement de la société anglaise. Examen de ses ressources et de ses projets. Considérations générales sur les établissemens à former, et sur les mesures à prendre pour la prospérité du commerce de ces côtes.* 259

CHAP. XV. *Productions des rives de Serre-Lionne. Leurs habitans. Forme du gouvernement des différens peuples. Leurs mœurs. Leurs usages civils et militaires. Conclusion.* 306

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Capitaine [illegible] p 3

ERRATA DU TOME PREMIER.

Discours préliminaire, page 28, ligne 13, *au lieu de* pour, *lisez :* par.

Page 40, lig. 17, *au lieu de* Cap Nurck, *lisez :* Cap Mirik.

Page 95, ligne 7, *au lieu de* Tinmacodon, *lisez :* Tinmacodou.

Page 119, lig. 20, *au lieu de* Badisson, *lisez :* Badissou.

Idem, ligne 25, *au lieu de* Couhan, *lisez :* Couhau.

Idem, ligne dernière, *au lieu de* Douli, *lisez :* Oubi, ainsi qu'à la page 120, ligne 10.

Page 120, lig. 19, *au lieu de* Beroset, *lisez :* Berofet.

Idem, *idem*, *au lieu de* Iudemba, *lisez :* Indemba.

Page 133, ligne pénultième, *au lieu de* Boudon, *lisez :* Boudou.

Page 187, lig. 18, *au lieu de* paguayes, *lisez :* saguayes.

Page 208, ligne dernière, *au lieu de* Laplots, *lisez :* Laptots, et partout où vous trouverez ce mot.

Page 213, ligne 6, *au lieu de* Bombalon, *lisez :* Bombalou, et dans les pages suivantes.

Page 219, lig. 7, *au lieu de* Desmance, *lisez :* Desmanetz.

Page 270, ligne 8, *au lieu de* tous périrent au mois d'août 1793, *lisez :* tous périrent. Au mois d'août 1793, il en revint.

Digitized by Google

PREMIER.

28, ligne 13, au lieu

Nurck, *lisez* : Ca

macodon, *lisez* : Ta

sson, *lisez* : Bodin

n, *lisez* : Coulan

Douli, *lisez* : Ou

).

set, *lisez* : Bernh

, *lisez* : Indemb

eu de Boudon, *lisez*

yes, *lisez* : sagu

u de Laplots, *lisez*

verez ce mot.

nbalon, *lisez* : Ba

s.

e, *lisez* : Dem

ous périrent au

ent. Au mois d'

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DEC 8 1936

Digitized by Google